Google

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse http://books.google.com

3 3433

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 00066389 2

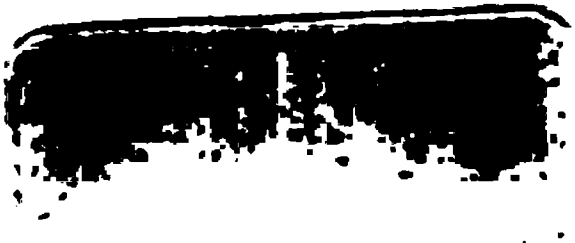

VOYAGE

DE M. LE MARÉCHAL

DUC DE RAGUSE.

IMP. DE HAUMAN ET Cᵉ. — DALTOMBE, GÉRARD ET
Rue du Nord, nº 8.

[illegible]

[illegible]

DUC DE RAGUSE

[illegible]

TOME [illegible].

NEW-YORK

BRUXELLES.

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE.

HAUMAN ET Cᵒ.

1841

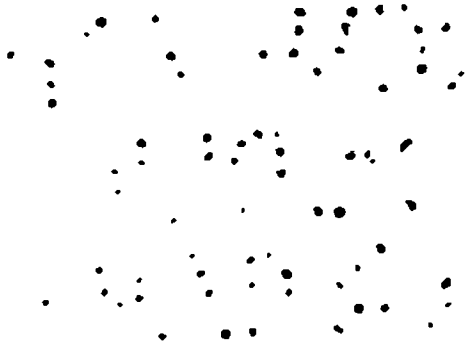

MOYENNE ET HAUTE EGYPTE

MOYENNE ET HAUTE ÉGYPTE.

Le 17 novembre, au matin, je quittai le Caire pour me rendre dans la haute Égypte. Indépendamment de mes anciens compagnons de voyage, le comte de Brazza et M. Burnn, j'en avais trois autres: M. Lapi, drogman du consulat d'Autriche, jeune homme fort distingué, très-instruit, connaissant bien l'Égypte, et qui m'a été utile dans mes observations météorologiques; le docteur Koch, médecin en chef de l'escadre, officier de santé bavarois; et Jussuf Kiachef, investi de pouvoirs pour me faire fournir tout ce dont j'aurais besoin.

Jussuf Kiachef est un Français : il était soldat dans le 22e régiment de chasseurs à cheval. Resté en Égypte, comme prisonnier des mameluks, avec un certain nombre de ses camarades, au moment de

l'évacuation de ce pays par l'armée française, il se fit musulman et devint mameluk. Il a été employé à plusieurs missions par le pacha et a rempli différentes fonctions. On m'avait parlé de lui avec éloge; je le demandai pour m'accompagner, et j'eus beaucoup à me louer de ses soins.

Nos moyens de transport se composaient de deux bâtiments : un dahabiéh, du port de cent cinquante tonneaux, conduit par un bon équipage et un reis excellent, était chargé de nos provisions et servait de logement à mes compagnons de voyage, ainsi qu'à mes gens. La cuisine y était installée, et nous nous y réunissions pour prendre nos repas. Une fort jolie cange, appartenant à Soliman-Pacha, avec une chambre très-bien meublée, et une belle tente, qui couvrait le pont en partie, formait mon habitation particulière. C'était là que je passais la nuit, et que nous nous tenions tous pendant le jour pour lire et travailler. Nous changions ainsi de domicile suivant l'heure de la journée. Nous étions largement pourvus, d'après les ordres de Méhémet-Ali, de vivres et d'approvisionnements de toute nature, et surtout d'excellents vins de Bordeaux et de Champagne, qui ne nous ont jamais manqué, même dans le désert.

Enfin, pour dernière disposition, j'avais fait attacher ma cange au dahabiéh, qui la conduisait à la remorque. Les immenses voiles que portent les

canges les font souvent chavirer; j'évitais ainsi ce danger, et je ne risquais pas de me séparer de mes compagnons et de nos subsistances. Ainsi tout était arrangé pour rendre le voyage aussi commode que sûr et agréable.

Je le commençai par aller visiter les pyramides, et j'envoyai mes barques m'attendre au village de Bedreqin.

Nous marchâmes pendant trois heures au milieu des inondations, qui étaient encore à leur plus grande hauteur, et je pus remarquer la formation de divers bassins dont nous suivions les bords, et qui servent à assurer une distribution générale, régulière et successive des eaux. En approchant des pyramides, nous atteignîmes un terrain sablonneux, entre la limite de l'inondation et la côte libyque.

J'étais impatient de voir de près ces monuments gigantesques, les plus extraordinaires que jamais les hommes aient construits. L'étendue et la difficulté des travaux ont exigé une accumulation de moyens proportionnés, et par conséquent immenses : il a fallu, pour élever ces édifices, sans utilité pour les vivants, une constance inouïe, et que leurs fondateurs pussent disposer d'une foule innombrable

d'esclaves. L'érection des pyramides n'a pas été le caprice bizarre d'un seul souverain, non plus qu'une entreprise isolée et unique; ce fut l'accomplissement d'une pensée qui tenait aux croyances religieuses les plus profondes, relativement à l'avenir. Ces croyances étaient universelles, car chacun réalisa la même pensée suivant ses facultés, et il en résulta ce nombre considérable de pyramides, grandes ou petites, encore existant aujourd'hui, ou dont on retrouve les débris. Ces idées n'avaient pas pris naissance en Égypte : elles appartenaient aux peuples primitifs de la vallée du Nil, puisque l'île de Méroé, dans le Sennaar, plaine sortie du sein des eaux avant l'Égypte, est remplie de monuments semblables.

L'impression que les pyramides de Ghizéh font éprouver varie d'une manière singulière, selon la distance d'où on les voit. En remontant le Nil, dès qu'on les a découvertes à l'horizon, elles grandissent constamment à l'œil, à mesure qu'on avance vers le Caire; près de cette ville on dirait que ce sont des montagnes; et quand on réfléchit que ces montagnes si régulières sont sorties de la main des hommes, l'étonnement s'unit à l'admiration. C'est ce que nous éprouvâmes, il y a trente-huit ans, quand nous nous disposions à combattre à leur ombre et que Napoléon nous disait : « Soldats, du haut de ces pyramides quarante siècles vous contemplent ! »

C'est du Caire que les pyramides apparaissent dans toute leur gloire. Digne ornement d'un pays dont les souvenirs ont tant d'éclat et remontent si haut dans les siècles écoulés, elles sont là comme pour rendre témoignage de ce que fut cette contrée que nous avons peine à comprendre, et qui exerça sur le monde une puissance que son étendue et sa population ne semblaient pas lui promettre. Une résidence habituelle au Caire accoutume à regarder les pyramides comme une des nécessités de cette terre, comme une parure qui lui est propre; on ne conçoit pas que le paysage puisse en être dépouillé, elles en font partie comme un ouvrage de la nature.

A mesure qu'on approche des pyramides on croirait qu'elles s'abaissent et que leurs dimensions s'amoindrissent. Soit que l'œil s'habitue à leur aspect imposant, soit que le désert uni et monotone qui les entoure, n'offrant aucun point de comparaison, empêche d'apprécier leur masse énorme, il est certain que l'effet qu'elles produisent va toujours en s'affaiblissant. On le sent et l'on s'en étonne, sans pouvoir se soustraire à cette impression; mais elle est passagère : quand on arrive jusqu'à les toucher, quand on lève la tête et que les regards s'élancent vers leur sommet, lorsqu'enfin on en fait le tour et qu'on mesure ainsi leur étendue, la surprise renaît, et, en se rappelant les plus grands monuments que

l'Europe possède, on se dit que si l'église de Saint-Pierre de Rome ou celle de Strasbourg étaient transportées ici, la croix qui les domine ne serait pas de niveau avec la plate-forme; que si le Louvre était adossé à cette pyramide, le faîte ne correspondrait pas à la moitié de sa hauteur; alors l'admiration subjugue, et ce que vous voyez a le prestige d'une illusion des sens.

Les dimensions des pyramides sont connues, ainsi je n'en dirai rien. Elles s'élèvent sur le rocher, dont quelques portions se révèlent dans l'intérieur, et l'on doit croire que les premiers travaux furent faits autour d'une saillie formant un noyau de cent cinquante pieds de hauteur. Un rocher sculpté en forme de sphinx, et en partie ensablé, semble être le gardien de ces monuments. Il est à supposer que cette figure indique à peu près la hauteur qu'avait le rocher avant l'excavation qui fut pratiquée pour y asseoir le monument.

Les pyramides ont été bâties avec des matériaux pris sur la place ou dans d'autres carrières de la chaine libyque; mais on employa aux revêtements extérieurs, et à ceux des galeries, des pierres de choix tirées du mont Moqattam. Indépendamment de leur nature, qui l'indique, une inscription existant dans ces carrières, et que notre illustre Champollion a expliquée, le dit d'une manière formelle.

Les pierres sont grandes et taillées régulière-

ment. Leur épaisseur varie de deux à trois pieds ; elles ont une largeur à peu près égale, et trois ou quatre pieds de long ; leur cube est donc de douze, quinze et vingt pieds. Elle sont placées en retrait et présentent une suite de gradins d'une hauteur différente, selon l'épaisseur des pierres, ce qui facilite la montée et la descente.

Rien ne les lie entre elles : il n'y a ni mortier ni crampons ; mais comme leur taille est bonne, l'assiette en est solide. Un revêtement en pierres lisses les recouvrait : on peut en voir les restes dans la partie supérieure de la seconde pyramide ; la grande en a été entièrement dépouillée. Deux de ses arêtes, celles opposées, qui regardent le sud-ouest et le nord-ouest, sont assez fortement endommagées ; les deux autres sont intactes. La base de la pyramide est recouverte de sable, ce qui en diminue à l'œil la hauteur de soixante pieds environ. La plate-forme est carrée ; de ce point, la vue est immense : elle embrasse une grande partie de la basse Égypte.

Cette plate-forme est couverte de noms : je fus fort étonné d'y trouver le mien, que cependant, en 1798, je n'y avais pas inscrit. Parti de Ghizeh, avec le général Desaix, pour aller voir les pyramides, un accident me força de rétrograder, et me priva du plaisir que je m'étais promis. J'ignore qui m'a supplée en cette circonstance. J'y ai gravé de

nouveau mon nom en 1834, et ainsi il s'y trouve maintenant deux fois, avec l'indication de deux époques bien éloignées l'une de l'autre, et suivi de titres différents.

Nous pénétrâmes dans l'intérieur par un boyau étroit qui descend d'abord et se relève ensuite, et dans lequel on ne peut avancer qu'en rampant sur les mains et sur les genoux. La chaleur y est extrême. Ayant oublié mon thermomètre, je ne pus prendre la température de ces souterrains.

Après avoir monté péniblement pendant assez longtemps, on arrive à une chambre sépulcrale, située au centre de la pyramide, et qui a trente-deux pieds de long sur seize de large : elle est entièrement revêtue de granit noir du plus beau poli; le plafond est du même granit et composé de bandes mises dans le sens de la largeur. Au fond de la chambre est un très-beau sarcophage de granit noir. On l'a trouvé vide, car cette pyramide avait été anciennement ouverte et visitée, soit par les Perses, soit par les Grecs ou les Romains : rien n'a pu mettre les cendres qu'elle renfermait à l'abri de la profanation des hommes.

Une chose remarquable, c'est qu'il y a, dans l'épaisseur de la pyramide, deux conduits étroits et profonds, dont l'entrée est placée dans la chambre sépulcrale; ils ont un pied et demi de largeur; l'un va en s'élevant, et l'autre en s'abaissant. Des sondes

ont été poussées à une distance de quatre-vingt-dix-sept pieds, sans qu'on en ait atteint l'extrémité.

Il est assez probable qu'ils arrivaient anciennement à la surface extérieure.

Quels en étaient le but et l'usage? Au moment où le corps du roi Chéops fut déposé dans son tombeau, des hommes se dévouèrent-ils à sa garde et furent-ils enfermés avec lui? Ces conduits étaient-ils destinés à leur donner de l'air et des aliments; ou bien servaient-ils, au moyen de quelques procédés, à produire des effets d'acoustique qui passaient pour des oracles? Il n'y a guère de solution à obtenir, ni d'explications satisfaisantes à donner.

Une autre chambre sépulcrale existe au-dessous de la première : c'est à ces deux chambres, aux deux conduits dont je viens de parler, au canal étroit qui sert de chemin pour pénétrer, et à un puits profond qui descend jusqu'au niveau du Nil, que se bornent toutes les découvertes faites dans cette pyramide, dont l'érection paraîtrait aujourd'hui au-dessus des forces des plus grandes sociétés européennes, et qui fut l'œuvre, plusieurs fois renouvelée, d'un petit peuple.

La seconde pyramide est à peu près de la même grandeur que la première; à la vue on ne remarque aucune différence. Seulement les matériaux sont moins beaux, les pierres de plus petites dimensions,

les assises moins régulières, et la maçonnerie n'est pas aussi soignée.

Toutes les dégradations que ces monuments ont subies sont l'ouvrage des hommes beaucoup plus que celui des siècles. Cependant, dans toutes les pyramides, les arêtes tournées vers le sud-est et le nord-ouest sont les plus dégradées. C'est un effet singulier qui doit-être le résultat de l'action de l'atmosphère et de la direction des vents.

Cette seconde pyramide fut ouverte par Belzoni. Comme dans la première, des couloirs rapides et étroits conduisent à une chambre sépulcrale où se trouvait un sarcophage, dont le couvercle était brisé. Il renfermait des ossements que l'on a jugés être ceux d'un bœuf, ce qui autoriserait à penser que le dieu Apis partageait quelquefois avec les rois d'Égypte la gloire d'avoir une pyramide pour tombeau. Une inscription arabe fit connaître à Belzoni que cette pyramide avait déjà été ouverte du temps des califes.

La troisième est d'une dimension beaucoup plus petite; mais les matériaux qui ont servi à l'élever sont aussi beaux que ceux de la grande, et de plus elle était revêtue, non de pierres calcaires, mais de morceaux de granit rouge qui gisent encore auprès d'elle; ils n'ont pu se trouver ainsi amoncelés que par les barbares qui ont détruit ces monuments.

Près de la seconde pyramide, dite de Céphren,

étaient des constructions étendues qui appartenaient à un temple. A peu de distance, et tout autour, il y a encore plus d'une centaine de petites pyramides dont plusieurs sont bien conservées, et d'autres renversées en grande partie. Parmi elles, plusieurs ont pour base un parallélogramme. Toute cette surface est couverte de tombeaux ruinés, et la montagne a été percée de puits qui servaient aux inhumations. Ces hypogées se rencontrent aussi dans le flanc de la chaîne libyque, jusqu'à Sakkara. Beaucoup sont revêtues de peintures qui, suivant l'ancien usage égyptien, indiquent les noms, les dignités et la fortune de ceux qui y étaient déposés.

Tout cet ensemble forme une immense ville des morts : c'est elle qui a recueilli les générations accumulées de la population de Memphis. A Abousyr, entre Sakkara et les grandes pyramides, on en voit trois autres d'une dimension médiocre, et plusieurs petites. Mais le quartier par excellence, le lieu où l'orgueil de l'avenir se déployait avec le plus d'éclat, et qui semblait défier les efforts du temps et des hommes, c'était celui dont les pyramides de Ghizéh formaient le centre.

La ville des morts se voit donc encore, mais celle que les vivants habitaient a disparu. Des mouvements de terrain, produits par des masses de décombres réduits en poussière indiquent seuls le lieu où fut Memphis. Une statue colossale de Sésostris, en

granit rose, de trente-cinq pieds, et quelques débris d'une statue de Vénus étrangère, de soixante et quinze pieds de haut, dont Hérodote fait mention, sont les seuls objets d'art qui rappellent cette ville, si magnifique autrefois, qui était remplie de temples et de monuments, mais dont la décadence remonte à une époque bien éloignée, puisque Strabon parle de palais qui déjà tombaient en ruines.

Je ne vis pas ces débris, parce qu'ils se trouvaient alors sous les eaux : je ne pus contempler que les vastes montagnes de décombres qui marquent, particulièrement en Égypte, les lieux autrefois habités par une grande réunion d'hommes, et la forêt de palmiers qui est devenue l'ornement de cette contrée.

Nous arrivâmes au commencement de la nuit au village de Bedreqin où mes barques m'attendaient ; et, profitant d'un vent du nord favorable, nous déployâmes nos voiles pour remonter le fleuve.

J'avais un grand désir de visiter le Fayoum, province séparée de la vallée du Nil, et pays à part. Il avait été convenu que j'y entrerais par le canal qui mène au pont d'El-Haoum ; mais les eaux avaient baissé, et le canal n'était plus praticable pour ma cange. Nous arrivâmes à son embouchure le 12 au soir.

Forcés d'abandonner cette direction, nous nous rendîmes à Beny-Soueyf, chef-lieu de la province de ce nom, d'où nous comptions nous rendre à Médynet par terre : une digue, dont la rupture interrompait toute espèce de communication, présentait un obstacle insurmontable pour le moment. Il

fallut renoncer à cette excursion ; elle piquait beaucoup ma curiosité, parce que les anciens ont fait du Fayoum des récits divers et merveilleux, qui se confondent avec les inventions de la Fable. Quoique les circonstances m'aient empêché d'y pénétrer, j'ai pris auprès de ceux qui l'ont habité des renseignements si multipliés et si minutieux, que je crois assez le connaître pour en pouvoir donner la description succincte.

Le Fayoum est un bassin circulaire environné de montagnes : la chaîne libyque, à laquelle il est appuyé, le termine au sud et à l'ouest. Des contre-forts de cette chaîne se détachent à l'est et au nord, et, en se rejoignant, lui font une ceinture qui le sépare complétement du reste de l'Égypte.

On attribue au roi Mœris l'exécution de grands travaux dans cette partie de l'Égypte, où l'on prétend qu'il fit creuser un vaste bassin, pour recevoir les eaux du Nil au moment de la crue de ce fleuve, et les restituer, après son abaissement, aux plaines de l'Égypte. Hérodote dit que « pendant six mois « les eaux du Nil coulaient dans un sens, et pendant « six autres mois dans le sens opposé. »

On peut se rendre compte de ce fait, rapporté d'une manière un peu obscure, et l'expliquer, en modifiant les circonstances qui l'accompagnent.

Le bassin du Fayoum est entièrement isolé ; et, quoique le point de jonction des deux contre-forts

soit plus bas que la chaîne, et forme une vallée que l'on distingue parfaitement bien de Beni-Soueyf. Le fond de cette vallée avait une élévation trop grande pour que les eaux du Nil pussent y couler avant que la main de l'homme l'eût approfondi et y eût ouvert un canal. Ce canal a été creusé dans le roc, qui reste encore à découvert; et c'est par lui seulement que le Fayoum, qui n'a aucune eau qui lui soit propre, reçoit celles qui le fécondent. C'est donc l'introduction des eaux du fleuve qui a donné l'existence à ce pays.

Le canal commence à trente-six lieues plus au sud; on l'appelle Bahr-Yousef, ou canal de Joseph. Il coule au pied oriental de la chaîne libyque, et contribue à arroser tout le pays qu'il longe dans son trajet presque parallèle au Nil; les eaux qui ne sont pas employées à ces arrosements pénètrent dans le Fayoum.

On peut aussi supposer que ce canal est une branche naturelle du Nil, et que le travail des hommes n'est intervenu que pour lui ouvrir un chemin dans le Fayoum.

Immédiatement après la ceinture des montagnes que le canal traverse, le terrain de ce vaste entonnoir va en déclinant du côté de l'ouest, et continue ainsi jusqu'au pied de la grande chaîne. Cette pente se modifie, et le plan se brise, ou plutôt se compose de deux plans de pentes opposées, dont l'une incline

vers le nord, et l'autre vers le midi. C'est sur leur ligne d'intersection, formant un arrêt, que le canal de Joseph a été continué et arrive à Médynet, ville capitale de la province, située à peu de distance. Là, il se partage en neuf branches, qui forment un épanouissement et amènent les eaux dans toutes les directions sur le terrain constamment en pente. Chacune d'elles a un barrage dont l'élévation est calculée de manière à laisser passer la quantité d'eau proportionnelle à l'étendue des terres qu'elle doit arroser.

Comme on devait se mettre à l'abri de l'effet des très-grandes eaux, le canal de Joseph renferme, dans l'espace compris entre le pont d'El Hamra, qui est bâti à son entrée dans le Fayoum, et la ville de Médynet, deux déversoirs d'une grande longueur; ils sont placés sur la rive droite, et le trop plein tombe, d'une hauteur assez grande, dans un lit fait de main d'homme, qui conduit les eaux au Birket-el-Karoun, ou lac de Caron, cuvette de cet immense bassin, et réceptacle de tous les eaux. Ce lit, large et profond, étant habituellement à sec, porte le nom de Bahr-Bela-Ma, qui veut dire fleuve sans eau.

Ainsi on peut regarder comme certain que le Fayoum a été un désert aride jusqu'au moment où le roi Moeris fit exécuter les travaux nécessaires pour y conduire les eaux du Nil. Il n'a point creusé

au lac, mais ouvert un chemin par lequel les eaux sont venues remplir le bassin qu'avait disposé la nature. Elles s'élevèrent bientôt à une grande hauteur et formèrent une mer intérieure qu'alimentait chaque année le fleuve, alors plus riche en eaux qu'aujourd'hui ; mais elles laissèrent un vaste espace qui, arrosé toujours avec facilité, devint le point le plus fertile de l'Égypte. C'est cette plaine inclinée, connue anciennement sous le nom de nome d'Arsinoé, qui compose le Fayoum actuel. dont la fertilité est la même qu'autrefois.

Les eaux du lac s'élevaient jusqu'à une ligne qu'il est facile de reconnaître, et qu'indique la trace qu'elles ont laissée. Il paraîtrait que le niveau est supérieur au fond d'une vallée assez large, placée au nord et dans la direction de Ghizéh, et que c'était par un canal, établi dans cette vallée, que les eaux s'écoulaient et se rendaient dans les environs de Memphis, pour servir aux arrosements.

Voilà la seule manière d'interpréter les récits des anciens, et les localités concordent avec cette explication, que confirmerait sans doute un nivellement régulièrement fait. Mais quant à l'idée que les eaux avaient, par la même ouverture, deux mouvements contraires, suivant l'époque de l'année, c'est une chose tellement absurde, qu'on ne comprend pas que personne ait pu l'admettre. Il a fallu leur creuser une entrée pour qu'elles pénétrassent

dans le Fayoum, et elles arrivent dans une plaine dont la pente et les différences de niveau sont telles, qu'après une chute considérable à l'entrée du canal, les eaux qui se sont précipitées ont encore leur écoulement vers le lac et s'y rendent.

Enfin il est incontestable que leur point d'arrivée est plus élevé que toute la plaine. Elles l'auraient recouverte si elles avaient dû acquérir la hauteur nécessaire pour ressortir par le même point : les villages qui y étaient bâtis, son fameux labyrinthe, enfin le nome tout entier, n'auraient pas existé.

Les quantités d'eaux que le Nil conduit à présent dans le lac, lors de sa crue, étant inférieures aux effets de l'évaporation pendant toute l'année, les eaux du lac vont toujours en diminuant, et il arrivera une époque où il se trouvera complétement à sec.

La province du Fayoum a fourni de tout temps des produits d'une nature particulière : elle est plantée d'une grande quantité d'oliviers, et a toujours eu des vignes et fabriqué du vin. On y cultive aujourd'hui le coton, et elle est soumise pour son agriculture, aux mêmes conditions que le reste de l'Égypte. Une culture particulière au Fayoum est celle des roses, qui y est traitée en grand ; c'est là que se fait toute l'eau de rose qui se consomme en Égypte. Cette province a éprouvé cependant, par

des causes que j'ignore, une dépopulation plus grande que les autres.

Il reste peu d'antiquités qui soient bien conservées dans le Fayoum ; mais on reconnaît l'emplacement de toutes celles qui ont eu une grande célébrité autrefois.

Une pyramide, dont le noyau est en pierre calcaire et l'enveloppe extérieure en briques vertes, existe encore en partie à l'entrée, près du pont d'El-Haoum.

Environ quatre mille toises plus loin est une autre pyramide plus grande, mais de même sorte, attenant à un terrain étendu, couvert de ruines et de débris, ou était placé le labyrinthe si renommé.

A trois ou quatre mille toises de ces dernières ruines, au nord de Médynet et près de cette ville, d'autres ruines occupent un espace de trois quarts de lieue de long sur une demie de large, et indiquent où fut la ville d'Arsinoé. Les positions absolues relatives de ces divers points cadrent parfaitement avec ce qu'en disent Hérodote et Strabon ; mais on ne retrouve que des ruines informes.

Le temple connu sous le nom de Qasr-Karoun est situé à peu de distance du lac ; on suppose qu'il a été élevé aux crocodiles : il n'est pas encore entièrement détruit et présente de beaux restes. Le nom de Qasr-Karoun, ou palais de Carou, semble-

rait indiquer que c'est ici que prirent naissance les fables mythologiques des Grecs sur le passage des âmes de ce monde dans l'autre, et que cette idée leur fut inspirée par le transport des morts aux hypogées, qui étaient situées dans la montagne, au delà du lac, et le bordent à l'occident.

On trouve beaucoup d'hyènes dans le Fayoum, et la manière dont on leur fait la chasse est assez remarquable pour que je la rapporte, quoique j'aie eu à regretter de ne pouvoir pas en être témoin. Ces animaux, aussi craintifs que féroces, se cachent sous la terre, et vivent dans une grande appréhension des hommes. Quand on a reconnu l'endroit de leur retraite et qu'on s'est assuré de leur présence, un fellah, entièrement déshabillé, mais ayant la main gauche et le bras enveloppés d'un linge épais, y pénètre : dans la main droite il porte une longue chaîne, dont une extrémité forme un collier qui s'ouvre et se ferme à volonté, et l'autre bout demeure hors de la tanière, tenu par ses compagnons de chasse. Au moment où le fellah approche de l'hyène, elle se jette sur lui ; il lui présente le bras et la main gauche qu'elle s'efforce de dévorer : alors de l'autre main il la garrotte et aussitôt ses gens placés à l'extérieur la tirent à eux. Au moment où elle est saisie, elle perd sa fureur et sa force. Une personne digne de foi m'a déclaré avoir été témoin du succès de cette opération.

Du Caire jusqu'à Beny-Soueyf, je fus frappé des changements progressifs qui se faisaient remarquer dans l'aspect du pays. Les villages qui sont rapprochés entre eux dans le voisinage de la première de ces villes, deviennent toujours plus rares à mesure qu'on s'en éloigne. Ensuite la vallée du Nil se rétrécit constamment; et la partie habitée, ainsi que les terres cultivables, se trouvent le plus souvent d'un seul côté du fleuve, en général du côté de la Libye. Le désert, et la chaîne arabique qui ne se compose que d'une masse de rochers, arrivent presque toujours jusqu'au fleuve; tandis que la chaîne libyque s'en écarte à une distance qui varie d'une lieue à quatre. Quelquefois cependant la chaîne arabique s'éloigne aussi du fleuve, et la rive droite est habitée et cultivable; mais c'est une exception rare, et jamais la distance du fleuve à la montagne ne

dépasse une lieue. Ainsi on peut établir, comme un fait certain, que la haute Égypte [illegible] pour les trois quarts au moins, [illegible] gauche du fleuve. Beny-Souyef est [illegible]

Cette ville, où nous nous [illegible] stants, s'annonce d'une manière [illegible] pagnes qui l'environnent [illegible] doivent influer sur sa prospérité. [illegible] d'ailleurs le point d'embarquement [illegible] produits du Fayoum. C'est la [illegible] mour et le centre de l'administration [illegible] vince.

Une fabrique de [illegible] parfaitement bien conduite; [illegible] que j'avais déjà vues, et [illegible] lier pour carder le coton, [illegible] tiers pour tisser. Elle [illegible] par jour. Le pic [illegible] comprenant tous les frais [illegible] six paras, et il le vend [illegible] est donc considérable. [illegible] ployés dans cette manufacture. [illegible] bien; mais les machines [illegible] sont plus belles.

Une circonstance, [illegible] sage, me frappa [illegible] que je [illegible] [illegible]

du Nil est tellement élevée, que jamais l'inondation ne peut l'atteindre Le bord forme un plateau continu, parallèle au fleuve, dont la largeur est de mille toises environ. Ensuite le terrain s'abaisse et forme une pente régulière qui continue jusqu'au pied de la chaîne libyque.

On conçoit la cause de cette disposition du terrain : elle est le résultat des dépôts du fleuve. Lorsque le Nil pouvait couvrir ses bords, les eaux, au moment où elles sortaient de leur lit, étaient chargées de limon qu'elles déposaient en grande quantité sur la surface où elles stationnaient d'abord. A mesure qu'elles s'avançaient dans l'intérieur les dépôts étaient moins considérables, et cette inégalité dans la répartition du limon a dû donner à la plaine l'inclinaison régulière qu'elle a acquise, jusqu'à ce qu'enfin les bords du fleuve soient devenus si élevés qu'ils n'aient plus donné passage aux eaux.

On conçoit également que ces effets ont dû se faire sentir davantage dans la haute Égypte que dans l'Égypte moyenne et la basse Égypte, parce qu'à mesure que le Nil s'éloigne de ses sources ses dépôts sont moins abondants.

Cet état de choses a entraîné deux conséquences, la première, c'est que les eaux du Nil ne peuvent plus être répandues sur cette partie élevée que par des moyens artificiels : la hauteur des eaux, quelle

[illegible]

Les digues sont appuyées d'un côté à la partie élevée des rives du fleuve, où elles viennent à finir, elles sont plus hautes à mesure qu'elles s'en éloignent; et du côté opposé, elles se terminent à la chaîne libyque. Des ouvertures préparées d'avance donnent passage aux eaux d'un bassin dans un autre, quand leur séjour dans le premier n'est plus utile.

Les digues sont si multipliées, que dans la seule province de Beny-Soueyf il y en a onze parallèles entre elles, sans compter les digues secondaires, qui servent à des usages particuliers locaux.

Les effets que j'ai décrits des exhaussements causés par les débordements sont si constans, que les bords du canal de Joseph, qui a un cours de trente six

lieues, sont, dans tout leur développement, plus hauts que les inondations, et ne sont arrosés que par des moyens artificiels, comme le bord correspondant du Nil; de manière que dans cette partie il y a deux plans opposés qui se rencontrent dans l'intervalle, et dont la ligne d'intersection forme un bas-fond auquel les habitants donnent le nom de Bahr-Bashen, ou canal du milieu. Les digues transversales s'appuient alors à l'ouest au canal de Joseph, au lieu de s'appuyer à la chaîne libyque.

Nous continuâmes à remonter le fleuve, mais bientôt le vent nous abandonna ; il fallut marcher à la corde. Les équipages descendirent à terre et se mirent à trainer nos barques. Triste manière de voyager ! On s'associe par la pensée à la fatigue et à la souffrance de ces malheureux matelots, en même temps qu'on admire leur force, leur constance et leur résignation ; leur bonne humeur n'est pas même altérée par ce pénible travail ; souvent ils l'accompagnent de leurs chants, et le soir les danses lui succèdent.

Quand nous parvînmes au village de Magara il était nuit, et notre arrivée y jeta l'alarme : le pavillon turc que nous portions nous avait fait prendre pour des agents du pacha qui venaient exécuter des levées de soldats. Tous les hommes s'étaient enfuis, les femmes seules étaient restées. Nous avions besoin de

provisions : des messages successifs au village furent d'abord sans succès, mais enfin quelque peu d'argent donné aux premiers individus qui parurent rétablit la confiance, et bientôt la familiarité dégénéra en importunité : ce fut une scène des sauvages de la mer Pacifique.

On voit, par la manière dont nous fûmes accueillis à Magara, que le recrutement est redouté, et que le service militaire n'est pas dans les goûts de la population. Cependant, quand les nouveaux soldats ont rejoint leurs corps, ils se battent avec courage, et, chose remarquable ! ces hommes, qui ne sont sortis de chez eux que contraints par la force, procèdent durement et violemment à la levée des conscrits, lorsqu'ils en sont chargés.

La raison de cette répugnance tient à deux causes. des levées trop considérables ont été faites, et la répartition en est injuste et capricieuse; il n'y a aucune règle fixe, on ne suit aucune mesure régulière. On demande un certain nombre de recrues dans une province : le mamour en fait la répartition entre les arrondissements ; les nazers de même dans les villages, et l'on se présente ensuite pour s'emparer des premiers hommes que l'on rencontre. Ainsi il y a, en se cachant, des chances certaines d'exemption. Pendant ce temps, la levée s'exécute, et la quantité d'hommes à fournir une fois complète, on peut se montrer avec sécurité, jusqu'à ce qu'un

[illegible] recrutement [illegible] pour s'en garantir, [illegible] aux recrues [illegible].

[illegible] leurs villages, parce que [illegible] ils ont reçu, et que [illegible] la responsabilité qui pèse sur eux, [illegible] population qui dépend d'eux, et pour cela ils emploient [illegible] moyens [illegible] ils se mettent en campagne pour enlever les étrangers, arrêtant [illegible] les barques qui viennent de la basse Égypte, ils les forcent à [illegible] et prennent tout ou partie de leurs équipages, qu'ils livrent au compte de leurs villages. On ne demande jamais d'où vient l'homme qui est livré : il suffit que le recruteur l'ait à sa disposition et qu'il puisse lui mettre les fers pour qu'il ne s'échappe pas.

Ainsi une espèce de guerre résulte de la manière de faire les levées et leur donne un véritable caractère d'injustice et de cruauté. Un ordre régulier, une répartition équitable, sont les seuls moyens de faire supporter dans tous les pays cet impôt [illegible] le plus nécessaire sans doute, mais aussi le plus dur : l'esprit de résistance [illegible] par disparaître entièrement, si on procédait avec plus d'équité.

Il y aurait encore un moyen [illegible] populaire et [illegible] les [illegible] recrutement [illegible]

des soldats, et d'assurer à ces derniers une existence convenable lorsque leurs infirmités les font sortir de l'armée.

Des terres inondées restent sans culture, faute de population : pourquoi le pacha ne les distribuerait-il pas à chaque corps? Elles seraient subdivisées par compagnies et fractions de compagnies : des baraques seraient construites, et l'on y élèverait tous les enfants du régiment, sous la surveillance de femmes chargées de les soigner et de cultiver les terres. Le nombre de celles attachées à un régiment égyptien est tellement considérable que l'on en pourrait prendre pour cela autant qu'il le faudrait en laissant aux corps toutes celles dont ils ont besoin. Trois ou quatre soldats par compagnie, pris parmi les hommes fatigués, seraient placés à la tête des divisions de culture, et un petit nombre d'officiers et de sous-officiers seraient les chefs de ces villages. Les invalides viendraient les habiter et y finir leur vie.

On calcule qu'il y a de quinze à vingt mille enfants mâles de soldats. Ils vivent aujourd'hui dans l'abandon et la misère, et meurent pour la plupart avant d'avoir atteint âge d'homme. De cette manière, on les conserverait; élevés dans la pensée de la carrière qu'ils doivent suivre, ils en prendraient l'esprit de bonne heure.

Si, à ces dispositions, on ajoutait le payement de la demi-solde à chacun des enfants, il y aurait,

pour les familles, un véritable bien-être et une preuve d'intérêt qui écarterait enfin leur sort. La culture serait bornée à la production des revenus les plus simples, à ceux nécessaires à leur subsistance, et on pourrait les affranchir du monopole. Les sacrifices pour le pacha se réduiraient à donner des terres incultes qui ne produisent rien aujourd'hui, et à une dépense de quatre à cinq cent mille francs. Comme avantage à en retirer, il y aurait une augmentation de population, des soins pour les anciens serviteurs dans leur vieillesse et leurs infirmités. Cela produirait un grand effet moral ; le service militaire serait encouragé, et un recrutement assuré fournirait annuellement à l'armée un grand nombre d'individus de choix, animés d'un excellent esprit, et particulièrement propres à faire de bons sous-officiers.

Le 15 novembre, nous éprouvâmes les mêmes ennuis dans notre navigation : le vent fut contraire, ou bien nous eûmes du calme. Nous descendîmes à terre au village de Tcharon pour visiter les ruines de l'ancienne ville de Cynopolis. Il y a peu d'années, on y voyait encore un temple, mais toutes ces ruines ont été démolies et les matériaux de quelque valeur ont été enlevés par ordre d'Achmet-Pacha, gouverneur de la haute Égypte, qui les a fait servir à des constructions privées.

L'examen du lieu où le temple était bâti ne nous présenta rien d'intéressant, et nous retournâmes à nos barques. Nous vîmes pour la première fois une bande d'oies, qui sont nombreuses dans ces parages ; elles nageaient paisiblement dans le fleuve, et nous laissèrent approcher sans défiance. Nous les tuâmes presque toutes : c'est un gibier délicieux, et ce

habitent a toutes les apparences de la plus grande misère. Au moment où ces moines aperçoivent une barque, deux ou trois se montrent sur le bord de l'escarpement, et avec des voix de stentor, ils invoquent la charité des voyageurs. Quand ils se sont fait suffisamment remarquer, ils descendent par un escalier étroit, et, arrivés sur le bord de la rivière, ils se dépouillent de leurs habits, et viennent à la nage tourner autour des bateaux et renouveler leurs prières. Rarement on leur refuse quelques pièces de monnaie. Une fois satisfaits, ils descendent le cours du fleuve et abordent au pied d'un second escalier par lequel ils remontent à leur couvent. S'ils prenaient mal leurs mesures, ils seraient obligés, ou de traverser le Nil, ou de descendre à une très-grande distance, pour trouver un point abordable; car la rive droite forme un immense mur à pic. Je ne connais pas de vie soumise à des conditions plus misérables.

C'est à ce point du Nil que l'on commence à rencontrer des crocodiles. Jamais, ou presque jamais, il n'en vient plus bas, et leur nombre s'accroît à mesure que l'on remonte le fleuve. Ces animaux ont besoin d'une température très-élevée : des bancs de sable que l'eau laisse à découvert, des îles dont les bords sont en pente douce, des atterrissements qui, du bord du fleuve, s'avancent dans son lit et présentent un plan incliné, toutes les expositions les

plus chaudes [illegible] se reposer et dormir [illegible] ils sortent de l'eau [illegible] et restent ainsi [illegible] après-midi : alors ils rentrent dans le Nil. Nous en vîmes un qui était à trop grande distance pour qu'il fût possible de le tirer : les jours suivants, nous en aperçûmes aussi, mais toujours en petit nombre : le Nil était encore trop plein pour que les crocodiles trouvassent facilement des points de station à leur goût. A Thèbes seulement nous pûmes en voir de près et leur faire la chasse.

Le 17, nous arrivâmes à Minieh par un bon vent. Nous nous arrêtâmes pour visiter cette ville assez considérable, où réside un mamour : son aspect est embelli par un très-grand bâtiment dans lequel une fabrique de coton est établie, et que précède un jardin sur le bord du Nil. Cette fabrique ressemble à toutes celles que j'avais visitées à Beny-Soueyf, à Boulaq, à Fouéh, et donne des résultats pareils.

Il y a une école à Minieh, de même que dans toutes les villes un peu considérables ; toutefois un incident dont je fus témoin prouve que l'enseignement y est peu goûté. Une mère se présenta pour voir son enfant ; on le fit sortir pour la satisfaire, mais elle voulut l'emmener ; et comme on s'y opposait, elle poussa des cris perçants et l'on fut

obligé d'avoir recours à la violence pour conserver cet enfant à ses minces études.

C'est au-dessus de Minieh que l'on commence à trouver la culture des cannes à sucre exécutée en grand. Dans la basse Égypte on les cultive aussi, mais non pas pour faire du sucre : elles sont portées au marché et consommées vertes par les habitants peu riches. Ici, c'est le produit principal du canton.

Voici comment on cultive les cannes à sucre dans la haute Égypte.

Pendant l'hiver on donne un labour profond et l'on fume les terres, soit avec des matières nitreuses, soit avec de la fiente de pigeon. Au mois de mars, on couche les cannes, qu'on enterre à six pieds de profondeur, et l'on arrose à reprises successives suivant les besoins. Dès le mois de novembre, on coupe les plants les plus mûrs ; les autres en décembre, janvier et février, à mesure qu'ils arrivent à la maturité.

Lorsque les roseaux sont très-vigoureux, on les laisse une seconde année ; mais quand ils sont faibles on les arrache pour les remplacer par une autre culture. C'est ordinairement le doura qui leur succède.

Un feddam, bien cultivé, doit donner vingt quintaux de sucre brut. Il y a ici deux observations à faire : la première, c'est que les produits s'obtien-

nent beaucoup plus promptement en Égypte qu'aux Antilles, puisque la récolte est faite au bout de neuf, dix et onze mois de culture, tandis qu'en Amérique elle n'a lieu qu'après seize mois ; la seconde, que les quantités de sucre que l'on retire en Europe de la betterave sont plus considérables et plus tôt obtenues. Un demi-hectare, dont la surface est un peu inférieure à celle d'un feddam, donne, en terres de choix bien cultivées, au bout de six mois, quarante-cinq mille livres de betteraves qui rendent six pour cent en sucre, ou vingt-sept quintaux.

Les fellahs, qui ont cultivé les cannes, sont tenus de fabriquer le sucre ; ils le livrent brut au pacha, qui le fait raffiner ensuite à l'établissement qu'il possède au village de Radamont.

J'ai visité les fabriques des paysans ; il faut les avoir vues pour s'en faire une idée : on ne comprend pas comment on parvient, par de tels procédés, à obtenir le moindre produit.

Deux cylindres en bois, mus par un engrenage, comme des paysans égyptiens savent le faire, et mis en mouvement par deux bœufs, écrasent les cannes : le jus tombe dans une jarre, d'où il coule dans une chaudière dont le fond est en fer et les parois en briques. Un fourneau est placé au-dessous, et on fait du feu pour évaporer : quand le jus a la consistance d'une pâte, il est mis dans des formes. L'

donne trente-trois [illegible] sucre, [illegible] de la [illegible].

Les ateliers sont [illegible] par des [illegible] du soleil.

Le sucre est de trois qualités [illegible] le quintal poids de marc [illegible] quatre-vingt-dix piastres, la seconde, [illegible] et la troisième, quarante-neuf [illegible], c'est-à-dire vingt-deux francs dix sous, quinze francs dix sous, et douze francs cinq sous.

J'allai voir la raffinerie de Radamont : elle est grande, bien entendue et sans luxe. La distillerie est belle aussi, mais le sucre raffiné est assez médiocre, attendu que le préjugé empêche de faire usage du sang de bœuf ou de charbon animal.

Il sort de cet établissement environ seize [illegible] quintaux de sucre chaque année, et dix à douze mille [illegible] de rhum. Il est dirigé par un [illegible] tonini, qui l'a établi [illegible]

On emploie, comme [illegible] blé de Turquie : [illegible] quinze pièces de [illegible]

Le 20 novembre, nous continuâmes notre route, les bateaux étant traînés à la corde, et nous avançâmes lentement. Nous avions rencontré des barques chargées de recrues, qui avaient été faites, à main armée, par les habitants riverains : on les dirigeait sur le Caire.

La haute Égypte trompait beaucoup mon attente : elle ne représente pas le tiers de l'Égypte dans sa richesse et ses produits. C'est la basse Égypte qui est une mine inépuisable.

Immédiatement au-dessus du village de Cosseir, nous vîmes une multitude d'ouvertures régulières pratiquées dans la montagne : ce sont des hypogées qui renferment encore une quantité innombrable de momies d'hommes et d'animaux. Cependant l'ancienne Égypte n'avait pas de ville importante à portée. Il est probable que la sûreté du lieu et son

élévation, semblant être une garantie pour la conservation des corps qui y étaient déposés, avaient décidé à en faire la nécropole d'un pays très-étendu.

C'est un examen digne d'intérêt que celui de la pensée qui a présidé à ce mode d'inhumation. L'idée d'une résurrection, au bout de six mille années, parait l'expliquer suffisamment pour les hommes; mais quels motifs pour prendre un semblable soin à l'égard des animaux ? A-t-on voulu entourer chaque individu des animaux qui étaient l'objet de ses affections ? Alors, pourquoi omettre ceux qui devaient lui être les plus chers? Jamais on n'a reconnu des momies de chien et de cheval. Si leur exclusion était l'effet d'une mesure sanitaire, pourquoi ne pas l'étendre à tous? Parmi ceux que l'on conservait on a trouvé un nombre immense d'animaux malfaisants : il n'y a, par exemple, rien de plus commun que de voir des crocodiles. Étaient-ils regardés comme des dieux, et était-ce un hommage qui leur était rendu, comme on peut le supposer pour les ibis ?

Quelle que soit l'explication à laquelle on s'arrête, elle choque la raison et le bon sens. Mais, quand on a etudié l'histoire des hommes, il faut bien convenir que la raison et le bon sens ne sont pas la règle la plus habituelle de leur conduite.

Nous passâmes au-dessous de la montagne d'Aful-leda ; en cet endroit le Nil est extrêmement étroit, sa largeur est au plus de cent cinquante toises. C'est

un lieu renommé pour la quantité de crocodiles qu'on y rencontre : nous en vîmes un fort près à la nage.

Enfin le vent nous favorisa, et le 22 nous arrivâmes à Monfalout. Cette ville, comme toutes celles de l'intérieur de l'Égypte, excepté le Caire, n'est qu'un grand village, remarquable par une population assez considérable. Il y a beaucoup de mouvement : c'est la résidence d'un nazer. A ce point, la vallée du Nil s'élargit, les deux chaînes s'éloignent, et elle devient très-belle.

Le général Desaix eut à Beny-Adin, près de la chaîne libyque, un brillant succès contre les mameluks : il enleva en entier une caravane qui venait du pays de Darfour.

Le pays reste toujours également beau jusqu'à Syout, où nous entrâmes le soir. Cette ville est journellement le théâtre d'un acte horrible, que proscrivent également l'humanité et la civilisation ; c'est à Syout que se fait l'opération cruelle qu'un usage barbare et une jalousie effrénée ont consacrée pour la sûreté des harems. Trois cents individus mutilés en sortent chaque année, et une centaine de victimes y trouvent la mort. Ce sont des moines cophtes qui se livrent à ces soins odieux. Syout est aussi le lieu d'un grand commerce d'esclaves des deux sexes. C'est là que demeure le moudir de l'Égypte moyenne.

Le pays est d'une grande richesse, et ce vas-

bassin est un des plus beaux de l'Égypte. La ville a un caractère qui lui est particulier, elle est ornée [illegible] un superbe palais qu'Ibrahim-Pacha, anciennement gouverneur de la contrée, y fit bâtir, et par une très-belle mosquée qu'Achmet-Pacha, qui le remplace, a fait construire; le minaret, fort élevé, produit à l'œil un effet imposant.

Au delà de Syout, la chaîne arabique se rapproche de nouveau du fleuve, et devient plus haute et très escarpée; elle s'éloigne quelquefois, mais [illegible] promptement. Il y a, de distance en distance, [illegible] déchirements qui donnent passage aux [illegible] en raison de la température élevée du [illegible] tombent de tout leur poids [illegible] C'est le même phénomène [illegible] la côte orientale de la mer [illegible] en Dalmatie, où elle est [illegible] le vent d'est est [illegible] et les bateliers n'[illegible] qu'avec peu de [illegible]

Dans cette partie [illegible] envel[illegible] Tahta, [illegible] ensuite, [illegible] tagne du [illegible] rive gauche [illegible] rive droite [illegible] d'[illegible]

Le vent nous était favorable et nous marchâmes pendant la nuit du 23, mais avec prudence et circonspection.

Le 24 au matin, nous arrivâmes en face de la magnifique île d'Aoui, un des lieux les plus fertiles du monde, et dont les habitants tirent un admirable parti. Les deux chaînes de montagnes prennent un nouveau caractère ; elles sont sensiblement plus hautes et plus roides dans leurs pentes, et également dépouillées. Celle arabique, constamment sinueuse, s'approche du fleuve, s'en éloigne, y revient pour s'éloigner de nouveau, et présente l'aspect d'une succession de golfes. La chaîne libyque est éloignée, et, quoique son élévation la fasse paraître assez proche, il faut, de ce point, cinq heures de marche pour y parvenir. La vallée est de la plus grande magnificence et le fleuve toujours également majestueux.

Nous vîmes à Nourah les premiers *dômes* qui deviennent communs ensuite : ce sont des arbres de la famille des palmiers, moins beaux et moins élancés que ceux-ci, et sur lesquels croît une espèce de cocos. Les Arabes boivent la liqueur que ces fruits contiennent et mangent l'écorce, qui est assez dure, mais fort sucrée. Ces dômes ne valent cependant, ni par leurs produits, ni pour la vue, les élégants palmiers, dont les fruits sont si abondants et si recherchés. A peine un dôme donne-t-il la sixième partie de ce

que l'on obtient d'un [illegible] plus compacte, plus [illegible] et meilleure [illegible] structions.

Je retrouvai dans cette partie [illegible] a disparu de la [illegible] titude de colombiers [illegible] sons de chaque village [illegible] est différente. Les colombiers [illegible] de tours rondes, [illegible] léger talus; la partie [illegible] créneaux, [illegible] de portes [illegible].

Le 25 [illegible] à Fabr; le pays [illegible] et désert. [illegible] crocodiles.

Le soir de ce même jour [illegible] Neiquin. Cette ville est [illegible] est le point [illegible] de communication de la haute Egypte avec la côte d'Arabie. Une route [illegible] à Coseir, où l'on trouve de l'eau douce, au moyen de trois puits artésiens que le pacha a fait creuser et dont les deux premiers n'ont que douze [illegible] de profondeur; tandis que le troisième en a quarante-cinq.

Coseir est le port de cette côte, un point de relâche pour les bâtiments qui entrent dans la mer Rouge, par le détroit de Babel-Mandel, et vont à

Suez, ou qui ont une marche inverse. Le bateau à vapeur, qui une fois par an vient de Bombay à Suez, y touche toujours, et à son retour il prend les voyageurs anglais qui se rendent dans l'Inde. C'est de là que se font les expéditions, pour l'Arabie, des produits de l'Égypte, en grains, riz, etc., et qu'arrivent les cafés de Moka. C'est aussi la route que suivent beaucoup de pèlerins, qui remontent le Nil ; ils quittent le fleuve à Kénéh, et vont s'embarquer à Cosseïr pour Djedda ; de Kénéh à Cosseïr, les caravanes mettent quatre jours et demi.

Ce fut par Cosseïr et Kénéh qu'une armée de Méquains arriva dans la vallée du Nil, pendant l'expédition d'Égypte. Mais le général Desaix eut bientôt fait justice de ses hostilités et vengé les désordres momentanés que son apparition avait causés.

Il y a à Kénéh une manufacture de toile de coton, comme dans toutes les villes un peu considérables de l'Égypte, et celle-ci est placée dans un bâtiment d'une grande beauté ; mais sa beauté est payée trop cher, car cette fabrique est bâtie avec des matériaux provenant des dépendances du temple de Denderah, qui est voisin de Kénéh. Aujourd'hui cette espèce de sacrilége ne se renouvellerait plus ; les ordres de Méhémet Ali l'ont interdit. Les mesures de conservation qu'il a prises et qui l'honorent, doivent nous faire rougir pour les mœurs de la chrétienté dans les siècles qui viennent de s'écouler ; car nous ne devons

pas oublier que le Colisée, à Rome, a fourni les matériaux des palais Farnèse et de Venise ; et la coupole du Panthéon les bronzes du baldaquin de Saint-Pierre.

C'est à Kénéh que se font les vases poreux dont on se sert dans toute l'Égypte, pour faire rafraîchir l'eau. L'argile, qu'on trouve aux environs, est très-pure et parfaite pour cette fabrication. Ces vases sont liés ensemble et on en forme des radeaux considérables, qui descendent le Nil, et dont la partie inférieure est composée de grandes jarres également en terre et bouchées à leur orifice. D'autres fois on les charge sur des bateaux qui présentent l'aspect de montagnes mouvantes.

Le moudir de la haute Égypte était absent ; mais prévenu de mon passage, il avait donné les ordres convenables : aussi les autorités ne négligèrent-elles rien pour me bien recevoir. Un commerçant turc, nommé Saïd-Hussein, qui réside à Kénéh, est revêtu du titre d'agent consulaire d'Angleterre. Il s'occupa d'une manière particulière de m'être utile : c'est un homme d'un âge avancé et qui se souvient parfaitement de la présence des troupes françaises dans le pays. Il me parla avec respect du général Desaix, que le peuple égyptien avait appelé « le sultan juste. » Desaix était digne de ce surnom, que devraient ambitionner, avant tout, ceux qui sont revêtus de fonctions publiques ; car c'est dans l'intérêt de

tous et de chacun que le pouvoir est remis entre leurs mains. Il me parla aussi avec estime du général Belliard, qu'il avait beaucoup connu. Saïd-Hussein me parut avoir de l'intelligence : je le questionnai sur une multitude d'objets divers, et parmi ses réponses une entre autres me frappa beaucoup ; c'est que le climat de la haute Égypte avait changé, et qu'il avait entendu dire à son père et à son grand-père qu'autrefois il y pleuvait, et que les coteaux n'étaient pas dépouillés comme à présent. Je note seulement cette observation, pour la rappeler plus tard, quand j'aurai rassemblé assez de faits pour en tirer des conséquences décisives.

A Kéneh [illegible]

les peu d'heures de [illegible] nous

conduire.

Le 26 novembre [illegible]

[illegible] naviguant [illegible]

[illegible] d'une vallée [illegible]

des champs de [illegible]

[illegible] prairies [illegible]

Nous ne pûmes pas [illegible]

[illegible] du vent contraire. [illegible]

nous abordâmes à [illegible]

l'espace que Thèbes [illegible]

le point habituel de relâche des [illegible]

le Nil.

Le bassin que je venais de [illegible]

d'une fertilité admirable. [illegible]

de montagnes se rapprochent [illegible]

leur partie la plus voisine, à une distance suffisante l'une de l'autre pour qu'il reste encore entre elles l'étendue nécessaire à une très-grande ville. On peut juger de ses dimensions anciennes par le terrain compris entre les temples et les palais encore existants, ou dont on voit les ruines.

Le premier aspect des lieux semble indiquer que ces monuments, qui dépassent tout ce que l'imagination peut concevoir, et semblent d'une exécution au-dessus des forces humaines, n'étaient entourés que d'habitations misérables. Car non-seulement il ne reste point de débris qui indiquent un peu de magnificence ; mais encore il n'y a aucun de ces exhaussements de terrain que la démolition des maisons les plus communes amène nécessairement. Les ruines des temples et des palais sur les deux rives du fleuve, une masse de décombres d'une cinquantaine d'arpents qui s'appuient à l'un des côtés de Karnak ; une vaste enceinte, dont les reliefs enveloppent tout le système des palais de Karnak, et l immense ruine de même espèce située au sud-ouest, et qui a la forme d'un carré long, que la commission d'Égypte suppose avoir été un hippodrome, et M. Champollion, un établissement militaire ; telles sont les seules traces visibles que l'antiquité ait laissées sur l'emplacement de Thèbes ; le surplus du terrain est si bas, que les inondations du Nil le couvrent chaque année.

C'est sur la rive gauche du Nil qu'était placée la

[illegible] grande partie de la ville [illegible] se trouvent, de ce côté, [illegible] restes, à partir [illegible] situé :

1° Un palais [illegible] Ier, père de [illegible]

2° A trois quarts de [illegible] le fleuve et se [illegible] le Memnonion [illegible] anciens Égyptiens [illegible] d'Amenophis, [illegible]

3° A un mille [illegible] la montagne en [illegible] seion bâti par Sésostris.

4° En tournant au sud-ouest, à une demi-lieue, on voit le Rhamsé-[illegible] village de Medynet-Abou.

5° Enfin, en continuant au sud, on arrive en un quart d'heure à une immense enceinte qui forme un tout complet, et présente aujourd'hui des rebels élevés et réguliers.

En ajoutant à ces ruines trois petits temples qui sont à portée des deux derniers palais, on aura l'indication sommaire de tous les monuments dont on voit les débris dans cette partie de Thèbes : ils indiquent à peu près les limites de la ville de ce côté.

Sur la rive droite, et sur le bord du fleuve était un palais immense composé de plusieurs parties : on

y trouve aujourd'hui les nombreuses cabanes du village de Louqsor.

A trois quarts de lieue plus bas, en descendant le Nil, mais en s'en éloignant, on voit le plus grand de tous les palais, celui de Karnak, dont une description ne peut donner l'idée. Il est lui-même environné d'une suite de palais qui ajoutent à l'espace qu'il occupe, et en sont comme les dépendances.

A peine étions-nous arrivés à Gournah que nous commençâmes nos courses sur la rive gauche. J'allai d'abord visiter le palais le plus voisin, bâti par le père de Sésostris et consacré par celui-ci. Il est d'un style pur, d'une dimension médiocre. On le comprend comme habitation : il paraîtrait grand, et serait remarquable partout ailleurs qu'à Thèbes. Mais là où tout est dans des dimensions prodigieuses, on ne l'admire qu'à cause de la correction de son architecture et de ses belles proportions. Il a été entièrement terminé et a reçu les ornements qui expliquent son histoire, et que le savant Champollion a interprétés pour nous. D'autres ornements y furent ajoutés par Ménéphtath II, fils et successeur de Rhamsès le Grand, et par Rhamsès-Méiamoun, chef de la dix-neuvième dynastie.

Nous nous rendîmes de là au Rhamseion. La commission d'Égypte lui a donné le nom de tombeau d'Osymandias, et M. Champollion pense qu'c'est le même bâtiment dont Diodore de Sicile fait

la description et qu'il appelle le monument d'Osymandias, mais qu'il a été certainement construit par Sésostris. Sa vue frappe d'admiration : son style est un des plus beaux, ou, pour mieux dire, le plus beau de tous les palais de Thèbes. Mais c'est un de ceux où la destruction a exercé le plus de ravages. Les restes qu'on retrouve encore ont cette dignité majestueuse qui appartient à l'architecture égyptienne, et en outre, une sorte d'élégance et de grâce qui lui est particulière. On ne peut pas juger de l'étendue de ce monument, parce qu'il est détruit dans sa plus grande partie, et parce que les matériaux provenant des démolitions ont été enlevés pour servir à d'autres constructions. Le colosse qui représente Sésostris, et deux autres moins grands, sont brisés; ils sont de granit gris. Le colosse principal avait plus de quarante pieds de hauteur et était d'un seul morceau. Il a fallu une grande énergie de volonté pour commettre cette espèce de sacrilége à une époque où de pareilles dévastations étaient plus difficiles qu'aujourd'hui.

Je ne puis, après les excellents livres qui ont été écrits sur ces monuments, avoir la pensée d'en faire la description. Ceux qui veulent les bien connaître doivent lire l'ouvrage de la commission d'Égypte, et surtout les admirables publications de Champollion, qui a dévoilé avec tant de sagacité et de génie les mystères de l'antiquité égyptienne ; je me bornerai

à donner un aperçu de ce qui m'a le plus frappé.

Le premier pylône du Rhamseïon est formé par une masse de maçonnerie de deux cent quarante pieds de long, d'une épaisseur de trente pieds et d'une élévation de plus de soixante (1). Au milieu est une porte que sa grande élévation fait paraître étroite, et dont l'ouverture dépasse cependant dix-huit pieds. La largeur du palais était égale à la longueur du pylône; mais il manque plus de la moitié du massif de droite.

Une autre ouverture correspondait à la première, et une suite de portes, en ligne droite, donnait le moyen de juger d'un coup d'œil toute l'étendue du palais. Cette seconde entrée était formée de deux pylônes, à droite et à gauche, couverts intérieurement de cariatides colossales, et les constructions réunies composaient un superbe et vaste propylée (2).

En arrière de la seconde entrée était le grand colosse; en face des cariatides, des colonnes de huit pieds de diamètre. Ensuite un espace vide formait comme la cour du colosse; puis venait le bâtiment du palais proprement dit, composé d'une longue suite de pièces. Les murs étaient ornés d'hiéroglyphes, et l'intérieur rempli d'une multitude de colonnes, qui en occupaient plus du tiers.

(1) Pylône : édifice à quatre faces qui se trouve presque toujours à l'entrée d'un monument égyptien.

(2 Propylée : péristyle à colonnes en avant d'un temple.

[illegible] dernière division avait avoir dû [illegible] [illegible] probable que le bâtiment [illegible] beaucoup au delà : ce qu'on voit [illegible] une longueur de cinq cent vingt [illegible]. On retrouve encore aujourd'hui soixante et [illegible] ou cariatides colossales adossées à des [illegible] carrés, et il y en avait évidemment [illegible] fois davantage dans l'espace resté vide [illegible] être occupé que par des constructions [illegible] ce genre.

Le Rhamseion, quoique du même [illegible] autres monuments égyptiens, a un [illegible] qui lui est propre ; mais dans [illegible] où il existait dans son entier, [illegible] à ceux dont je vais [illegible]

Nous allâmes après [illegible] que les ruines, du [illegible] nophion. Les [illegible] détruits ou emportés [illegible] mais l'étendue [illegible] peut pas [illegible] [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

haut, sont encore en place; ils sont à l'entrée de ces ruines, et dominent toute la plaine de Thèbes. L'un des deux est composé de plusieurs blocs réunis, l'autre d'un seul (1). Celui de droite avait une grande réputation dans l'antiquité ; c'est lui qui rendait des sons chaque matin au moment du lever du soleil. Il est couvert d'inscriptions écrites en grec par des gens qui déclarent avoir été témoins du phénomène. Maintenant on l'explique d'une manière naturelle et satisfaisante. On sait que deux corps de densités inégales, mis en contact et différemment échauffés, éprouvent, dans certaines circonstances, une vibration qui engendre des sons. Le hasard avait sans doute réuni dans la construction de cette statue les conditions nécessaires pour produire cet effet. Comme elle avait été dégradée par les ravages du temps, l'empereur Adrien la fit restaurer, et elle perdit la sonorité qui l'avait rendue célèbre.

J'allai voir ensuite les ruines, beaucoup mieux conservées, qui sont au village de Médynet-Abou (2). Elles se composent d'une énorme masse de bâtiments, qu'on peut diviser en deux parties : l'une égyptienne, l'autre grecque ou romaine.

Le palais, supérieur au Rhamseïon par son éten-

(1) Ce monolithe est du poids de sept cent cinquante mille kilogrammes.

(2) D'après la commission d'Égypte, le développement du palais de Médynet-Abou est de seize cents mètres.

me, fut bâti par le pharaon Rhamses-Melamoun, quatrième successeur de Sesostris, commençant comme lui, et qui, comme lui, avait rempli l'[illegible] du bruit de ses armes. Les murs et les chambres sont revêtus de bas-reliefs représentant les actes de [illegible] et ses triomphes.

Les noms de Ptolemée-Soter, d'Adrien et d'[illegible] le Pieux sont placés sur les constructions [illegible] à ce bâtiment. Un édifice porte sur sa [illegible] nom de l'Ethiopien Tharaca, et un petit [illegible] celui de Toathmosis III, ou Mœris.

Les propylées d'Adrien et d'Antonin [illegible] d'une architecture mitigée [illegible] de l'architecture grecque. Sur les [illegible] ont servi à leur érection [illegible] le Grand, ce qui fait supposer [illegible] Rhamseion.

M. Champollion a trouvé [illegible] débris et de bâtiments [illegible] toire égyptienne. En [illegible] ils rappellent les plus [illegible] et montrent l'[illegible] [illegible]. On y trouve [illegible] par les premiers [illegible] le temps le [illegible] Sesostris [illegible] [illegible] de la [illegible]

du règne des Éthiopiens, une autre construction d'un prince qui avait brisé le joug des Perses; un propylône de la dynastie grecque des Ptolémée; des propylées de l'époque romaine; enfin, dans la cour d'un des plus anciens palais, les débris d'une église chrétienne.

On a peine à comprendre quelle était la manière d'habiter ces immenses palais; car malgré leur étendue, ils ne se composaient que de quatre ou cinq pièces. Partout on reconnaît que la vie politique était mêlée intimement à la vie religieuse, l'esprit religieux même y domine; on voit que là où siégeait la grandeur humaine, apparaissait aussi l'image de la grandeur céleste, et que le culte faisait partie du gouvernement. Ce n'étaient pas les prêtres égyptiens qui gouvernaient; mais le roi était le premier ministre de la religion, puisqu'on le reconnaissait comme fils de la Divinité et qu'on le traitait comme tel; les prêtres n'étaient que ses agents et il les entourait d'honneurs. Aussi, les temples et les palais sont confondus dans toutes les constructions, et les rois habitaient les temples.

En vue, et à quelque distance du palais que nous venions de visiter, est l'enceinte en briques vertes dont j'ai parlé d'abord, elle forme un parallélogramme rectangle, et son élévation est assez considérable pour autoriser à croire que ces débris résultaient d'une masse de bâtiments qui formaient

une enceinte régulière et un tout isolé et indépendant.

A la dimension près, qui est beaucoup plus grande (1), c'est la répétition de ce que l'on voit à Sais, dans la basse Égypte. M. Champollion dit que cette enceinte enveloppait les palais de Médynet-Abou; mais je ne le crois pas, car ils sont en dehors de l'espace qui est renfermé. Peut-être était-ce une dépendance à part de l'habitation royale. Ce pouvaient être des jardins : la plaine est assez basse, et si elle avait reçu des constructions, leurs débris l'auraient exhaussée ; ou bien c'était un établissement pour des troupes qui se trouvaient là réunies, isolées, sous l'action d'une surveillance facile, et avaient une place d'armes pour manœuvrer.

Un petit temple est placé derrière, et près de l'Aménophion : il est de la plus admirable conservation et d'une architecture élégante et gracieuse. La commission d'Égypte avait jugé que c'était un [illegible] de Thèbes. M. Champollion a reconnu qu'il fut [illegible] à la [illegible] (la Vénus égyptienne) par [illegible]. Toutes les parois sont couvertes [illegible] de la plus belle exécution. La dédi-

[illegible]

cace est faite au nom du roi, de sa femme et de ses fils.

Nous rentrâmes fort tard à nos barques, très-contents d'une journée si remplie d'intérêt, et que nous avions si bien employée.

Le 28, nous allâmes visiter les tombeaux des rois, dans la vallée de Biban-el-Molouk. Il paraît qu'elle contient ceux des souverains des dix-huitième, dix-neuvième et vingtième dynasties.

Cette vallée étroite est située immédiatement en arrière du contre-fort le plus voisin des palais dont je viens de parler. Pour s'y rendre, on suit le lit de cailloux roulés d'un torrent desséché. Dans quel temps les eaux ont-elles marqué ainsi leur passage? C'est ce qu'il est difficile de déterminer; mais ces vestiges sont un indice certain qu'il y a eu une époque où un grand mouvement d'eaux torrentueuses a existé, et que le climat de ce pays a subi des changements considérables. Les faits que je consignerai plus tard en apporteront de nouvelles preuves.

Fermée à sa partie supérieure, cette vallée forme un bassin resserré et complétement isolé. L'ouverture par laquelle on y pénètre a été l'ouvrage des hommes. A commencer de ce point, on voit l'entrée des hypogées, et l'on reconnaît les divers lieux où le rocher a été ouvert et creusé pour disposer les sépulcres royaux. Le nombre est de vingt-quatre : nous en avons visité plusieurs. C'est un travail pro-

digieux, d'une grande magnificence, et auquel se rattachent de graves et solennelles idées. Des escaliers de quarante, cinquante et soixante marches, des pentes douces et régulières, conduisent aux parties les plus basses. Des salles sans symétrie se succèdent; des hiéroglyphes et des bas-reliefs peints, de la plus grande beauté, couvrent leurs parois, et après avoir franchi une entrée, d'abord fort simple, on arrive par degrés à la chambre sépulcrale, qui est quelquefois dorée : elle est haute de trente pieds et d'une dimension correspondante en longueur et en largeur.

Le tombeau d'un roi était commencé le jour même où il montait sur le trône, et continué jusqu'à sa mort. Aussi des dessins sans couleur, des esquisses et des ébauches se voient-elles sur les murs, parce qu'à l'instant seul où le souverain, cessant de vivre, venait prendre possession de sa dernière demeure, [illegible] : c'est pour cela que la dernière [illegible] d'une exécution imparfaite. [illegible] premier coup d'œil, juger [illegible] d'un roi par le nombre des [illegible] tombeau, et par l'étendue [illegible] pour préparer sa sépulture [illegible] première salle [illegible] [illegible]

félicités. Viennent dans les pièces suivantes les attributs du temps et la succession des heures; ensuite le jugement des âmes ; les châtiments et les récompenses qui les attendent; leur transmigration; le tableau des champs Élysées, où les âmes des bons se baignent dans le Nil céleste. En opposition est l'enfer; les âmes coupables y sont soumises à des supplices qui rappellent leurs crimes sur la terre. Diverses scènes symboliques, tenant à la mythologie des Égyptiens, sont représentées, ainsi que des sujets d'astronomie : d'autres d'astrologie y sont joints, car l'astrologie, dans les temps d'ignorance, a toujours été plus ou moins liée à ce que l'on savait d'astronomie.

Enfin un dernier tableau, image du tribunal chargé, sur la terre, de juger les rois après leur mort, représente le souverain en présence de ses juges célestes, au nombre de quarante-deux, et ses défenseurs répondant à une série de questions qui leur sont adressées.

C'est une belle et grande pensée que celle qui forçait les monarques, placés si fort au-dessus des autres hommes, à se souvenir qu'eux aussi ils sont soumis aux conditions de l'humanité ; à les obliger de méditer leurs actions, en leur montrant la postérité jetant le blâme ou apportant la louange à leur mémoire. Il me semble que mettre, à tous les instants de leur vie, les rois en face du jugement de l'avc-

nir, c'était donner [illegible] heur, sans [illegible] ce moyen moral [illegible] l'ancienne [illegible] appui et leur [illegible].

Le tombeau [illegible] dont les peintures [illegible] cheur, a été [illegible] Rhamsès V. [illegible] été commises [illegible] pas abstenu [illegible] des peintures [illegible] désormais, [illegible] veillance sévère qui [illegible].

Le tombeau de Rhamsès-[illegible] dix-neuvième dynastie, [illegible] Sésostris, offre une particularité [illegible] peintures de huit petites chambres carrées, [illegible] droite et à gauche de l'une des galeries de l'entrée, représentent l'état de la société; chaque pièce est consacrée à faire connaître un des arts importants qui satisfont à ses besoins. Ici, on voit des paysans qui labourent la terre et qui sèment; les instruments dont ils faisaient usage sont encore les mêmes que ceux qu'on emploie actuellement; ailleurs, on fait la moisson et l'on rentre les récoltes; dans une troisième, on apprend ce qu'était la navigation; dans la quatrième, les détails de la cuisine; la cinquième donne les dessins

des meubles alors en usage ; la sixième, ceux des armes de toute nature dont on se servait ; la septième les instruments de musique ; enfin la huitième représente, d'une manière symbolique, l'année égyptienne, avec l'indication, mois par mois, des récoltes correspondantes.

Le tombeau du grand Sésostris est le troisième, en entrant dans la vallée : il est rempli de pierres et de terres amenées par les eaux, et il faudrait d'assez grands travaux pour débarrasser les salles qui le composent, et qu'elles puissent être livrées à l'observation. Cette circonstance démontre que des eaux torrentueuses ont ravagé la contrée à une époque postérieure aux temps historiques, et que les traces qu'elles ont laissées ne proviennent pas d'une révolution plus ancienne du globe, ainsi que l'ont prétendu quelques personnes. Près du tombeau de Sésostris est celui de son fils.

Pour avoir une idée de cette admirable nécropole, il faut lire les lettres de Champollion. Elles renferment les traductions des hiéroglyphes qui couvrent les parois des tombeaux et fournissent de précieuses indications sur les mœurs et les opinions des Égyptiens. Les récits de l'auteur viennent animer, pour ainsi dire, ces monuments de la mort, sur lesquels ont passé plus de quatre mille années.

Ce luxe des tombeaux étonne : on se demande

pourquoi il reçut un si grand développement. On conçoit les pyramides, parce qu'on y retrouve du moins l'expression d'une espérance. Un roi puissant voulait préserver son corps de la profanation; il voulait qu'il restât intact jusqu'au moment où sa religion lui promettait qu'il serait rendu à la vie. Mais ici ce n'est point un abri contre des mains sacrileges, ce n'est point une garantie de l'avenir, c'est un simple monument d'orgueil, auquel cependant s'unissent de sublimes idées morales de justice, de recompense et de punition.

Quand on parle des pharaons, et surtout de ceux de ce temps, la pensée ne doit pas se restreindre à l'Égypte, à une contrée dont la population n'a pu être de plus de six ou huit millions d'âmes : il faut se représenter les maîtres du monde alors connu. Sesostris commanda à une grande partie de l'Asie, à la Syrie, à la Perse, au royaume de Babylone, à celui de Ninive; il établit des colonies égyptiennes sur le revers du Caucase et sur les bords du Phase; la Nubie, le Sennaar et l'Abyssinie lui appartenaient, une partie des côtes septentrionales de l'Afrique et les peuples de l'Arabie subissaient ses lois; ses possessions d'Asie le mettaient en communication régulière avec l'Inde. Ses États se composaient donc de la réunion de pays très-riches, et les trésors du monde entier affluaient en Égypte, pour alimenter la grandeur dont les débris frappent nos yeux.

C'est de cette manière seulement, c'est en considérant l'Égypte comme le centre et le cœur d'un grand empire, que l'on peut expliquer la construction de ses prodigieux monuments.

Aux différentes époques de l'histoire, nous voyons souvent de petits pays jouer un rôle supérieur à celui que paraît leur promettre leur population, et dominer des nations que leur importance numérique semblerait plutôt appeler à leur dicter des lois. C'est que les lumières et la civilisation sont aussi de grands éléments de puissance, et que les sciences et les arts décuplent, pour ceux qui les possèdent, les moyens d'action sur ceux qui en sont privés.

Carthage fut maîtresse de presque toute la Sicile et d'une grande partie de l'Espagne. Rome a soumis le monde. Au moyen âge, Venise et Gênes ont étendu leur pouvoir sur de vastes contrées; le Portugal a conquis et possédé une partie de l'Inde et de l'Amérique. Il est donc tout simple que les Égyptiens, qui ont précédé tous les autres peuples dans le développement des facultés intellectuelles, aient joué un rôle immense dans l'antiquité. Mille circonstances naturelles les favorisaient encore : le pays était d'une fertilité extraordinaire, il fournissait des moyens matériels considérables; sa position géographique leur donnait un accès facile de tous les côtés; ils avaient un gouvernement fort et puissant; ils étaient étroitement unis entre eux; leurs souverains les

trouvaient soumis, et ils furent gouvernés par une suite de grands hommes. Avec de tels avantages, il est naturel que les Égyptiens aient fait alors des conquêtes, et que les immenses richesses qu'elles ont produites leur aient donné les moyens d'élever ces palais, ces temples, ces monuments qui nous frappent et nous étonnent. Ces réflexions seront encore mieux comprises si l'on remarque que tous ces travaux, tous ces souvenirs, remontent à une époque antérieure à la civilisation de la Grèce et de l'Asie. Car dès le moment où ces pays ont occupé le premier rang parmi les nations, l'Égypte a perdu sa prépondérance, son sceptre s'est brisé, et elle n'a plus vécu que pour elle-même, jusqu'à l'instant où elle est enfin devenue la proie des autres.

Nous revînmes de notre excursion aux tombeaux par un chemin différent, et nous gravîmes la montagne, qui présente l'aspect d'un mur : un étroit sentier, d'un pied de large, et des escarpements qu'il faut escalader, offrent le seul chemin pour arriver sur le plateau, d'où l'on jouit d'une très-belle vue. On a le Rhamseion et le Rhamsès-Méiamonion à ses pieds ; dans l'éloignement on aperçoit les ruines plus considérables encore, de la rive droite. Ce plateau, tout aride qu'il soit, est recouvert à la partie supérieure d'une couche de terre, où la végétation se développerait si des pluies la faisaient naître.

Cette partie de la chaine libyque est composée de rochers à base siliceuse, de silex plus ou moins bien formés, revêtus de calcaire. Les habitants de Thèbes la préféraient pour y placer leurs tombeaux, parce qu'elle est la plus voisine, et que la plus grande partie de la ville était située sur cette rive du fleuve.

Au pied de la montagne, je visitai le tombeau d'un simple particulier, mais qui sans doute avait eu une existence considérable : cet hypogée se compose d'une seule salle, ou longue galerie très-élevée, et dont les deux parois sont décorées de peintures représentant les divers états de la société et la manière dont il était pourvu à ses besoins, depuis les choses les plus vulgaires et les plus viles jusqu'aux plus relevées.

J'allai revoir le Rhamseïon, le Rhamsès-Méiamoniou, le temple de Vénus Hactor, et les colosses du Memnonion.

Je compris mieux que la veille tous ces édifices, dont la distribution n'a aucun rapport avec nos mœurs et nos usages. J'y achevai ma journée ; mais je ne leur dis pas adieu, comptant bien y revenir après avoir visité ceux de la rive droite et avant que de quitter Thèbes, cette aînée des villes royales du monde.

Le pacha m'avait autorisé à faire faire des fouilles : je profitai de sa permission, et je mis au moins quel-

[illegible] ouvriers à l'œuvre pendant mon [illegible] s'continuèrent après mon départ, mais tous ces efforts furent infructueux. À peine tirâmes-nous quelques pierres tumulaires et quelques idoles des hypogées ouverts. Depuis si longtemps on s'occupe de travaux semblables, qu'il n'est pas facile de [illegible] un terrain où l'on n'ait pas déjà fait [illegible] des recherches.

Le 29 novembre, j'allai m'établir à [illegible] la rive droite du Nil. Le palais de [illegible] sur le bord même du fleuve, dont le [illegible] pas avoir subi de changement [illegible] trouve un quai, situé à peu de [illegible] qui est encore baigné par les [illegible] plus haute antiquité, est [illegible] de taille. Il est contigu à [illegible] et forme le prolongement [illegible] baties dans l'enceinte [illegible] breuse, masquent [illegible] tudier pendant [illegible] Voici ce qu'on [illegible] maître.

D'abord [illegible]

avait peu de profondeur. Plus en arrière encore on voit une belle colonnade qui est intacte, mais dont la direction ne correspond pas à la porte placée au milieu du propylône. Elle conduit aux ruines d'un autre palais qui paraît avoir été une dépendance du premier. Il est composé de deux parties égales, dont les dimensions et les proportions sont inférieures à la première partie des ruines.

La vue est d'abord blessée par le défaut d'alignement de la colonnade. En général, on remarque dans les monuments égyptiens qui nous restent, de fréquents exemples de cette négligence : ceux de Louqsor ont été sans doute construits à diverses époques, et des considérations particulières, comme celle d'éloigner un peu du Nil le dernier bâtiment construit, ont pu modifier la direction donnée à la colonnade, destinée à les lier et à établir une communication entre eux.

On rencontre, en France, dans nos vieux monuments, de semblables fautes d'architecture, qui doivent nous rendre indulgents pour celles des Égyptiens : les palais du Louvre et des Tuileries ne sont point parallèles entre eux, ce qui n'est pas moins choquant, et que rien ne justifie. A Louqsor ce sont de même deux palais : celui du midi a été bâti par Aménophis (Memnon); il est le plus ancien. L'autre a plus de magnificence ; des colosses le décorent, et il est l'ouvrage de Sésostris.

Des réparations furent faites au Rhamseton de Louqsor par Sabaros l'Éthiopien. Enfin, un [illegible] tuaire, tout en granit, placé dans le palais d'[illegible] phis, a été construit par Alexandre, fils du [illegible] pérant.

Les ruines de Louqsor, quoique présentant une énorme masse et qu'elles soient d'un beau caractère, ne firent pas tort aux souvenirs que nous avaient laissés celles de Medynet-About; mais il ne devait pas en être de même des ruines de Karnak qui sont placées à une demi-lieue plus bas.

Ici la plume échappe. Qui pourrait [illegible] merveilles rassemblées sous ses yeux! [illegible] ne saurait créer un pareil tableau [illegible] suffisant pour en reproduire [illegible] C'est un amas de palais, de [illegible] une surface immense, [illegible] ents comme le Louvre [illegible] s encore. L'esprit demeure [illegible] la grandeur [illegible] silence de l'admiration [illegible] Tout [illegible]

[illegible]

grande largeur y conduisaient. Elles étaient toutes ornées de chaque côté d'une multitude de sphinx de dimensions colossales. La principale avenue se prolongeait jusqu'à Louqsor, et devait être décorée par douze cents statues. Ces sphinx ont des corps de lion et des têtes de femme ou de bélier ; beaucoup sont encore sur leurs bases. On ne pouvait annoncer plus dignement la demeure des rois. Deux des quatre avenues partaient de l'intérieur de la ville, et étaient parallèles au fleuve ; une troisieme venait du Nil, et la quatrième aboutissait à l'enceinte extérieure du palais, du côté opposé à la ville ; le côté de l'est n'avait point d'avenue. Celle de droite, en sortant de la ville, correspond au centre du palais, qui paraît se diviser en deux parties, l'une de représentation, l'autre, d'un usage habituel. Elle amène à quatre immenses pylônes placés les uns derrière les autres, à une distance convenable pour former des cours spacieuses. Chacun d'eux est percé par une porte de soixante et dix à quatre-vingts pieds d'élévation : ces portes se correspondent entre elles.

On arrivait ainsi au palais. Deux colosses de granit d'un seul morceau, représentant des personnages assis, et placés à droite et à gauche de la porte d'entrée, semblent encore prendre sous leur protection une partie du bâtiment. Il y avait dix autres colosses pareils aux divers pylônes ; des débris nombreux, et d'autres indices autorisent à penser que leur nombre

montait à dix-huit. Huit obélisques rehaussaient [illegible] magnificence de cette entrée.

Une grande ligne sépare ce bâtiment dans [illegible] gueur, et aboutit à deux pylônes, l'un du [illegible] Nil, qui est le plus grand de tous, et l'autre du [illegible] opposé à l'enceinte extérieure que [illegible] mais dont je parlerai encore plus tard.

Une fois entré dans le bâtiment, on voit [illegible] et à gauche une foule de colonnes [illegible] salles, qui se succèdent dans les deux [illegible] A gauche est la salle hypostyle [illegible] aux grandes assemblées, et cent [illegible] dont fort peu sont détruites. [illegible] verture, composée d'énormes [illegible] partie seulement a été renversée [illegible] les grandes dix pieds [illegible] pieds, et une hauteur [illegible] d'architecture [illegible] plus élevé que [illegible] également une [illegible] et les intervalles [illegible] la lumière. [illegible]

Au bout [illegible]

[illegible]

En arrière, et dans l'espace correspondant aux second et troisième pylônes, il y a un palais : partout ailleurs il paraîtrait grand, ici ce n'est plus qu'un accessoire peu important. Son entrée n'est pas en ligne droite avec la porte du pylône qui le couvre, ce qui prouve que cette construction a été calculée uniquement pour l'effet extérieur. On peut reconnaître la distribution de ce palais, qui est plutôt encombré de débris de baraques et de terres amoncelées qu'il n'est détruit.

A la droite des cours se trouvaient des jardins intérieurs assez étendus. Au milieu était un bassin, dont il est facile de distinguer les restes : une partie même renferme encore de l'eau d'infiltration. D'un côté, ces jardins dépassaient le palais, et de l'autre ils s'étendaient jusqu'au pylône de l'est, placé sur la grande enceinte qui renfermait tout cet ensemble.

De même au nord, le pylône, ainsi que la porte placée à l'extrémité de l'avenue de ce côté, étaient sur l'alignement de cette vaste enceinte dont ils faisaient partie. Cette porte ne correspondait pas à celles du sud, et elle conduisait à un palais particulier de dimensions moindres, et dont la destruction est presque entière. C'était probablement une habitation occupée par quelque prince de la famille royale. Une large étendue de ruines, formant un grand relief, et composée de briques vertes, semble indiquer qu'il y avait beaucoup de maisons privées ré-

nies au nord du palais et en dedans de l'enceinte elles servaient probablement, soit au logement des troupes, soit à celui des gens du palais.

Enfin du côté de la rivière était une [illegible] entrée; il n'y avait au bout de l'avenue qu'un seul pylône, mais le plus élevé et le mieux conservé de tous. Il joignait immédiatement à droite du grand palais destinée aux pompes et aux cérémonies. Je crois que ce pylône a [illegible] miné.

En revenant sur ses pas, et remontant l'avenue qui vient de la ville et aboutit à [illegible] lônes qui forment les côtés, on trouve [illegible] toute en longueur elle correspondait à la [illegible] dins extérieurs, au milieu [illegible] remarquablement belles d'un [illegible] dimension, et des statues de sphinx et de [illegible] humaine, de granit, qui se [illegible] tout en grand nombre. J'en ai [illegible] dans un très-petit espace: elles sont [illegible] moins hautes et moins [illegible] avenue. Il y a plusieurs [illegible] médiatement le palais. [illegible] cette partie et se réunit à la [illegible] laquelle elle se trouve [illegible]

1 Dimensions indiquées sur la [illegible] grand pylône. — Longueur, [illegible]

Il est certain que les monuments de Karnak sont l'ouvrage de plusieurs rois. Quels que fussent les moyens d'exécution, de pareils travaux ont dû exiger une longue suite d'années. On reconnaît sur les parois d'un grand palais des bas-reliefs qui représentent le pharaon Mandoni revenant vainqueur des ennemis de l'Égypte ; Sésonchis triomphant du peuple juif ; les guerres de Ménéphtath en Asie, celles de Sésostris contre les Scythes. Ce palais rassemble ainsi une foule de documents historiques ; il est devenu comme les archives de l'Égypte.

Tel est en abrégé le coup d'œil que présente Karnak. En voyant ces immenses ruines on serait tenté de croire que les palais dont elles sont les restes ont été bâtis et habités par des hommes d'une nature supérieure à la nôtre. Tout y a un caractère de grandeur qu'on ne retrouve nulle part au monde. C'était un jeu pour les Égyptiens de cette époque que de réunir les masses les plus lourdes, d'exécuter les travaux les plus difficiles, et d'entreprendre les constructions les plus gigantesques.

L'espace qu'occupait la ville de Thèbes peut se juger, d'après la position de toutes ces ruines. Ces

rante-trois : épaisseur, quinze. Largeur de la porte, six mètres ; hauteur vingt-six.

Pylône intérieur. — Élévation, trente mètres; largeur de la porte, six mètres et demi ; hauteur, vingt et un mètres.

Salle hypostyle. — Longueur, cent mètres ; largeur cinquante.

Contour des ruines de Karnak. — Près de six mille mètres.

palais, qui l'ornaient et dont elle nous a légué les débris, semblent des jalons laissés à la postérité pour l'éclairer dans ses recherches. Les limites de la ville, sur la rive gauche du Nil, ne devaient pas s'étendre beaucoup au delà de ces palais, à cause de la proximité des montagnes. Sur la rive droite il pouvait en être autrement : mais hors de l'enceinte de Karnak, on ne découvre rien qui rappelle l'antiquité.

L'enceinte de Karnak était donc, de ce côté, la limite de Thèbes, comme du côté opposé elle était marquée par le palais de Médynet-Abou. Ces deux points étaient les plus éloignés, et devaient former le grand diamètre de la ville; leur distance est de plus de deux lieues. En laissant en dehors de la ville l'hippodrome, qui évidemment n'y était pas renfermé, on voit que cette dimension rappelle celle de Paris, quoiqu'elle lui soit inférieure.

Si par la pensée on réduit la capitale de la France au sort actuel de Thèbes; si l'on suppose que les révolutions, la guerre, des désastres de toute nature aient détruite, et que quatre mille ans aient passé sur ces ruines, qu'en restera-t-il ? Des débris de l'arc de triomphe du Louvre, et de celui des Tuileries, du Luxembourg, de l'Observatoire; des restes de Notre-Dame, de Saint-Sulpice, du Panthéon, de la Madeleine, de la Bourse. Tout cela [illegible] de pouvoir être comparé à la masse des

ruines dont l'emplacement de Thèbes est couvert. Mais sur celui de Paris on trouverait des montagnes de matériaux qui attesteraient la grandeur de la population, son bien-être, sa richesse, sa manière de vivre, sa grande agglomération surtout ; documents incontestables de son ordre social : tandis que l'observateur ne voit, dans les ruines de Thèbes, que de faibles indications de l'état de la société d'alors (1).

Après avoir visité à deux reprises Karnak et Louqsor, j'allai revoir les monuments de la rive gauche : je descendis de nouveau dans les sépulcres des rois, pour en graver les souvenirs dans ma mémoire, puis je disposai tout pour mon départ.

(1) Il existe encore à Thèbes, et pouvant se reconnaître, sept obéliques monolithes, dix-sept pylônes de dimensions colossales sept cent cinquante très-grandes colonnes, dont quelques-unes sont du diamètre de la colonne trajane ; soixante et dix-sept statues monolithes, dont les proportions varient depuis le double de la grandeur humaine jusqu'à soixante pieds.

Je m'étais proposé de remonter encore le Nil, et de voir ses bords jusqu'à la seconde cataracte : mais les vents du nord nous avaient abandonnés, la navigation devenait difficile, l'époque fixée pour mon retour en Europe était arrivée; et, d'après les récits unanimes des voyageurs, je ne pouvais plus espérer de trouver quelque chose qui pût m'offrir de l'intérêt après avoir contemplé Thèbes. Le pays n'a rien de curieux, et la vallée du Nil ne change d'aspect que parce qu'elle diminue de largeur. Les cataractes elles-mêmes n'ont point un caractère imposant : ce sont seulement des *rapides* qui gênent la navigation.

Je n'avais à regretter que de ne pas voir le temple d'Ebsambol, situé au-dessus de la première cataracte. C'est une immense excavation creusée dans la montagne, dont les parois intérieures sont ornées

de bas-reliefs et de colosses sculptés dans le roc; l'entrée est précédée de quatre colosses de soixante pieds d'élévation, taillés de même dans la montagne. Ce travail d'un effet majestueux, dont l'exécution est peut-être unique, est l'ouvrage de Sésostris.

Pendant mon séjour à Gournah, j'eus l'occasion de connaître un homme d'un âge peu ordinaire, nommé Mansour, père du cheik-el-beled de ce village. Il se dit âgé de cent vingt-deux ans : son intelligence est encore vive, son esprit présent, sa mémoire excellente. Si l'on peut mettre en doute l'exactitude d'une longévité semblable, dans un pays où il n'y a aucun registre qui constate les naissances, il y a du moins un moyen de constater l'époque des faits que Mansour rapporte, comme en ayant été le témoin, parce qu'il les rattache au règne du sultan Mustapha, et que ce sultan monta sur le trône il y a quatre-vingt-dix-neuf ans. Mansour prétend que, dans le temps où ce prince régnait, le climat de la haute Égypte était fort différent de ce qu'il est aujourd'hui. Il assure qu'alors il pleuvait assez souvent; que les montagnes libyques et arabiques, qui forment la vallée du Nil, avaient de l'herbe, et que des arbres ombrageaient les pâturages; que les Arabes y amenaient leurs troupeaux : mais que, les arbres ayant été détruits, les pluies avaient cessé et les pâturages s'étaient desséchés. Ces arbres, suivant Mansour, étaient de deux

espèces : l'une des deux avait des feuilles ressemblant à celles des citronniers, et donnait des pommes douces ; dans l'autre, les feuilles étaient jointes ensemble et superposées : je n'ai pas retrouvé en Égypte d'arbres qui répondissent à cette description.

Cet état météorologique, à l'époque précitée, se trouve confirmé par Pokocke, qui voyageait en 1737, et qui raconte qu'étant dans la haute Égypte, il fut forcé de suspendre momentanément son voyage à cause des pluies qu'il éprouva. On se rappelle ce qui m'a été dit à Kéneh sur ce sujet, par Saïd-Hussein.

Si l'on réfléchit que la cessation des pluies, dans la haute Égypte, cadre avec la disparition des arbres qui existaient sur la chaîne des montagnes ; que, d'un autre côté, les pluies qui avaient à peu près disparu dans la basse Égypte y sont revenues, au point d'embrasser une durée de trente à quarante jours à Alexandrie, et de quinze à vingt au Caire, et que ce phénomène est postérieur aux immenses plantations que le pacha a fait faire, et qui ne s'élèvent pas à moins de vingt et un millions de pieds d'arbres dans cette partie de son gouvernement, on est autorisé à supposer que ce double effet est dû à la même cause, et que la présence ou l'absence des arbres modifient complétement les climats. Les pluies favorisaient la végétation sur les montagnes, et celle-ci, contenant les sables du désert, mettait

obstacle à leur invasion. En effet, il est probable que si elle avait été toujours ce qu'elle est aujourd'hui, la très-étroite vallée du Nil aurait encore été rétrécie, et que son sol se serait élevé au-dessus de toutes les inondations du fleuve.

On pourra opposer à ce que je viens de dire sur les pluies dans la haute Égypte, qu'Hérodote rapporte qu'il n'y pleuvait jamais. Mais, en supposant que ce qu'il dit fût parfaitement exact, rien n'empêche de supposer que la sécheresse d'alors était le résultat d'un état de choses semblable à celui d'à présent, et que des plantations auraient changé plus tard, comme il arriverait encore si de grandes plantations avaient lieu dans la haute Égypte, ainsi qu'il a été fait dans la basse, et si, en recherchant les essences convenables et en prenant les moyens de conservation nécessaires, on couvrait les deux chaînes des arbres qu'elles ont perdus.

Avant de quitter Thèbes, j'acceptai la proposition de faire une chasse aux crocodiles. Ils sont nombreux dans ces parages, et font beaucoup de victimes : le nazer de l'arrondissement de Thèbes m'assura que, chaque année, le nombre s'en élevait au moins à trente : ce sont ordinairement des individus qui s'approchent du Nil, sans précaution, pour remplir leurs outres, ou des enfants qui jouent sur ses bords. Les chasseurs de crocodiles me disent que cet animal attaque l'homme plus volontiers

terre que dans l'eau : il est [illegible] et s'enfuit quand on marche à lui. [illegible] surprise. Alors il s'élance sur sa proie à [illegible] avec la rapidité d'une flèche. Il [illegible] lorsqu'on était pris ainsi à l'improviste [illegible] que peu d'avance, il n'y avait aucune chance pour échapper pendant les cent premiers pas de la course : une fois arrivé à cette distance du fleuve, on est en sûreté.

On connaît les lieux où les crocodiles viennent s'établir de préférence, au milieu de la journée, pour se réchauffer aux rayons du soleil. Les chasseurs ont disposé à portée de petits épaulements de deux pieds de hauteurs, qui servent à les cacher. Ils vont s'y placer de grand matin, et attendent le moment où l'animal sort du fleuve. Quand on va à la chasse plus tard, on se traîne à terre de loin pour ne pas être aperçu, et l'on va gagner le poste d'où l'on doit tirer. C'est ainsi que nous procédâmes.

Nous vîmes dans divers endroits, mais à un trop grand éloignement, des crocodiles dont plusieurs étaient très-gros ; les chasseurs nous firent faire un grand détour pour approcher de ceux qui leur parurent les plus faciles à joindre. Nous nous baissâmes d'abord beaucoup ; mais, arrivés à cent cinquante toises, il fallut nous mettre à plat ventre et continuer ainsi, en rampant, le chemin qui nous restait à faire. Malgré ces précautions, les crocodiles

qui se trouvaient en face de nous prirent l'éveil et rentrèrent dans la rivière. Nous restâmes à notre embarcadère pendant une demi-heure: un de ces animaux revint, et s'ajustant avec beaucoup de soin nous fîmes tous une décharge de nos armes. Il resta sur la place quelque temps, et il fut facile de reconnaître qu'il était gravement blessé : il se traîna avec peine jusqu'au fleuve. Nous le suivîmes longtemps en marchant sur le bord, mais il nous échappa. Il était posté dans une île quand nous le tirâmes : si nous avions été sur la même rive, nous nous en serions certainement emparés.

Quand un crocodile est blessé, les chasseurs ont coutume de se précipiter sur lui, et de se mettre à cheval sur son dos ; de cette manière ils sont à l'abri de ses dents, et à coups de hache ils lui fendent la tête et l'achèvent. Ils nous dirent qu'ils auraient agi ainsi avec celui que nous avions blessé, s'ils avaient été à portée.

Cette chasse terminée, nous revînmes à Gournah. nous allâmes donner un dernier coup d'œil à ses ruines, que nous regrettions de quitter sitôt, et dans la nuit nous commençâmes notre marche rétrograde.

La température de Thèbes est délicieuse dans cette saison : le premier décembre nous avions à l'ombre vingt-sept degrés centigrades, et au soleil soixante.

L'agrément de mon séjour dans cet endroit avait été fort augmenté par la rencontre de voyageurs de différentes nations, dont plusieurs m'étaient connus. Les individus les moins liés se trouvent tout à coup devenir des amis intimes quand ils sont transportés à de si grandes distances de leur pays natal, tant le charme des souvenirs communs et des mêmes idées a de puissance sur l'esprit et sur le cœur.

Le Nil, par rapport aux étrangers qui y naviguent, présente un singulier spectacle qui l'assimile en quelque sorte à la mer. Chaque voyageur fait flotter sur la barque qu'il monte le pavillon de sa nation, et l'on voit à la fois des étendards français, autrichiens, anglais, toscans, napolitains, etc., qui annoncent que ceux qui les arborent ont la prétention d'être maîtres chez eux, et de se rendre inviolables sous leur abri.

En quittant Thèbes, j'éprouvai [illegible]

Le 2 décembre, au matin, nous étions de retour à Kénéh. Peu après notre arrivée, nous nous mîmes en chemin pour visiter les ruines du temple de Dendérah, éloigné seulement d'une lieue de Kénéh. Nous montâmes d'excellents et magnifiques chevaux du moudir, qui avaient été transportés sur la rive gauche du Nil, et en un moment nous fûmes rendus à Dendérah.

Ce lieu est placé sur la limite même du désert libyque, dont les sables ont envahi tous les environs. Le temple jouit d'une réputation méritée : sa masse est imposante, il est d'une grande élégance, et les ornements en sont d'un fini admirable. On voit facilement qu'il a été construit en plusieurs fois.

Après être entré sous un magnifique péristyle de vingt-quatre colonnes, on reconnaît que le mur du fond était autrefois un pylône, qui, de ce côté, faisait

la limite du temple ; la pente des arêtes et leurs ornements, qui rappellent toutes les constructions de ce genre, le prouvent incontestablement. On a voulu agrandir le temple, et l'on a élevé en avant l'édifice qui le précède, en raccordant assez bien l'ancien bâtiment avec le nouveau : la façade ancienne, dont les deux côtés sont inclinés, a été laissée en saillie. Le nouveau mur, de droite et de gauche, a été mis en retrait. L'angle de jonction est perpendiculaire, de manière que l'espèce de panneau existant de chaque côté est plus large en haut qu'en bas. Cet espace est couvert d'hiéroglyphes placés avec art, et choisis exprès pour déguiser, autant que possible, ce que cette disposition a d'irrégulier. L'architecte a atteint son but, car l'ensemble n'a rien qui déplaise. Il y a une richesse d'ornements extraordinaire, et les bas-reliefs sont du travail le plus achevé et du meilleur goût.

Cependant M. Champollion les critique ; ses préventions et son admiration exclusive pour les ouvrages égyptiens le rendent injuste pour ceux qui portent le cachet grec ou romain. Les hiéroglyphes gravés sur les colonnes sont en relief, et ne dépassent pas le diamètre qu'ils avaient primitivement. On a creusé les intervalles qui les séparent, de manière que les colonnes n'offrent à l'œil rien qui ne soit égal, tous ces hiéroglyphes ayant la même épaisseur. Les chapiteaux ont peu de saillie, et se composent

d'un carré. Sur chaque face il y avait une grande figure qui a été martelée.

Il en est à peu près de même, quoiqu'avec quelque modification, dans la salle hypostyle qui vient ensuite, et dont la construction est d'un âge plus reculé. Le temple est d'une assez grande dimension ; mais on ne peut pas le parcourir intérieurement dans son entier, à cause des décombres qui en remplissent une portion. Tout semble très-bien conservé, et pourrait être rendu facilement à des usages journaliers. On voit, dans la partie supérieure, l'emplacement du fameux zodiaque, qui a été l'objet d'une mystification si piquante pour plusieurs de nos savants ; M. Champollion, en lisant ses hiéroglyphes, l'a reconnue et dévoilée.

Près de ce temple il y en avait deux autres, et peut-être un troisième. En entrant par la porte qui est en face du grand monument, et qui se trouvait au milieu d'un pylône aujourd'hui détruit, on voit, à droite, un petit temple, d'une conservation parfaite et d'un travail exquis. Il ne se compose que de deux pièces : le temple proprement dit, et le sanctuaire. Il est enveloppé par une colonnade, dont l'ordre se rapproche de celui de l'architecture grecque ; les chapiteaux ont des ornements de feuilles d'acanthe. En arrière du grand temple, et toujours dans la même enceinte extérieure, se trouve un autre temple, moins grand encore, dont l'entrée

au sud-est, était [illegible] temple principal.

En avant, et à une [illegible] de toises, est une porte [illegible] enceinte extérieure [illegible] donnait entrée [illegible]

Enfin une dernière porte [illegible] de la première [illegible] faisant face du [illegible] Elle [illegible] maintenant [illegible] qui occupe un [illegible] montagne.

Voilà [illegible]

4 [illegible]

et les trouve de mauvais goût. N'ayant pu les lire, je ne saurais en juger. M. Champollion ne dit pas à qui était dédié le temple, de grandeur moyenne, situ près de l'entrée, à droite.

Les monuments de Dendérah présentent un ensemble qui plaît, même quand on a l'esprit encor rempli de la colossale magnificence de Thèbes.

LE DÉSERT

ET

LES BORDS DE LA MER ROUGE.

De retour sur le bord du Nil, nous eûmes à supporter, pendant le reste de la journée, ce vent violent et empesté du sud, si brûlant et si redouté par les voyageurs. C'était une chose tout à fait d'exception dans cette saison ; il n'exerce ordinairement sa maligne influence qu'en février et mars, aux approches de l'équinoxe ; on l'appelle *kamsin*, qui veut dire cinquante, parce qu'il souffle seulement pendant cinquante jours.

Il est difficile de se faire une idée de l'aspect que présente alors l'atmosphère ; une énorme quantité

de poussière impalpable l'obscurcit, gêne la respiration et pénètre avec violence dans les yeux ; une chaleur et une sécheresse dévorantes calcinent la peau et lui ôtent toute souplesse. On pourra juger de l'état de l'air quand on saura qu'il y avait neuf degrés deux dixièmes de différence entre le thermomètre sec et le thermomètre mouillé.

Le soir, nous continuâmes à descendre le fleuve. Hérodote parle du penchant au vol des habitants de la haute Égypte, de la hardiesse et de l'habileté avec laquelle ils s'y livraient. C'est encore un trait caractéristique des riverains de cette contrée, tant il est vrai que les mœurs se conservent à travers les siècles, et malheureusement plutôt les vices que les vertus. Les exemples sévères qui ont été faits et les mesures de rigueur prises par le pacha sont restés sans effet. On raconte de ces voleurs mille traits plus audacieux les uns que les autres.

C'est au milieu de la nuit, à la nage, qu'ils viennent attaquer et surprendre les barques qui naviguent, et il est indispensable d'être constamment sur ses gardes. Les fellahs, tous admirables nageurs, se tiennent des heures entières dans l'eau ; ils suivent les bâtiments, plongent, disparaissent, et se font voir de nouveau inopinément. S'ils peuvent saisir sur le bord d'un bateau un homme de l'équipage ; ils le mettent à contribution, et la menace de le noyer est si facile à exécuter, et si redoutable, que celui-ci n'os-

appeler le secours que ses camarades pourraient lui donner. Ils s'introduisent aussi dans les barques, lorsque tout le monde est endormi et qu'on navigue sans précaution; alors ils les dévalisent. Ce sont de véritables pirates. Nous étions nombreux, nos barques marchaient ensemble, et ils n'ont pas craint de nous attaquer. Mahomet, notre patron du dahabiéh, fut saisi à l'improviste au moment où il était sans défiance sur le bord de la barque, et il n'échappa aux voleurs que par une sorte de miracle. On m'a dit que lorsque le bâtiment le *Louqsor* a voyagé sur le Nil, emportant l'obélisque qui est aujourd'hui à Paris, il a constamment été accompagné par des brigands de cette espèce, et que plusieurs fois les bateaux qui marchaient de conserve ont été attaqués et volés.

Le 4 décembre, nous fûmes rejoints sur le fleuve, à quatre lieues de Syout, par une barque qui venait de la Nubie. Souvent des barques apportent de ce pays des choses assez curieuses, des ouvrages en paille, de très-bonnes dattes, ainsi que des esclaves. Nous eûmes la fantaisie d'aller la visiter et nous la fîmes approcher pour monter à son bord. Après avoir acheté quelques bagatelles de peu de valeur, ayant vu plusieurs esclaves de différents âges, et entre autres un petit nègre d'un noir d'ébène, qui nous plut, nous demandâmes le prix de cet enfant. Le reis nous répondit que pour celui-là il n'en était pas embarrassé, attendu qu'étant beau et gentil, il le

réservait pour le service des harems, et qu'il allait à Syout pour lui faire subir l'opération que rend indispensable la destination qu'il lui donnait. Nous fûmes tous saisis d'une grande pitié, et il fut décidé qu'un de nous en ferait l'acquisition. Le comte Brazza le prit pour lui. Nous l'avons nommé « Hâlis, » qui veut dire « sauvé ». Il est charmant, plein d'intelligence et très-fidèle à son maître ; il venait de la haute Nubie et du pays où les possesseurs des villages vendent chaque année une partie des enfants de la population, comme on fait en Europe du croît de ses troupeaux. Cette vente annuelle et régulière compose une portion importante de leurs revenus.

Un autre nègre plus âgé fut aussi acheté par le docteur Koch ; celui-là avait été pris à la guerre près du Kordofan, dans une expédition ou chasse, faite exprès pour enlever des esclaves. Nous regardâmes ses dents avec soin pour nous assurer qu'il n'était pas anthropophage. Des renseignements assez récents ont appris que de ce côté il existe une population de cette espèce : on la fait monter à soixante ou quatre-vingt mille âmes, répartie en cent cinquante villages situés dans l'intérieur de l'Afrique, non loin du fleuve Blanc. Les sultans dont ils dépendent sont dans l'usage d'en mener toujours à la guerre avec eux. Ces gens ont l'habitude d'aiguiser leurs dents et de les rendre pointues, ce qui les fait reconnaître parmi les autres nègres.

Les caravanes qui arrivaient autrefois de l'intérieur de l'Afrique formaient un des éléments de la richesse de l'Égypte : elles partaient à des époques à peu près fixes, des pays de Darfour, du Kordofan et de l'Abyssinie, et apportaient beaucoup d'objets d'une grande valeur : de la poudre d'or, des dents d'éléphant, des plumes d'autruche ; elles conduisaient aussi des esclaves.

Celle de Darfour en amenait ordinairement six mille des deux sexes, et se servait de vingt mille chameaux. Elle remportait des objets, manufacturés en Égypte ou venant d'Europe, qui avaient payé des droits considérables. Ces échanges et le mouvement de capitaux qui en résultait étaient fort utiles ; mais Méhémet-Ali ayant compris les importations dans son monopole, les caravanes ont cessé, et cela ne pouvait pas être autrement. Le monopole peut bien s'exercer sur un peuple obéissant, dont les habitants tiennent au sol ; mais des étrangers ne viennent pas volontairement s'y soumettre.

Le 8, j'arrivai à Cheik-Abadéh, sur l'emplacement de l'ancienne ville d'Antinoé. On y trouve encore quelques colonnes ; mais ce sont des ruines qui n'ont rien de la grandeur égyptienne. Cette ville était d'une construction toute romaine. L'empereur Adrien étant près de sa mort, un oracle annonça qu'il fallait, pour qu'il conservât la vie, qu'un homme se dévouât volontairement à périr. Antinoüs se précipita dans le fleuve, et Adrien éleva cette ville en son honneur, et lui donna son nom.

C'est à Cheik-Abadéh qu'il avait été convenu que j'entrerais dans le désert pour me rendre à la mer Rouge. Le pacha avait donné l'ordre au moudir de faire préparer les dromadaires et les chameaux nécessaires, tandis qu'un bâtiment, armé à Suez, partait pour aller m'attendre dans un mouillage de la côte du désert, à Ghebel-Ezet. Ce bâtiment devait ap-

transporter à Tor, sur la côte d'Asie, et de là compris aller au mont Sinaï. Ne trouvant rien de prêt à Cheik-Abadéh, je me rendis à Suez, accompagné de Mahmoud-Effendi, en route pour Cheik-Abadéh, avec tous les moyens de transport qui m'étaient destinés, venant d'y arriver. Il m'arrêta alors que je commencerais mon voyage de ce lieu même. Les préparatifs et les approvisionnements de toute espèce furent achevés avec activité. Le 11 décembre, dans la journée, je quittai les bords du Nil.

Notre caravane se composait de quarante-cinq chameaux ou dromadaires : les premiers destinés à porter les provisions d'eau et les autres pour mes bêtes et pour nous, ainsi que nos bagages et nos équipages, et les autres, à nous servir de monture. Dix chameaux seuls étaient consacrés au transport de l'eau. Nous devions marcher huit jours sans en trouver.

Indépendamment des conducteurs des chameaux, nous avions, pour nous servir de guides et d'escorte, douze Arabes et deux des principaux cheiks. L'un, nommé Sagr, comme le plus considérable de la tribu, avait été désigné ; mais n'étant pas sur les lieux au moment du départ, il fut remplacé par un autre cheik, nommé Eise, qui veut dire *Jésus*. Sagr nous ayant rejoints bientôt, ils restèrent tous les deux.

Le 8, j'arrivai à Cheik-Abadéh, sur l'emplacement de l'ancienne ville d'Antinoé. On y trouve encore quelques colonnes ; mais ce sont des ruines qui n'ont rien de la grandeur égyptienne. Cette ville était d'une construction toute romaine. L'empereur Adrien étant près de sa mort, un oracle annonça qu'il fallait, pour qu'il conservât la vie, qu'un homme se dévouât volontairement à périr. Antinoüs se précipita dans le fleuve, et Adrien éleva cette ville en son honneur, et lui donna son nom.

C'est à Cheik-Abadéh qu'il avait été convenu que j'entrerais dans le désert pour me rendre à la mer Rouge. Le pacha avait donné l'ordre au moudir de faire préparer les dromadaires et les chameaux nécessaires, tandis qu'un bâtiment, armé à Suez, partait pour aller m'attendre dans un mouillage de la côte du désert, à Ghebel-Ezet. Ce bâtiment devait ar-

transporter à Tor, sur la côte d'Asie, et de là je comptais aller au mont Sinaï. Ne trouvant rien de prêt à Cheik-Abadéh, je me rendis à Minyeh. Le moudir, Mahmoud-Effendi, en route pour Cheik-Abadéh, avec tous les moyens de transport qui m'étaient destinés, venait d'y arriver. Il fut arrêté alors que je commencerais mon voyage de ce lieu même. Les préparatifs et les approvisionnements de toute espèce furent achevés avec activité, et le 10 décembre, dans la journée, je quittai les bords du Nil.

Notre caravane se composait de quarante-cinq chameaux ou dromadaires : les premiers, destinés à porter les provisions d'eau et de vivres pour nos bêtes et pour nous, ainsi que nos tentes et nos équipages, et les autres, à nous servir de monture. Dix chameaux seuls étaient consacrés au transport de l'eau. Nous devions marcher huit jours sans en trouver.

Indépendamment des conducteurs des chameaux, nous avions, pour nous servir de guides et d'escorte, douze Arabes et deux des principaux cheiks. L'un, nommé Sagr, comme le plus considérable de la tribu, avait été désigné; mais n'étant pas sur les lieux au moment du départ, il fut remplacé par un autre cheik, nommé Eise, qui veut dire Jésus. Sagr nous ayant rejoints bientôt, ils restèrent tous les deux.

C'était une chose tout à fait nouvelle, pour nous autres Européens, que le mode de voyager sur ces animaux gigantesques, qu'il semble si difficile de guider. Nous passâmes une heure ou deux à faire notre éducation ; nous apprîmes à nous placer sur leur dos, à nous y tenir, à leur parler, à les conduire, et nous nous mîmes en route, certains que nous saurions nous accoutumer à cet exercice et nous soumettre aux conditions qu'il exige.

On ne peut monter sur un dromadaire que lorsqu'il est couché sur le ventre. C'est une manœuvre à laquelle il est dressé, et il obéit sans grande difficulté à l'appel qu'on lui fait. Il faut de même qu'il se couche lorsque celui qui le monte veut descendre aisément. La manière dont ces animaux font ces mouvements, exige que l'on ait quelque habitude pour ne pas tomber. Ce sont les jambes de derrière qu'un chameau ploie en dernier quand il se couche, et par elles qu'il commence à se relever : c'est précisément le contraire de ce que font tous les autres quadrupèdes. Il en résulte qu'on se trouve un moment sur une pente extraordinairement inclinée, et qu'il faut se cramponner, en roidissant le corps pour ne pas passer par-dessus la tête de l'animal.

La selle sur laquelle on est placé s'appuie contre la bosse du dromadaire. Deux pointes élevées la terminent devant et derrière, et servent à fixer plusieurs coussins que ces pointes traversent à l'

[illegible] autour de la saillie de devant, son [illegible] [illegible]. Mais pour [illegible] il faut ou beaucoup de souplesse, ou l'habitude d'être accroupi, [illegible] l'autre me manquaient. Je fis mettre des étriers très-courts au pommeau de la selle, et je l'entourchai, les jambes en avant et le corps en arrière, m'abandonnant tout à fait au mouvement de ma monture. J'étais, de cette manière, si bien établi que je n'éprouvai aucune fatigue.

L'élévation à laquelle on se trouve cause d'abord de l'étonnement, mais on s'y fait bientôt. Le siége de la selle du dromadaire que je montais était à sept pieds au-dessus du terrain. Les chutes faites avec ces animaux causent des accidents graves, mais sont assez rares.

Une autre chose qui, dans cette façon de voyager, déconcerte ceux qui ne sont habitués qu'à l'usage du cheval, c'est qu'ils ne se sentent pas maître de l'animal qui les porte. Point de bride, point de mors. Dans les villes il serait impossible, sans de grands inconvénients, de se confier, au milieu de la population, à l'intelligence de son dromadaire : on lui perce les narines, dans lesquelles on passe des petits cordons, ou plutôt des ficelles, qu'on tient à

la main. En les maniant avec délicatesse il est facile de diriger et d'arrêter sa monture ; mais il faut une grande circonspection, car en y mettant de la rudesse on irrite l'animal, qui devient alors dangereux. Hors des villes on ne le conduit qu'avec un licou, et une courbache avec laquelle on frappe son cou, du côté où on veut le faire aller. La longe du licou n'est vraiment destinée qu'à l'arrêter, et voici comment elle agit : en tirant à soi la tête du dromadaire : ce que l'on fait aisément, le cou flexible et mince n'offrant aucune résistance, l'animal, replié sur lui-même, tourne et ne peut plus avancer. Différentes inflexions de la voix, usitées pour lui indiquer qu'il doit accélérer ou ralentir le pas, marcher avec attention, se coucher ou se lever, sont le complément des moyens qu'on emploie pour guider les dromadaires.

Nous devions voyager sur le territoire de la tribu de Maaze ; car chacune a un arrondissement dans lequel des droits particuliers lui sont accordés et dont les pâturages lui appartiennent : elle est responsable des délits qui pourraient s'y commettre. Les limites de celle de Maaze sont, à l'ouest, la vallée du Nil ; à l'est, la mer Rouge ; au sud, le chemin de Kéneh à Cosseïr, et au nord le chemin du Caire à Suez. Tout ce pays présente une surface de quatre mille lieues carrées, et il est tellement stérile que la tribu qui y règne, dont la population

peut s'élever de deux mille à deux [illegible] ames, et possède dix mille chameaux [illegible] de quoi subsister, si le [illegible] supplément de pâturage dans [illegible]

En voyageant avec une caravane composée de chameaux et de dromadaires, on ne peut [illegible] chaque jour qu'un espace assez [illegible], parce que l'étendue de la journée doit être nécessairement calculée sur la marche plus lente des chameaux. Pour qu'il en fût autrement, il faudrait n'avoir que des dromadaires ; mais ils ne portent pas de lourds fardeaux. Le nombre des animaux augmenterait donc beaucoup ; avec cette augmentation vient celle des vivres qui leur sont nécessaires ; ainsi la chose se complique. Le mieux est de s'en tenir à de petites journées et d'employer des chameaux ; encore leur nombre est-il bien considérable, parce que leur charge qui, pour un petit trajet, peut être portée à sept ou huit cents livres, doit être réduite à quatre ou cinq cents tout au plus pour une longue route.

Les chameaux ont une marche [illegible] [illegible] mais [illegible] [illegible] vitesse au [illegible] [illegible] pour six [illegible] [illegible] Les [illegible] [illegible]

espaces en peu de temps, faire quatre lieues à l'heure, et, avec quelques moments de repos très-courts, continuer à marcher pendant huit ou dix heures; mais cette allure est très-fatigante. Une autre, qui donne pour résultat une lieue trois quarts à l'heure, est au contraire fort douce, et celle qu'à la longue on doit choisir. L'un et l'autre pas sont un amble; le dernier est accompagné d'un balancement qui n'a rien de désagréable, et c'est celui que j'ai adopté presque constamment pendant tout mon voyage.

Nous partîmes assez tard du bord du Nil; en trois quarts d'heure nous avions quitté le pays cultivé. Nous montâmes par un ravin pendant une petite demi-heure et nous arrivâmes sur un plateau de cent à cent cinquante toises d'élévation. Il est ondulé, et l'on suit des plis de terrain qui forment des vallons peu profonds; mais on peut considérer le plateau comme à peu près horizontal. Le chemin est constamment facile et ouvert; le terrain dur, solide, et composé de sable terreux, ne produit que dans des lieux rares et déterminés un peu de végétation, qui se borne à quelques épines, quelques acacias et des herbes dures et ligneuses. Les Arabes, qui ont parcouru le pays pendant toute leur vie, savent où se trouvent ces places privilégiées, et ils déterminent d'avance, en partant le matin, dans lequel de ces lieux on passera la nuit.

Parfois on rencontre des bouquets de bois com-

[illegible]

prédécesseurs [illegible]

[illegible].

[illegible] nous campâmes [illegible] entre deux [illegible], où il y avait [illegible] apparence d'une rare et faible végétation, que les Arabes [illegible] comme un jardin délicieux. La température avait déjà beaucoup changé ; je trouvai qu'elle était [illegible] du Nil [illegible], et le thermomètre [illegible] jusqu'à cinq degrés centigrades. Il [illegible] toutes les nuits, pendant notre séjour dans le désert. Dans la journée nous avions [illegible] vingt-deux, vingt-trois et vingt-quatre degrés centigrades.

Nous nous remîmes en route [illegible] le jour, afin de pouvoir marcher [illegible] heures au moins, et faire [illegible] avant le coucher du soleil [illegible] blement suivie pendant [illegible]. Dès les deux heures du matin [illegible] on chargeait les chameaux [illegible] en mouvement. [illegible]

[illegible]

arrivions un peu avant eux au lieu fixé pour notre campement. En une heure et demie tous les arrangements étaient faits, notre dîner préparé, et après avoir causé des remarques du jour, de ce qui nous avait le plus frappé, et fumé pipes et narguilés, véritables plaisirs en Orient, où l'on n'a pas grand embarras dans le choix de ses jouissances, nous nous livrions avec délices à un repos nécessaire pour réparer les fatigues du jour et nous mettre en état de supporter celles du lendemain.

Peindre les sensations que cause le désert est une chose difficile ; pour les apprécier il faut les avoir éprouvées. La vue d'une nature morte et silencieuse, le sentiment de son propre isolement, la monotonie du mouvement qui transporte, et les réflexions qu'inspirent un état tout nouveau, jettent dans une rêverie profonde et qui n'est pas sans charme. On se replie sur soi-même, on cherche à comprendre ces nations errantes, restées ce qu'elles furent du temps des patriarches, et qui depuis quatre mille ans n'ont changé ni d'habitudes ni de mœurs. C'est parce qu'elles les ont conservées qu'elles existent encore. La nature leur a donné les vertus et les qualités dont elles avaient besoin pour vivre dans l'état d'exception où elle les a placées, et les a marquées d'une empreinte ineffaçable.

On a raison d'appeler les Arabes « les enfants du

désert. » C'est le désert qui les a faits ce qu'ils sont. Les hommes, au surplus, ne sont jamais que le reflet des pays où le sort les a jetés, et leur caractère en est la conséquence nécessaire. Par une dispositon de pur instinct, les besoins font naître les habitudes ; une fois consacrées dans l'opinion, elles établissent les mœurs, et le caractère d'un peuple est fixé. Quand les institutions qu'il se donne sont en harmonie avec les causes premières, quand les lois qui le gouvernent sont l'expression véritable de ses mœurs, il remplit toutes les conditions qui assurent sa conservation ; mais c'est la nature qui en a posé les bases. Placez des Arabes en Hollande et des Hollandais dans le désert, s'ils ne succombent pas immédiatement, par suite du changement brusque qu'ils auront éprouvé, ils seront promptement métamorphosés, et chacun aura bientôt pris une physionomie nouvelle, adopté les usages et les opinions qui lui sont indispensables. Les sociétés veulent vivre sans se rendre compte des moyens, elles choisissent la route qui les conduit à leur but, et moins elles se laissent conduire par des doctrines pour y arriver plus elles agissent d'instinct, et plus elles sont assurées de l'atteindre.

Une des premières conséquences de la manière d'exister des Arabes, c'est l'habitude des privations et d'une grande sobriété : pauvres et vivant dans des pays qui ne produisent rien, réduits aux seules res-

[illegible]

qu'il ne peut lutter avec avantage contre lui que par la patience ; qu'un travail momentané est insuffisant pour donner un résultat favorable, tandis qu'un combat de tous les moments finira par le faire triompher, et il souscrit à cette obligation sans en discuter les inconvénients. De même un Arabe, dont la vie se compose de marches dans le désert, sait que pour le traverser il lui faut beaucoup de temps, qu'il doit ménager ses moyens et ses forces ; dès lors les jours s'écoulent à ses yeux sans précipitation ni lenteur, parce que d'avance il les a comptés ; il est entré dans un mouvement dont il a calculé les effets, auquel il s'abandonne avec confiance et tranquillité. Rarement l'approche de la mort cause de l'irritation : nous savons qu'elle a été la condition de notre existence, et l'on envisage l'éternité du même œil que l'Arabe voit l'entrée du désert dont il ignore la limite.

L'Arabe, en présence de besoins continuels, est forcé de développer toutes les facultés que la Providence lui a données, et cette nécessité doit le grandir. Cependant, plus qu'aucun autre homme il a le sentiment de sa faiblesse et du besoin de ses semblables, parce que chaque jour il éprouve ce besoin.

Les sociétés n'existent que par l'échange des services réciproques : c'est une action continue de services reçus et rendus qui lie les hommes ; les riches font vivre les pauvres, et ceux-ci servent les riches. l'homme de guerre défend l'État et le préserve de-

maux que l'étranger pourrait lui causer, [illegible] la paix entre les citoyens et assure la conservation de ce que chacun possède; et la société reconnaît ces services en distribuant la fortune et en accordant des honneurs à ceux qui lui consacrent ainsi leur vie. Le cultivateur, le fabricant, le négociant, servent aussi la société à leur manière, et reçoivent la richesse en échange.

Mais, dans notre état social, tous ces rapports réciproques sont établis entre les classes; ce sont des masses qui forment les unités. Chez les Arabes, ces rapports se restreignent; c'est de l'homme [illegible] qu'ils s'établissent, et un individu [illegible] incomplet, il est si fort convaincu [illegible] sence, que seul il n'ose rien [illegible] comprend que cela doit [illegible] ne peut rencontrer aucun secours [illegible] un appui, ou s'il [illegible] dent fâcheux. Il [illegible] pourvu aux [illegible] mais un Arabe [illegible] mais il [illegible] [illegible]

Les Arabes [illegible]

patriotique qui dépasse tous ceux dont nous avons l'idée. Une souche commune, un même sang qui coule dans leurs veines, la tribu n'étant qu'une famille développée par le temps, comme le nom l'indique ordinairement, ajoute encore à l'énergie de l'affection qui les unit.

Du sentiment personnel de sa faiblesse, de celui des besoins auxquels on est soumis, dérive la vertu de l'hospitalité : on fait pour les autres ce que l'on désire qui soit fait pour soi, et l'on veut être en droit de réclamer un secours en l'accordant à ceux qui viennent le réclamer. Aussi la vertu de l'hospitalité est-elle universelle chez les Arabes ; ils la placent en première ligne de leurs devoirs. Protection au faible, secours au malheureux, à l'être souffrant, fût-ce même un ennemi, c'est une obligation tellement positive chez eux que celui qui y manquerait serait infâme à leurs yeux. Il y a un moyen de la rendre plus certaine encore, c'est de la réclamer au nom des femmes. Si celui qui, proscrit, craignant pour sa vie, vient se réfugier chez des Bédouins, déclare qu'il se met sous la protection des femmes, il est, dès ce moment, un être sacré, la tribu entière prendra les armes pour le défendre, elle risquera son existence pour assurer la sienne. Noble et doux sentiment, qui a mis l'infortune et le malheur sous la sauvegarde des mères, des épouses et des filles ! juste hommage rendu à la générosité, au dévoue-

ment et à la pitié dont la Providence a rempli leurs cœurs. Je citerai des faits remarquables, qui prouvent l'efficacité et la puissance de ces mœurs.

Un Arabe ne se décourage jamais. Il ne recule devant aucune difficulté, parce qu'il est certain de disposer du temps dont il a besoin pour réussir ; effectivement, le temps n'est rien pour lui. Peu de travaux l'occupent, peu de devoirs l'assiégent : vivre et voyager avec sa famille, voilà ce qui compose l'intérêt de sa vie. Aussi est-il familier avec les plus grandes distances, et les compte-il pour rien. Cela est d'autant plus simple qu'il a moins d'obstacles qu'un autre à surmonter pour les franchir : peu de besoins sont faciles à satisfaire, et les plus longs trajets sont parcourus aisément avec le secours d'un animal qui porte d'assez grands poids, est très-sobre, ne boit jamais, marche toujours, et avec rapidité [illegible] le faut.

Les mêmes mots ont une signification différente de celle que nous leur donnons quand ce sont des Arabes qui en emploient. [illegible]

coteaux qui la forment, sont également privés d'eau, de végétation et d'habitants.

Il arrive cependant que, lorsque les hivers sont extrêmement pluvieux, ce qui arrive tous les trois ou quatre ans, il y a, çà et là, de l'herbe ; et même quelques bassins qui conservent un peu d'eau sont susceptibles de culture. Alors un détachement de la tribu vient y camper, semer et faire une chétive récolte de céréales ou de pastèques, mais c'est une faveur dont la Providence est avare, et les Arabes ont rarement l'occasion d'en profiter.

Le 12, nous marchâmes constamment sur un terrain de même nature ; le 13, nous trouvâmes des cailloux siliceux et des silex imparfaits. J'eus l'occasion, dans cette marche, de remarquer combien les Arabes sont disposés à l'exagération, leur enthousiasme facile à exciter, et quel trésor est pour eux la moindre quantité d'eau.

Les cheiks avaient supposé que, depuis peu de jours, il avait plu dans l'intérieur de la chaîne, sur la route que nous suivions, et ils connaissent des localités qui, dans ce cas, retiennent l'eau pendant quelques moments. Ils avaient envoyé en avant trois Arabes pour vérifier si leurs espérances étaient fondées ; ces hommes revinrent à notre rencontre en poussant des exclamations de joie et de triomphe : du plus loin qu'ils nous aperçurent, ils nous crièrent : « *Mollié ketir !* » (il y a beaucoup d'eau). Nous

arrivâmes à l'[illegible] de richesses : [illegible] autres remplies [illegible].

Le 14 et le 15 [illegible] précédents, [illegible] des silex régulièrement [illegible] montagnes [illegible] des granits gris et rouges, [illegible] et des couches de porphyre.

Nous franchîmes une légère élévation, [illegible] partage des eaux, [illegible] une partie coule à l'ouest, et l'autre à l'est, du côté de la mer Rouge. Nous trouvâmes dans divers lieux, quelques arbres rares des mimosas. Autrefois ils étaient plus nombreux; mais comme les Arabes les coupent dans leurs voyages pour faire du feu, qu'ils n'en replantent pas, et que leur croissance exige des circonstances particulières, dans un certain nombre d'années il n'en existera plus.

On pensait généralement que les granits ne descendent pas plus bas que Syène, d'où sont tirés ceux employés dans divers monuments; on était dans l'erreur. Les granits continuent au milieu de la chaîne pendant presque toute sa longueur, et en forment le centre. Si c'est à Syène qu'on a ouvert les carrières, c'est que placées près du Nil, le transport a été plus facile qu'en tirant les granits dans l'intérieur des terres.

On a trouvé dans cette chaîne d'autres richesses minérales : une mine de soufre a été découverte dans le sud, sur le versant de la mer Rouge, et l'on s'occupe à en tirer parti. On a retrouvé aussi la belle carrière d'albâtre oriental qui était connue des anciens. On l'exploite, et cet albâtre, d'une grande dureté, prenant le poli le plus beau et le plus éclatant, sert aux constructions de luxe qu'a ordonnées le pacha. Chaque jour cette exploitation s'améliorera.

Le 17 décembre nous continuâmes à voyager au milieu des granits. Les montagnes, sans être fort élevées, sont âpres et escarpées ; les vallons resserrés et étroits. La couleur des granits est très-variée il y en a de gris, de rouges, de roses, et tous du plus beau grain ; avec eux on rencontre aussi de très beaux marbres blancs.

A la fin de la journée, nous sortîmes des gorges et nous entrâmes dans une vaste plaine, d'une étendue d'environ six lieues, qui s'étend jusqu'à la mer Rouge, et présente à l'œil un vaste glacis régulièrement incliné.

La vue de la mer, et surtout celle du mont Sinaï, produisirent sur moi une vive impression ; je me trouvais de nouveau en contact avec les lieux illustrés par les miracles.

Nous campâmes au pied de la montagne fort élevée connu sous le nom de Gebel-el-Garep. C'était à

de distance que nous devions trouver une vaste citerne toujours remplie d'une eau abondante et limpide. Un ouragan, d'une violence extrême, régna toute la nuit, et nous eûmes beaucoup de peine à empêcher nos tentes d'être emportées. Le 18 au matin nous allâmes nous établir à la citerne où nous devions refaire nos provisions, et nos bêtes se désaltérer.

J'étais curieux d'examiner l'impression que produirait la vue de l'eau sur des animaux qui en étaient privés depuis huit jours; je fus confondu d'étonnement en n'en voyant pas un seul boire avec avidité, et plusieurs ne pas boire du tout. Assurément la Providence les a doués largement des facultés nécessaires pour remplir la destination qu'elle leur a donnée.

La plaine que nous avions devant nous est aussi stérile que la chaîne que nous venions de traverser. Nous croyions approcher du terme de notre voyage; le bâtiment qui devait me transporter sur la côte d'Asie, et qui avait été armé à Suez pour mon service, avait reçu l'ordre de m'attendre dans un mouillage au-dessous de Ghebel-Ezet, montagne isolée sur le bord de la mer. La côte, déchiquetée, donne de bons abris; c'est un point de relâche fréquenté pendant les mauvais temps. [illegible]

si considérables et si dignes d'attention. Du point de la côte où nous allions arriver, on découvre la mer Rouge dans toute sa largeur, l'entrée du golfe de l'Agabak et celui de Suez, sur le bord même duquel on est placé.

Nous avions fait soixante et dix lieues et traversé trente lieues de calcaire, trente de granit, et une bande de dix lieues de large, voisine de la mer Rouge, qui se compose uniquement de grès.

Nous arrivâmes le 19 décembre, de grand matin, sur la côte de Ghébel-Ezet, mais le bâtiment sur lequel je comptais ne s'y trouva pas. Ce fut une contrariété, parce qu'elle me forçait de renoncer à une partie intéressante de mon voyage.

J'allai voir la fontaine d'huile de pétrole qui a donné son nom à la montagne (Ghébel-Ezet veut dire montagne de l'huile). A son pied on a fait une excavation, qui se remplit d'huile et d'eau saumâtre : l'huile surnage; [illegible] elle est [illegible], et plus on en prend [illegible] elle [illegible] richesse était [illegible]

J'ignorais la cause [illegible]

[illegible]

montent : les ordres du pacha pouvaient aussi n'avoir pas été exécutés. Nous avions consommé presque toutes nos subsistances, et nous ne pouvions pas attendre, sans risquer d'aggraver notre position. Force nous fut donc de renoncer à gravir cette montagne, d'où l'Éternel dicta ses lois à Moïse, et de nous contenter de la contempler de loin.

Je me décidai à me rendre à Suez et je résolus de suivre le bord de la mer, en la côtoyant le plus qu'il serait possible. Mais nous rencontrâmes d'assez grandes difficultés dans notre marche. Les montagnes, qui se rapprochent bientôt de la mer et sont très-escarpées, forcent à franchir souvent et péniblement de nombreux contre-forts, ou d'attendre que la marée soit basse, pour marcher au pied des rochers, dans l'espace que la mer laisse momentanément à découvert.

Une sensation particulière à ces lieux, c'est l'éclat prodigieux de la lumière : elle est tout autre que dans la vallée du Nil, où cependant elle répand une clarté bien supérieure à celle dont elle brille en Europe. L'effet qui en résulte est de rapprocher beaucoup les objets. On voit la côte de Thor avec une grande facilité et l'on reconnaît distinctement, à l'œil nu, la forme de tout ce qui a une dimension suffisante pour être aperçu à cette distance.

Nous passâmes encore la journée du 21 à Ghébel-Ezet, pour faire reposer nos animaux et avoir le temps

d'explorer de nouveau la côte. [illegible] lages, et il aurait été possible [illegible] fait aller le bâtiment dans le voisinage [illegible] nous avions cru le trouver. Les recherches les plus complètes ne nous firent rien découvrir.

Nous profitâmes de ce séjour pour chasser, et nous tuâmes trois perdrix du désert, gibier délicieux, et deux corbeaux, qui nous parurent détestables, malgré notre vif appétit.

J'eus l'occasion de voir une chose qui s'offre rarement aux yeux des voyageurs, c'est l'accouplement des chameaux. Cette opération est fort singulière; elle s'exécute la femelle étant couchée sur le ventre, comme pour recevoir sa charge.

Nous vîmes aussi les Arabes préparer leurs repas : un peu de farine délayée dans l'eau et cuite sans levain, sur une plaque de fer, les compose en entier quand ils sont en voyage.

Le 22 décembre, nous nous mîmes en route dans la direction de Suez, en suivant le bord de la mer.

Pendant nos séjours et nos haltes, je causais souvent avec les cheiks bédouins qui nous accompagnaient. Ils m'ont raconté l'histoire de leur tribu dans les derniers temps, et m'ont donné sur leurs coutumes des détails que je vais rapporter.

La tribu Maaze est ancienne; elle vient de la portion de l'Arabie que l'on nomme l'Hedjaz. Elle était forte et puissante; mais elle n'avait que des pâturages insuffisants pour ses troupeaux. Le père du cheik Sagr, qui était grand cheik de cette tribu, ayant entendu parler de beaux pâturages existant dans les montagnes, entre le Nil et la mer Rouge, vint les visiter. Leur aspect le séduisit et il conçut le désir et l'espoir de les posséder. Il fallait sans doute que le territoire de sa tribu fût horriblement

misérable pour qu'il regardât comme un élément de bien-être de venir habiter ces pays. Il est possible que l'année qui avait précédé son voyage eût été une de ces années pluvieuses qui donnent naissance à une végétation assez étendue, et permettent même, dans quelques localités, un peu de culture. Quoi qu'il en soit, le grand cheik des Maazes demanda que des pâturages lui fussent concédés, et il l'obtint des mameluks, qui en fixèrent les limites. Il retourna en Arabie apprendre à sa tribu quelles étaient les richesses qui venaient de lui échoir en partage, et lui proposa de venir s'y établir. Une partie seulement adopta son avis.

La difficulté de vivre réunis force les Arabes à se diviser; ce sont des fractions d'un tout. Chaque division compte de quarante jusqu'à cent tentes, et bien que comprise dans la nation ou la tribu, chacune d'elles, en général, se regarde comme indépendante.

Treize divisions formaient la nation des Maazes. Soit suivirent le grand cheik, cinq restèrent en Asie. Quoique fort éloignées les unes des autres, elles correspondent entre elles et s'entendent pour les intérêts communs. Les fractions de l'Hedjaz concourent par leur vote à l'élection du grand cheik; tout le fait en leur nom aussi bien qu'en celui des fractions de l'Égypte. Elles toujours la même famille.

Les pâturages qui avaient séduit [illegible]

sont desséchés depuis, et un supplément de terres, dans la vallée du Nil, leur a été donné afin d'assurer leur subsistance. Le désert, dont ils sont les maîtres, leur procurait autrefois d'autres ressources. Tout individu qui y entrait, sans leur permission, était dépouillé; et celui qui voulait le parcourir de leur aveu devait payer une somme déterminée.

Voisins, au sud et au nord, de deux autres tribus, ils étaient fréquemment en guerre et avaient, suivant les circonstances et les temps, une fortune bonne ou mauvaise. Mais aujourd'hui le pacha, qui les a mis dans sa dépendance pour les terres qu'il leur a données sur le Nil, ne leur permet aucune exaction; ils lui répondent même de la sûreté des voyageurs et de tout ce qu'ils portent avec eux. Il leur a défendu, en outre, les guerres de tribus, qui causent le désordre et jettent une sorte de perturbation dans les relations journalières. Les Maazes se conforment à cette intimation pacifique; mais c'est une nécessité à laquelle ils se soumettent à regret.

Chaque division de la tribu, ainsi que je l'ai dit, se compose de quarante à cent tentes; chaque tente représente un ménage. Le nombre total des tentes, en Égypte, s'élève à cinq cents: ce qui fait deux mille âmes environ.

La nation est sous les ordres d'un cheik suprême, qui réside au Caire, près du pacha, dont il reçoit un traitement: il est l'intermédiaire par lequel pas-

sent les ordres de Méhémet-Ali à la tribu, et il lui sert d'otage. Chaque fraction est gouvernée par un cheik particulier, élu par les chefs de famille et pris parmi eux. Un cadi est aussi désigné de la même manière. Ces cheiks et ces cadis doivent être ensuite confirmés par le gouvernement de l'Égypte : leurs fonctions n'ont point de terme fixe, mais ils peuvent être révoqués dans la forme qu'ils ont été promus et par ceux qui les ont choisis.

Les pouvoirs des cheiks sont peu étendus ; ils se réduisent à commander les Arabes dans les expéditions militaires, et à leur transmettre les ordres du gouvernement, que leur notifie le grand cheik.

J'indiquerai sommairement quelle est la législation de cette tribu, ou pour mieux m'exprimer, quels sont les usages qui la régissent.

Quand un assassinat est commis, c'est à la famille de la victime à se venger. *Le sang veut du sang*, tel est le principe : la loi du talion se présente si naturellement à l'esprit qu'on la trouve établie dans toutes les sociétés primitives. Le cheik ne se mêle en rien de cette affaire ; mais voici comment les choses se passent, et ce que les mœurs ont consacré pour diminuer les conséquences d'une vengeance et d'une guerre intestine, qui perpétueraient le désordre dans la tribu.

Le meurtrier se cache ou s'expatrie. Au bout d'un, deux ou trois ans, il charge un de ses amis d'aller

trouver la famille de sa victime et d'offrir des satisfactions. Si la famille consent à la recevoir en argent, elle établit ses prétentions. Le fondé de pouvoirs accepte les conditions qui lui sont imposées ; mais avant leur accomplissement les parents du coupable vont successivement chez ceux du mort, et chacun demande, comme une grâce qui lui est personnelle, la diminution de la somme. On l'accorde ordinairement ; et souvent on parvient à réduire à deux mille piastres une prétention qui, dans l'origine, montait à vingt-cinq mille. L'indemnité payée, le coupable revient, et il n'est plus question du passé. Si la famille de la victime déclare qu'elle refuse toute indemnité et qu'elle veut du sang, le coupable reste proscrit.

Dans le cas où un vol a lieu, le cheik n'intervient pas davantage. C'est au volé à découvrir le voleur, et à réunir des preuves de la culpabilité : lorsqu'il y est parvenu, il traduit le coupable devant le cadi, qui juge, non pas d'après les lois écrites, car il ne sait pas lire, mais selon les traditions qui existent dans la tribu. La condamnation prescrit le payement d'une somme égale à quatre fois au moins, six, et même dix fois, la valeur de l'objet dérobé. Si l'homme condamné se refuse à exécuter la sentence, il faut qu'il s'expatrie.

Lorsque deux Arabes ont un procès, le défendeur, appelé devant le cadi, est obligé d'amener une cau-

tion avec lui : s'il [illegible] sur-le-champ. [illegible] délai très-court, [illegible] et reste maîtresse de [illegible] Si enfin le débiteur refuse [illegible] entière se joint, pour l'y contraindre, à celui qui l'a cautionné ; alors on prend ses biens et on les donne à la caution. Mais presque jamais cela n'arrive, attendu qu'il y a un grand respect pour les droits de chacun, et une grande fidélité à tenir ses engagements.

Les fortunes des Arabes de cette tribu sont fort diverses ; mais leur inégalité n'apporte aucune différence dans les droits, qui sont les mêmes pour tous. Quelques-uns possèdent jusqu'à cinq cents chameaux ; le terme moyen est de vingt, et leur nombre total s'élève à dix mille. Ces Arabes ont aussi d'autre bétail, comme brebis et chevaux ; toutefois la quantité en est fort peu considérable. Les fractions des Maazes, qui sont dans l'Hedjaz, ont beaucoup de brebis. Les rapports entre les deux branches de la famille sont fréquents, et celle de [illegible] la moins [illegible] que fait la tribu [illegible]

Ils ont, [illegible]

une étrangère. Ils achètent quelquefois des femmes esclaves, mais ils n'en ont jamais d'enfants. Ils achètent aussi des esclaves noirs mâles, et, comme dans tout l'Orient, ils les traitent bien, et les admettent à tous les droits de la famille : cependant ils ne s'allient pas avec eux ; on leur donne des femmes nées d'esclaves, comme eux, ou on leur en achète.

L'intelligence des Arabes est très-grande ; leur esprit est prompt, leur attention toujours soutenue, et leurs facultés servies par des sens exquis. Une vue d'une force et d'une étendue incroyables, fortifiée par l'habitude d'observer, leur fait découvrir tout ce qui se passe dans l'espace le plus vaste, où nous pourrions à peine, avec de bonnes lunettes, découvrir les mêmes objets. Le moindre bruit les frappe. Leur mémoire locale a quelque chose de prodigieux. Ils se rappellent tous les lieux par où ils ont passé ; quelques pierres placées dans des endroits déterminés, et d'une manière particulière, leur servent de points de direction et leur suffisent pour se reconnaître. Leur organisation est donc très-fine et très-parfaite, et un exercice constant en a développé la puissance.

Ils n'ont aucune idée abstraite de la division du temps, ni de celle, en vingt-quatre parties, de la révolution diurne. Quand on leur demande : « Combien nous faut-il de temps pour nous rendre à « tel endroit ? » Ils répondent, en montrant de

doigt un point du ciel : « Le soleil sera là quand « vous y arriverez : » et ils ne se trompent jamais. Ils déterminent midi lorsque l'ombre de leur corps ne dépasse pas l'extrémité de leurs pieds ; et pour la marche de nuit, ils disent : « Nous serons en « tel lieu quand le soleil se lèvera. » En général, ils comparent toujours le mouvement du soleil à l'espace qu'ils parcourent ; mais ils n'ont pas d'unité de temps, qui se rapporte à la division de la journée.

Les Arabes sont doux, obligeants et attentifs pour les étrangers. Tous ceux que j'avais avec moi, et les chefs particulièrement, n'étaient occupés qu'à deviner nos désirs pour les satisfaire.

Le cheik Sagr est d'une beauté remarquable ; il a trente et quelques années, un teint cuivré tirant sur le noir, des manières douces, polies, respectueuses, mais remplies de dignité. J'ai déjà dit qu'il était le fils du grand cheik qui amena sa tribu de l'Asie, il y a quatre-vingts ans. Il est le neveu de celui qui occupe aujourd'hui la même dignité.

Les Arabes sont bons musulmans, sans fanatisme. Nous voyagions dans le temps du Ramazan, et jamais nos cheiks n'ont enfreint ses lois, malgré leurs fatigues.

Les femmes arabes ne sont pas voilées ; elles ne manquent pas de beauté et jouissent d'une grande liberté, dont on assure qu'elles abusent rarement.

Elles exercent un grand crédit sur la tribu, et ce que j'ai déjà raconté, de l'efficacité que l'invocation de leur nom donne à la protection accordée aux proscrits, le prouve.

En 1798, le général en chef de l'armée d'Égypte avait fait la paix avec le cheik suprême de la tribu de Maaze : six fractions admirent cette paix, et depuis elles vécurent constamment en bonne harmonie avec nous : chacun y trouvait son compte. Mais les deux autres fractions avaient reçu des mameluks sous la protection des femmes : il aurait fallu les abandonner par suite d'une paix avec les Français ; ils aimèrent mieux braver tous les inconvénients de la guerre, et ils furent fidèles au malheur, aux dépens de leur bien-être et de leur sûreté.

Le 22, nous campâmes dans une [illegible]
non loin de la mer, et en face du [illegible]
montagne majestueuse se [illegible]
[illegible]oire. Point culminant de [illegible]
[illegible]ie Pétrée, entouré de [illegible]
[illegible]inaï domine tout ce qui [illegible]
midi la chaîne ne cesse [illegible]
[illegible]oit arrivée au mont [illegible]
[illegible]me. Passé ce point, [illegible]
[illegible]rs le golfe de l'Aga[illegible]
[illegible]ui divise les deux [illegible]
[illegible]rois superbes [illegible]

Cette montagne [illegible]
[illegible]passe pas en [illegible]
[illegible]es qui sont en [illegible]
[illegible] est supérieure [illegible]

vers l'est, que l'on trouve les chaînes élevées qui semblent la charpente du monde.

Le 23, nous partîmes à deux heures du matin, afin de pouvoir arriver de jour au couvent de Saint-Paul, que je désirais visiter en détail. C'est un établissement dont la création date de l'époque où des cénobites, d'une ardente piété, s'éloignèrent des hommes pour vivre dans le désert, et se consacrer entièrement à Dieu. J'étais curieux de voir ces lieux de retraite et ceux qui les habitent aujourd'hui, ces successeurs de saint Antoine et de saint Macaire. Nous avions aussi un autre motif : nos provisions étaient à peu près épuisées, nous désirions les renouveler, et nous espérions que ces bons pères, dans leur esprit de charité, viendraient à notre secours. Nous fîmes donc diligence, et d'assez bonne heure nous arrivâmes au monastère, après avoir marché pendant dix heures.

Le couvent de Saint-Paul est situé à six lieues de la mer : placé au fond d'un ravin tourmenté, au milieu de rochers dont l'accès est rempli d'obstacles, et en arrière d'une suite de petites vallées rocailleuses, il est difficile de le découvrir et on ne l'aperçoit qu'au moment de le toucher. Une enceinte, formant un carré long assez étendu, et d'une grande élévation, s'offre alors à la vue ; mais on ne distingue aucune porte pour y pénétrer : seulement on remarque, à trente pieds de hauteur, une ouverture

assez large, et en avant un bras en charpente qui fait saillie, et auquel sont attachées une poulie et une corde.

Quand nous fûmes rendus au pied des murailles, le supérieur et plusieurs moines se présentèrent à cette espèce de fenêtre, pour connaître nos désirs. Nous demandâmes à entrer dans le couvent; mais nous ne l'obtînmes qu'après une assez longue négociation. On voulut savoir d'abord si nous étions chrétiens; on nous le fit jurer, en ajoutant : « De véritables chrétiens? » Nous l'assurâmes, et il fut décidé que trois d'entre nous seraient reçus à la fois.

On renonça bientôt toutefois à cette condition restrictive, lorsqu'on eut reconnu que nous n'avions aucun projet hostile, et le père supérieur mit le pied dans le nœud d'une corde accrochée à une autre poulie, dans laquelle passait le câble partant de la potence. La corde se déroula, et il arriva promptement à terre. Nous nous confiâmes successivement au même appareil pour monter, ayant le soin de frapper avec le pied, pendant le trajet, le mur devant lequel on nous élevait, pour nous en tenir à distance, et chacun de nous fut admis à son tour dans le couvent.

C'est sur son emplacement, dans une grotte profonde, que se retira saint Paul ermite, pour faire pénitence. Toute sa richesse consiste dans deux sources abondantes d'une eau excellente : elles ont

déterminé le choix de ce lieu, le plus triste et le plus retiré de ce désert, déjà si triste, pour y bâtir un monastère devenu par la suite une station précieuse pour les rares voyageurs qui suivent cette côte.

Une des sources est dans l'enceinte, c'est la meilleure ; celle du dehors est à la disposition des Arabes et de quiconque veut y puiser. Elles ont une température de dix-sept degrés centigrades.

L'intérieur du couvent ressemble à un village arabe. L'espace clos de murs est rempli de petites maisons de la dimension de celles des fellahs. Chacune d'elles sert à loger un moine, dont l'habitation se trouve composée de deux pièces ; la première au rez-de-chaussée et l'autre au-dessus, où l'on arrive par une petite échelle. Au milieu de l'enceinte sont trois églises : l'une d'elles tient, par un pont-levis, à une tour qui est approvisionnée en subsistances, et forme comme un réduit. A l'extrémité de l'enceinte est un jardin potager, cultivé par les moines, et dans lequel croissent quelques palmiers.

Le monastère de Saint-Paul a été élevé dans le IVe siècle, à l'époque où la passion pour la vie du cloître embrassait tous les esprits. L'Égypte fut le pays où cette vocation se fit sentir de la manière la plus forte. Cinq mille couvents, répandus sur sa surface, étaient habités par soixante et quinze mille moines et vingt milles religieuses. Aucune partie de

l'Europe n'a jamais rien offert de semblable. Les désordres qui régnaient alors dans l'empire romain déterminèrent sans doute une foule d'individus à chercher dans ces demeures un asile contre la misère et les violences. Parmi eux se trouvaient probablement beaucoup d'hommes ignorants et grossiers ; mais à leur tête étaient des génies d'un ordre supérieur, des saints renommés par leur sagesse et leur piété, des écrivains illustres. Quel étonnement ils éprouveraient, s'ils pouvaient voir leurs successeurs !

Cette Église d'Alexandrie, c'est-à-dire cette Église d'Égypte, qui était si nombreuse qu'elle envoyait cinquante-trois évêques à un concile, fut remarquable par son esprit de controverse, et l'une des premières à donner le triste spectacle d'un schisme. Elle est représentée actuellement par quelques moines ignorants, que la paresse, et souvent des vices plus honteux, ont réunis.

Trente-cinq moines occupent le couvent de Saint-Paul. Parmi eux il y a dix prêtres, dont quatre seulement savent lire. Ils disent la messe en langue copte, qu'ils ne comprennent pas. Ils se rendent à l'église quatre fois dans l'espace de vingt-quatre heures, et l'on se demande ce qu'ils peuvent faire pendant le reste de la journée. Ils s'emploient à de menus travaux pour la maison et à la culture du jardin ; mais cela est bien peu de chose, comparé

à ce que le temps dont ils disposent pourrait leur donner le moyen d'exécuter.

Les églises, quoique assez ornées, sont fort sales et très-mal tenues; rien, en entrant dans ce monastère, n'inspire de respect pour ses habitants. On conçoit qu'avec de tels gens la bibliothèque, ou la réunion de livres que l'on nomme ainsi, ne soit pas considérable. Elle se compose de treize volumes, écrits en cophte avec des caractères grecs. La règle suivie est celle de saint Antoine : elle est austère, et défend de manger jamais de viande.

Ces moines sont schismatiques grecs, et vivent d'aumônes. Le patriarche cophte, résidant au Caire, fait faire des quêtes annuelles qui servent à l'entretien du petit nombre de couvents qui dépendent de lui.

Deux fois l'année on approvisionne pour six mois les couvents du désert. Ils sont tenus de fournir gratuitement des vivres et de l'eau à tous ceux qui se présentent à leur porte; mais ils sont autorisés à recevoir des aumônes. Après avoir obtenu des moines de Saint-Paul des lentilles et des fèves, pour nous et nos chameaux, je leur en fis d'abondantes, qui représentaient plusieurs fois la valeur de ce qu'ils nous avaient donné. C'était une condition tacite.

Ces religieux sont, plus que d'autres, victimes des inconvénients du climat de l'Égypte : je remar-

quai que la moitié étaient borgnes. Ils nous firent les plus étranges questions. Ils nous demandèrent si les moines en Europe faisaient la messe comme eux ; si les laïques avaient plusieurs femmes légitimes et pouvaient les renvoyer et divorcer ; si nous divisions l'année en mois, et en semaines de sept jours. Ils étaient curieux de savoir si nous, qui paraissions être des savants, nous n'avions pas lu dans nos livres des prédictions sur l'avenir, et surtout sur l'époque à laquelle les chrétiens seraient affranchis du joug des musulmans. Ils nous dirent qu'ils avaient trouvé dans les leurs qu'un nommé Mohamet-Ali devait régner en Égypte. Si cette croyance est répandue parmi les coptes, je suis assuré qu'elle ne déplaît pas au pacha et qu'il ne mettra aucun obstacle à ce qu'elle se répande.

Vers la fin de la journée nous eûmes une forte alarme : la santé du comte de Brazza, altérée par ce long voyage, ne lui permettant pas de supporter une marche un peu rapide, il avait été convenu qu'il suivrait la caravane des chameaux. Joussef-Kiachef, dont le dromadaire était fatigué, devait rester avec lui. Le pas des chameaux est si lent qu'insensiblement ils laissèrent prendre une avance considérable au reste de la troupe dont ils faisaient partie, ainsi qu'aux guides qui devaient les conduire. Ils crurent me suivre, et ne s'aperçurent de leur erreur que lorsqu'il n'était plus temps de la

réparer. Les équipages étant arrivés sans eux, je compris qu'ils s'étaient égarés, et s'égarer dans le désert, sans vivres, sans personne qui ait la connaissance des lieux, est tout ce qu'il y a de plus effrayant. Miraje, le jeune frère du cheik Sagr, était avec M. Brazza et Jussuf-Kiachef; mais il n'avait point encore fait cette route, et ne pouvait leur être utile que par cette intelligence générale du désert qu'ont tous les Bédouins.

Je fis partir, dans deux directions, des gens pour aller à leur rencontre, et porter du bois sur les sommets des montagnes environnantes, afin d'y allumer des feux aussitôt que la nuit serait arrivée; mais tout cela n'était pas de nature à dissiper mes inquiétudes. Enfin, à la nuit tombante nos voyageurs parurent. Miraje, après avoir gravi beaucoup d'élévations sans rien découvrir, cherché avec soin la trace des dromadaires sans rien voir, proposa de marcher le plus rapidement possible, en se rapprochant de la mer, de manière à couper le chemin qui y conduit du couvent. Il savait qu'un bâtiment avait fait naufrage sur ce point, quelques mois auparavant, et que les débris en avaient été portés à Saint-Paul. Ces transports devaient avoir laissé quelques traces; si on les suivait, dans la direction de l'ouest, on atteindrait le point désiré. Cette combinaison réussit, et nous les ramena; les provisions qu'ils rapportaient ajoutèrent à notre plaisir de les revoir.

Dans leur route, ils avaient trouvé une hyène occupée à se repaître d'une gazelle, que sans doute elle avait surprise : à leur apparition, l'hyène s'enfuit abandonnant sa proie; à peine avait-elle commencé son repas, et ce qui restait nous fut, pendant deux jours et demi, d'un grand secours.

Le 24 décembre nous continuâmes notre route pour Suez, en longeant le bord de la mer. Nous eûmes à l'ombre, à midi, vingt-trois degrés, et trente-deux au soleil. L'hygromètre indiquait six degrés de différence entre le thermomètre sec et le thermomètre mouillé. La température de la mer était de vingt-deux degrés.

Pendant la longue halte que nous fîmes au milieu de la journée, pour attendre nos chameaux, nous ramassâmes une grande quantité de coquillages qui nous procurèrent un très-bon repas. Il en fut de même les autres jours, jusqu'à notre arrivée à Suez.

Le 25, nous fûmes obligés de franchir un passage extrêmement difficile : la mer battait une montagne escarpée et ne permettait de suivre le rivage que dans le moment où la marée est fort basse. Il

y aurait eu une fâcheuse complication dans nos embarras à atteindre un résultat toujours incertain, excepté dans le temps des sauterelles. Il fallut se décider à gravir le contre-fort élevé qui se trouvait devant nous, et le traverser par un sentier étroit, au-dessus d'un précipice. Nos chameaux et les dromadaires furent déchargés et conduits à la main : ils passèrent avec une grande adresse, et leurs charges furent transportées à bras, par nos Arabes, de l'autre côté de la montagne.

Nous campâmes non loin, dans un endroit où il y avait un peu de végétation, et le lendemain, avant le jour nous étions en marche.

Le 26, nous rencontrâmes des localités presque semblables ; mais comme la mer était basse, nous pûmes continuer notre route, au pied du rocher, en marchant dans l'eau à une profondeur de deux pieds.

Nous arrivâmes dans une plaine assez vaste, qui correspond à l'entrée de la vallée de l'Égarement : c'est une oasis couverte d'herbe, d'arbres de différentes espèces et de roseaux, mais entièrement dépourvue de bonne eau. Nous cheminâmes jusqu'à une heure avancée de la nuit, afin d'atteindre un puits dont l'eau devait, nous dit-on, être potable. La pluie était venue rendre notre marche plus pénible, et ce que nous trouvâmes ne nous dédommagea pas de nos fatigues. Notre provision d'eau étant entière-

ment consommée, il fallut boire de celle du puits, auprès duquel nous dressâmes nos tentes : elle était salée et horriblement mauvaise, et le café que l'on fit avec détestable. Nous souffrîmes beaucoup. Nos chameaux, ne vivant que de la plus petite ration, étaient très-faibles : cinq succombèrent et furent abandonnés pendant cette journée pénible. Heureusement nous approchions du terme de notre voyage.

Le lendemain 27, après neuf heures de route, nous atteignîmes enfin Suez, l'ancienne Arsinoé. Le désert continue jusqu'à la porte même de la ville.

Le gouverneur était venu à une lieue à ma rencontre. Informé que le bâtiment envoyé par lui à Ghébel-Ezet, pour y être à mes ordres, n'y avait pas paru, le pauvre homme fut consterné et se justifia de son mieux. J'étais fort disposé à me plaindre ; mais ses regrets me parurent si vifs, il redoutait tellement le mécontentement de Méhémet-Ali, que je finis par le consoler, et pris l'engagement de le disculper auprès du pacha, ce qui lui rendit un peu de calme et de sécurité.

La ville de Suez a eu autrefois de l'importance ; elle était le port par où se faisait le commerce de l'Inde. On y voit encore d'assez belles maisons qui indiquent que, même dans des temps peu éloignés, elle était plus considérable, et le centre de plus

grands intérêts qu'à présent. Les relations commerciales et le mouvement des affaires devaient l'animer et y rassembler une population nombreuse. En ce moment elle se réduit à quelques centaines de familles, ou à douze cents habitants à peu près. Quelques bâtiments, non pontés, sont dans le port et font le commerce avec la côte d'Arabie jusqu'à Moka, où ils portent des vivres, et d'où ils rapportent du café. Ils transportent à Djedda les pèlerins qui vont à la Mecque ; mais cette navigation est pleine de périls ; les bâtiments sont mauvais, les matelots ignorants, la mer remplie de récifs, que les coraux, dont le fond est couvert, augmentent sans cesse. Enfin, les côtes n'ont d'habitants que dans des points déterminés, peu nombreux, et celle d'Afrique est presque entièrement déserte. Aussi les bâtiments, quand ils le peuvent, ne naviguent pas la nuit ; ils mouillent tous les soirs et voyagent plusieurs de compagnie, afin de pouvoir se porter secours réciproquement s'il arrive malheur à l'un d'eux.

La température des eaux de la mer, qui, le 24, était de vingt-deux degrés, tomba successivement à seize et dix-sept degrés, et, le 28, elle était à douze cinq dixièmes ; celle de l'atmosphère, à neuf heures du matin, était de treize degrés à l'ombre.

Un négociant chrétien de Suez, remplissant les fonctions de consul d'Angleterre, me donna l'hospitalité et me reçut à merveille.

Le 28, j'allai voir les fontaines de Moïse, situées sur la côte de l'Arabie Pétrée, à quatre heures de marche. Je traversai le fond du golfe à la marée montante; le courant était extrêmement rapide. La pression de la mer, quand elle agit, par une base large, sur un espace qui va toujours en se rétrécissant, produit constamment le même effet. A Suez, la marée est de six pieds; lorsque la mer est basse, au-dessous de la ville, on peut traverser le golfe à pied.

Des dromadaires m'attendaient sur la rive d'Asie, et j'arrivai, en une heure vingt minutes, aux sources de Moïse; elles sont au nombre de quinze, plusieurs fournissent quelque peu d'eau, mais dont rien ne facilite l'écoulement, parce que les sources sont ensablées. Une chose remarquable, c'est que l'eau sort toujours d'élévations que ses dépôts ont créées avec la succession des années, et le concours des débris de la végétation, que l'humidité du sol entretient. Les sources parcourent des espaces souterrains dont les parois sont compactes, et contiennent l'eau en résistant à une certaine pression. Les dépôts qu'elles forment à leur sortie obligent l'eau à monter; elle continue à le faire jusqu'à ce que, le conduit cédant à l'action de son poids, elle s'ouvre une nouvelle route.

De ces sources la plus haute est tarie, et son eau a pris un autre cours. Leur température varie de

seize jusqu'à vingt degrés centigrades. Les plus froides sont potables, quoiqu'elles aient un goût légèrement saumâtre; on pourrait les faire servir à l'approvisionnement des vaisseaux.

Les Vénitiens y avaient disposé une aiguade lorsque, d'accord avec le soudan d'Égypte, ils entretenaient une flotte dans la mer Rouge pour combattre les Portugais, après la découvere du cap de Bonne-Espérance (1).

Je reconnus les travaux qu'ils avaient faits; ils consistent en conduits maçonnés fort étroits, espèces de rigoles qui recevaient l'eau de chacune des fontaines. Ils sont nombreux et aboutissaient à un canal plus large, qui, réunissant toutes les eaux, les amenait dans un bassin formant un réservoir assez vaste. Les sources ayant leur bouche fort élevée (de vingt jusqu'à trente-cinq ou quarante pieds), la pente des canaux était réglée et le bassin construit de manière à ce qu'ils se trouvassent au-dessus du niveau de la mer. Un canal, sortant de ce bassin, fournissait l'eau aux barques qui venaient s'approvisionner. Il y a mille toises environ des sources à la mer. Comme elles coulent sans cesse, et que

(1) Sous Soliman II, la flotte des Turcs, dans la mer Rouge, était composée de quarante et une galères et de neuf gros vaisseaux. Il y avait alors le moyen de l'approvisionner en eau. Cette flotte fut armée à Suez en 1538. Les Portugais vinrent dans cette mer en 1508.

la consommation de l'eau n'était qu'accidentelle, il se formait des approvisionnements qui pourvoyaient à tous les besoins.

Il serait aisé de rétablir cette aiguade ; rien aussi ne serait plus utile, et cela me paraît urgent d'après le désir qu'a Méhémet-Ali de voir l'Égypte devenir l'intermédiaire du commerce entre l'Europe et l'Inde. On ne pourrait s'en passer s'il reprenait cette route ; car la ville de Suez n'offre, en eau potable, que les ressources les plus chétives et les plus difficiles à exploiter.

Je revins à Suez avec une égale rapidité, et je repassai le golfe dans la même barque qui m'avait amené ; elle était conduite par un équipage nombreux qui ramait avec des pagaies, en accompagnant chaque mouvement de chants réguliers. L'usage de ces rames courtes et larges et de ces chants réglés, à intervalles périodiques, est constant sur cette mer.

Le 25 [illegible] les restes du canal [illegible] du Nil avec celle de la mer Rouge. [illegible] et parallèles [illegible] irrégulier [illegible] grande. [illegible] puise, à une lieue environ de la ville de Suez [illegible] suivis le développement pendant [illegible] présente toujours le même aspect.

Des reconnaissances multipliées, faites pendant l'occupation française, par les ingénieurs civils attachés à l'expédition, l'ont fait connaître d'une manière très-précise. Il est extrêmement probable que cette partie du canal fut l'ouvrage des califes, et que, plus anciennement, ce terrain était couvert par la mer Érythrée, qui se prolongeait jusqu'aux lacs Amers.

La ville d'Héroopolis était située sur le bord de la mer et donnait son nom à l'extrémité du golfe, comme le fait Suez aujourd'hui. Héroopolis était aussi placée dans la terre de Gessen. L'historien Flavius Josèphe le dit formellement, en rendant compte de l'entrevue de Jacob et de son fils. Les septante, qui écrivaient cinquante ans après la conquête d'Alexandre, ont adopté cette interprétation, dans la traduction de la Genèse, ce qui détermine d'une manière positive la situation de cette ville. Elle se trouvait d'ailleurs sur la route directe que devait suivre Jacob, se rendant de Bersabé (environs de Gaza) à Memphis. Il paraît démontré, par ces divers rapprochements, que la mer Rouge s'étendait jusque dans la terre de Gessen (1).

D'un autre côté, Pline dit que le canal des rois, projeté par Sésostris, pour joindre le Nil à la mer Rouge, avait soixante-deux milles. A présent la distance est beaucoup plus grande.

D'après Hérodote, il y avait mille stades du mont Cassius, dont la position est connue, à l'extrémité de la mer Érythrée. De ce mont, à l'est de Péluse, jusqu'à la pointe nord du lac Amer, il y a cent mille mètres, qui correspondent aux mille stades d'Hérodote. On doit donc conclure que la mer Érythrée

(1) L'emplacement probable de l'ancienne ville de Héroopolis est à Abou-Kachab. Beaucoup de ruines se trouvent réunies dans le lieu situé à l'extrémité de la vallée de Sabas Nhyar.

comprenait le lac Amer et s'avançait fort au nord de Suez, dans l'intérieur des terres. Des atterrissements, causés par l'action de la mer, des vents et des marées, auront créé un banc à peu de distance de Suez. L'extrémité du golfe, séparée de la mer, sera devenue un lac qui, se desséchant avec le temps, aura formé des marais salins, tels qu'ils sont aujourd'hui.

En se rappelant ce qui fut fait dans des temps postérieurs, pour établir la navigation entre le Nil et la mer Rouge, par le lac Amer, on trouve, selon M. l'ingénieur en chef Lepère, que cette navigation était divisée en quatre parties.

Dans la première, le canal avait cinq lieues : il aboutissait au lac Amer, dont le bassin est à sec maintenant. La navigation traversait le lac dans sa longueur, qui était de neuf lieues ; puis le canal était continué dans l'Ouadi, ou vallée, dont l'étendue est de quinze lieues. Enfin il sortait de l'Ouadi et arrivait au Nil, dans la branche Pélusiaque, près de Bubaste, et cette dernière partie avait cinq lieues. Ainsi il y avait trente-quatre lieues de navigation du Nil à la mer Rouge.

Au Monqfar, il y a des ruines qui indiquent qu'un ancien établissement public considérable existait sur ce canal, et Strabon dit qu'il servait aux marchands d'entrepôt pour leur commerce avec l'Inde.

Après des nivellements faits avec le plus grand

soin, il a été reconnu que le lit du canal actuel est peu au-dessus du niveau de la mer haute : sa pente, vers le bassin du lac Amer, donne une hauteur de quinze pieds, à douze mille toises de distance.

Le fond de celui-ci est de beaucoup inférieur, et les parties les plus profondes donnent une différence de cinquante pieds avec la mer haute. D'un autre côté, les eaux du Nil se rendent naturellement dans l'Ouadi, à l'époque de l'inondation.

On voit que tous les éléments d'une navigation intérieure sont réunis. Elle ne peut être contrariée que par les variations de la hauteur des eaux, résultant de la crue du Nil et des marées; mais si ces difficultés pouvaient embarrasser les anciens, qui ne connaissaient pas les écluses, elles ne seraient rien aujourd'hui, et l'on pourrait tirer facilement un bon parti de la disposition naturelle du terrain.

Le canal Pharaonique, qui allait de Bubaste à la mer, fut abandonné sous les Ptolémées et les Romains, sans doute à cause de ces mouvements irréguliers des eaux, qui empêchaient qu'on pût s'en servir constamment. Les dangers de la navigation du nord de la mer Rouge diminuaient d'ailleurs son utilité. Les rapports avec l'Inde s'établirent par Bérénice, et l'on y transporta par terre les marchandises de Cophtos, située dans la vallée du Nil. Bérénice, qui se combla, fut remplacée par le vieux Cosseir, situé plus au nord; mais celui-ci étant devenu im-

praticable, à son tour, par les madrépores qui le remplirent, le nouveau Cosseïr, port actuel de cette partie de la côte, lui succéda.

Les Arabes rétablirent le canal des Rois et le continuèrent au delà du lac Amer, jusqu'à Suez. En faisant la prise d'eau, non plus dans la partie inférieure de l'Égypte, mais près de Fostat (le Caire), un canal, connu sous le nom du Prince-des-Fidèles, fut creusé, et conduisit les eaux du Nil de ce point au canal des Rois, près de son entrée dans l'Ouadi. C'est sous le califat d'Omar que cette navigation fut établie : elle dura plus d'un siècle. Sous le calife Abu-Ciafar-el-Mansour, elle fut détruite, en haine, dit-on, d'un prince révolté de l'Arabie, à qui elle offrait des avantages.

Cette description sommaire peut donner une idée de la disposition des lieux. M. Lepère a fait un projet de rétablissement de la navigation intérieure, dont l'exécution paraît aisée et les résultats certains et étendus. Il consiste à diviser cette navigation en quatre bassins, dont les eaux, ayant dans chacun une hauteur différente, seraient soutenues au moyen d'écluses.

Le premier se composerait de la portion du canal qui communiquerait avec le Nil ; le second, du canal dans toute la longueur de l'Ouadi ; le troisième, du lac Amer, dont les eaux seraient portées, chaque année, au niveau des inondations les plus

grandes ; et le quatrième, du canal qui, du lac Amer, communiquerait avec le golfe. La navigation serait assurée pendant huit mois, et ces canaux serviraient, en outre, les intérêts de l'agriculture, en donnant d'abondants moyens d'arrosements, dans une étendue de pays considérable.

Le quatrième bassin, rempli par les eaux de la mer à haute marée, alimenterait des écluses de chasse, qui préviendraient les atterrissements et approfondiraient constamment le chenal.

Un canal éclusé, partant du Caire et venant s'emboucher dans le second bassin, soutiendrait les eaux de navigation à l'élévation nécessaire, et établirait une communication courte et facile, de cette ville à la mer Rouge.

Enfin le projet comprend un embranchement qui, partant du lac Amer, irait à la Méditerranée, en suivant le bord oriental du lac Menzaléh. Un courant d'eau claire, et des écluses de chasse, pourraient entretenir sa profondeur et empêcher son ensablement à son embouchure dans la Méditerranée, où ainsi aucune barre ne se formerait. Il en résulterait qu'une navigation directe serait ouverte, de la Méditerranée à la mer Rouge, pour les bâtiments de dix-huit pieds de tirant d'eau, et que le lac Amer se trouverait en être le point central, dans les différentes directions.

Suivant les calculs de M. l'ingénieur Lepère, la

[illegible]epense du [illegible]
dix-sept [illegible]
trente, en [illegible]
l'Alexandrie. [illegible]
Nil; et cette [illegible]
[illegible]oiqu'en [illegible]
[illegible]s de travail [illegible]
[illegible] obtiendrait [illegible]

Après ma course sur le canal je me rendis au puit d'Agéroud, où se trouve un ancien fort. Mes équipages m'y avaient devancé, et nous y campâmes, en même temps qu'une nombreuse caravane, qui arrivait du Caire et allait à Suez.

C'est là, selon la Bible, que les Israélites s'arrêtèrent avant d'effectuer le passage de la mer Rouge. De la terre de Gessen ils étaient venus dans le désert, sous le prétexte d'y offrir des sacrifices à Dieu, et, dans cette position, il semblait qu'ils n'eussent aucune issue : ils avaient des montagnes de roche et le désert à leur droite ; devant, et à leur gauche, la mer se prolongeant au loin, jusqu'au fond du golfe d'Héroopolis ; derrière eux les Égyptiens. Ils franchirent la mer, soit à la faveur d'un miracle, soit à l'aide d'une cause naturelle, dont Moïse connaissait les lois. A Suez, on peut aujourd'hui

[illegible]

[illegible] notre voyage [illegible] Nous ne [illegible] pendant une demi-heure [illegible] Nos dromadaires étaient [illegible] du long voyage que nous [illegible], et l'entreprise était téméraire. MM. [illegible] et [illegible], et deux Arabes, furent les seuls qui purent l'exécuter avec moi.

A cinq lieues du vieux Caire nous vîmes un espace étendu, qui est couvert à sa surface d'arbres agatisés. Ces pétrifications sont d'une dureté extrême et ne peuvent être travaillées qu'avec la plus grande difficulté. Quel prodigieux changement a subi ces lieux, depuis l'époque où ces arbres formaient une forêt !

A la fin de notre marche, les [illegible] les forces étaient épuisées [illegible] tant violemment à terre [illegible] me fit courir [illegible] détermina à faire [illegible] dernières heures. [illegible] Caire, en nous arrivâmes [illegible] [illegible]

rent que le soir, et nos équipages seulement à la fin du troisième jour.

Pendant qu'on nous préparait un repas, je me promenai dans mon salon, en causant avec Soliman-Pacha ; je n'éprouvais presqu'aucune fatigue, et le lendemain j'aurais recommencé un voyage semblable à celui que je venais de terminer.

Pendant notre route, j'avais examiné la disposition générale du désert que nous traversions. Il se compose d'une succession de contre-forts et de collines, qui terminent la chaîne de montagnes que nous venions d'habiter pendant vingt-deux jours. C'est sur la partie inférieure de ces versants que le pacha a conçu la pensée de faire construire un chemin de fer, pour établir une prompte communication commerciale entre le Caire et Suez. Nul tracé n'a encore été arrêté; on n'a point fait de nivellement, ni entrepris aucun des travaux préparatoires, si considérables, que ce genre d'établissement exige; et cependant les rails, et tous les appareils en fer, sont commandés depuis longtemps en Angleterre, et doivent être maintenant arrivés en Égypte. Je doute qu'ils soient mis en place; mais ce dont je suis convaincu, c'est que jamais ils ne serviront à transporter

des voyageurs ou des marchandises. Je crois qu'un chemin de fer est ici une chose tout à fait inopportune.

Il ne faut pas supposer que les travaux d'établissement soient faciles dans ces localités. Il est possible à Méhémet-Ali de surmonter les obstacles par la force de sa volonté ; mais indépendamment de toutes les circonstances qui en contrarieraient l'usage, on ne s'est peut-être pas bien rendu compte du but que l'on veut atteindre, et des difficultés de toute nature qui accompagnent cette entreprise.

C'est dans un désert de près de trente lieues de long, où il n'y a aucune source d'eau douce, que des terrassements doivent être exécutés, afin de régler les pentes : qu'il faut faire des travaux de maçonnerie pour la pose et l'assujettissement des dés; c'est au milieu de ce désert, dont plusieurs parties se composent d'un sable fin et mouvant, que le vent emporte et chasse devant lui, et que chacun de ses efforts amoncelle, que l'on veut placer une voie qui sera sans cesse recouverte par ce sable, et par conséquent impraticable aux waggons. C'est quand on met en question si l'on peut tirer un bon usage des machines à vapeur en Égypte, dans les lieux clos et fermés, à cause de la poussière impalpable que l'air renferme souvent ; lorsque les combustibles sont encore rares et chers ; quand on a si peu d'ouvriers capables d'exécuter les réparations fréquentes que nécessitent

[illegible]

Les [illegible] de fer [illegible] là où [illegible] existent [illegible] tion [illegible] prospérité des affaires commerciales [illegible] vement rapide des capitaux [illegible] du prix des valeurs qu'on a créées ; ou bien encore dans un pays où il y a une grande quantité de voyageurs : c'est même leur transport qui donne aujourd'hui le plus de bénéfices sur la plupart des chemins de fer déjà établis. Là où ces conditions ne se présentent pas, les canaux doivent avoir la préférence, parceque le capital employé à leur création reste toujours le même, tandis que celui qui a servi à construire les chemins de fer se détériore sans cesse et finit par se détruire.

Or quels sont les transports qui se feraient sur le

saires en Europe pour qu'un chemin de fer soit utile et avantageux pour ceux qui l'exécutent.

Une observation d'un autre ordre doit être ajoutée à celles qui précèdent.

La pensée fondamentale de cette entreprise, que ce soit un canal ou un chemin de fer, est de favoriser le commerce de l'Inde avec l'Europe : ce sont les produits de ces deux parties du monde dont il s'agit de faciliter l'échange. L'Égypte ne joue, dans cette combinaison, qu'un rôle secondaire : c'est comme point de passage qu'elle intervient, et c'est du transit qu'il est question pour elle. Il donnera des bénéfices aux habitants, et de ce côté, il sera utile à l'Égypte, mais il n'accroîtra pas beaucoup les revenus du pacha, car il faut qu'il renonce à l'établissement de droits considérables sur les marchandises de transit, et peut-être Méhémet-Ali a-t-il peine à comprendre que d'autres que lui puissent faire des bénéfices sur le sol de l'Égypte. Cependant, s'il veut appeler le commerce, il doit s'habituer à cette pensée. Eût-il le plus beau chemin de fer du monde, personne ne viendra s'en servir si des droits élevés font disparaître tout le profit de cette direction et de cette communication nouvelles. Un gouvernement peut enlever aux habitants de son pays une portion de leur fortune, mais il ne peut prétendre que les étrangers lui apportent volontairement la leur. Les avantages qu'ils trouvent peuvent seuls les

attirer. Ainsi la limite des droits à établir est fort restreinte ; s'ils sont considérables, il n'y a plus de commerce, et par conséquent plus d'impôt à percevoir.

Si Méhémet-Ali y réfléchit, il se convaincra de cette vérité ; et alors, pourquoi ne commence-t-il pas, dès aujourd'hui, en rendant libre le transit, à provoquer le commerce de l'Europe ? Les marchandises qui font l'objet de celui de l'Inde ne sont pas d'un très-grand poids, l'espace à parcourir est si court, et les transports en Égypte sont à si bas prix, qu'elles peuvent supporter les frais du voyage, par terre, de Suez à Alexandrie. Il verra si cette route, anciennement suivie, peut être encore pratiquée, et en appelant un mouvement d'affaires et la présence d'une foule d'Européens en Égypte, il créera de nouveaux intérêts et de nouveaux moyens d'action, dans le sens de la richesse et de la civilisation. Mais il faut que les étrangers trouvent des bénéfices incontestables et qu'une sécurité complète accompagne leurs opérations. Si le commerce afflue, si les marchandises de l'Europe et de l'Inde prennent cette route, ce sera un grand encouragement pour que le pacha facilite leur transport par un canal ou par le chemin de fer, dont il a peut-être prématurément ordonné l'établissement.

Simultanément avec ces mesures, et par conséquent avant toute espèce de construction de chemin de fer ou de canal, plusieurs autres objets réclament

SECOND SÉJOUR AU CAIRE.

RETOUR EN EUROPE.

Dès le lendemain de mon arrivée au Caire, je fis ma visite au pacha. J'étais pressé de le remercier des soins dont, par ses ordres, j'avais été partout entouré, et je repris l'habitude, que j'avais contractée à Alexandrie, d'aller causer avec lui tous les soirs.

Après mon dîner, je montais à cheval et je me rendais à la citadelle. Nos conversations furent toujours fort longues et du plus vif intérêt. Comme il m'avait demandé de lui dire mon opinion sur ce que j'aurais vu pendant mon voyage, je lui parlai avec une entière franchise. Je développai chacune de mes remarques ; je lui dis avec détail ce que je viens de consigner dans cet ouvrage, et je pus voir que, comme

tous les hommes supérieurs, il supporte sans humeur la contradiction. Je ne négligeai rien pour l'éclairer sur ses intérêts, tels que je les conçois. Il m'a paru convaincu sur plusieurs points, sur d'autres il a persisté dans ses idées ; mais j'ai tenu la parole que je lui avais donnée, et je pouvais être sincère sans craindre de le blesser, car j'ai souvent eu l'occasion de lui offrir des louanges méritées.

Le pacha s'était décidé à donner une organisation nouvelle à son armée. Il désira que les bases en fussent arrêtées pendant mon séjour, et chargea Soliman-Pacha de les rédiger et de me les soumettre. Le général s'occupa avec activité de ce travail, dont il me donnait connaissance chaque jour ; il fut présenté à Méhémet-Ali, qui l'adopta et prescrivit qu'il fût mis à exécution.

Voici quel est l'état de l'armée égyptienne, par suite de cette organisation.

L'infanterie consiste en trente régiments à quatre bataillons ; trois d'infanterie de ligne et un d'infanterie légère. Les bataillons de ligne sont composés de quatre compagnies de cent soixante fusiliers, huit sergents, seize caporaux, quatre tambours, formant quatre pelotons et commandés par cinq officiers. Les bataillons d'infanterie légère sont composés de trois compagnies de deux cent dix-huit fusiliers.

Le bataillon d'infanterie légère est destiné à

éclairer le régiment, et chaque bataillon détaché se trouve l'être par une compagnie.

Cette formation a le double avantage de donner de l'infanterie légère instruite d'une manière spéciale; en même temps qu'au moyen de mutations avec les autres bataillons, elle est toujours composée de gens alertes, jeunes et vigoureux, comme il convient pour le genre de service particulier de cette arme.

La cavalerie sera formée de vingt régiments; chaque régiment de six escadrons, l'escadron de cent trente-six hommes, commandés par cinq officiers. Tous ces régiments doivent avoir cinq escadrons armés de lances, et le sixième de carabines. Huit régiments auront des cuirasses. Dans les cuirassiers, les six escadrons sont armés uniformément; le premier rang de lances, le second de sabres.

L'artillerie compte trois régiments, à douze batteries, savoir : trois à cheval, six batteries montées, et trois non montées, pour le service des places et les parcs.

Les troupes du génie se composent de quatre bataillons; chacun de huit compagnies, dont une de mineurs, une de pontonniers et six de sapeurs : elles sont chargées, non-seulement de la construction des places et des postes de campagne, mais encore de tous les travaux civils, routes, ponts, canaux, ainsi que de l'exploitation des forêts de la Syrie et des mines.

Enfin il y a pour le service des troupes légères dix mille Bédouins, formés en huit régiments de huit escadrons; chaque escadron est de cent cinquante hommes.

L'armée active, stationnée en Syrie; sera forte de quatre divisions d'infanterie et quatre de cavalerie; chaque division d'infanterie de quatre régiments, ayant deux batteries montées. Les divisions de cavalerie auront chacune une batterie à cheval. La réserve d'artillerie sera formée de dix batteries, cinq à cheval et cinq montées, et le parc de cinq batteries non montées. Chaque division d'infanterie doit avoir en outre un régiment de Bédouins fort de douze cents hommes.

Ces troupes seront réparties de la manière suivante: Une division d'infanterie et une division de cavalerie, formant la droite de l'armée, sur la ligne de l'Euphrate; la division du centre à Antioche et Latakié; la gauche, composée d'une division d'infanterie et d'une de cavalerie, à Adana et Tarsous; la quatrième division d'infanterie et deux de cavalerie à Damas, Sour, Tripoli, Beyrouth, Balbek, Jérusalem, Jaffa, et d'autres villes de la Syrie; la réserve d'artillerie, à Homs.

Les troupes, étant disposées de la sorte, peuvent se réunir dans tous les sens pour faire face sur divers points, se rassembler par divisions pour leur instruction, et occuper des camps pendant plusieurs

[illegible] dans les plaines d'Antioche, d'Alep et de Damas.

L'armée territoriale doit être composée de quatre divisions, dont la force [illegible] suivant les circonstances et les besoins.

La cinquième division, dite d'Arabie, doit avoir de l'infanterie régulière, des corps d'Arabes, l'infanterie irrégulière, et les bédouins; la sixième, dite d'Arrabe, les troupes de la Nubie et du Senhaar; les deux autres, septième et huitième, formées des troupes restant et des dépôts de tous les régiments, seront stationnés en Égypte, et occuperont la basse Égypte et l'Égypte moyenne.

Par cette organisation, tous les points importants sont garnis de troupes. L'Égypte défendue, et l'armée active aura une force de soixante mille combattants. Les troupes sont bien placées pour vivre, elles maintiennent un vaste pays, et sont à portée de tous les lieux où il serait convenable d'exécuter des travaux, soit pour établir des fortifications permanentes, soit pour ouvrir des communications et faciliter les mouvements au travers de la Syrie.

Je passai encore quinze jours pour faire mes adieux à cette belle ville du Caire et à son magnifique pays. Le pacha m'engageait à prolonger mon séjour. L'arrivée prochaine de son fils, qu'il m'apprit, aurait été un puissant motif de différer mon départ, car je souhaitais beaucoup faire une connaissance plus ample avec Ibrahim-Pacha. Mais celui-ci ayant renvoyé une première fois le bâtiment à vapeur qui était allé le chercher, je crus que l'état des choses en Syrie exigeait sa présence, et l'époque que j'avais fixée pour mon retour en Europe étant arrivée, je fus obligé de quitter le Caire sans l'avoir revu.

Le pacha mit le comble à ses procédés bienveillants envers moi, en donnant l'ordre de préparer pour me conduire, une frégate du premier rang de son escadre. On choisit *la Bahyréh*, de soixante-

quatorze canons, excellent bâtiment construit à Marseille.

J'ai cherché à donner quelque idée de ce qu'est l'Égypte aujourd'hui, et je souhaite y avoir réussi. J'ai raconté ce que j'ai vu, selon l'ordre de ma marche; j'ai dit avec sincérité mes sensations, les réflexions qu'elles ont fait naître en moi, et les mêmes choses qu'a faites Méhémet-Ali, sans omettre la critique lorsqu'elle m'a paru fondée. Je crois que l'établissement qu'il élève a des éléments de durée, et je fais des vœux pour son succès, parce qu'il amènera nécessairement, avec le temps, la civilisation de l'Égypte et d'une partie de l'Asie. Il est d'ailleurs dans mon caractère de prendre un vif intérêt à ce qui a de la grandeur et de l'avenir. Les vastes conceptions me plaisent, et je me associe volontiers et d'instinct, par la pensée, aux belles créations, aux grandes entreprises. Sous ce rapport, rien d'aussi remarquable que ce qui se passe en Égypte n'est apparu depuis longtemps. Je crois que diverses choses sont à désirer dans l'intérêt de Méhémet-Ali pour qu'il puisse arriver aux meilleurs résultats possibles. On les connaît déjà d'après ce que j'ai rapporté : je les résumerai d'une manière succincte.

Il est à souhaiter que le pacha modifie le mode de son administration et s'occupe du bien-être et de la conservation de la population. Non qu'il renonce au monopole, qui lui est tout à la fois indispensable,

une des causes du mouvement imprimé, et compatible avec une bonne existence de fellahs; mais qu'il admette plus réellement les cultivateurs au partage des avantages qu'il en tire, et des produits qu'ils créent par leurs travaux; qu'enfin le fellah puisse jouir d'une manière efficace du fruit de ses labeurs. Il est surtout désirable que le pacha abandonne ce système de solidarité injuste qui confond tous les intérêts, décourage l'homme laborieux et intelligent, et doit devenir une cause de ruine pour le pays. qu'il supprime cette foule de petits impôts vexatoires, qui frappent l'opinion d'une manière fâcheuse sans remplir ses coffres; et qu'il affranchisse les fellahs de l'obligation de prendre dans ses magasins les objets de consommation qui leur sont nécessaires.

Méhémet-Ali trouvera un large dédommagement de ses sacrifices pécuniaires dans une popularité méritée, dans l'augmentation du travail procédant d'un ordre de choses plus favorable aux cultivateurs, et qui donnera bientôt au gouvernement, en objets récoltés, des valeurs nouvelles, qui l'enrichiront en même temps que les producteurs : ce sera un double avantage.

Le pacha doit constamment s'occuper, et d'une manière toute particulière, de son armée. Il est assuré, en s'y prenant bien, d'arriver aux résultats les plus satisfaisants; mais ils ne seront complets que lorsque le recrutement sera exécuté d'une manière

; lus juste et plus régulière, et quand le sort des
. eux serviteurs de l'État sera assuré, ainsi que celui
·s enfants des soldats, qui lui offrent une ressource
· précieuse.

J'ai montré combien l'avenir de Méhémet-Ali
· pend de la conduite des peuples de la Syrie. D'un
.tre côté, il n'est pas douteux que la conduite de
ux-ci ne doive être la conséquence de la manière
nt ils seront gouvernés. Rien ne semble donc lui
voir être plus utile que de les traiter avec ména-
ment.

Enfin, une dernière chose importante, dans la
tuation où est placé Méhémet-Ali, c'est d'avoir un
·sor considérable en argent comptant. Car le cré-
it, chose si incertaine et si variable dans les pays
s mieux constitués, n'est pas un moyen de puis-
ce applicable à sa position et à celle de l'Égypte,
il lui échapperait nécessairement dans une crise
olitique.

Si les choses que je viens d'indiquer sont l'objet
rticulier des méditations du pacha et de ses soins,
ne vois rien qui puisse ébranler ses créations : il
ansmettra paisiblement à son fils, et aux applaudis-
ments de l'Europe, la couronne que son habileté
son énergie ont conquise, et son nom sera inscrit
mi ceux des hommes marquants de l'histoire.

Après avoir renouvelé à Méhémet-Ali mes remerciments les plus sincères pour la gracieuse réception qu'il m'avait faite, je pris congé de lui le 17 janvier 1834. Il m'engagea fortement à revenir visiter l'Égypte pour constater le succès de ses diverses entreprises, particulièrement du barrage du Nil. Il pour revoir son armée, quand elle aurait subi les changements projetés. Assurément, si le barrage du Nil était terminé, c'est une œuvre qui, seule, motiverait le voyage, et très-probablement un grand nombre d'Européens viendraient l'admirer. Il serait curieux de voir les Égyptiens modernes se montrer comme leurs ancêtres, le premier des peuples par la grandeur des travaux publics qu'ils auraient exécutés.

Je ne pus résister au désir de ramener de ce pays comme souvenir, deux enfants abyssiniens, un

[illegible] et une fille, nommés Saïd et Aïcha, que [illegible] au marché du Caire : ils devaient être libres [illegible] Europe ; c'était un tribut payé à la religion et à [illegible]lisation.

[illegible] race abyssinienne rappelle, par ses traits, [illegible] Européens les plus heureusement conformes : la [illegible]ur seule la distingue. Son intelligence est vive [illegible]lle, et sa fierté naturelle lui donne un carac[illegible] particulier. Je n'ai remarqué, chez mes jeunes [illegible]ves, que de bons sentiments et des penchants [illegible]es. Ils craignent le blâme et sont sensibles aux [illegible] au delà de ce que l'on pourrait croire : un [illegible] donné, un devoir imposé, se gravent dans [illegible]r esprit, et rarement ils l'oublient. Un grand [illegible]pect pour la propriété est inné chez eux, et [illegible]ais ils n'ont eu la pensée de s'approprier la moindre [illegible]se, même celles qui pouvaient flatter leur appé[illegible]. La pudeur est également poussée fort loin chez [illegible]x. La petite fille, âgée de douze à treize ans, [illegible]avait qu'une ceinture au marché du Caire, et dès [illegible] lendemain du jour où elle fut achetée et vêtue, [illegible]ur rien au monde elle ne se serait déshabillée de[illegible]nt un homme. Ils sont obéissants, sensibles aux [illegible]ns traitements, et dévoués sans bornes à ceux que [illegible] Providence leur a donnés pour maîtres, et qui, à [illegible]urs yeux représentent la famille et la patrie qu'ils [illegible]nt perdues, et les biens que l'avenir leur réserve.

Le 18 janvier, je me mis en route pour descendre

le Nil. Nous eûmes beaucoup de pluie dans le voyag
ce qui me donna bien la preuve du changement
climat de l'Égypte.

Le 20, nous arrivâmes à l'Atféh, point de jon
tion du canal Mahmoudiéh avec le Nil. Nous cha
geâmes de bâtiment, et nous suivîmes notre ch
min sur Alexandrie. Le 21 au matin, nous arrivâm
dans cette ville, où la peste régnait depuis tr
semaines. Le soir, je m'embarquai sur *la Bah
zéh*, et le 22 au matin, nous sortîmes du port
mâmes à la voile, par un temps favorable, p
Malte.

Le capitaine de la frégate était un Circass
nommé Koussrow, autrefois mameluk de Se
Chérif-Pacha, élevé par lui d'abord pour le serv
de terre, et placé sur sa demande dans la mari
Tous les officiers étaient Égyptiens ou Turcs : p
un seul Européen ne se trouvait parmi eux. L'équ
page entier était égyptien. Le capitaine fut rem
d'attentions pour moi : ses instructions étaient
m'obéir comme à Méhémet-Ali lui-même, de me co
duire là où je le lui prescrivais, et de rester à m
disposition autant que je le voudrais. Il remplit l
ordres du Pacha, et les aurait dépassés s'il eût
possible. Des approvisionnements de choix et
toute espèce avaient été faits pour moi sur la frég
rien n'avait été oublié dans les dispositions atten
du pacha.

Le 23 et le 24, nous marchâmes sans avoir de mer et le vent en poupe ; mais le 25, une forte tempête s'éleva et dura les 26 et 27. Elle fit périr, à ce que les journaux annoncèrent plus tard, vingt-sept bâtiments de commerce sur la côte d'Afrique. Le capitaine Kousrow resta pendant tout ce temps sur le pont. Les manœuvres furent faites avec habileté et aussi bien qu'elles auraient pu l'être dans toute autre marine, de quelque nation que ce soit.

Le 28, la tempête s'apaisa. Nous étions en vue de Malte ; mais des calmes et des vents contraires nous retinrent au large pendant trois jours. Enfin, le 31, nous entrâmes dans le port et nous mouillâmes avec promptitude et élégance, en présence de toute l'escadre anglaise, commandée par l'amiral Rowley.

L'île de Malte ne se compose que d'une masse de rochers d'une étendue médiocre ; cependant ses admirables ports naturels, et sa position intermédiaire entre l'Europe, l'Afrique et l'Asie, lui ont donné beaucoup d'importance dans tous les temps. Elle fut d'abord occupée par les Phéniciens, dont elle servait à protéger la navigation. Les Carthaginois la possédèrent ensuite, et ils en firent, non-seulement une station maritime, mais encore, pour ainsi dire, le chef-lieu de leur industrie. C'est dans cette île, alors appelée Mélita, qu'était le plus grand nombre de leurs fabriques, et de là, selon Diodore,

qu'étaient expédiés les tissus les plus fins. Mélita était couverte de beaux édifices, de grands établissements, et ses habitants devaient à leur commerce un haut degré d'aisance, et même de fortune. Au déclin de la puissance de Carthage, l'an 212 avant Jésus-Christ, son sort changea; elle fut conquise par les Romains, sous les ordres du consul Sempronius. De ceux-ci elle passa sous la domination des Sarrasins, et appartint au royaume de Tunis. Le comte Roger le Normand la leur enleva en 1089 et la réunit à la Sicile.

Après la prise de Rhodes, les chevaliers de Saint-Jean, sous la conduite de Villiers de l'Isle-Adam, s'étaient retirés en Italie. Ils négocièrent longtemps avec l'empereur Charles-Quint pour qu'il fît à leur ordre la cession des îles de Malte et de Gozze : ils l'obtinrent enfin; et le traité fut signé le 12 mars 1530.

Plus heureux que l'Isle-Adam, le grand maître Parisot de La Vallette eut l'honneur de conserver à la chrétienté son nouveau boulevard. Soliman, le conquérant de Rhodes, fit attaquer Malte en 1565 par ses lieutenants Mustapha, Dragut et Piali : un siége de quatre mois ne leur donna que le fort Saint-Elme, et les secours que don Garcie de Tolède amenait aux chevaliers de Saint-Jean forcèrent les Turcs à se rembarquer, après avoir éprouvé une perte d'hommes considérable.

Aussitôt après, le grand maître La Vallette entre-

prit, non-seulement de réparer les désastres causés par le siége, et de relever les fortifications détruites, mais de mettre Malte à l'abri de toute autre attaque. Puissamment aidé par l'argent que lui fournirent le pape et les rois de France, d'Espagne et de Portugal, il fonda une nouvelle ville, sur les ruines mêmes du fort Saint-Elme; la première pierre en fut posée le 18 mars 1566. Les travaux exécutés par La Vallette avaient fait de Malte une place imprenable, et la reconnaissance de son ordre décora du nom de *Cité Vallette* la ville qui lui devait sa construction.

Vingt-cinq jours de quarantaine me furent imposés. Il me parut plus commode de subir cette ennuyeuse nécessité à bord que d'aller au lazaret. Je trouvai toutes sortes d'empressement, d'obligeance et d'égards dans les autorités de Malte.

Admis à la pratique, le 22 février j'allai rendre visite au général Possonby, gouverneur général, et à l'amiral Briggs. Immédiatement après, j'allai à peu de distance de la ville, à Saint-Joseph, revoir le champ de bataille où, en 1798, j'avais repoussé une sortie des Maltais et enlevé de ma main le drapeau de l'ordre, circonstance qui me valut le grade de général de brigade. Je reconnus les lieux où s'était passé l'action, comme si je les avais quittés la veille, et j'indiquai les constructions qui avaient été faites depuis.

Je visitai ensuite les fortifications, qui me furent montrées par l'ingénieur de la place. Un homme de métier, en voyant cette place, doit être toujours étonné de deux choses : de la défense héroïque et de la résistance suivie du succès par le grand maître La Vallette, lorsque Malte n'était rien, et que les Turcs occupaient les hauteurs immédiates du Borgo, et de la reddition de Malte, à nos armes, quand cette ville était devenue la plus forte de l'Europe après Gibraltar, et qu'elle se défendait par elle-même, en raison des obstacles matériels qu'elle présente. Aussi me rappelai-je le mot spirituel et vrai du général Caffarelli-Dufalga, commandant le génie de l'armée d'Orient, qui, après avoir fait le tour de la place, résuma en deux mots l'histoire de cette conquête : « Nous sommes bien heureux, dit-il, « d'avoir trouvé quelqu'un à Malte pour nous ouvrir « les portes : je ne sais pas, sans cela, comment « nous y serions entrés (1). »

Je dînai chez le gouverneur et j'y fis connaissance avec lady Émilie, fille de lord Bathurst. Elle me combla de bontés, et je vis le soir la société de Malte, qui est nombreuse et brillante.

Le 23, le général Possonby me présenta la garnison. Trois régiments furent réunis à la Floriane. J'en passai la revue ; ils manœuvrèrent et défilèrent

(1) Voir à la fin du volume quelques pièces relatives à la conquête de Malte par l'armée française.

devant moi. Ces régiments étaient le 7e (grenadiers), le 53e commandé par le lieutenant-colonel Considaine, et le 60e (chasseurs), commandé par le colonel Bamburi. Ces troupes sont très-belles et me parurent avoir une grande instruction.

Il m'est difficile d'exprimer l'accueil qui me fut fait par MM. les officiers de la garnison et les soins dont ils m'ont comblé pendant mon court séjour à Malte. Je vécus constamment au milieu d'eux, et chaque régiment voulut, à son tour, me donner à dîner. Rien n'est plus doux pour un vieux soldat, qui a fait la guerre pendant toute sa jeunesse, que de recevoir un semblable accueil de ceux qu'il a combattus.

L'existence des officiers, dans les régiments anglais, n'est pas la même que dans les autres armées de l'Europe. Il y a un bien-être, une abondance de moyens, qui tient sans doute à ce qu'en général ils ont de la fortune; mais cela provient aussi d'une meilleure entente de la vie, et de bons arrangements.

Le 24, ce fut avec les officiers du 53e régiment que je passai la soirée. Je me trouvais encore en pays de connaissance; plusieurs officiers, et en particulier le colonel Considaine, avaient fait la guerre en Espagne lorsque j'y commandais une armée française, et celui-ci avait été blessé. Je trouvai dans ces troupes le 5e régiment, qui s'était tiré à force

d'énergie et de courage d'une circonstance très-critique sur les hauteurs d'El-Bodon, près de Ciudad-Rodrigo, et dans sa marche sur Fuente-Guinaldo. Ces récits, entre gens de guerre qui s'estiment, ont un grand charme dans la paix : ils réveillent presque ces vives et profondes sensations de la guerre, qui, lorsqu'on les a éprouvées, blasent sur toutes les autres.

Les officiers du régiment de chasseurs du colonel Bamburi me donnèrent également à dîner et me procurèrent une soirée pleine d'agréments. Je regrettai que mon prompt départ m'empêchât de passer encore deux soirées semblables avec les officiers des 5e et 7e régiments.

Je désirais beaucoup connaître en détail tout ce qui tient aux troupes anglaises sous le rapport des manœuvres et sous celui du régime intérieur. J'allai voir les soldats dans leurs casernes et j'admirai la bonne manière dont ils y sont établis, et tous les soins qui sont pris pour améliorer leur sort autant que possible.

Je visitai l'établissement des sous-officiers, dont la position n'a d'analogue nulle part : ils sont placés dans des conditions spéciales qui méritent d'être remarquées. Ces sous-officiers sont excellents, et cependant ils n'ont aucune perspective d'avancement, excepté en cas de guerre, lorsqu'on manque d'officiers. Sans cela, ils ne peuvent jamais pa-

tendre à le devenir, parce que ces emplois exigeant une finance, ils n'ont pas l'argent nécessaire pour la donner. Leurs fonctions ne forment donc point une carrière : c'est simplement un métier. Mais ils trouvent un stimulant puissant dans la considération qu'on leur accorde. Elle est toujours très-grande, en raison de leur grade, et elle augmente à mesure qu'ils s'en montrent plus dignes par leur conduite. Pendant que j'étais à Malte, un sous-officier, très-bon sergent et très-estimé, étant mort d'accident, tous les officiers de la garnison assistèrent à son enterrement.

Voilà pour l'ordre moral. Quant à leur existence matérielle, elle dépasse tous les besoins réels. Il suit de là que les sous-officiers sont contents de leur sort, qui les place dans une condition moyenne très-heureuse ; que les égards que les officiers leur témoignent les élèvent à leurs yeux, et qu'ils ne sont pas soumis aux tourments d'une ambition qui, lorsque les circonstances ne viennent pas la légitimer et fournir les moyens de la satisfaire, est un véritable malheur personnel et public.

Je demandai au colonel Considaine, avec la permission du général Possonby, de faire exécuter devant moi, par son régiment, tous les mouvements que l'ordonnance anglaise a consacrés. Il s'empressa de me satisfaire, et le 25, le bataillon de son régiment (en temps de paix chaque régiment anglais n'a

qu'un seul bataillon) manœuvra pendant trois heures en ma présence. Quatre cent quatre-vingts hommes étaient sous les armes. Je n'ai jamais rien vu de plus leste et de mieux instruit. Ils exercèrent comme infanterie de ligne et comme infanterie légère. J'ai remarqué dans ces manœuvres des choses qui m'ont paru moins bonnes que ce qui se pratique dans l'armée française, d'autres qui m'ont semblé meilleures, et dont il y aurait d'utiles applications à faire chez nous. Mais ce qui est au-dessus de tout éloge, c'est l'instruction individuelle. On conçoit qu'un régiment composé de sept à huit cents hommes aussi instruits puisse recevoir un nombre considérables de recrues, et, avec la discipline sévère à laquelle les soldats anglais sont soumis, se trouver, en peu de mois, en état de se présenter devant l'ennemi et de combattre.

Je visitai l'arsenal de marine, qui n'est qu'un arsenal de réparation; je vis les exercices de l'artillerie au fort Ricazoli. De là j'allai à l'hôpital de la marine, nouvellement bâti : il est d'une superbe architecture; ses arrangements intérieurs sont parfaits, et rien n'a été omis de ce qui pouvait rendre le sort des malades aussi bon que possible.

J'allai voir le jardin du gouverneur, autrefois celui du grand maître, à Saint-Antoine. L'habitation est belle et agréable, le jardin vaste et magnifique. Une immense quantité d'orangers en fait la richesse.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Le mauvais temps me retint [illegible] prolonger mon séjour à Malte. J'en profita[i] pour voir deux établissements de philanthropie et de bienfaisance, qui sont admirablement bien dirigés : l'hospice des vieillards, et la maison de l'industrie, où des jeunes filles sont reçues, élevées et instruites dans divers métiers.

L'hospice des vieillards est un modèle de propreté et de bon ordre. Ils y sont logés sainement et convenablement, bien nourris, bien habillés ; et ils paraissent aussi heureux que leur âge, et les tristes infirmités qui l'accompagnent, le comporte. Leur nombre est de huit cents, des deux sexes, et l'administration en est tellement bien entendue, l'économie si intelligente, que chaque individu ne coûte que dix francs par mois.

La prison des condamnés est contiguë au bâtiment de cet hospice : il n'y en avait que dix-sept,

dont un seul à vie. C'est peu pour la population de l'île, qui monte à cent vingt mille âmes. En revanche, il y a beaucoup d'aliénés : leur nombre s'élevait à quarante-trois.

La maison de l'industrie a pour destination d'enseigner des métiers aux orphelines, ou aux filles qui appartiennent à des parents pauvres, afin de conserver leurs mœurs. Il y a deux cents enfants, depuis l'âge de dix ans jusqu'à celui de dix-huit à vingt. Toutes apprennent successivement divers états. D'abord elles cardent du coton, puis le filent, ensuite elles font, au métier, des étoffes avec des dessins. Le coton de Malte étant naturellement de couleur nankin, les étoffes sont jolies. Elles brodent, font de la dentelle et de la blonde; elles dévident les cocons des vers à soie et tordent son fil; elles font des souliers, etc. Le produit de la vente de tous ces objets appartient à la maison : on accorde à celles qui se distinguent quelques gratifications, que l'on conserve pour leur être remises au moment où elles sortent de l'établissement.

L'hygiène est parfaite, et l'attention à cet égard est poussée si loin, qu'on les fait baigner tous les huit jours, dans toutes les saisons. Leurs parents ont la permission de les voir une fois par semaine, en présence de la supérieure; mais jamais elles ne peuvent aller chez eux.

L'enseignement moral et religieux est donné

ces jeunes filles avec le plus grand soin, et en général ce sont d'excellents sujets. Elles ne quittent la maison que pour se marier, ou pour être placées d'une manière convenable et qui garantisse leurs mœurs. Leur entretien ne revient qu'à cent vingt-cinq francs par an.

Malte me parut offrir des symptômes de richesse et de prospérité. Place d'entrepôt et de relâche, elle obtient d'assez grands avantages des relations qui se multiplient entre l'Orient et l'Occident, et qui iront toujours en s'accroissant. La population de l'île est augmentée de près de moitié. Autrefois elle comptait quatre-vingt et quelques mille âmes, aujourd'hui elle dépasse le chiffre de cent vingt mille. Les impôts sont légers, l'aisance est répandue partout et le bien-être général. La ville, naturellement magnifique, m'a semblé embellie depuis que je l'avais vue en 1798. Elle renferme un grand nombre d'édifices publics, et la beauté de leur architecture [illegible] par celle des matériaux employés à leur construction : les pierres, malgré la succession des années, conservent toujours la blancheur la plus [illegible]. [illegible] le palais du grand [illegible] [illegible] du gouverneur, les églises [illegible] [illegible] la présence constante d'une [illegible] [illegible] et d'une garnison [illegible] [illegible] les officiers ont [illegible] [illegible] [illegible].

Beaucoup d'Anglais, attirés par la douceur du climat, ont fixé leur séjour à Malte : de ce nombre est M. Freire, que j'ai cité. Les mœurs de la population de la ville, autrefois généralement mauvaises, se sont fort épurées. Du temps de l'ordre de Malte, les maîtres du pays, étant tous célibataires, avaient amené cette corruption ; les traces s'en effacent, et le gouvernement anglais, qui a pris à tâche de réparer le mal, y est parvenu en grande partie. C'est dans ce but que la maison de l'industrie a été fondée, et il n'y a aucune précaution qui ne soit prise par l'administration pour mettre les élèves de cet établissement à l'abri de toute influence funeste, même de la part de leurs parents.

La société se compose, pour la plus grande partie de femmes anglaises ; elle est nombreuse, élégante et distinguée. Il y a à Malte un bon spectacle italien ; on retrouve dans cette ville la physionomie et les habitudes de l'Europe, et les charmes de la civilisation. J'en sentis le prix d'autant plus vivement que j'en avais été privé pendant quelque temps.

La mer étant très-grosse, et le vent contraire, j'étais resté à Malte plus que je n'en avais eu l'intention. Mais le 26, le temps devint plus favorable, et je me décidai à partir, après avoir dîné chez l'amiral Briggs et passé quelques heures avec sa agréable famille.

D'après les conseils de l'amiral, j'avais renoncé

me rendre à Civita-Vecchia sur la frégate de Méhémet-Ali, à cause de la saison et du peu de profondeur de la mer près de cette côte. Je rendis donc la liberté au capitaine Koustrow, qui mit aussitôt à la voile pour Alexandrie, tandis que je partais pour Civita-Vecchia, sur le vaisseau du gouverneur l'Émilie. Nous eûmes un fort gros temps, mais nous fîmes une route, et le 2 mars nous entrâmes à Civita-Vecchia, où une capricieuse quarantaine de dix jours m'attendait encore.

Me voilà arrivé au terme d'un long voyage accompli avec une extrême rapidité : un intérêt vif et varié en a embelli toutes les heures; dix mois et [illegible] jours, écoulés depuis mon départ de Vienne, ont été bien remplis, et ils laisseront de précieuses traces dans ma mémoire. La bienveillance m'a partout accueilli : elle m'a souvent comblé de ses attentives et gracieuses prévenances : l'estime dont on m'a prodigué les témoignages, les soins dont j'ai été l'objet, m'ont pénétré d'une reconnaissance profonde; ils ont gravé dans mon cœur et dans mon esprit des souvenirs ineffaçables, qui apportent de douces consolations aux regrets inspirés par l'absence de la patrie.

NOTES SUR L'ÉGYPTE

ÉCRITES PAR

L'EMPEREUR NAPOLÉON.

Pendant l'expédition d'Égypte le [illegible] avait réuni diverses notes sur le pays. [illegible] est sorti de cette illustre plume [illegible] sant intérêt, et j'ai pensé que [illegible] de faire suivre, par ce [illegible] voyage. On y trouvera [illegible] guide Méhémet-Ali dans [illegible] administration, et [illegible] tesque travail qu'il fut [illegible] du Nil.

1. L'Égypte [illegible]

II. Il n'y a d'habitable et de cultivé que le pays où l'inondation arrive et où elle dépose un limon que le Nil charrie des montagnes de l'Abyssinie. L'analyse de ce limon a donné du carbone.

III. Le désert ne produit que quelques broussailles qui aident à la subsistance des chameaux. Aucun homme ne peut vivre du désert.

IV. Rien ne ressemble à la mer comme le désert, et à une côte comme la limite de la vallée du Nil. Les habitants des villes qui y sont situées sont exposés à des incursions fréquentes des Arabes.

V. Les mameluks possédaient en fief les villages. Étant bien armés, bien montés, ils repoussaient les Arabes dont ils étaient la terreur. Cependant ils étaient trop peu nombreux pour garder cette immense lisière.

VI. C'est pourquoi chaque frontière, chaque chemin est garanti par des tribus d'Arabes de la province, qui, armés et à cheval, sont obligés de repousser les agressions des Arabes étrangers : en conséquence de quoi ils ont des villages, des terres et des droits.

VII. Ainsi lorsque le gouvernement est fermé

les Arabes domiciliés le craignent, restent en paix et alors l'Égypte est presque à l'abri de toute mécon-sion étrangère.

VIII. Mais lorsque le gouvernement est faible, les Arabes se révoltent; alors ils quittent leurs terres pour errer dans le desert et se réunir aux Arabes etrangers, pour piller le pays où ils font des incur-sions dans les provinces voisines.

IX. Les Arabes étrangers ne vivent pas dans le desert, puisque le désert ne nourrit personne; ils habitent en Afrique, en Asie ou en Arabie. Ils ap-prennent qu'il y a anarchie; ils quittent leur pays, tra-versent douze ou quinze jours de désert, s'établissent aux points qui se trouvent sur les frontières du désert et partent de là pour désoler l'intérieur de l'Égypte.

X. Le désert est sablonneux. Les puits y sont rares, peu abondants et la plupart salés, [illegible] ou sulfureux. Cependant il y a peu de [illegible] ne trouve toutes les trente heures [illegible]

XI. On se sert de [illegible] l'eau dont on a besoin [illegible] l'eau pour cent F[illegible]

XII. [illegible]

vallée du Nil ; que le sol de cette vallée était primitivement le même que celui qui l'environne ; mais que l'inondation du Nil et le limon qu'il donne avaient rendu la vallée qu'il parcourt une des portions de la terre la plus fertile et la plus habitable.

XIII. Le Nil croît en messidor, et l'inondation commence en fructidor. Alors toute la terre est inondée : les communications sont difficiles. Les villages sont situés à une hauteur de seize à dix-huit pieds. Un petit chemin sert quelquefois de communication ; plus souvent il n'y a qu'un sentier.

XIV. Le Nil est plus ou moins grand, selon qu'il a plus ou moins plu en Abyssinie ; mais l'inondation dépend encore des canaux d'arrosement.

XV. Le Nil n'a aujourd'hui que deux branches : celle de Rosette et celle de Damiette. Si l'on fermait ces deux branches de manière qu'il coulât le moins d'eau possible dans la mer, l'inondation serait plus grande et plus étendue, et le pays habitable plus considérable.

XVI. Si les canaux étaient bien nettoyés, bien étudiés, plus nombreux, on pourrait parvenir à conserver l'eau la plus grande partie de l'année dans les terres, et par là augmenter d'autant la vallée et

le pays cultivable. C'est ainsi que les oasis de la Scharkyéh et une partie du désert depuis Péluse étaient arrosés. Tout le Bahyréh, le Maryout et les provinces d'Alexandrie étaient cultivés et habités.

XVII. Avec un système bien entendu, ce qui peut être le fruit d'un bon gouvernement, l'Égypte peut acquérir d'accroissement huit à neuf cents lieues carrées.

XVIII. Il est probable que le Nil a passé par le Fleuve-sans-Eau, qui, du Fayoum, passe au milieu des lacs Natron et se jette dans la mer au delà de la tour des Arabes. Il paraît que Mœris a bouché cette branche du Nil, et a donné lieu à ce célèbre lac dont Hérodote même ne connaît pas le travail.

XIX. Le gouvernement a plus d'influence sur la prospérité publique que partout ailleurs; car l'anarchie et la tyrannie n'influent pas sur la marche des saisons et sur la pluie. La terre peut être également fertile en Égypte. Une digue qui n'est pas coupée, un canal qui n'est pas nettoyé rendent déserte toute une province; car les semailles et toutes les productions de la terre se règlent en Égypte sur l'époque et la quantité de l'inondation.

XX. Le gouvernement de l'Égypte étant tombé

dans des mains plus insouciantes depuis une cinquantaine d'années, le pays dépérissait, toutes les années, dans beaucoup d'endroits. Le désert a gagné sur la vallée, et il est venu former des monticules de sable sur le bord même du Nil; encore vingt ans, du même gouvernement que celui d'Ibrahim et de Mourad-Bey, et l'Égypte perdait le tiers de ses terres cultivables. Il serait peut-être facile de prouver que cinquante ans d'un gouvernement pareil à celui de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne et de l'Italie, pourrait tripler l'étendue cultivable et la population. Les hommes ne manquent jamais au sol, car ils abondent de tous les côtés de l'Afrique et de l'Arabie.

XXI. Le Nil, depuis Assouan jusqu'à trois lieues au nord du Caire, coule dans une seule branche. De ce point que l'on appelle *Ventre de la Vache*, il forme les branches de Rosette et de Damiette.

XXII. Les eaux de la branche de Damiette ont une tendance marquée à couler dans celle de Rosette. Ce doit être un principe de notre administration en Égypte de favoriser cette tendance qui favorise Alexandrie et toutes les communications directes avec l'Europe.

XXIII. Si l'on coupait la digue Farà-ou-Nyeb, la

province du Bahyréh gagnerait deux cents villages, et cela, avec le canal qui part du Fayoum, approcherait l'inondation et la culture des murs d'Alexandrie. Cette opération ferait le plus grand tort aux provinces de la Scharkiéh, Damiette et Mansourah, ce qui doit faire retarder jusqu'au moment favorable pour l'exécution. Mais elle doit être faite un jour.

XXIV. Le canal, qui de Ramanyéh porte les eaux du Nil à Alexandrie, doit être creusé et rendu tel qu'on puisse naviguer toute l'année. Alors les bâtiments de cent tonneaux pourront aller, pendant six mois de l'année, d'Alexandrie au Caire et à Assouan sans passer aucun hoghaz.

XXV. Un travail que l'on entreprendra un jour sera d'établir des digues qui barrent la branche de Damiette et de Rosette, au *Ventre de la Vache*, ce qui, moyennant des [illegible] de laisser passer successivement toutes les eaux du Nil dans l'est ou l'ouest, [illegible] l'inondation.

XXVI. [illegible]

XXVII. Nous avons dit que l'Égypte était à proprement parler la vallée du Nil. Cependant, une grande partie des déserts qui l'environnent, fait aussi partie de l'Égypte, et dans ces déserts il est des oasis, comme dans la mer il est des îles.

Du côté de l'ouest, les déserts qui font partie de l'Égypte s'étendent jusqu'à dix ou douze jours de marche de l'eau du Nil. Des points principaux sont les trois oasis Syrahs et les lacs Natron. La première oasis est éloignée de trois journées de Syout. On ne trouve point d'eau en route ; il y a, dans cette oasis, des palmiers, plusieurs puits d'eau saumâtre, quelquelques terres cultivables, et presque constamment des fièvres malignes.

XXVIII. Pour se rendre du Caire à Tedigat, qui est le premier pays cultivé, il y a trente journées de marche dans le désert. On est jusqu'à cinq jours sans trouver d'eau.

XXIX. Les lacs Natron sont situés à douze heures de marche dans le désert de Terranéh. On y trouve d'excellentes eaux, plusieurs lacs Natron et quatre couvents de cophtes. Les couvents sont des forteresses ; nous y avons placé garnison grecque et plusieurs pièces de canon.

XXX. Du côté de l'est, les déserts qui apparti-

nent à l'Égypte s'étendent jusqu'à une journée d'El-Arych et au delà de Tor et du mont Sinaï. Quattyéh est une espèce d'oasis ; il y a cinq ou six cents palmiers, de l'eau pour six mille hommes et mille chevaux ; il est éloigné de cinq lieues de Salahyéh. On trouve deux fois un peu d'eau en chemin. Nous avons établi un fort de palmiers dans cette oasis importante.

XXXI. De Quattyéh à El-Arych il y a vingt lieues. El-Arych est une oasis. Il y avait un très-beau village, que nous avons démoli, et cinq ou six mille palmiers que nous avons coupés. La quantité d'eau, la quantité de matériaux, l'importance de sa position, nous y ont fait établir une place forte, déjà dans un état de défense respectable. D'El-Arych à Gazah il y a seize lieues ; on y trouve plusieurs fois de l'eau. On passe au village de Kan-you-Ness.

XXXII. Tor et le mont Sinaï sont éloignés de dix jours de marche du Caire. Les Arabes de Tor cultivent des fruits et font du charbon. Ils emportent du Caire des blés. Il y a, dans toute cette oasis, de la très-bonne eau et abondante.

XXXIII. La population de tous les fellahs ou Arabes qui habitent les oasis, tant du désert de l'est que le désert de l'ouest, et non compris les quatorze provinces, ne se monte pas à trente mille âmes.

XXXIV. La vallée du Nil se divise en haute Égypte, moyenne Égypte et basse Égypte. La haute Égypte contient les provinces de Djirjeh, Monfalout et Myniéh. La moyenne comprend le Fayoum, le Beny-Soueyf et le Caire. La basse comprend le Bahyréh, Alexandrie, Rosette, le Garbyéh, le Menouf Mansourah, Damiette, le Kelyoub et le Scharkyéh.

XXXV. La côte s'étend depuis le cap Durazzo jusqu'à une journée d'El-Arych. Le premier poste où nous ayons eu un établissement est le Marabout, situé à deux lieues ouest d'Alexandrie. Les portes d'Alexandrie sont défendues par une grande quantité de batteries et de forts qui la mettent, tant par terre que par mer, à l'abri de toute attaque ; le fort Crettin est un modèle de fortification. Aboukir est situé à cinq lieues d'Alexandrie, et a une bonne rade. Le lac Madiéh, où jadis débouchait la branche du Nil appelée Canopique, arrive jusqu'à une lieue d'Alexandrie et jusqu'à deux lieues de Rosette, et du côté du sud jusqu'à une lieue de Birket. La bouche de Rosette a un boghaz très-difficile à franchir. De Rosette à Bourlos il y a cinq lieues. Le lac de Bourlos a une centaine de djermes et communique à Mehel-el-Kebir par un canal. L'embouchure du lac forme un très-beau port, ayant dix à douze pieds de fond. La bouche de Damiette est défendue par

le fort Leslie. Le lac Menzalèh, qui s'étend jusqu'à l'ancienne Péluse, c'est-à-dire à vingt-cinq lieues, commence à une demi-lieue de Damiette. Il y a deux bouches, celle de Dibéh et d'Omfarège. Il y a une grande quantité de bateaux sur ce lac. Le canal de Moueis se plonge dans ce lac une lieue au-dessous de Sân. Tyneh, ou l'ancienne Péluse, est à quatre lieues de Quattyéh. Nous avons déjà parlé de Quattyéh à El-Arich. La côte est partout basse et mauvaise; partout, au moins à une lieue, il y a des monceaux de sable et souvent à deux ou trois lieues.

XXXVI. La population de l'Égypte est de deux millions cinq cent mille habitants. Les Arabes domiciliés et établis avec la protection du [illegible] dans les différentes provinces forment [illegible] douze mille cavaliers et de [illegible] l'infanterie. Il y a [illegible] es, quinze [illegible] fs.

XXX[illegible]

contre notre armée, huit mille mameluks à cheval, bien montés, bien exercés, bien armés et très-braves, faisant propriété des beys régnants. L'on pouvait compter le double, descendant des autres mameluks, établis dans les villages ou vivant au Caire.

XXXVIII. Le pacha n'avait aucune autorité. Il changeait tous les ans ainsi que le kadiaskier que la Porte envoyait. Il y avait même dans le reste de l'empire sept corps auxiliaires. Les chefs s'appelaient les sept grands odgiaglys. Ces corps sont tellement diminués par la guerre, qu'il n'en reste plus aujourd'hui d'existant que mille, vieux et infirmes, sans maîtres, et même attachés aux Français.

XXXIX. Les chérifs sont les descendants de la tribu des successeurs de Mahomet, ou, pour mieux dire, les descendants des premiers conquérants. Ils portent le turban vert.

Les ulémas sont des gens de loi et d'Église, qui ne ressemblent d'aucune manière à nos juges ni à nos prêtres.

Le chef des ulémas du Caire s'appelle grand cheik. Il a la même vénération dans le peuple, que les cardinaux d'autrefois en Europe. Ils disent la prière chacun dans une mosquée, ce qui leur vaut quelque revenu et du crédit.

La grande mosquée du Caire, appelée El-Azhar,

est grande, belle, et a un grand nombre de docteurs et d'autres attachés à son service. Il y en a vingt-quatre principaux.

XL. Il y a beaucoup de cafés au Caire, où le peuple passe la plus grande partie de la journée à fumer. Les pauvres, les voyageurs, logent dans les mosquées, la nuit et dans la chaleur. Il y a une grande quantité de bains publics où les femmes vont se baigner et se racontent les nouvelles de la ville.

Les mosquées sont dotées comme l'étaient nos églises.

XLI. Les villages de l'Égypte sont des fiefs qui appartiennent à qui le prince les donne. En conséquence de quoi, il y a un cens que le paysan est obligé de payer au seigneur.

Les paysans sont propriétaires réels, puisqu'ils sont respectés, et qu'au milieu de toutes les révolutions et de tous les bouleversements l'on ne viole jamais leurs droits.

Cela fait qu'il y a deux espèces d'hommes en Égypte, les propriétaires de fonds ou paysans, et les feudataires ou seigneurs.

Les deux tiers des villages appartiennent aux mameluks pour les frais d'administration. Le miri, proprement dit, qui est une imposition assez modique, était censé destiné à la Porte.

XLII. Les revenus de la république consistent en cinq articles :

1. Douanes.

2. Divers droits affermés.

3. Miri, droit de Kaschefs et autres.

4. Le cens ou droit seigneurial, sur les deux tiers de l'Égypte, dont le haut domaine lui appartient ; les douanes de Suez, Q'uoss-seyr, Boulacq. Alexandrie, Damiette et Rosette rendaient quatre à cinq millions.

5. Le miri, les droits de Kaschefs et les cens seigneuriaux se montent à quinze millions.

Les avanies à deux millions. Un des plus grands revenus des mameluks, c'étaient les avanies.

L'Égypte peut donc rendre, tout évalué, vingt-quatre millions à la république. En temps de paix, elle peut en rendre jusqu'à trente. D'ici à vingt-cinq ans, l'Égypte peut rendre cinquante millions. Je ne comprends pas dans cette évaluation l'espérance qu'il y a à avoir du commerce des Indes. Mais, pendant la guerre, la suspension de tout commerce rend le pays pauvre, et tout s'en ressent.

XLIII. Depuis notre arrivée, en messidor, jusqu'en messidor, c'est-à-dire, pendant douze mois, l'on avait retiré de l'Égypte :

Francs 500,000 des contributions d'Alexandrie.
150,000 de Rosette.

150,000 de Damiette.
500,000 les cophtes du Caire.
500,000 les Damascains.
1,000,000 les marchands de café turcs.
500,000 divers marchands.
500,000 les femmes des mameluks.
300,000 la monnaie.
8,000,000 impositions territoriales, ou de métiers ou de douanes.

Ce qui fait douze millions cent mille francs.

Il était encore dû par les villages des sommes assez considérables que les affaires militaires empêchèrent de retirer.

PIÈCES RELATIVES

A

LA PRISE DE MALTE.

L'ordre des chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, possesseur de l'île de Malte [illegible] l'armée d'Orient en fit la conquête, [illegible] sance au milieu des croisades. Des marchands [illegible] litains obtinrent, en 1099, du calife [illegible] la permission de fonder à Jérusalem [illegible] Saint-Sépulcre, un hospice pour [illegible] Il fut desservi d'abord par [illegible] Benoît, auxquels succédèrent [illegible] mes qui voulaient consacrer [illegible] leur, au service de l'humanité.

Au temps de la première croisade [illegible] Français du nom de Gérard [illegible] de l'hôpital Saint-Jean de Jérusalem [illegible] romaine, d'une illustre famille [illegible] gouvernait la maison. Gérard [illegible] de son zèle.

Godefroy, devenu maître de Jérusalem, affecta à l'entretien de cette institution charitable, des biens qu'il prit sur ses propriétés personnelles dans le Brabant : plusieurs jeunes croisés s'enrôlèrent à cette époque parmi les hospitaliers, qui, bientôt, revêtirent l'habit régulier et prononcèrent les trois vœux de religion.

Tel fut le berceau de l'ordre. En 1118, Raymond Dupuy, ayant été nommé grand maître, fit de ses religieux des chevaliers. J'ai cité quelques traits de leur histoire dans le cours de mon livre.

Je n'ai point l'intention de faire le récit des événements qui ont mis l'île de Malte au pouvoir de l'armée française, et amené par suite la destruction de l'ordre de Saint-Jean. Je me propose seulement d'en rapporter ce qui sera nécessaire pour l'intelligence des documents qui vont suivre, et qui sont demeurés dans mes papiers de cette époque.

On a dit que nous avions dû à des ressorts secrets la prise de Malte. J'ai la certitude du contraire. Ce qui a pu contribuer à répandre cette opinion, ce furent, après ce que la conquête avait de surprenant, les reproches que les chevaliers adressèrent plus tard au grand maître, sur lequel ils rejetèrent tout le poids des fautes qui avaient été commises en commun. M. de Hompesch ne se rendit pas coupable de trahison envers son ordre. Notre arrivée jeta l'effroi et la division dans les conseils des chevaliers, et la

faiblesse du grand maître, qui manqua d'énergie et de volonté, ouvrit la porte au désordre et à l'anarchie. Il faut toutefois le rappeler à l'honneur de notre pays, les Français montrèrent en général beaucoup de résolution ; ils excitèrent à la défense et occuperent les principaux postes.

Quelques mois après la prise de Malte, le bailli de Tignié publia à Londres un écrit répété par les journaux français du temps, où, rapprochant les souvenirs de Rhodes des conditions du traité conclu entre l'armée française et les chevaliers, il disait : « L'Isle-Adam défendit une mauvaise place pendant « six mois contre un grand conquérant, et emmena « tous ses chevaliers avec lui : Ferdinand de Hom- « pesch n'a pas défendu deux jours seulément une « excellente place ; il s'est sauvé n'ayant rien de- « mandé pour l'ordre, laissant ses membres à la « discrétion des vainqueurs, et emportant le prix « de sa trahison. » Une démarche plus solennelle vint corroborer ces récriminations ; tristes fruits, après de grands malheurs, de l'orgueil et de l'intérêt froissés.

Beaucoup de chevaliers français avaient demandé à rentrer dans leur patrie ; quelques-uns prirent même du service parmi nous. Les autres, et tous ceux des *langues* étrangères (1), se retirèrent d'abord

(1) Par les *langues de Malte* on entendait les différentes nations, ou provinces d'un même état, auxquelles appartenaient les

à Trieste, et ensuite en Russie, où l'empereur Paul Ier leur accorda un asile et une éclatante protection. Il fit proclamer « que Saint-Pétersbourg « était désormais la résidence de l'ordre de Malte, « et qu'il promettait à tous les nobles en état de « faire les preuves exigées, qui voudraient se rendre « à Pétersbourg, qu'ils seraient reçus chevaliers de « Saint-Jean. »

Au moment où nous nous étions emparés de Malte, l'empereur Paul venait de conclure avec M. de Hompesch un traité par lequel il assurait à la *langue* de Russie, qu'il avait fondée, par une convention antérieure d'une année environ, « pour la noblesse pro- « fessant la religion grecque, » un revenu annuel de deux cent mille roubles. Dans cet acte, l'empereur prend le titre de « protecteur de l'ordre de Malte. » Quelque temps après notre conquête, il se déclara grand maître, et ne consentit que plus tard à ce qu'un autre fût nommé à cette place. Dans l'intervalle, et sous ces influences, le grand prieur se paraître à Saint-Pétersbourg, contre la reddition de Malte, une protestation dont voici un passage :

« Réunis sous les auspices de Paul Ier, auguste « empereur de toutes les Russies, nous désavouons « solennellement toute démarche contraire aux lois « de notre institution, regardons comme dégra-

chevaliers de l'ordre. Il y en avait huit : France, Auvergne, Provence, Italie, Aragon, Castille, Allemagne et Angleterre.

« de leurs rang et dignité tous ceux qui ont rédigé « accepté et consenti l'infâme traité qui livra Malte, « ainsi que tous ceux qui seront convaincus d'avoir « coopéré directement ou indirectement à cette « œuvre d'iniquité. » Peu de mois après, M. de Hompesch fit remettre sa démission à l'empereur.

Nous arrivâmes devant Malte le 21 prairial an VI, et l'on refusa d'admettre nos bâtiments dans le port, ou du moins d'en recevoir plus de deux à la fois. Si nous avions pu y introduire notre escadre, le projet de Bonaparte était de débarquer dans la ville et de s'en emparer par un coup de main. Le 22, à la pointe du jour, les troupes étaient descendues à terre. Le soir, la place était investie, le reste de l'île soumis, le général Desaix posté au pied du glacis de la Cotoner et du fort Ricazoli; et j'avais repoussé une sortie tentée par les assiégés à la porte de Saint-Joseph, dont je m'emparai. Ce corps, composé des milices maltaises, massacra dans sa fuite neuf des chevaliers français qui marchaient à sa tête, et compléta, par cet acte de cruauté, la confusion qui régnait à Malte. Elle était si grande, qu'on lit, dans l'écrit du bailli de Tignié, que déjà « des patrouilles « s'y étaient fusillées entre elles. » Le 23, au matin, le grand maître demanda une suspension d'armes; à minuit, ses envoyés étaient à bord de l'Orient, auprès du général en chef, signant la convention définitive, et le 24 nous entrions dans la ville.

Malte nous était utile comme point d'appui dans la Méditerranée pendant notre expédition en Égypte, et la moindre résistance qu'elle eût faite nous aurait été funeste, car la flotte anglaise était bien proche. Nous y passâmes huit jours employés par le général Bonaparte en soins d'organisation ; et à peine nous venions d'en partir, que Nelson se présenta devant la ville.

Ce fut un coup de fortune que cette prompte reddition, sur laquelle on n'avait pas droit de compter, un de ces événements extraordinaires dont l'histoire de Napoléon est remplie, et qui, marqués du doigt de la Providence, viennent encore grandir ce que son génie a conçu. Afin de motiver notre agression, on fit valoir de prétendus griefs de la France contre l'ordre de Saint-Jean : en pareil cas on en trouve toujours. Ceux que l'on mit en avant sont détaillés dans une note que le gouvernement avait remise au général Bonaparte, et qui fait le fond d'un message que le Directoire adressa aux deux conseils de la république, en leur annonçant la prise de Malte.

EXPOSÉ SUCCINCT

DE LA CONDUITE DE MALTE A L'ÉGARD DE LA FRANCE PENDANT LA RÉVOLUTION.

De 1791 jusqu'en 1795, ce gouvernement a ouvertement autorisé et encouragé ceux des chevaliers qui voulaient se joindre à l'armée des émigrés.

Les émigrés qui se sont réfugiés à Malte, quoique non chevaliers, ont été, par [illegible] qualité d'émigrés, agrégés à l'ordre, [illegible] comte de Narbonne-Fritlar, qui a [illegible] la plus grande distinction.

Malgré le décret qui déclarait [illegible] biens que l'ordre possédait [illegible] ture n'a pas cessé, jusqu'à [illegible] chimériques [illegible] qu'elles vaquaient.

Lors de la [illegible] France, [illegible] ouvertement [illegible] à Malte, et [illegible]

quatre mille fusils lui furent accordés pour ses armées de terre.

Permit aussi aux Anglais de recruter des matelots dans l'île, et avec un tel dévouement de la part du gouvernement de Malte, qu'il prononçait la peine des galères, pour trois ans, contre ceux qui violaient leurs engagements.

En 1794, Elliot, vice-roi de Corse pour l'Angleterre, manquait de poudre pour conserver cette conquête, il en obtint deux cents quintaux du gouvernement de Malte.

Jusqu'en 1796, tous les bâtiments français de commerce entrant dans le port, étaient contraints de baisser le pavillon national.

Au mois de décembre dernier, deux frégates françaises, *la Justice* et *l'Artémise*, vinrent mouiller dans le port : l'agent consulaire sollicita vainement la permission de recruter des matelots, et, dans le même temps, deux corsaires anglais eurent toute facilité à cet égard.

Tous les partisans de la révolution ont été persécutés : plusieurs d'entre eux exilés sans formalité, et, dans le mois de mai 1797, un grand nombre arrêtés et emprisonnés comme des criminels ; Vassello, un des hommes les plus recommandables du pays par ses profondes connaissances, condamné à être renfermé pour la vie.

Par tous ces faits, il résulte que Malte a été l'en-

nemie de la France depuis la révolution, et, par son manifeste (ci-joint), qu'elle a été en état de guerre contre elle dès 1793.

MANIFESTE DU 1er OCTOBRE 1793.

La cour de Naples ayant fait notifier au grand maître de l'ordre souverain de Malte que, ne voulant conserver aucune relation avec ceux qui gouvernent actuellement la France, elle avait renvoyé tous les agents qui jusqu'alors avaient résidé près de S. M. Sicilienne ou dans ses ports, S. A. E. a saisi avec empressement cette occasion de fermer le port de Malte à toutes sortes de vaisseaux de guerre ou de corsaires français, pendant tout le temps de la guerre. Par cet acte authentique, le grand maître a voulu déclarer qu'il ne conserve aucunes relations avec la France, depuis les troubles épouvantables qui se sont manifestés dans ce royaume, et qui l'ont privé d'un souverain universellement regretté.

La violation du droit des nations commise en France, relativement à l'ordre de Malte, a fait croire à ceux qui ne connaissent pas les lois fondamentales de l'ordre que le grand maître aurait dû user plus tôt de représailles; mais ces lois l'obligeaient à garder la neutralité. D'ailleurs le grand maître n'a pas voulu se mettre dans le cas de reconnaître la prétendue

république française, et pour éviter cet inconvénient S. A. E. a ordonné, depuis le 15 mars, au chevalier de Seytres-Caumont, qui, en qualité de membre de l'ordre, résidait à Malte, comme chargé d'affaires par le roi Louis XVI, de glorieuse mémoire, de continuer comme par le passé à gérer les affaires de France, d'après le titre qu'il avait reçu de son roi, et de garder sur sa porte les armoiries de France. En conséquence ledit chevalier a été constamment reconnu comme chargé des affaires de France à Malte, et il en exerce encore les fonctions sous la protection du grand-maître. C'est dans ces circonstances que S. A. E. a été surprise d'apprendre, par une voie indirecte, qu'un certain Aymar avait été nommé pour remplacer le chevalier de Seytres-Caumont et qu'il était déjà en voyage pour se rendre à Malte. S. A. E. déclare qu'elle ne recevra ni n'admettra ledit personnage, non plus que tout autre qui serait envoyé pour résider à Malte comme agent de la prétendue république française, que le grand-maître ne doit, ne peut, ni ne veut recon-

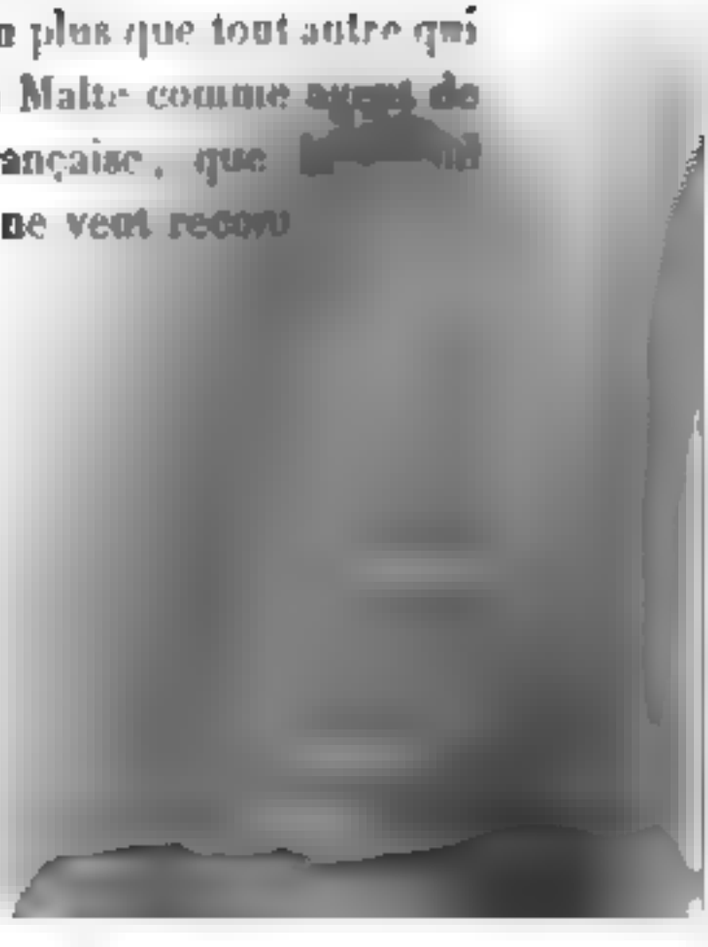

LIBERTÉ. ÉGALITÉ.

AU CITOYEN BONAPARTE,

GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE FRANÇAISE.

Malte, le 10 juin 1798, année 6e de la liberté [illegible]

Son Altesse Éminentissime le grand maître, et son conseil, m'ayant fait appeler, m'ont chargé de vous marquer, citoyen général, que, lorsqu'ils vous ont refusé l'entrée des ports, et qu'ils ont demandé à savoir votre réponse, ils avaient prétendu seulement savoir en quoi vous désiriez qu'ils dérogeassent aux lois que leur neutralité leur impose. La conduite de l'ordre envers la république française, et la protection que cette nation lui a toujours accordée, ainsi qu'à son peuple, duquel il sera toujours inséparable, lui fait regarder une rupture comme un malheur auquel il veut mettre un terme. S. A. E. et son conseil demandent donc la suspension des hostilités

et que vous [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] intentions, qui [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] générosité de la [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] connus du célèbre [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

[illegible] [illegible] [illegible].

Le consul [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

[illegible]

SUSPENSION D'ARMES.

Il est accordé pour vingt-quatre heures, à compter depuis six heures du soir d'aujourd'hui 11 juin 17[illegible], jusqu'à six heures du soir de demain 12 du même mois, une suspension d'armes entre l'armée de la république française, commandée par le général Bonaparte, représenté par le chef de brigade Junot, premier aide de camp dudit général, et entre S. Altesse Éminentissime et l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

HOMPESCH.

A 9 heures et demie du matin, le 24 prairial.

AU CITOYEN BONAPARTE,

GÉNÉRAL EN CHEF, ET EN SON ABSENCE AU CITOYEN BRUEIS, AMIRAL, A BORD DE L'ORIENT.

Citoyen général,

La ville est en rumeur : quelqu'un assurément travaille les paysans. On répand ce matin que cette nuit, malgré l'armistice, les Français ont tenté d'escalader le côté de la Cotoner. Il est possible qu'en ce moment nos troupes n'eussent pas encore connaissance de la suspension d'armes. Cependant il y a eu des fusillades : de là les paysans disent qu'on les trahit. Le château Saint-Ange qui a vu l'escadre s'approcher du port, prétend qu'elle va entrer ; il veut faire feu sur elle : les paysans se sont révoltés contre les chevaliers, et disent qu'ils ne veulent entendre à reddition. Il serait possible qu'il y eût quelques coups de canon de tirés de la ville, et quelque riposte. Hâtez-vous de faire avertir les postes qu'ils ne prennent pas cela pour une agres-

sion, et qu'ils se retirent hors de la vue ; surtout qu'il y ait discipline dans les campagnes. Il est nécessaire que l'escadre s'éloigne du port. Il sera temps d'y entrer quand nous aurons les forts. Le grand maître a approuvé la convention. Elle est actuellement sous les yeux du grand conseil, qui sans doute l'approuvera aussi, et aussitôt elle s'exécutera. Mais il faut beaucoup de prudence et de précautions. Par exemple, il faudrait faire arriver les officiers qui doivent venir à dix heures ou midi, par la porte de la Floriane.

Le palais du grand maître est dans l'anarchie. Tous les chevaliers qui le remplissent tremblent que toutes les affaires ne se gâtent par quelque imprudence de part ou d'autre.

Je me dépêche de vous faire parvenir cet avis par un *spéronar*.

Salut et respect.

POUSSIELGUE.

A dix heures et demie.

AU CITOYEN BONAPARTE,

GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE DE LA MÉDITERRANÉE,
A BORD DE L'ORIENT.

Citoyen général,

Tout va bien maintenant, les forts Saint-Ange sont mis à la raison, mais le point le plus important, et auquel le grand maître attachera un grand prix, si vous l'accordez, c'est de renvoyer promptement de cette ville le ministre de Russie, à qui il vous prie d'accorder un passe-port, et de le lui envoyer tout de suite pour que le ministre parte aujourd'hui. En mon particulier, je crois que la ville en sera plus tranquille.

La convention a été ratifiée; on l'a publiée aux acclamations de la ville. On ajoute à la teneur un article *verbalement* que nous avons oublié : c'est d'annoncer aux Maltais que tous leurs compatriotes

esclaves en Barbarie vont être mis en liberté, et qu'ils vont jouir de la liberté du pavillon; c'est le plus grand sujet de joie.

Salut et respect.

POUSSIELGUE.

Renvoyez votre réponse avec le passe-port par le retour du *spéronar*, si vous n'y voyez pas d'inconvénient.

TRAITÉ

POUR

LA REDDITION DE MALTE.

Convention entre la république française, représentée par le citoyen Bonaparte, général en chef, d'une part, et l'ordre des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, représenté par le bailli de Tosino Frisari, le commandeur Bosredon de Ransijat, le docteur Nicolas Muscat, l'avocat Benoît Schembri et le conseiller Bonnano, d'autre part; sous la médiation de S. M. C. le roi d'Espagne, représenté par le chevalier Philippo Amat, son chargé d'affaires.

ARTICLE PREMIER.

Les chevaliers de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem remettront à l'armée française la ville et les forts de Malte. Ils renoncent, en faveur de la république française, aux droits de souveraineté et de

propriété qu'ils ont, tant sur cette île que sur les îles de Goso et Cumino.

ARTICLE DEUX.

La république française emploiera son influence au congrès de Rastadt pour procurer au grand maître, sa vie durant, une principauté équivalente à celle qu'il perd; et, en attendant, elle s'engage à lui faire une pension annuelle de trois cent mille francs, et il lui sera donné en outre la valeur de deux années de la susdite pension, à titre d'indemnité pour son mobilier. Il conservera, pendant tout le temps qu'il restera à Malte, les honneurs militaires dont il a joui précédemment.

ARTICLE TROIS.

Les chevaliers de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem qui sont Français, actuellement à Malte, et desquels il sera pris note par le général en chef pourront rentrer dans leur patrie, et leur résidence à Malte sera considérée comme une résidence en France. La république française emploiera ses bons offices auprès des républiques cisalpine, ligurienne, romaine et helvétique, pour que le présent article soit commun aux chevaliers de ces différentes nations.

ARTICLE QUATRE.

La république française fera une pension de sept cents francs aux chevaliers français actuellement à Malte, leur vie durant. Cette pension sera de mille francs pour les chevaliers sexagénaires et au-dessus. La république française emploiera ses bons offices auprès des républiques cisalpine, ligurienne, romaine et helvétique, pour qu'elles accordent la même pension aux chevaliers de ces mêmes nations.

ARTICLE CINQ.

La république française emploiera ses bons offices auprès des autres puissances de l'Europe pour qu'elles accordent aux chevaliers de leur nation l'exercice de leurs droits sur les biens de l'ordre de Malte situés dans leurs États.

ARTICLE SIX.

Les chevaliers conserveront les propriétés qu'ils possèdent dans l'île de Malte et de Gozo, à titre de propriétés particulières.

ARTICLE SEPT.

Les habitants des îles de Malte et de Gozo con-

tinueront, comme par le passé, à jouir du libre exercice de la religion catholique, apostolique et romaine : ils conserveront les propriétés et priviléges qu'ils possèdent, il ne sera mis aucune imposition extraordinaire.

ARTICLE HUIT.

Tous les actes civils passés sous le gouvernement de l'ordre seront valides et auront leur exécution.

Fait double à bord du vaisseau *l'Orient*, devant Malte, le 24 prairial, VIme année républicaine.

AU GÉNÉRAL BONAPARTE.

Le grand maître prie le citoyen général en chef Bonaparte, de lui dire sur quelle somme d'argent comptant il doit faire ses arrangements ; il désire qu'elle soit la plus forte possible, attendu les frais nombreux et indispensables d'un aussi long voyage, et le prie en outre que les lettres de change soient promptement expédiées, vu le peu de temps qu'il y a d'ici à son départ. L'argent comptant et les lettres de change formeront la somme de quatre cent mille francs, attendu que les deux autres cent mille complément de l'assignation totale de six cent mille livres, restent pour le payement à compte de ses dettes. Il demande enfin où et dans quel moment il pourra recevoir la somme convenue.

[illegible]

ÉTAT ACTUEL

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

A MALTE.

Les établissements destinés à l'instruction publique sont un collége, une chaire de langue arabe, une bibliothèque.

Dans le collége,

Un maître enseignait l'écriture et le calcul.

Trois le latin.

Un la rhétorique.

Un la logique et la métaphysique.

Un les mathématiques et la physique.

Deux la théologie.

Deux le droit civil et canon.

Un la médecine.

Outre ces douze professeurs, il y avait un recteur, deux préfets, et six employés subalternes.

Ils instruisaient environ quatre cents élèves

dont dix pensionnaires; l'instruction était gratuite il paraît qu'elle était assez bornée, surtout en physique.

Les revenus des ci-devant jésuites étaient affectés aux dépenses du collége : ils se montent à environ dix-huit mille francs de France, par an.

D'après les comptes de l'année 1796, il paraît que les dépenses peuvent être rangées en quatre classes :

1° Les appointements des professeurs, non compris la nourriture et le logement. . .	6,485 fr
2° La nourriture des professeurs et le salaire des employés de la maison.	6,571
3° L'administration des biens du collége.	2,340
4° Entretien d'églises, messes léguées, catéchismes de missionnaires, et autres objets étrangers à l'objet du collége.	7,718
Total.	23,114

Il y eut par conséquent cette année un déficit qui fut rempli par le grand maître.

La chaire d'arabe, actuellement vacante, était entretenue sur un fonds particulier, d'environ deux cents livres.

La bibliothèque est composée d'environ trois mille volumes; il y manque les ouvrages les plus

[illegible] modernes. [illegible] quelques antiquités [illegible] sera bien placé. [illegible] médailles [illegible] de l'ordre. [illegible] caire, [illegible] cette bibliothèque publique [illegible] lais, celle du feu grand maître, qui devait y être réunie : on la fit [illegible].

Il existe également un observatoire qui n'est d'aucun usage, [illegible] et complets.

Outre les établissements publics, les ressources que Malte offre pour l'instruction consistent dans quelques maîtres particuliers de mathématiques, de dessin, de langues. Le chapelain du fort Saint-Elme donne gratuitement des leçons de mathématiques assez suivies.

Il y a dans la ville cinq ou six maîtres d'école enseignant à lire, à écrire, et le latin à une centaine d'écoliers, et une vingtaine de maîtres enseignant la même chose dans les principaux casaux ; ils sont payés par leurs élèves, mais très-modiquement, et vivent de fonctions ecclésiastiques ou du travail de la terre.

Il y a un séminaire dans la cité vieille.

RAPPORT

POUR LE GÉNÉRAL EN CHEF.

Les revenus totaux du grand maître montaient, suivant l'état dressé sur les registres de la secrétairerie, et en prenant le taux moyen de cinq années, à la somme de. . . . . 262,397 écus.

A déduire :

1° Le produit dû, qui rapporte seulement . . .	80,535
2° Les annates des commanderies.	25,503
3° Les prises sur les barbaresques, qui n'auront plus lieu.	4,279
4° Le droit sur les esclaves, qui sera anéanti. . .	2,358
5° Le loyer des maisons, qui passera à la caisse des biens nationaux.	434

6° Les pensions sur les commanderies magistrales.	7,570	
A déduire		120,679
Reste que le gouvernement peut percevoir. . .		141,718 écus.
Qui, à deux livres huit sols chaque, font, argent de France, la somme de.		340,116 liv.

Il faut observer que, pour pourvoir à ces dépenses, le grand maître et les langues ont pris à la caisse de l'université différentes sommes, et qu'ils doivent, par compte réglé, sept cent quarante-huit mille cent trente-six livres, non compris d'autres sommes pour lesquelles le grand maître a mis à la caisse des bons qui représentent des valeurs effectives à la décharge du trésorier.

Partant de ces bases, nous allons examiner quelle est la dépense présumable du gouvernement, et les moyens d'y pourvoir.

1° FRAIS D'ADMINISTRATION.

Neuf individus délibérant retardent le travail au lieu de l'accélérer. Il en est, d'ailleurs, de peu capables parmi ceux nommés.

D'un autre côté, deux mille livres seulement paraissent un traitement peu considérable.

On proposerait au général en chef de statuer que, sur les neuf membres, on en nommera trois qui seront chargés des affaires.

Les neuf ne se réuniraient que deux fois par décade, pour les objets importants.

On changerait un administrateur tous les six mois.

Les administrateurs en activité habituelle auraient quatre mille livres, et les autres mille seulement.

Total.	18,000 liv.
Les autres dépenses d'employés et frais de bureau, évaluées par aperçu à	22,000
Dépenses des municipalités des villes, pour les secrétaires, commis, garçons de bureau, etc. . .	6,000
Juges de paix.	4,800
Tribunaux civils et criminels, et commissaires	20,000
Entretien des prisons, des édifices publics, palais magistral, etc.	30,000
Nourriture des prisonniers. . .	6,000
Bibliothèque	1,000
Dépenses imprévues.	12,000
Total. . . .	119,800 liv

D'après le calcul, et en joignant aux cent vingt mille livres six cent

mille livres, pour pouvoir verser chaque mois cinq mille livres à la caisse du payeur. . . . . [illegible]

Il faut par an. . . . . [illegible] liv

On y pourvoirait de la manière suivante :

Douanes.	[illegible] liv
Accise sur le vin.	185[illegible],000
Droit d'enregistrement et de timbre.	90,000
Sel	100,000
Tabac.	50,000
Droits sur les loyers de maison et les domestiques. . . .	50,000
Total. . . .	690,000 liv.

Mais, 1° on ne peut compter sur la perception de ces impôts que dans un certain délai nécessaire pour leur établissement.

2° Il faudrait laisser la latitude nécessaire pour reporter de l'un sur l'autre, si quelques objections, qu'on n'a pas eu le temps de recueillir, rendaient une imposition difficile, ou son produit moindre.

Ainsi, les trois premiers mois, la caisse de l'extraordinaire payerait les cinq mille livres, et le gouvernement ne commencerait à les verser que pour le mois de vendémiaire.

Du 30 prairial.

RÉSULTAT.

Le général en chef ordonne :

Art. 1er. Les impôts établis sont provisoirement maintenus ; le commissaire du gouvernement et la commission administrative en assureront la perception.

Art. 2. Dans le plus court délai il sera établi un système d'imposition nouvelle, de manière que le produit total, pris sur

les douanes,
les vins,
l'enregistrement,
le timbre,
le tabac,
le sel,
les loyers de maison et les domestiques,

s'élève à sept cent vingt mille livres.

NOTES

SUR

LE TABLEAU D'OBSERVATIONS

PHYSIQUES ET MÉTÉOROLOGIQUES.

J'ai rapporté, dans le récit de mon voyage, une partie des mes observations de physique et de météorologie. Je les ai réunies toutes dans un tableau complet, qui sera publié avec l'atlas qui doit accompagner cet ouvrage, et je le fais précéder par les notes suivantes, qui n'auraient point trouvé place dans les colonnes du tableau.

Température atmosphérique et hygrométrie. — On pourra remarquer que les différences que j'ai notées, entre la température à l'ombre et celle au soleil, sont beaucoup plus considérables, dans plusieurs cas, que celles que l'on constate ordinairement, et qui ne dépassent guère dix à douze degrés centigrades. Je n'hésite cependant pas à donner ces observations, parce qu'elles étaient faites avec beaucoup

de soin, le thermomètre à boule noire, exposé au soleil, étant placé à l'air libre; et que je me regarde comme certain de leur exactitude. J'ai constamment trouvé que la différence d'élévation de ce dernier thermomètre diminuait toujours, quoique la température absolue à l'ombre augmentât, lorsqu'il y avait des vapeurs dans l'air. A Constantinople, où elles étaient le plus souvent très-sensibles à midi, le thermomètre, au soleil, marquait alors moins de degrés que le matin.

On verra dans le tableau, par les variations que l'atmosphère a subies à Odessa et dans la Crimée, à la fin du mois de juin, et pendant la dernière semaine de juillet à Constantinople, que, terme moyen, au moment de la plus grande chaleur, l'air était chargé de vapeurs. Cette remarque peut n'être pas sans importance si l'on se rappelle que c'est à cette époque de l'année que la peste se déclare à Constantinople.

Température des sources. — J'ai dit en rendant compte de ma course aux bains de Brousse, que j'avais vu un Turc rester longtemps dans un bain d'eau à la température de soixante et dix-huit degrés centigrades. A l'air libre, ou dans un milieu qui permet à une transpiration abondante de s'établir, le corps humain peut facilement supporter une plus haute température atmosphérique; mais les médecins fixent à quarante-deux degrés la chaleur d'un bain d'eau pure, qu'on peut endurer sans être in-

commodé, et sans que le pouls s'accélère d'une manière inquiétante. Il y a loin de ce nombre à celui qu'indiquait le thermomètre placé dans l'eau où se baignait le Turc qui fait le sujet de mon observation. Tout ce que je puis dire c'est que je l'ai vu, et que le docteur Seng, qui m'accompagnait, l'a vu comme moi, et me fit remarquer dans le moment ce que le fait avait d'extraordinaire.

Je dois faire observer que lorsque j'ai déterminé la température de la source du Siloé, à Jérusalem, le réservoir qui reçoit l'eau était plein, et que j'ai opéré à l'extrémité du conduit creusé dans le roc, de manière que l'atmosphère avait influé sur la température de l'eau : il était huit heures du matin. Cette source ne coule pas également et sort très-lentement.

Hauteur des montagnes. — La question de savoir si les climats ont changé depuis une longue succession de siècles a beaucoup occupé les savants, et M. Arago a publié à ce sujet un article, aussi intéressant que remarquable, dans l'annuaire du bureau des longitudes. J'ai constaté qu'il n'y avait pas de neiges perpétuelles au sommet du mont Olympe, dont l'élévation est de deux mille deux cent quarante-sept mètres. Lorsque j'ai gravi cette montagne, au mois d'août, on n'en voyait que quelques parcelles dans les anfractuosités, à l'exposition du nord, où le soleil ne pénètre jamais. Il sera facile de comparer cette

observation à celles qu'ont pu faire les anciens voyageurs, et de conclure sur cette importante question de climatologie, relativement à l'Asie Mineure.

J'ai déterminé la hauteur du mont Sannin à deux mille cinq cent vingt-cinq mètres. Cette montagne passe pour la plus élevée du Liban; je crois que c'est à tort, et que le Kar, dans le Liban, et le mont du Cheik, dans l'Anti-Liban, lui sont supérieurs, mais de fort peu de chose : le point le plus élevé ne doit point surpasser deux mille six cents à deux mille sept cents mètres. Là aussi on rencontre seulement quelques dépôts de neige dans les crevasses des montagnes, au mois de septembre.

Électricité atmosphérique. — Des observations qui se recommandent à l'attention des physiciens, et que je leur soumets avec toute la réserve que doit m'inspirer le résultat phénoménal que j'ai constaté, sont celles d'électricité atmosphérique *négative, par un temps serein*, notées à Constantinople, à Alexandrie et près du Caire. Je ne sache point qu'aucun observateur ait trouvé, en Europe, lorsque le ciel était dans cette condition, que l'électricité de l'atmosphère fût négative. Je ne pense pas cependant avoir commis d'erreur. Mes instruments étaient bons et voici le mode que j'employais pour mes observations.

Je me servais d'une petite colonne en verre, contenant une pile sèche de quatre cents disques. Une

tige, isolée par de la cire d'Espagne, sortait de ce bocal, et j'adaptais à la partie saillante de la tige un fil métallique enveloppé de soie. Ce fil, long de dix-sept à dix-huit pieds, était soutenu par une verge de bois, composée de quatre parties d'une canne creuse, qui se plaçaient bout à bout, et acquéraient ainsi la longueur nécessaire. Un morceau d'amadou allumé était mis au bout de la canne, à l'extrémité du fil métallique, pour établir le courant et le favoriser, et un mouvement de bas en haut et de haut en bas, était imprimé lentement à la canne et au fil, jusqu'à ce qu'un effet fût produit sur la feuille d'or, suspendue dans la colonne de verre, ou que son immobilité constante eût prouvé qu'il n'y avait pas d'électricité dans l'atmosphère.

C'est toujours en plein air que j'opérais, et ordinairement, en Égypte, sur le pont du bateau dans lequel je voyageais.

FIN DU TOME QUATRIÈME.

TABLE SOMMAIRE

DU QUATRIÈME VOLUME.

Page 1. Moyenne et haute Égypte. — Les compagnons de voyage. — Jussuf Kiachef, soldat français. — Moyens de transport. — Vivres pour la route.

Page 4. Les pyramides de Ghizéh. — Leur description. — Paroles de Napoléon, le nom inscrit en 1798. — Les chambres sépulcrales. — Le sarcophage. — Les ossements d'un bœuf. — Belzoni. — Les petites pyramides d'Abousyr. — La ville des Morts. — Les statues de Sésostris et de Vénus.

Page 14. Le village de Bredequin. — Le Fayoum. — Le canal de Joseph. — Les eaux de rose du Fayoum. — La pyramide et le pont d'El-Haoum. — Les ruines de la ville d'Arsinoé. — Le temple Qasr-Karoun. — La chasse aux hyènes.

Page 22. Beni-Soueyf, village. — La fabrique de toile de coton. — Description du Nil dans plusieurs circonstances.

Page 27. Magara, village. — La fausse alarme. — Mode de recrutement.

Page 32. Teharon, village. — Les ruines de l'ancienne ville Cynopolis. — La chasse aux canards. — Abougirgé. — La montagne des oiseaux. — Les pauvres moines cophtes. — Chasse aux crocodiles.

Page 36. Minieh, ville. — La culture des cannes à sucre. Les raffineries.

Page 40. Le village de Cosseïr. — Les momies d'hommes et d'animaux. — La montagne d'Afulfeda. — Mont-Falout, ville. — Le général Desaix. — Syout, ville. — L'opération. — Commerce d'esclaves. — Le palais d'Ibrahim-Pacha. — L'île d'Aoui. — Roudah. — Les dômes et les palmiers. — Kéneh, ancienne Néopolis. — Les puits artésiens. — Les vases à rafraîchir. — Saïd-Hussein.

Page 49. Gournah, village. — Thèbes. — Les ruines des temples et des palais. — Leur description. — Le monument d'Osymandias. — Le colosse. — Le pylone de Rhamseïon. — Les ruines du Memnonion. — Les sépulcres royaux. — Louqsor. — Son palais. — Ses obélisques. — La salle hypostyle. — Les ruines de Karnak.

Page 79. Le temple d'Ebsemnbol. — Ouvrage unique de Sésostris. — Gournah, village. — Mansour, père du chef El-Beled. — Météorologie de l'Égypte.

Page 86. Dendérah. — Son temple et sa description. — Monuments et bas-reliefs.

Page 91. Le désert et les bords de la mer Rouge. — Les voleurs du Nil. — Les esclaves. — Les anthropophages. — Caravanes.

Page 96. Cheik Abadéh. — Ruines. — Oracles. — Préparatifs de voyage. — Les chameaux et les dromadaires.

Page 105. Mœurs des Arabes. — Les mines de soufre. — Les granits. — Les marbres blancs. — Les belles carrières d'albâtre.

Page 121. La côte de Ghébel-Exet. — La fontaine d'eau. — La chasse aux corbeaux. — Le repas des Arabes.

Page 124. Tribu des Bédouins. — Leurs divisions. — Loi sur l'assassinat et le vol. — Procès. — Fortune des Arabes. — Leur intelligence. — Leur obligeance. — La beauté de leurs femmes.

Page 133. Le convoi de Saint-Paul. — Les moines. — Leur ordre. — Les voyageurs égarés. — La hyène et la gazelle.

Page 156. Le retour au Caire. — Le repas de cognilage.

Le passage périlleux. La fatigue de l'équipage. — Soliman-Pacha.
Page 159. Projet d'un chemin de fer.
Page 169. Second séjour au Caire. — La visite au pacha. — Une organisation nouvelle à l'armée.
Page 174. Résumé sur l'Égypte.
Page 193. Retour en Europe. — Les enfants abyssiniens. — Le capitaine circassien. — Une tempête. — L'île de Malte. — La quarantaine. — Visite au général Pennaby. — Les fortifications. — Le dîner chez le gouverneur. — Les anciens frères d'armes. — Une manœuvre. — Visite à l'arsenal de marine. — M. Freire. — Établissements philanthropiques. — L'hospice des vieillards. — Les aliénés. — Maisons d'industrie et prisons.
Page 195. Notes écrites par Napoléon sur l'Égypte.
Page 121. Pièces relatives à la prise de Malte.
Page 245. Notes sur le tableau d'observations physiques et météorologiques.

FIN DE LA TABLE.

VOYAGE

DE M. LE MARÉCHAL

DUC DE RAGUSE.

IMP. DE HAUMAN ET Cᵉ. — DELTOMBE, GÉRANT
Rue du Nord, nº 8.

VOYAGE

DE M. LE MARÉCHAL

DUC DE RAGUSE

EN HONGRIE, EN TRANSYLVANIE,
DANS LA RUSSIE MÉRIDIONALE, EN CRIMÉE
ET SUR LES BORDS DE LA MER D'AZOFF; A CONSTANTINOPLE
ET SUR QUELQUES PARTIES DE L'ASIE MINEURE;
EN SYRIE, EN PALESTINE, EN ÉGYPTE
ET EN SICILE.

TOME V.

BRUXELLES.
SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE.
HAUMAN ET Cᵉ.

1841

INTRODUCTION.

dont la vie est concentrée dans les jouissances du présent et l'espoir de l'avenir. Mieux en rapport maintenant avec les dispositions de mon esprit, je pris la résolution d'y demeurer quelque temps. Je n'avais non plus jamais vu Naples, cette terre où Dieu semble avoir accumulé tous les biens dont il peut combler les hommes, et je consacrai une année à visiter à loisir ces deux pays.

L'aspect de Rome et les impressions qu'il produisit en moi ne répondirent point d'abord à mon attente. Revenant d'Orient et l'esprit encore plein du souvenir de ces gigantesques monuments égyptiens qu'un climat conservateur a respectés à travers la succession des siècles, je trouvais sans beauté les ruines dont l'enceinte de Rome est remplie : des masses informes de maçonnerie et de briques, voilà ce qui attire et fixe les regards; et, sans le premier Colisée, le Panthéon et les aqueducs, le voyageur ne verrait rien qui soit un indice de la puissance et de la splendeur de Rome ancienne.

Le superbe édifice élevé par les modernes, Saint-Pierre, ce temple vraiment digne de l'Éternel, le plus immense ouvrage des temps voisins du nôtre, s'emparerait seul de l'imagination : chef-d'œuvre, auquel tous les arts ont

[illegible] merveilles, il ne saurait laisser l'admiration. Un regret vient cependant s'y mêler : le style gothique aurait été mieux en harmonie avec la sublime destination de ce monument : sombre et grave, ce mode d'architecture provoque à la méditation et au silence, excite à la religion. A Saint-Pierre, un éclat imposant rappelle avant tout le luxe du monde et celui des beaux-arts : nos saints mystères ne veulent point de ces pompes éclatantes.

Sans doute Rome offre l'image de l'Église victorieuse comme Jérusalem celle de l'Église humiliée et souffrante ; mais dans son triomphe même, l'Église ne doit point être privée du caractère propre à la religion chrétienne, qui a sanctifié la tristesse, le recueillement et la douleur.

C'est donc la Rome moderne et catholique qui frappe d'abord le voyageur, mais chaque journée que l'on y passe, sans affaiblir les sensations premières, en vient créer de nouvelles ; on ne peut vivre à Rome sans se souvenir bientôt qu'habitée par les maîtres du monde, elle fut le théâtre de mille révolutions dont à chaque pas les circonstances se retracent à la mémoire.

C'est à Rome, en effet, que le sort de tous les

peuples s'est décidé. Cette ville, fondée sous les auspices de la violence et de la soif du butin, et dont les commencements furent si faibles, ne tarda pas à devenir le sommet d'un ordre social qui embrassa le monde et donna aux Romains l'empire universel, tant est forte une agrégation dont les éléments restent toujours unis! Et cependant que de fréquentes dissensions intérieures! Mais leurs résultats furent constamment favorables à la puissance publique, parce que le peuple, toujours vainqueur dans sa lutte contre les patriciens, n'abusa jamais de la victoire; et, chose admirable, plusieurs fois devenu maître absolu de la république, il abdiqua volontairement le pouvoir pour le remettre à ses rivaux, plus capables que lui d'en faire usage dans l'intérêt commun : modération étonnante et qu'on ne conçoit guère aujourd'hui.

Il était dans les destinées de Rome d'appeler toujours sur elle les regards de l'univers. A peine elle eut perdu l'empire fondé par les armes, que l'opinion l'investit d'une nouvelle autorité qui semble invincible et dont les actes les plus marquants, les plus habituels furent une opposition à la tyrannie des forts, un combat au profit des faibles.

Aujourd'hui Rome, capitale de la chrétienté,

asile ouvert à toutes les infortunes, offre à chacun les charmes inexprimables d'une douce liberté pratique. On s'y livre aux recherches historiques, et dans des promenades ordinairement favorisées par un beau ciel, on va reconnaître les lieux qui furent célèbres : c'est alors que les moindres débris parlent à l'imagination, et si l'on a d'abord été surpris du peu de choses importantes que l'on découvrait, après quelques mois on est étonné de l'abondance des richesses qu'on rencontre.

L'étude de Rome est donc un objet du plus vif intérêt. Toutefois, malgré l'ardeur et l'attrait avec lesquels je m'y suis livré, malgré les plaisirs que ces travaux m'ont fait goûter, je ne crois point qu'il m'appartienne d'en rendre compte. Que dire de nouveau et d'intéressant après cette foule de voyageurs instruits qui pour la plupart ont écrit sur Rome, qui tous ont gardé le souvenir de leurs propres sensations? Il y aurait trop de présomption à élever la voix.

C'est aux artistes d'un ordre supérieur à parler des merveilles que les beaux-arts ont produites dans cette ville où leur génie semble régner sans partage. Pour l'histoire de l'antiquité, c'est aux savants dont la vie a été consacrée à éclaircir ses mystères qu'il faut avoir recours

si l'on veut s'éclairer. Un homme du monde doit suivre les traces de l'un d'eux, et courber sonesprit sous l'autorité des décisions du maître qu'il s'est choisi, car si ses réflexions personnelles lui inspirent quelques doutes, il ne pourrait donner de base solide à ses opinions qu'après s'être livré à de longues recherches et à des études souvent au-dessus de ses facultés.

Ne pouvant apporter aucune lumière nouvelle, il vaut mieux garder le silence; et cependant l'état social de Rome, qui ne ressemble à rien de ce qui existe ailleurs, mériterait d'être décrit. Mais indépendamment de ce que chacun a pu l'apprécier, diverses considérations m'imposent l'obligation de renoncer à en faire le tableau.

Je me tairai également sur Naples. Comment oserais-je essayer de peindre un pays dont le caractère propre est de réunir toutes les beautés éparses dans les autres parties du monde? Majestueux accidents de la nature, charmes d'un climat magnifique, aspect de la mer qui agit si puissamment sur l'âme; souvenirs qui entraînent l'esprit vers les méditations et les mélancoliques rêveries; population immense, active, laborieuse, on y trouve tout, et tout y est si extraordinaire que le seul sentiment de l'existence suffit souvent au bonheur.

Quant aux antiquités, elles portent à Naples un autre caractère qu'à Rome : elles se rattachent sans doute au domaine de l'histoire, mais leur intérêt spécial est d'enseigner les mœurs et les habitudes journalières des temps passés.

La découverte d'Herculanum et plus tard celle de Pompeïa, ont donné, s'il est permis de s'exprimer ainsi, le moyen de prendre l'antiquité sur le fait. Les habitants de ces villes riches et prospères, surpris tout à coup par une horrible catastrophe et frappés de mort au milieu du mouvement de leurs affaires et de leurs plaisirs, ont laissé leurs maisons telles qu'ils les occupaient quelques instants auparavant.

On retrouve leurs ameublements, les ustensiles dont ils se servaient, tous les détails de leur vie domestique, et ils sont si différents des nôtres que nous avons peine à les comprendre. On admire cependant l'élégance et le bon goût dont les objets les plus vulgaires sont empreints, et l'on est étonné qu'on y ait consacré des formes et des ornements à peine en usage chez nous au milieu des somptuosités de notre luxe moderne.

Mais une sensation qu'un voyageur doit rechercher, c'est celle que produit l'aspect de Pompeïa au milieu d'une nuit d'été qui n'est éclairée que par les faibles rayons de la lune.

Dans le jour, on distingue trop visiblement les effets de la destruction ; par le clair de lune, les masses seules apparaissent, et ces masses, qui se composent de colonnes, de théâtres, d'arcs de triomphe, d'amphithéâtres, de lignes continues d'édifices bordant les rues, non-seulement s'offrent avec toute leur beauté réelle, mais encore embellies et grandies par cette semi-obscurité qui permet de les entrevoir et non de les juger. Et puis le Vésuve est placé si près, le Vésuve qui semble menacer de son réveil prochain, d'un désastre semblable à celui qui, il y a dix-sept cent cinquante-huit ans, fit disparaître Pompeïa en peu d'heures, engloutit ou dispersa ses habitants, combla son port et recula les rivages de la mer !

Dans le silence de la nuit, l'esprit, fortement excité, se reporte par une pente naturelle et pleine d'attraits vers ce qui fut alors ; il se plaît à refaire le passé, à en créer le tableau ; sous la puissance de ses illusions, les morts sortent de la tombe, ils reprennent une vie nouvelle, et pendant quelques instants les rêves de l'imagination revêtent l'apparence de la réalité.

Si j'ai cru inopportun de parler de Rome et de Naples, il n'en est pas de même de la Sicile. Ce royaume, qui fut célèbre dans l'antiquité, est placé aux confins de l'Europe ; il a été visité

seulement par de rares voyageurs, et par conséquent il est peu connu : mille rapports se contredisent à son égard. Les uns, se rappelant son ancienne prospérité et ce qu'il pourrait être, en font la plus belle contrée de la terre; d'autres, ne voyant que sa misère actuelle, calomnient ses mœurs et le rejettent injustement dans le cercle de la barbarie.

Il y a, comme de tous les pays, du bien et du mal à dire de la Sicile ; il y a surtout à parler une situation exceptionnelle ignorée et qu'il peut être intéressant de connaître. C'est ce qui me décide à publier cet appendice à mon voyage en Orient. Mais avant que de commencer mes récits, il est bon de donner une idée générale du pays et de présenter un résumé rapide de son histoire.

ESSAI HISTORIQUE

SUR LA SICILE.

Nul doute que la Sicile n'appartînt autrefois au continent : l'Etna, continuation de la chaîne des Apennins, tenait à la terre ferme, et un cataclysme l'en aura séparé. Souvent de longues chaînes, après s'être abaissées, se relèvent à leur extrémité et présentent les points les plus élevés de leur développement au moment où elles sont prêtes à se terminer. Il en est ainsi pour les alpes d'Albanie et de Grèce : elles finissent par une vaste presqu'île qui rappelle le sud de l'Italie avant qu'une secousse souterraine ne rompît l'isthme par lequel la Sicile se rattachait à la Calabre.

Quand cet isthme fut brisé, le pays devint la plus grande île de la Méditerranée, et les contre-forts du mont Etna formèrent, en s'épanouissant, les différents bassins qui la composent. Sa forme triangu-

laire, déterminée par les trois caps principaux qui s'avancent dans la mer, fit désigner la Sicile par divers noms empruntés à sa configuration.

Nommée d'abord Trinacria et Triquetra, sous les Romains, les anciennes médailles lui donnaient pour symbole trois jambes unies par une tête, et son extrême fertilité était figurée par un épi placé entre chacune des jambes.

Les souvenirs de la Sicile se confondent avec les premiers âges du monde, et l'importance de ce pays a varié à différentes époques de son histoire : mais dès les temps fabuleux il fut célèbre. Berceau des dieux, Saturne y régna, dit-on ; Jupiter habitait l'Etna ; Cérès et Proserpine les champs d'Enna. Minerve Himère ; Diane Ortygia. Apollon menait paître les troupeaux dans les vastes pâturages de l'île ; Vulcain préparait la foudre dans les grottes de l'Etna ; Jupiter rendait la nymphe Thalie mère de Palicès, et Daphnis devait le jour à Mercure, tandis que Vénus abandonnait le séjour de Gaide pour celui d'Érix.

L'origine des premiers habitants de la Sicile est enveloppée d'obscurité, de fables et de fictions. Le chapitre X de la Genèse dit qu'Élisa, Cethim et Dodanim, fils de Javan, partagèrent entre eux les îles des nations. Des chronologistes ont adopté la supposition que la Sicile fut dévolue à l'aîné. Des colonies, attirées par la beauté du climat, vinrent s'y établir

de ce nombre furent les Sycaniens, arrivés, dit-on, d'Espagne ; ils l'appelèrent Sycanie, et leur territoire se composa du sud de l'île, entre les caps Passaro et di Boeo. Plus tard, treize cents ans avant Jésus-Christ, deux colonies, venues d'Italie sur des radeaux et commandées par un chef nommé Siculus, s'établirent dans l'île et lui donnèrent le nom de Sicile.

Cette population s'accrut; habitant particulièrement l'intérieur, elle forma le peuple primitif. Des colonies phéniciennes, attirées par les avantages du commerce, s'y rendirent de leur côté, et trois cents ans après, les Grecs y vinrent en grand nombre. Chaque ville importante de la Grèce fonda des établissements sur le bord de la mer ou à peu de distance; ils s'y multiplièrent, et l'on appela le pays la terre des Grecs, ou la grande Grèce. Ils introduisirent l'usage de leur langue en Sicile; celle des Sicules et la phénicienne y étant déjà parlées, les Siciliens reçurent le surnom de Trilingues, ou peuple à trois langues (1).

(1) Syracuse, colonie dorienne de Corinthe, fondée 709 ans avant Jésus-Christ.

Naxus, depuis Tauromenium, colonie des Halcidéens, fondée 710 ans avant Jésus-Christ.

Léontium, fondée par les Halcidéens 702 ans avant Jésus-Christ.

Zancle, fondée par les Halcidéens de Cyme (Cume) 700 ans avant Jésus-Christ.

Messana, occupée par les Messéniens, fondée 490 ans avant Jésus-Christ.

Une chose qui mérite d'être remarquée, c'est l'état, toujours florissant, des nombreuses colonies des anciens, et il n'est pas sans intérêt de rechercher comment elles ont réussi. Dirigées d'ordinaire sur des pays fertiles et peu habités, elles avaient sans doute en elles-mêmes des éléments de prospérité; mais aujourd'hui, les établissements que forment les Européens sont souvent dans des conditions semblables, et rarement un succès complet les accompagne. D'où vient cette différence, quelle en est la cause? J'essayerai de l'indiquer.

D'abord les colonies anciennes, constamment faites sur une petite échelle et à une distance rapprochée, pouvaient, dans leurs commencements, trouver chez leurs anciens concitoyens les secours et l'appui dont elles avaient besoin; dans les temps modernes, c'est au bout du monde que les colonies s'établissent. Mais une autre cause plus puissante explique la dif

Mégare, fondée 726 ans avant Jésus-Christ.

Catania, fondée par les habitants de Naxie 704 ans avant Jésus-Christ.

Géla, fondée par les Crétois et les Rhodiens 687 ans avant Jésus-Christ.

Himera Thermæ, fondée par les Naxidéens de Zancle [illegible] ans avant Jésus-Christ.

Agrigente, colonie de Géla, fondée 556 ans avant Jésus-Christ.

Camarina, fondée par Syracuse 574 ans avant Jésus-Christ.

Panormus (Palerme), colonie phénicienne.

Selinus (Sélinonte), colonie de Mégare, fondée 651 ans avant Jésus-Christ.

Ile de Lipari, fondée par les habitants de Cnide et de Rhodes 580 ans avant Jésus-Christ.

férence des résultats : dans l'antiquité, les colonies étaient créées uniquement dans leur intérêt propre; à présent, elles le sont dans l'intérêt et pour le service de la mère patrie ; et la mère patrie n'est pas une ville, une petite agrégation, mais un vaste pays où aucun esprit de famille ne peut s'unir aux idées politiques.

Autrefois enfin, quelques milliers d'individus se réunissaient pour aller fonder une ville. La population dont ils sortaient leur donnait le premier chef, au moment du départ, et tous les moyens matériels dont ils avaient besoin. Cette communauté nouvelle, maîtresse absolue de ses actions, faisait tout ce qu'elle croyait utile à sa conservation et à sa fortune, sans aucun devoir, sans aucune charge envers la métropole, qu'elle ne connaissait que par des bienfaits.

Une seule obligation lui était imposée : elle devait toujours recourir à la mère patrie pour avoir ses grands prêtres, celle-ci devait constamment les lui fournir. De là un lien constant. Les sacrifices offerts aux mêmes divinités et le souvenir d'une même origine étaient autant de sentiments durables que rien ne pouvait jamais détruire ; et si des relations de commerce venaient à resserrer les liens moraux, si forts et en même temps si légers à porter, ces intérêts communs garantissaient la constance des rapports destinés à assurer des secours réciproques dans le besoin.

Le polythéisme, par la diversité et le grand nombre des cultes et des croyances, devait établir plus d'intimité dans les rapports des villes entre elles que les religions actuelles, dont les divisions portent sur de grandes masses et des millions d'individus.

Parmi les peuples de Sicile, on trouve encore nommés les Lithophages, les Phéaces et les Cyclopes, réputés les plus anciens. On suppose que ces derniers, livrés au travail des métaux et à l'exploitation des mines et obligés de porter une lanterne pour éclairer les lieux souterrains, avaient adopté l'usage de la fixer à leur front, d'où serait venue la fable qui ne leur donne qu'un œil.

La population grecque établie en Sicile y apporta son esprit, son activité et son génie. De grandes villes s'élevèrent de toutes parts. La démocratie, presque partout établie d'abord, fit bientôt place à la tyrannie, car elle y conduit toujours : il n'est pas dans sa nature de supporter longtemps la vie agitée et turbulente qui accompagne son existence, et dans le choix de l'ordre politique qui lui succède, la tyrannie n'excluant pas l'égalité lui plaît mieux que l'aristocratie, quoique celle-ci plus énergique, plus constante dans sa marche, assure davantage la puissance et le repos des peuples. Et cependant la démocratie autrefois avait un tout autre caractère que de nos jours, car l'esclavage, à présent inconnu en Europe, était alors un des éléments de la société.

La Sicile fut donc soumise à une foule de tyrans, et Pétrarque en a consacré la mémoire dans ses chants.

Sicilia, di Tiranni antico nido,
Vide trista Agatocle acerbo e crudo,
E vide i dispietati Dionigi,
E quel che fece il crudo fabro ignudo
Gittare il primo doloroso grido,
E far nell'arte sua primi vestigi.

Quelques grands hommes illustrèrent l'autorité dont ils furent revêtus, et Denis l'Ancien, Gélon, les deux Hiéron et Agathocles, qui se succédèrent à Syracuse, portèrent cette ville à un degré de splendeur dont le souvenir nous éblouit encore. Syracuse devint ainsi comme la tête de ce pays sous le double rapport de la puissance et du savoir.

La proximité et les forces de Carthage ne lui permettaient pas de rester étrangère au partage des richesses de la Sicile; de là les longues guerres des colonies grecques contre elle. Diverses fortunes accompagnèrent ses entreprises; à la suite de longs combats l'ouest de la Sicile demeura au pouvoir de Carthage, et, après une alternative de succès et de revers, la conquête de Sélinonte et d'Agrigente fixa ses limites au fleuve Hypsa (aujourd'hui Belici), tandis que sur la côte du nord, Panormus (Palerme) etait compris dans son territoire.

Mais les Romains survinrent. Appelés au milieu des Grecs par suite de leurs divisions, d'alliés ils

devinrent partie principale et combattirent pour leur compte les Carthaginois, leurs ennemis et leurs plus dignes émules. La Sicile fut le champ de bataille habituel de cette lutte constante entre les deux peuples, alors les plus puissants du monde, et pendant plus d'un siècle sa terre s'engraissa de leur sang. Réduite à la condition de province romaine, elle perdit son éclat et ne fut plus que *la nourrice de Rome* et une source de fortune pour les proconsuls qui la gouvernèrent (1).

La décadence de l'empire accabla de maux la Sicile. Souvent envahie par les barbares, qui, à diverses reprises, inondèrent l'Italie, délivrée plusieurs fois par les armées de l'empereur de Constantinople, elle tomba enfin, après mille désastres, sous les coups d'autres barbares.

Les Sarrasins (venus d'Afrique, mais partis par-

(1) « M. Cato sapiens cellam penariam reipublicæ nostræ, nutricem plebis romanæ Siciliam nominavit. Nos vero experti sumus, italico maximo difficillimoque bello, Siciliam nobis non pro penaria cella, sed pro ærario illo majorum vetere ac referto fuisse: nam sine ullo sumptu nostro, coriis, tunicis frumentoque suppeditato, maximos exercitus nostros vestivit, aluit, armavit. »

(Cic. in Verrem, act. II, l. II.)

« Le sage M. Caton nommait la Sicile le grenier d'abondance de notre république, la nourrice du peuple romain. Et nous, pendant la guerre italique, si importante et si difficile, nous avons trouvé dans la Sicile non-seulement un grenier d'abondance mais encore ce même et inépuisable trésor ouvert à nos ancêtres; car c'est elle qui, sans aucuns frais de notre part, nous fournit les cuirs, les tuniques, le blé; c'est elle en un mot qui habilla, équipa, nourrit nos plus grandes armées. »

mitivement d'Asie, des bords de la mer Rouge, et descendant d'une tribu de l'Arabie Pétrée qui leur donna son nom, les Saracènes, existant encore aujourd'hui) profitèrent des troubles qui déchiraient la Sicile pour la mettre à contribution. Une flotte équipée par Moavie, calife de Damas, les apporta pour la première fois, en 619, dans cette île dont ils devaient un jour être les possesseurs.

Euphème, l'un des plus grands seigneurs de la Sicile et commandant un corps de troupes considérable, devient éperdument amoureux d'une religieuse et l'enlève : l'empereur Michel ordonne la mutilation et la mort du coupable. Appuyé de ses soldats, Euphème se révolte, il se fait proclamer empereur, appelle à son secours les Sarrasins d'Afrique, fait alliance avec eux, et, en 827, une armée de quarante mille hommes accourt au soutien de son usurpation. Bientôt la Sicile entière, excepté Syracuse et Taormina, est soumise aux Sarrasins.

C'est ainsi que la chute des empires s'accomplit. Des divisions intérieures éclatent; le parti le plus faible invoque l'appui de l'étranger, et les intérêts de celui-ci ne tardent pas à se substituer à ceux qu'il est venu servir. Le même spectacle avait déjà été offert en Espagne par le comte Julien lorsqu'il y attirait les Mores dont bientôt il ne fut plus que l'instrument. On l'a vu en France au xve siècle; mais alors un miracle sauva la patrie.

La longue domination des Sarrasins sur la Sicile ne fut pas exempte de troubles. Après en avoir été les maîtres pendant près de deux cents ans, leur pouvoir s'affaiblit. Alors parurent les Normands. Ayant effectué la conquête de la Pouille et de la Calabre, en 1061, ils pénètrèrent dans l'île. Onze ans après, Roger, dernier fils de Tancrède, avait achevé de la soumettre et il y régnait sous le titre de comte. Afin d'ajouter à son autorité cette puissance morale, auxiliaire nécessaire de toutes les entreprises des hommes, il plaça sous la suzeraineté du pape le pays qu'il avait conquis, et rétablit la suprématie du souverain pontife sur l'Église de Sicile, qui, y ayant renoncé depuis trois siècles, se trouvait sous la juridiction du patriarche de Constantinople. En échange, Roger acquit pour lui et ses successeurs l'autorité de légat *à latere* du saint-siége, dont jouissent encore les rois de Sicile.

Roger II, son fils, ajouta à ses possessions la Calabre, la Pouille, Naples et Capoue qu'il rangea sous ses lois directes ou rendit ses tributaires. Son pouvoir, souvent contesté, finit par triompher. Après avoir reçu de l'antipape Anaclet le titre de roi, il obtint plus tard la reconnaissance de ce titre du pape Innocent II, tombé en ses mains par les droits de la guerre. Il reçut en outre régulièrement l'investiture de la Sicile, sur laquelle les papes font remonter leurs droits à une donation de Louis le

Débonnaire, fils de Charlemagne, qui ne la posséda jamais, et le pape Lucien II confirma Roger II dans la jouissance des pouvoirs et dignités ecclésiastiques accordés par Urbain à son père et l'autorisa en outre à en porter les marques.

Roger, maître du sud de l'Italie, envahit les îles de la Grèce, fit la conquête de Corfou et d'Athènes, et fonda en Sicile une importante branche d'industrie en y introduisant les vers à soie. Il envoya un de ses généraux s'emparer de Tripoli sur la côte d'Afrique et détruire ce nid de pirates. Sa flotte se rend sous les murs de Constantinople et en brûle les faubourgs; elle bat à son retour celle de l'empereur grec Manuel, délivre Louis le Jeune, roi de France, qui s'y trouvait prisonnier, et le reconduit dans ses États après lui avoir rendu les plus grands honneurs.

Enfin Roger meurt au moment où, profitant des dissensions existant entre les souverains d'Afrique, il allait se rendre maître de leurs provinces. Ce prince illustre, dont la vie fut remplie de travaux, encouragea les sciences et protégea les savants. Sous son règne, des marchands siciliens qui avaient été commercer en Asie en rapportèrent des cannes à sucre : cultivées d'abord en Sicile, transportées ensuite en Espagne, d'où plus tard elles furent importées dans le nouveau monde, elles devinrent dans ce dernier pays l'élément de grandes richesses.

Les deux Roger eurent pour successeurs quatre

autres souverains de la même dynastie, qui, après avoir occupé le trône pendant cent vingt-deux ans, fait place à la maison de Souabe, dont les droits vinrent d'une princesse normande, Constance, épouse de l'empereur Henri Ier. Soixante et douze ans plus tard, Charles d'Anjou reçoit l'investiture du pape Clément IV et conquiert la Sicile, que, quinze années ensuite (1281), lui fait perdre la révolte des habitants connue sous le nom de *Vêpres siciliennes*.

La Sicile passe alors à la maison d'Aragon, qui succède à la maison de Souabe qui s'éteint. Après diverses révolutions et un intervalle de trois cent vingt-cinq ans, elle tombe, en 1516, dans le domaine de la maison d'Autriche, qui recueille les droits de la maison d'Aragon. Enfin, en 1735, un traité en fait l'apanage d'une branche cadette de la maison de Bourbon.

VOYAGE EN SICILE.

J'avais rencontré à Naples un de mes compatriotes, M. le comte de Biancourt, homme d'un esprit distingué et d'un commerce agréable. Nous nous réunimes pour faire ensemble le voyage de la Sicile, et le 27 juin au matin nous nous embarquâmes sur le bateau à vapeur *le Ferdinand*, pour nous rendre à Messine.

A peine sortis du golfe de Naples, nous passâmes près d'un groupe de rochers situés au milieu de la mer et connus sous le nom des Sirènes ; dans ces derniers temps, ils ont acquis une triste célébrité : l'infortuné Murat y séjourna trois jours lorsque, par une entreprise insensée, il courait à la mort. Nous longeâmes la terre ferme avec un beau temps, mais nous trouvâmes une mer assez grosse quand nous fûmes en vue d'Amalfi, que peu de jours auparavant nous avions visité.

Rien de plus accidenté, de plus pittoresque que la

chaîne de montagnes que l'on a sous les yeux : composée de rocs entassés les uns sur les autres, dominée par le majestueux mont Saint-Angelo (l'ancien Garganus), dont la cime va se perdre dans les nues, elle forme comme un immense rempart couvert par intervalles d'une vive et brillante végétation ; une population agglomérée y cultive des champs intercalés dans les rochers ; deux ou trois petites plages lui donnent le moyen de communiquer avec la mer, et les habitants qu'un mur naturel sépare de l'intérieur de la province ne peuvent y pénétrer, comme on ne peut venir à eux qu'en escaladant des sentiers aussi étroits que difficiles.

Cette population, réunie au moyen âge pour se livrer à la piraterie, avait bien choisi son poste : à portée de la navigation commerciale entre l'Italie et la Sicile, la Grèce et Constantinople, elle put facilement exercer ses rapines et se mettre en sûreté avec leur produit au milieu de ses âpres rochers. Les désordres de l'Italie et l'anarchie qui la désolait, la faiblesse de l'empire grec, étaient un premier gage d'impunité ; plus tard, des tours bâties sur des sommités inaccessibles, dont le nombre s'augmenta successivement et embrassa de grands espaces, assurèrent son indépendance. Une plage de trois cents toises environ, servant à recevoir à terre les bâtiments alors en usage, lui tenait lieu de port. Les succès du brigandage, augmentés de celui des ap-

cultivèrent avec succès, créèrent bientôt de grandes richesses. Une population considérable accourut au bruit d'une telle prospérité : deux petites sources d'eau, d'une pente rapide et qui ne tarissent jamais, pourvurent non-seulement à ses besoins, mais donnèrent le moyen d'établir une foule d'usines et de développer une féconde industrie, et la république d'Amalfi fut fondée. Plusieurs villes se réunirent à elle ; il en résulta une confédération qui eut quelque puissance et joua un rôle supérieur à celui que semblaient lui réserver ses éléments naturels.

Diverses circonstances lui valurent une gloire qui sera durable. En 1320, Gioja, citoyen d'Amalfi, faisant le premier l'application de la propriété de l'aimant à la navigation, inventa la boussole et rendit l'homme le maître des mers. Les Pandectes de Justinien, ce monument de sagesse, perdues alors, y furent retrouvées.

La prospérité commerciale d'Amalfi eut un si grand essor que sa monnaie, connue sous le nom de *tari*, se répandit partout et qu'encore aujourd'hui elle figure dans le royaume de Naples comme monnaie de compte. Sa réputation de sagesse fut si brillante que les lois d'Amalfi sur le trafic maritime ont servi de commentaire au droit des gens et de fondement à la jurisprudence du commerce des mers, et ces lois acquirent dans la Méditerranée la même autorité que celles de Rhodes y avaient eue dans l'antiquité.

Enfin ce furent des marchands d'Amalfi qui, attirés en Orient par les affaires de leur commerce et à Jérusalem par leur zèle religieux, obtinrent, en 1048, du calife d'Égypte la permission de bâtir et de doter, près du saint sépulcre, sous l'invocation de saint Jean, un hospice destiné à recevoir les voyageurs de leur nation et en même temps une église dédiée à sainte Marie des Latins.

Lorsque Godefroid de Bouillon fit le siége de Jérusalem, les pieux hospitaliers de Saint-Jean armèrent de l'épée leurs mains qui jusqu'alors n'avaient porté que la croix, ils contribuèrent puissamment à la conquête de Jérusalem, et cette guère sacrée changea leurs mœurs, ils ne cessèrent, depuis ce moment, de combattre pour la défense de leur nouvelle patrie. C'est ainsi que les chevaliers de Malte sont devenus les successeurs des bourgeois d'Amalfi.

Un jour vint où la puissance et l'indépendance d'Amalfi disparurent ; mais cette ville conserva constamment et possède encore une sorte de prospérité. Sa population, autrefois de cinquante mille âmes, aujourd'hui de dix mille, resserrée dans un petit espace, vivant dans des maisons dont beaucoup sont pour ainsi dire accrochées aux rochers, et un mouvement extraordinaire en font toujours un des points les plus curieux du royaume de Naples : c'est une ruche d'abeilles dans l'activité de ses travaux

Peu après avoir dépassé Amalfi, nous entrâmes dans le magnifique golfe de Salerne et nous découvrîmes la ville de ce nom. Sa cathédrale renferme les restes du célèbre Grégoire VII, Hildebrand, un des hommes les plus extraordinaires que le monde ait produits et qui fut peut-être l'expression des besoins de son siècle.

Nous aperçûmes ensuite les belles ruines de Pæstum, développant dans toute leur majesté la grandeur et le génie de l'antiquité ; les [illegible] curieuses et par leur [illegible] siste de la ville qui les [illegible] tellement intacte qu'on [illegible] aujourd'hui ; c'était [illegible] ris, plus portée aux [illegible] de la guerre et de [illegible]

Les recherches sur l'antiquité [illegible] le goût s'en est [illegible]

soixante et dix ans, malgré le voisinage et la facilité des communications, on ne connaissait pas à Naples les temples de Pæstum. La curiosité publique fut éveillée par le rapport des pêcheurs qui redirent ce qu'ils avaient découvert les premiers.

Nous ne perdîmes pas de vue la côte, et la terre des Calabres déploya devant nous toute sa magnificence. Ceux qui l'ont visitée en parlent avec admiration et prétendent que mille genres de richesses y sont renfermés; je puis dire au moins que l'aspect ne cesse pas d'en être riant et de séduire les regards. Le pays, inhabitable autrefois, est devenu, par les soins du roi et au moyen d'une bonne police, aussi sûr pour les voyageurs que tous les autres points du royaume, service immense rendu à la société, car bientôt les grandes routes qui s'ouvrent partout apporteront la civilisation à ces peuples encore en arrière de leurs voisins.

Nous avions reconnu, en doublant les rochers des Sirènes, le point de station de Murat; celui de son débarquement et de son supplice s'offrit alors à nos yeux, et la vue del Pizzo, ranimant le souvenir de la perfidie dont il fut la victime, éveilla dans nos cœurs cette compassion que l'on doit à une grande infortune (1).

(1) Voir à la fin du volume une note sur la fin malheureuse de ce prince.

Nous passâmes ensuite à portée des îles Éoliennes, dont l'antiquité avait fait le séjour du dieu des vents. La première, le Stromboli, volcan constamment en éruption, semble le phare de cet archipel dont les feux qui se succèdent toujours le signalent de loin au voyageur; pendant le jour, une épaisse fumée obscurcit l'atmosphère. Le Stromboli, situé sur [illegible] presque sans plaine à sa base, [illegible] souterrains, environné par la mer, [illegible] pluie de feu incessante, est [illegible] êtres timides que les [illegible] raient sans doute, mais qu'[illegible] tant est grande la puissance [illegible] l'habitude.

Les îles Éoliennes rappelaient une [illegible] de l'antiquité : l'histoire [illegible] amena la récompense. Après la prise de Troie par

les Romains, ceux-ci avaient fait fabriquer, avec les richesses qu'ils y trouvèrent, un magnifique vase d'or qu'ils envoyèrent au temple de Delphes. Le bâtiment qui le portait ayant été pris par les corsaires de Lipari et conduit dans le port, Timosithée, qui gouvernait ce pays, non-seulement sauva la vie aux députés captifs, mais encore les fit conduire en Grèce en leur rendant le dépôt qui leur était confié afin qu'ils pussent remplir leur pieuse mission. Les Romains, reconnaissants, accordèrent à Timosithée le droit d'hospitalité publique, et cent trente ans après, ayant enlevé les îles de Lipari aux Carthaginois, ils exemptèrent ses descendants de tout tribut.

MESSINE.

Le 28 vers midi, après une navigation de moins de vingt-quatre heures, nous arrivâmes à Messine.

L'approche de Messine est imposante, et son magnifique canal s'embellit encore des fictions de la poésie : à gauche est Scylla, à droite Charybde, ces deux nymphes ennemies des voyageurs. Le son de leur voix ne se fit sans doute jamais entendre, mais les courants entraînaient les bâtiments sur les écueils de ces côtes, et dans l'enfance des sociétés, ces constants naufrages furent attribués à des causes surnaturelles ; les poëtes s'emparèrent de cette superstition et les écueils furent personnifiés.

La moindre largeur du canal est vis-à-vis du phare. La côte de Calabre, la plus habitée, est aussi celle où se déroule la végétation la plus riche. Cette entrée

ressemble assez à celle des Dardanelles à Koulalé. mais il y a cette différence qu'aux Dardanelles le canal va toujours en se rétrécissant jusqu'au village de ce nom, où sa largeur est réduite de moitié. Ici des courants rapides causés par la marée se font sentir et se portent alternativement dans des directions opposées.

Messine est située en amphithéâtre au pied d. mont Etna. Quoique fort belle, cette ville est cependant encore inachevée : cinquante-quatre ans écoulés depuis qu'elle fut détruite, en 1783, par un horrible tremblement de terre, n'ont pas suffi pour la réédifier complétement. Les campagnes qui l'entourent sont fertiles et bien cultivées, et le pays offre une foule de points de vue variés aux regards qui embrassent successivement les environs de la ville, les deux mers et la côte de la Calabre.

Un bon accueil nous attendait à Messine : le roi avait eu la bonté de nous le préparer par ses ordres. et l'intendant, marquis de Squilacé, s'empressa. ainsi que le général Caraffa, de remplir les intentions du souverain.

Nous allâmes visiter la citadelle, vieil ouvrage dont la destination principale, qu'il remplit assez bien, est d'assurer la défense maritime. Cette forteresse devrait cependant pouvoir soutenir un siége mais entièrement construite en maçonnerie, elle n'opposerait pas une longue résistance. Le port est

très-vaste, sûr et défendu contre les attaques de l'ennemi; il permet l'entrée et la sortie avec une égale facilité, et sa position dans le détroit lui donne un prix inestimable.

La vue de ce canal rappela naturellement à mon esprit une expédition tentée par Murat et dont les circonstances furent tellement bizarres que je n'en avais jamais pu trouver l'explication. Après avoir fait de grands préparatifs pour une expédition en Sicile, armé les côtes, créé une flottille, réuni une armée, il jeta une brigade en Sicile, et cette brigade avait été prise après un combat de quelques heures. Le général Carafa servait alors dans l'armée napolitaine, et voici les renseignements qu'il me donna sur cet étrange événement.

Murat désirait beaucoup conquérir la Sicile. Son armée, nombreuse et bien organisée, avait été accrue d'un corps français aux ordres du général Grenier; sa flottille, aguerrie par beaucoup de combats livrés sous la protection des batteries de terre comme ceux plus anciens de la flottille de Boulogne, était prête. Ces préparatifs avaient reçu l'approbation de l'empereur: ces mouvements et ces menaces entraient dans ses calculs comme une diversion utile. Murat se berçait de l'espérance de joindre la couronne de Sicile à celle qu'il portait déjà; mais telle n'était pas l'intention de l'empereur : il ne voulait ni courir des risques inutiles ni augmenter ses affaires déjà trop multipliées, et surtout ajouter aux pays occupés par ses armées d'autres pays où la force seule assurerait l'obéissance. Murat, qui l'ignorait, hâtait par tous les moyens l'exécution de son pro-

Le moment arrivé, à l'entrée de la nuit il donna l'ordre d'embarquement. Alors le général Grenier lui apporta un ordre secret de Napoléon, qui lui défendait de concourir à cette expédition. Murat, furieux, supposant que les dangers du passage avaient seuls arrêté Napoléon, voulut lui prouver la facilité de l'exécution : il donna l'ordre à une brigade de franchir le détroit. Elle passa heureusement et débarqua. L'ordre de retour lui fut envoyé ; mais les bateaux n'ayant pas voulu rester sans protection sur la plage s'étaient éloignés, et après un léger combat, la brigade, abandonnée à elle-même et cernée, fut obligée de mettre bas les armes et de se rendre prisonnière.

Messine (autrefois Zancle) fut d'abord habitée par des pirates venus de Cyme, ville de la Chalcidé. Une colonie de Mèdes chassée par les Miléniens s'en empara sur les conseils d'Anassilus, tyran de Rhèges (Reggio). Bientôt après, celui-ci, Messénien d'origine, assisté d'une troupe de ses compatriotes s'en rendit maître; de nouveaux habitants y furent établis, et Zancle échangea son ancien nom contre celui de Messana.

Tour à tour alliée et ennemie de Syracuse, sous Denis et Agathocles, elle fut aussi alternativement ennemie et alliée des Carthaginois. Préservée de l'invasion des Syracusains par les secours de ceux-ci, elle se délivra de ses libérateurs avec l'aide des Mamertins. Plus tard, ayant réclamé l'appui des Romains, ceux-ci lui envoyèrent le consul Appius Claudius avec une armée. C'était la première fois

que les Romains mettaient le pied en Sicile, et ce fut le commencement de cette lutte opiniâtre où l'intervention de Carthage dans les affaires des Grecs de Sicile, après avoir amené celle des Romains, devint la cause de sa ruine et de sa destruction.

Aujourd'hui Messine renferme peu de choses intéressantes. La cathédrale seule mérite quelque attention : bâtie au XIIe siècle par le roi Roger de Sicile, elle est du style byzantin ; les colonnes qui la décorent sont de divers ordres et proviennent de monuments plus anciens. La porte et la voûte ont été renversées par le tremblement de terre de 1783. A présent, elle est couverte en bois, à la manière de presque toutes les églises de Rome. L'autel a échappé aux effets de la catastrophe : revêtu en marbres incrustés de pierres dures, il est d'une richesse extrême et d'une valeur de plusieurs millions.

Nous partîmes de Messine le 29 à midi pour Taormina. Une superbe route, bien entretenue, constamment en vue de la mer, conduit à Catania en suivant le pied de l'Etna. Le pays est fertile et bien cultivé. On traverse un grand nombre de vallées à leur extrémité près de la mer ; elles donnent toutes passage à des torrents dans les temps de pluies ; mais à cette époque leurs lits étaient à sec ; la seule Savoca avait un petit courant d'eau : son lit très-large et rempli de cailloux roulés fait juger de la quantité d'eau qu'il rassemble dans la mauvaise saison et qui doit

lui donner alors l'apparence d'un grand fleuve.

Les montagnes, peu boisées, sont cependant très-vertes; la quantité d'arbres varie ainsi que leur espèce : le plus grand nombre, d'un riche produit se compose d'oliviers, d'orangers et de citronniers. Presque partout on voit de la terre, rarement des rochers, qui tous sont calcaires, de marbres blancs, gris ou rouges. La culture pourrait être générale, mais elle est partielle, faute de bras pour mettre les champs en valeur, et cependant le bord de la mer est couvert d'habitations. Ces nombreuses vallées ornées de bosquets de lauriers-roses, offrent à la vue des paysages charmants qui se renouvellent sans cesse.

Avant d'arriver à Jardino, où nous devions coucher, joli village situé sur le bord de la mer, à trois milles de Messine, au-dessous de Taormina, nous montâmes à cheval pour aller dans cette dernière ville et visiter ses antiquités.

Taormina, ville grecque des plus anciennes (Tauromenium), placée sur le promontoire de Taurus, est située à cent trente toises environ au-dessus de la mer, et adossée à un pic assez élevé dont la sommité est couronnée par des fortifications qui datent du moyen âge. Lors de la conquête de la Sicile par les Sarrasins, cette ville et celle de Syracuse résistèrent seules pendant longtemps à leurs efforts.

La ville grecque occupait l'emplacement de la ville actuelle et toute la pente jusqu'à la mer; il y existait un théâtre très-beau dont les ruines sont encore debout : enclavé dans un fond, on a, pour le construire, creusé circulairement les rochers de la partie supérieure compris entre les deux parties saillantes à droite et à gauche. Ce point a été choisi évidemment par économie, pour diminuer la masse des travaux à faire. Ce rocher, d'une pente régulière, servait

de base aux gradins, et la partie supérieure était couronnée par des murs parallèles, en arcs de cercle, d'une même courbure que l'excavation, et joints par une voûte ; ces murs, ayant peu de hauteur et ne supportant aucun effort, n'avaient besoin ni d'une grande épaisseur, ni de contre-forts. La partie inférieure seule rappelait par sa disposition les autres théâtres de l'antiquité. Celui-ci pouvait contenir de quinze à vingt mille spectateurs.

L'église principale de Taormina renferme des colonnes enlevées au théâtre et de beaux siéges en marbre, couverts de bas-reliefs, autrefois destinés aux principaux magistrats de la ville et qui aujourd'hui servent aux dignitaires de l'Église.

Taormina fut bâtie par les Sicules : habituellement alliée de Syracuse, deux fois elle influa puissamment sur les destinées de cette ville. Colonie de Corinthe, Syracuse était soumise à la tyrannie d'Hicétas : les Corinthiens envoient une armée commandée par Timoléon pour l'en délivrer. Hicétas, campé près d'Adranum, dont les habitants lui étaient hostiles, est attaqué à l'improviste par Timoléon, qui lui tue trois cents hommes et lui fait six cents prisonniers, s'empare du camp, et par une marche forcée se rend à Syracuse, où il rétablit la liberté et renverse les statues de tous les tyrans qui l'avaient gouvernée excepté celle de Gélon.

Plus tard, les Syracusains, divisés par des ty-

tions, assiégés par les Carthaginois, invoquent le secours de Pyrrhus roi d'Épire, gendre d'Agathocles, alors en Italie occupé à faire la guerre aux Romains. Il part de Tarente avec son armée, débarque à Tauromenium, marche à Syracuse, qu'il délivre, chasse les Carthaginois de tous les postes qu'ils occupent dans l'île, excepté Lilybée (Marsalla), et se fait reconnaître roi de la Sicile, dignité qui ne fut qu'éphémère et que ses cruautés lui enlevèrent bientôt.

La Sicile était depuis plus de cinquante ans conquise par les Sarrasins, que Taormina conservait encore sa liberté. Surprise en 909, elle subit enfin la loi commune, et ses habitants périrent victimes des plus atroces cruautés.

Nous partîmes le lendemain de grand matin pour continuer notre voyage. Voulant l'abréger, nous résolûmes de gravir le mont Etna avant d'aller à Catania, et en conséquence nous nous dirigeâmes sur Nicolosi. Au village de Giarre, nous quittâmes nos voitures pour prendre des chevaux. Après un repos de quelques moments à Nicolosi et nous étant munis de guides, nous commençâmes notre marche directe sur le sommet de l'Etna. Nous avions décrit un arc de cent degrés environ, et constamment la montagne nous avait présenté le spectacle le plus imposant : composée de laves et de cendres vomies par le volcan, elle s'étend par sa base à une distance de sept à huit lieues, et l'on peut juger par là de la masse des matières sorties de la terre, et de la grandeur de l'excavation par laquelle elles se sont fait jour.

Un phénomène fréquemment répété a servi à augmenter singulièrement le domaine du volcan : depuis longtemps les éruptions ne se font plus par sa bouche supérieure ; elles ont lieu par les flancs de la montagne et même par sa base : un effort souterrain déchire la terre, une montagne s'élève, un cratère est formé. Du côté de Nicolosi, j'en comptai vingt-cinq ; le nombre total de ceux qui entourent la montagne est de quatre-vingt-quinze.

A peu de distance de Nicolosi et près de notre route, nous vîmes le Monterosso, par lequel sortit l'éruption remarquable de 1669; la lave arriva jusqu'aux murs de Catane, menaçant de destruction cette belle ville, si souvent victime de ce voisinage et toujours rebâtie : c'était cent ans juste avant la naissance de Napoléon, cet autre volcan qui devait s'étendre sur toute la terre. Un faible obstacle sur la route de la lave modifia sa marche et changea sa direction ; elle tourna la ville et se rendit à la mer. La dernière éruption de 1832 s'ouvrit un passage sur le flanc de la montagne, du côté opposé à Catane, et menaça Bronte du plus grand péril.

Les dernières pentes de la montagne sont occupées par des villages et une multitude de maisons de campagne bâties au milieu de nombreuses vignes et de beaux oliviers cultivés avec soin. Au lieu de terrasses, comme dans le royaume de Naples, les maisons ont des toits en tuile, d'une faible inclinaison.

Une heure après avoir quitté Nicolosi et marché constamment sur des cendres, nous entrâmes dans une forêt de chênes séculaires d'une largeur de deux lieues environ : elle fait partie du duché de Bronte, donné à Nelson en récompense de sa victoire d'Aboukir, qui nous fut si fatale. Le sol de cette forêt est le résultat de la décomposition des détritus de végétaux amoncelés par la succession des siècles : il a produit à la surface une couche épaisse de terre qui la lave sert partout de base, ainsi que les ravins formés par les eaux le font reconnaître.

Nous bivaquâmes à la limite supérieure du bois. A minuit et demi, nous nous mîmes en route pour le sommet de la montagne, désirant y voir le lever du soleil ; à quatre heures et demie, nous l'avions atteint, ayant eu à traverser une lieue et demie de neige. La maison dite des Anglais, bâtie au-dessus du pic supérieur, en était encore couverte. Ordinairement, à cette époque de l'année, les neiges sont fondues ; mais les chaleurs ayant été jusqu'alors peu considérables, il en existait encore une assez grande quantité. La température de l'atmosphère au soulevant était, à l'ombre, de deux degrés cinq dixièmes centigrades.

Le cratère de l'Etna est très-large ; il ne laisse plus échapper de fumée, au moins il n'en vient pas du fond du gouffre directement, mais seulement des parois supérieures, par des ouvertures presque imperceptibles. A la partie inférieure du pic, à un tiers de la distance de la maison dite des Anglais, au sommet existe un second cratère ; sa dimension est à peu près de la moitié de celui du Vésuve : il ne sort non plus de fumée que de ses parois ; mais à quelque distance au-dessus, une autre ouverture de trente ou quarante pieds de diamètre donne passage à une colonne de fumée épaisse et continuelle ; en même temps un bruit souterrain très-fort, qui prend naissance à une grande profondeur, ne cesse de se faire entendre. La fumée, remplie de vapeurs sulfuriques comme celle du Vésuve, était suffocante ; la base du pic offrait aussi une issue, par de nom-

breuses fissures, à une grande quantité de fumée de même nature.

Il est difficile de donner une juste idée de la beauté de la vue dont on jouit au sommet de l'Etna. Le ciel étant pur et le temps serein, nous pûmes découvrir toute la Sicile, les montagnes qui dominent Palerme et une grande étendue de la côte de Calabre : c'est un admirable panorama.

Après avoir contemplé à loisir le magnifique spectacle offert à nos yeux, nous redescendîmes et revînmes à Nicolosi, où nous étions de retour après une marche consécutive de dix heures. Nos voitures nous conduisirent en deux heures et demie à Catane, où nous logeâmes dans une très-bonne auberge comparable aux meilleures de l'Italie.

CATANIA.

Catania, détruite plusieurs fois, mais toujours rebâtie à cause des avantages de sa position et de la richesse du pays qui l'environne, est fort régulière; ses rues sont longues et droites, ses maisons en général d'une belle construction, sa population est de soixante mille âmes environ, et malgré que son port soit misérable, elle est fort commerçante. On y fabrique, entre autres choses, des étoffes de soie qui ont une grande vogue en Italie [illegible] de la soie est encore un des grands produits de [illegible] dustrie assez développée de ce pays [illegible] aussi l'ambre [illegible] de la mer sur [illegible] coloré que celui de la fabrique [illegible] composé de [illegible]

arbre, et qu'enfouie dans la terre par une révolution du globe, cette substance s'est combinée avec des sels et des oxydes métalliques qui avec le temps lui ont donné sa dureté et sa couleur. Il se rencontre souvent dans l'ambre des insectes bien conservés, ce qui prouve que primitivement il a été liquide.

Nous trouvâmes à Catania le prince Manganelli, intendant, et le prince Ache, général commandant, qui nous firent les honneurs de la ville. Dès le soir même, nous allâmes voir les antiquités. D'abord un théâtre, dont une portion est déblayée et le reste enfoui sous la lave et sous les atterrissements produits par le temps. Son entrée n'a rien de remarquable; cependant le théâtre lui-même ne manque pas d'étendue. Nous visitâmes l'amphithéâtre, dont on n'a pu découvrir que le pourtour. On assure qu'il pouvait contenir trente mille spectateurs. Quelques statues et des colonnes de marbre décoraient l'entrée de ce monument; elles ont été enlevées de la place qu'elles occupaient et déposées dans le musée riche et curieux du prince Bischery. Nous visitâmes les bains anciens ordinaires et aussi les bains d'étuve; leurs restes ont beaucoup de magnificence; le bain d'étuve surtout reçoit une imposante beauté des proportions de la salle principale.

En terminant notre journée, nous allâmes voir la cathédrale, bâtie dans le XIIe siècle par Roger II; elle est vaste et peu ornée, mais d'une archite-

ture simple et noble. En général, tous les monuments du moyen âge en Sicile, toutes les fondations importantes, tout ce qui mérite l'admiration est l'œuvre des deux Roger, tout à la fois grands princes et grands hommes.

Le 2 juillet nous continuâmes nos courses et nous commençâmes notre journée par la visite de l'université, fondée par le roi Alphonse au xive siècle. Elle était la seule qui existât en Sicile : depuis quarante ans, une université rivale a été établie à Palerme. On enseigne dans l'établissement de Catania le grec, le latin, le français et l'italien, les sciences exactes, la jurisprudence, la théologie et la médecine. Cette université confère tous les degrés et le droit d'exercer. Son administration est dirigée par un conseil de quatre recteurs et un président. Cette dernière dignité, autrefois attribuée à l'évêque de Catania, est maintenant déférée au président du tribunal supérieur.

L'université possède une bibliothèque de soixante et dix mille volumes et quelques manuscrits qui ne remontent pas au delà du xve siècle. Les

cabinets d'histoire naturelle, de physique et de chimie sont peu de chose ; on s'occupe à les augmenter. Le nombre des élèves qui suivent les leçons est de deux cents à deux cent cinquante, et les cours embrassent trois ans.

Après avoir vu en détail l'université, nous nous rendîmes au couvent des bénédictins. C'est un bel édifice, quoiqu'il ne soit point encore achevé : quatre-vingts personnes, dont quarante pères, l'habitent. L'église est construite dans de très-vastes proportions, du style en usage en Italie, que je ne saurais admirer ; elle possède un orgue magnifique fait à Catania et qui donne une idée favorable des ressources de cette ville pour les arts : cet instrument, dont un moine, organiste du couvent, joua devant nous avec beaucoup de talent, a vingt et un registres et cinq claviers.

Les revenus du couvent s'élèvent à quatre-vingt mille ducati (trois cent vingt mille francs). L'abbé est crossé et mitré : il était alors président des bénédictins d'Italie. Les couvents de bénédictins établis dans la péninsule et en Sicile forment une congrégation. Tous les trois ans ils élisent un président et un procureur général : celui-ci, chargé des intérêts de l'ordre, réside à Rome auprès du saint-père.

Le monastère de Catania se fait remarquer par un caractère de dignité et de grandeur qui a tou-

jours été l'apanage de l'ordre des bénédictins : pour y être admis, il faut être gentilhomme.

La règle de ce couvent a établi un usage singulier : les moines ont deux réfectoires distincts, un pour les jours maigres, où l'on doit s'abstenir de parler pendant le temps des repas, et l'autre pour les jours gras, où il est permis de s'adresser la parole. On a consacré par là cette vérité, qu'obliger l'homme au silence c'est lui imposer une privation pénible : elle devient plus vive à mesure que les facultés intellectuelles plus développées rendent désirable l'échange des idées. A ce titre, les bénédictins devaient y être plus sensibles que d'autres, eux en général si studieux, si instruits, eux qui nous ont conservé le flambeau de l'histoire et des connaissances humaines au milieu de la barbarie et des bouleversements du moyen âge.

Le couvent de Catania renferme une bibliothèque nombreuse et bien choisie ; elle est confiée à la direction du père Corbaja et offre un modèle de ce bon classement des livres qui en facilite l'usage. Une réunion importante d'objets d'antiquité ou d'histoire naturelle y est annexée. En un mot, ce couvent est sans contredit le plus beau de l'Italie ; mais il est inférieur aux établissements de ce genre de l'Allemagne et à ceux que possédait autrefois la France.

Le jardin a peu d'étendue ; le mur qui lui sert d'enceinte arrêta les laves de l'Etna lors de l'éruption

de 1669 : au lieu de s'amonceler, comme il arrive d'ordinaire, et de franchir l'obstacle qu'elles rencontraient sur leur route, elles changèrent de direction, contournèrent la ville en se portant vers la mer, et Catania fut sauvée.

Après avoir passé trois heures remplies d'intérêt chez les bénédictins de Catania, nous allâmes voir le cabinet du chevalier de Giné. On y trouve, rangés séparément :

1° Toutes les pierres et minéraux du Vésuve ;

2° Les pierres et minéraux de l'Etna ;

3° Toutes les espèces d'ambre de la Sicile ;

4° Tous les coraux ;

5° Enfin divers objets curieux du pays.

Nous achevâmes nos courses en visitant en détail le musée du prince Biscbery. Il se compose d'un nombre considérable d'objets d'antiquité trouvés à Catania. Parmi eux sont des statues, des bustes, etc., dont plusieurs d'une beauté remarquable; une grande variété de bronzes ; une collection complète de vases étrusques et grecs et de poteries communes ; enfin une collection très-étendue de marbre de Sicile de toutes les espèces, de minéraux, de coquillages, pétrifications, coraux, d'objets se rapportant à la société du moyen âge, avant l'invention de la poudre, comme vêtements et armes. Ces diverses collections forment une des réunions les plus riches qu'un particulier possède.

Après la trentième olympiade (six cent cinquante-six ans avant Jésus-Christ), Caronclas, législateur célèbre, donna des lois à Catania; au nombre des institutions qu'elle lui dut étaient des gymnases publics qu'il fonda afin d'adoucir les mœurs des Siciliens. On y enseignait à la jeunesse à bien écrire et à bien parler.

Dans la trente-septième olympiade (six cent vingt-huit ans avant Jésus-Christ), Élionette et Amériste brillaient dans cette école, le premier par ses connaissances dans les lois, le second comme géomètre. A cette époque la géométrie était à peine connue et enseignée en Grèce par Thalès. Mais Catania eut aussi ses révolutions et ses infortunes.

Hiéron, souverain de Syracuse, supposant qu'elle lui était ennemie, transporta à Léontium ses habitants, qu'il fit remplacer par des Syracusains et des Péloponésiens, et changea son nom en celui d'Etna. Onze ans après, il y mourut, et un tombeau magnifique lui fut élevé, comme à un héros, par les nouveaux habitants. Etna reprit bientôt son ancien nom de Catania, que depuis elle conserva toujours, et elle devint plus tard la place d'armes des Athéniens pendant le siége de Syracuse.

Effet remarquable d'une première impulsion! Catania, lieu d'étude et d'enseignement dans l'antiquité la plus reculée, était au moyen âge le siége

de l'unique université de la Sicile, et maintenant encore elle est la ville spéciale des sciences, des arts et de l'industrie.

SYRACUSE.

Pour abréger la durée de notre voyage et hâter notre marche, nous nous décidâmes à nous rendre par mer à Syracuse. Embarqués sur un *speronare*, nous quittâmes le port de Catania au commencement de la nuit ; à huit heures du matin, nous entrions dans celui de Syracuse. Rien de plus magnifique que cette rade, autrefois le grand port : d'un développement de deux lieues, fermée à tous les vents, son entrée est d'une largeur suffisante pour permettre aux vaisseaux d'exécuter avec facilité toutes leurs évolutions, et elle est en même temps très-facile à défendre.

Nous trouvâmes les autorités empressées à nous bien accueillir, et nous eûmes beaucoup à nous

louer du général commandant Taulis et de l'intendant baron Vintimille. Mais la personne dont l'aide, les lumières et les conseils nous servirent davantage fut M. l'archevêque Amorelli, homme aussi distingué par son urbanité que par son savoir : un long séjour à Rome, une instruction étendue et une bienveillance particulière pour les étrangers, lui donnent une amabilité peu commune.

En se rendant à Syracuse on vient chercher d'illustres souvenirs, seule espèce d'intérêt que puisse y rencontrer aujourd'hui le voyageur ; mais les lieux sont tellement reconnaissables que chaque pas rappelle les grands événements qui s'y sont accomplis.

Cette multitude de villes indépendantes et sans cesse en guerre entre elles, qui couvraient la Sicile autrefois, créa mille combinaisons diverses, des alliances et des confédérations où le plus habituellement les faibles tombèrent sous la tyrannie des puissants, et parmi ces derniers, Syracuse occupa le premier rang. Les villes, agitées par de fréquentes révolutions intérieures, passent de la démocratie à la tyrannie, de la tyrannie à la liberté, et leurs alliances prennent leur source dans les besoins d'un peuple qui appelle des libérateurs ou ceux de souverains qui réclament des secours pour étayer leur pouvoir.

L'intervention des Carthaginois dans les affaires

de la Sicile, leur ambition et leurs intrigues vinrent compliquer cet état de choses et donner naissance à de nouvelles guerres. Au milieu de ce conflit, de ces désordres incessants, Syracuse, cité puissante par ses richesses et sa population considérable, dictait souvent ses lois. Gouvernée par une suite de grands hommes dont le génie exerça une haute influence sur sa destinée, elle sortit victorieuse des diverses crises qui paraissaient devoir amener sa ruine ; elle se grandit des obstacles qu'elle avait surmontés et devint le cœur et la tête de la Sicile, le foyer de son intelligence et la base de sa force morale. Aussi fut-elle la maîtresse de l'île ou du moins investie d'une puissance prépondérante : à elle seule la Sicile dut le rôle qu'elle joua dans l'histoire et l'importance qu'elle acquit ; sans Syracuse, la Sicile entière aurait été promptement réduite à la condition de province carthaginoise.

Archias, l'un des Héraclides sortis de Corinthe, fonda cette ville. Après avoir chassé les Sicules qui occupaient l'île d'Ortigia, il s'y établit avec les Corinthiens qu'il amenait. Cent trente-cinq ans après, cette ville avait pris assez de développement pour qu'il en sortît une colonie qui fonda Camarina.

Géla, ville voisine établie par une colonie de Crétois et de Rhodiens, était gouvernée par Hippocrate. Voulant transmettre à ses enfants en bas âge ses richesses et son pouvoir, il confia en mourant leur

tutelle à Gélon, son préfet de cavalerie. Bientôt celui-ci exerce l'autorité en son nom propre et dépouille ses pupilles. Il fait la guerre aux Égestains et aux Phéniciens sous prétexte de venger le meurtre de Dosiocus ; puis, profitant de la discorde existant entre les habitants riches de Syracuse et le bas peuple, il intervient et se rend maître de la ville (1).

Arrivé au pouvoir par des moyens condamnables, il légitima son usurpation en en faisant un usage heureux et en jetant le premier les fondements de la puissance et de la grandeur de cette cité. Il remit le gouvernement de Géla à son frère Hiéron, détruisit Camarina et Mégara, villes dépendantes et rebelles, et en transporta les habitants à Syracuse. C'est ainsi que Rome s'accrut et devint promptement redoutable au moyen des populations d'Albe et des autres villes qui y furent violemment incorporées.

(1) Liste des rois de Syracuse.

Arrivé au pouvoir l'an	Mort ou ayant perdu le pouvoir l'an
Gélon..... 491 av. J.-C.	..... 478 av. J.
Hiéron I..... 478	 467
Thrasybule..... 467	 466
Denis I..... 405	 368
Denis II..... 368	 343
Agathocles..... 317	 289
Nicétas..... 289	 289
Tynion..... 280	 278
Pyrrhus..... 277	 276
Hiéron II..... 276	 215
Hiéronyme..... 215	 214

Marcellus s'empare de Syracuse 212 ans avant J.-C.

Pendant ce temps, Théron régnait à Agrigente : uni d'intérêt et par le sang à Gélon, ces deux princes exercèrent une influence salutaire sur le développement de la prospérité et de la civilisation de la Sicile, et Gélon, vainqueur des Carthaginois près d'Hymères, leur imposa la condition de renoncer aux sacrifices humains. Démarate, femme de Gélon, avait négocié le traité ; les Carthaginois lui offrirent en récompense une couronne d'or qui fut convertie plus tard en une pièce de monnaie, du poids de cinquante livres, à laquelle on donna le nom de *démarcation*.

Après un règne de sept ans, Gélon mourut dans la troisième année de la soixante et quinzième olympiade (quatre cent soixante et dix-sept ans avant Jésus-Christ), et les Syracusains lui élevèrent un magnifique tombeau, près du temple de Jupiter Olympien, à peu de distance du fleuve Anapus.

Son frère Hiéron lui succéda et gouverna pendant onze ans avec sagesse et gloire. Il garda une alliance étroite avec Agrigente et appela à sa cour Pindare, Simonide, Eschyle, Bacchylide, Xénophane, Pharmicides, Épicharme, auteur comique qui modifia l'alphabet et l'augmenta de l'*o* et de l'*x* pendant que Corace, de Syracuse, donnait les premières leçons de rhétorique.

Parmi les sculpteurs de cette époque, on cite Pythagoras, au dire de Pline, supérieur au célèbre

Miron. Enfin Hiéron protégea les sciences, les lettres et les beaux-arts, et les monuments qu'il éleva, les présents qu'il envoya à Olympia attestent son goût et sa magnificence.

Tindarus, après lui, ayant voulu s'emparer du pouvoir suprême, trouva la mort dans son entreprise. Cet événement fut la cause de l'étrange loi *pétalisme*, qui condamnait à cinq ans d'exil celui qui s'élevait au-dessus de ses concitoyens par ses richesses ou ses vertus. Son absurdité la fit abroger au bout de peu d'années.

Syracuse prit une part active à la guerre du Péloponèse, où, pendant vingt-sept ans, les Athéniens et les Lacédémoniens se disputèrent la suprématie. Les Syracusains ayant voulu s'emparer de Léontium, cette dernière ville implora l'appui des Athéniens. Gorgias, le plus éloquent sophiste de l'antiquité, fut chargé de cette mission. Des secours puissants envoyés par Athènes furent d'abord funestes aux Syracusains. La guerre était partout et menaçait de destruction la Sicile entière quand un congrès amena une pacification générale. Mais bientôt la discorde fomentée par les intrigues des Athéniens, ranima les hostilités, et la guerre des Égestains avec Sélinonte motiva l'envoi d'une flotte et d'une armée athénienne, commandée par Alcibiade, Nicias et Lamacus, contre les Syracusains. Ceux-ci se mirent en état de défense et cherchèrent des alliés. Ses

sonte, Hymère, Géla se joignirent à eux, tandis qu'Agrigente et Naxas s'unissaient aux Athéniens et que Messine, Mégare et Catania restaient neutres.

Les Athéniens tentèrent sans succès de s'emparer de Messine; ils prirent Catania par trahison et en firent leur place d'armes et la base de leurs opérations.

A cette époque, Syracuse avait pris un grand développement. D'abord bornée à l'île d'Ortigia, elle s'étendait maintenant sur le plateau en face, qui la commande, et embrassait une immense étendue divisée en deux quartiers formant à eux seuls des villes, Achradina et Tiché.

Achradina, située vis-à-vis d'Ortigia, était jointe avec elle par des ponts.

Tiché, placée à l'ouest d'Achradina, terminait de ce côté la ville, que des murailles enfermaient de toutes parts; au delà, le plateau, en s'élevant, formait un mamelon appelé Épipolis, dont le point culminant, nommé Labdale, dominait la ville. Au pied de celui-ci se trouve l'Euryale, colline aujourd'hui connue sous le nom de Mongibelli; au sud-est, un emplacement bas où plus tard fut construit un quatrième quartier, appelé Néapolis, et au delà des plaines marécageuses traversées par la rivière et coupées obliquement par la chaussée Élorine qui conduisait à l'Anapus et à l'Olympium, temple de Jupiter Olympien. En face de la pointe méridionale

d'Ortigia se trouvait le cap avancé de la presqu'île de Plymmerium : cet intervalle formait l'entrée du port principal de Syracuse, composé de la vaste étendue de mer entourée de la terre de toutes parts. Au nord d'Ortigia et formé par une courbure de la terre ferme était le petit port ; plus au nord un bon mouillage couvert par la presqu'île de Tapsos. Les contours de la ville avaient vingt-quatre milles de développement : dans ses murs vivait une immense population ; on prétend qu'elle montait à un million cinq cent mille âmes. C'est une chose difficile à croire et plus encore à constater (1). Il est indubitable au moins que Syracuse fut une des plus grandes villes de l'antiquité.

(1) La statistique est une science toute récente. Jusqu'à elle les nombres ont toujours été très-confus et très-exagérés, non seulement chez les anciens, mais encore jusqu'à une époque fort rapprochée de la nôtre. En Orient, il en est encore aujourd'hui comme autrefois, et les nombres appliqués aux populations et aux armées sont choisis au hasard, suivant le caprice de celui qui parle. Je vais citer un fait relatif à la France qui a de moins de deux cents ans et qui fera voir avec quelle réserve on doit adopter, dans les récits de l'antiquité, les nombres qui choquent la raison.

M. de Saint-Aulaire, l'élégant et profond historien de la Fronde, m'a raconté qu'en s'occupant des recherches nécessaires à la rédaction de son ouvrage, qui lui a fait prendre une place distinguée dans notre littérature, il lui était tombé entre les mains des brochures du temps, qui portaient la population de Paris à six millions d'âmes, et qu'il avait lu des actes réguliers du parlement de Paris qui consacraient incidemment, mais comme un fait démontré et certain, que cette population s'élevait à deux millions d'habitants.

Les Athéniens, campés près de Catania, s'occupaient de leurs préparatifs. Après un hiver passé à les achever et pendant lequel ils avaient reçu d'Athènes de la cavalerie et de l'argent, ils mirent en mer et débarquèrent au port de Tapsos. Leurs vaisseaux placés en sûreté sous la presqu'île, ils s'avancèrent par l'Euryale sur l'Épipolis, qu'ils gravirent, et poussant sur les dernières hauteurs à Labdale, ils y construisirent un fort pour mettre à couvert leurs dépôts et leurs approvisionnemens, et étant accrus de quatre cents cavaliers envoyés d'Égeste ou par leurs autres alliés, ils commencèrent le siége. L'armée athénienne était commandée par Nicias et Lamacus, Alcibiade ayant été rappelé par le peuple pour rendre compte des offenses qu'il avait commises envers les dieux.

De leur côté les Syracusains avaient ajouté à la

défense de leur ville, et divers travaux amenèrent plusieurs combats. Le siége continuait, et l'abandon des alliés de Syracuse semblait présager sa chute, quand un secours puissant, envoyé par les Lacédémoniens, sous les ordres de Gylippe, après avoir pris terre à Messine, arriva à Syracuse. A peine sa jonction opérée, Gylippe marche aux retranchements ennemis, s'empare de Labdale et somme les Athéniens d'évacuer la Sicile. Nicias, convaincu qu'il ne peut se soutenir sur l'Épipolis, se retire au Plymmerium et s'y fortifie. Gylippe l'attaque une première fois sans succès; mais renouvelant ses efforts, il s'empare des premiers retranchements des Athéniens. Alors ceux-ci appellent à eux leur flotte dans le grand port, s'établissent solidement dans cette presqu'île et y attendent les renforts qui leur sont promis. Mettant à profit ce délai, Gylippe parcourt les villes alliées de Syracuse et en ramène des troupes.

De retour, il persuade aux Syracusains de tenter une bataille maritime, et leur flotte, sortie des deux ports, combat avec succès celle des Athéniens, tandis que Gylippe enlève, par une attaque simultanée sur terre, plusieurs retranchements des Athéniens et resserre davantage leur armée. L'arrivée de Démosthènes avec soixante-cinq vaisseaux et un gros corps de troupes rend le courage aux Athéniens. Voulant profiter de la bonne disposition de ses troupes, Démosthènes, par une marche de nuit, passe l'Anapus,

et attaque le fort établi à Labdale au sommet de l'Épipolis; mais ses troupes sont battues, mises dans le plus grand désordre et se retirent dans leur camp. Les Athéniens, ne pouvant plus former l'espoir raisonnable de se rendre maîtres de Syracuse, n'avaient d'autre parti à prendre que de se retirer; leur salut, dans la position qu'ils avaient prise, dépendait uniquement de leur supériorité sur la mer, et chaque moment pouvait la leur enlever.

Nicias s'opposa d'abord à cette retraite; puis reconnaissant sa nécessité, il suspend le départ, effrayé des présages sinistres qu'il tire d'une éclipse de lune. Pendant ce temps, les Syracusains, ayant renforcé et amélioré leur flotte, livrent plusieurs combats dont le dernier est une victoire signalée : alors ils ferment, par des vaisseaux à l'ancre, des chaînes et des travaux, l'entrée du grand port et occupent tout l'espace entre l'extrémité méridionale d'Ortigia et la pointe opposée du Plymmerium.

Les Athéniens, après avoir fait une tentative désespérée et infructueuse pour briser cette barrière et sortir, brûlent leurs vaisseaux et entreprennent une retraite par terre sur Catania. Formés en deux masses, la première commandée par Nicias et l'autre par Démosthènes, ils se mettent en marche, passent l'Anapus et tournent Syracuse; mais arrêtés à chaque pas par l'ennemi, trouvant les défilés retranchés et impossibles à forcer, ils se résolvent à rétrograder

et repassent l'Anapus dans le but d'atteindre sur quelque point de la côte une ville amie ou assez faible pour ne pas leur résister, où ils puissent se réfugier, se défendre et attendre des secours. Nicias précédant Démosthènes, gagne de l'avance; Démosthènes qui le suit s'égare, et le désordre se met dans ses troupes, enveloppées et attaquées de toutes parts et qui éprouvent les pertes les plus grandes. Enfin, accablés par le nombre et sommés de se rendre avec la vie sauve, six mille hommes, qui ont survécu à ce désastre, mettent bas les armes et sont faits prisonniers. Atteint à son tour, sur les bords du fleuve Asinare, dont l'ennemi occupe déjà la rive opposée, Nicias se rend à discrétion avec le peu de monde qui lui reste.

Ainsi fut détruite une armée de quarante mille hommes, la plus grande qu'eût jamais rassemblée Athènes et dont la perte entraîna immédiatement sa ruine, résultat infaillible des entreprises supérieures aux moyens des empires qui les font, tandis que l'opinion ajouta beaucoup à la puissance de Syracuse. Cette ville souilla sa gloire en faisant mourir Nicias et Démosthènes; mais en se livrant à la barbarie et à la cruauté alors si habituelles, elle ne fit que suivre l'exemple souvent donné par les Grecs durant cette longue guerre.

Les Syracusains, sortis de cette crise par leur courage, leur persévérance et le secours de leurs

alliés, et ayant retrouvé le repos, s'occupèrent de l'amélioration de leurs lois. Dioclès leur donna celles qu'ils suivirent jusqu'à la conquête des Romains.

Les Carthaginois, occupés à mettre à exécution leurs vues ambitieuses, réunirent une armée et une flotte nombreuse pour conquérir la Sicile. Les Syracusains courent aux armes et battent leur flotte. Malgré cet échec, les Carthaginois débarquent et prennent Agrigente, Sélinonte et Hymère. Le salut de la Sicile ne repose plus que sur Syracuse, où les habitants des villes conquises viennent chercher un asile. Alors Denis paraît. De basse extraction, il remue les passions du peuple pour conquérir sa confiance, puis se fait déléguer le pouvoir; il l'exerce d'une manière ferme, contracte des alliances illustres, et s'occupe de combattre les Carthaginois.

Après une lutte longue et opiniâtre et une alternative de succès et de revers, il fait la paix avec Carthage et profite des loisirs qu'elle lui laisse pour étendre sa domination sur diverses villes de l'île. Après avoir fait d'énormes préparatifs, il recommence la guerre. Les Carthaginois accourent pour défendre leurs possessions. Réduit à la défensive, Denis est bientôt assiégé dans Syracuse, et les Carthaginois viennent camper sur les bords de l'Anapus. Secourus par leurs alliés du Péloponèse, les Syracusains échappent au péril qui les menace, et les Carthaginois, at-

taqués par la peste, payent trois cents talents à Denis pour obtenir de lui qu'il accorde aux citoyens de Carthage la liberté de se retirer sans obstacle, abandonnant à la discrétion des Syracusains leurs alliés et les barbares qui servent dans leur armée.

Après avoir réprimé diverses révoltes, établi son autorité ou son influence sur la plus grande partie de l'île et régné trente-huit ans, Denis termina sa carrière et transmit le pouvoir à son fils, Denis le jeune. Mais celui-ci ne le conserva pas longtemps. Peu après, Timoléon, envoyé de Corinthe avec des troupes, vient, sur la demande des Syracusains, rétablir la paix troublée. Il fait régner chez eux le bon ordre, y attire un bon nombre de Grecs, et après un gouvernement de plusieurs années, il laisse la Sicile tranquille et florissante. Les villes confédérées envoyèrent alors en commun une députation à Babylone pour complimenter Alexandre le Grand.

Bientôt l'ambition d'Agathocles causa de nouveaux désordres à Syracuse. Après s'être fait un grand renom par sa capacité et sa bravoure, il arriva au pouvoir, mais à la suite d'excès atroces. Il fait la guerre aux Carthaginois avec des chances variées. Vaincu à Hymère, il se retire à Syracuse, que les Carthaginois assiégent. Alors Agathocles exécute une grande résolution, et après avoir confié la défense de Syracuse à son frère, il porte la guerre en

Afrique, obtient de brillants succès et menace l'existence même de Carthage. La terreur y fut telle, que pour apaiser les dieux, les prêtres immolèrent à Saturne trois cents hommes et deux cents enfants choisis dans les premières familles.

Les succès d'Agathocles continuent en Afrique, où il prend le titre de roi. Agrigente, voulant alors substituer sa domination en Sicile à celle de Syracuse, fait la guerre à ses alliés, et il en résulte une confusion générale dans ce pays. Agathocles accourt, vient y prendre part, laissant le commandement en Afrique à ses fils. La fortune les abandonne, et la puissance qu'il a élevée en Afrique s'écroule. Il se jette dans de nouvelles aventures, finit par mourir assassiné, et Syracuse fait la paix avec Carthage.

De nouveaux troubles déchirent bientôt Syracuse, et les habitants appellent Pyrrhus, roi d'Épire, pour les apaiser. Il arrive et remplit leur attente; mais la manière dont il abuse de son autorité ne tarde pas à le rendre odieux, et il quitte la Sicile. On dit qu'en partant il s'écria : « Quelle palestre je laisse aux Carthaginois et aux Romains ! »

La Sicile, demeurée sans gouvernement, appauvrie par les concessions d'Agathocles et par ces guerres continuelles, était près de sa ruine. Syracuse choisit pour chef Hiéron, rejeton d'une illustre famille et homme d'une grande vertu. Il rétablit l'ordre partout, forme une armée uniquement com-

posée de Siciliens, et fait reconnaître de nouveau le pouvoir de Syracuse par un grand nombre de villes de l'île Alors le peuple lui défère la couronne et lui donne le titre de roi. Les Romains interviennent. et les Syracusains, d'abord leurs ennemis, concluent avec eux une trêve de vingt-cinq ans qui les sépare des querelles des Romains et des Carthaginois. Ils deviennent les alliés des Romains, qui soumettent tout le reste de l'île.

Exempt de guerre, Hiéron tourna avec tant de succès ses soins vers la prospérité intérieure, l'agriculture, le commerce et l'industrie, que la réunion des villes formant son royaume suffisait à fournir à tous les besoins du reste de l'île ravagée par la guerre, et des armées belligérantes, et même à ceux de Rome. La population augmenta et s'enrichit, et la ville s'embellit. Sous ce règne vivait Archimède. Hiéron réunissait à sa cour les plus illustres poètes de son temps, Théocrite, Moschus et Bion.

Cette première guerre punique, qui avait duré vingt-quatre ans, fonda la puissance des Romains en Sicile. Les Carthaginois achetèrent la paix en renonçant à leurs possessions, et particulièrement à Lilybæum (Marsalla), assiégée depuis dix ans; ils promirent en outre de vivre en bonne harmonie avec Hiéron et les autres alliés des Romains; ils payèrent comptant à leurs vainqueurs mille talents. prirent l'engagement d'en donner deux mille deux

cents autres dans un espace de temps déterminé, et les Romains désignèrent la partie de la Sicile qu'ils possédaient par le nom de première province romaine.

Au commencement de la seconde guerre punique, ils envoyèrent en Sicile une nombreuse armée, commandée par le préteur Émilius, pour la défendre contre les Carthaginois; mais deux flottes et deux armées parurent à la fois. L'une attaqua Lilibœum, l'autre Syracuse. Hiéron et Émilius s'opposaient avec succès aux Africains quand la mort de Hiéron changea la destinée de la Sicile. A quatre-vingt-dix ans il perdit la vie, après en avoir régné cinquante-quatre, regretté de ses sujets et de ses alliés. Simple dans ses mœurs, ne se servant de ses richesses que pour le bien de ses sujets, il fut l'inébranlable ami des Romains. Il voulait déposer la couronne avant de mourir, et ne la conserva que sur les instances des Syracusains.

Son petit-fils Hiéronymus lui succéda, mais pour la ruine de ses sujets. Ayant renoncé à l'alliance des Romains, il se lia aux Carthaginois, et après avoir mis à la tête de ses troupes deux Carthaginois, Syracusains d'origine, Hippocrate et Épicide, il entra en campagne et fut assassiné par ses soldats.

L'armée proclama la liberté, la liberté enfanta les troubles continuels. Les uns voulaient l'alliance des Romains, les autres celle des Carthaginois, une

anarchie complète désolait le pays quand Marcellus accourut en toute hâte, et entreprit le siége de Syracuse par terre et par mer. On sait les moyens de défense que créa le génie d'Archimède. L'intervention des Carthaginois étendit le cercle de la guerre. Marcellus, ayant introduit ses troupes par surprise dans l'Épipolis, s'empara de Tica et de Néapolie, et Syracuse réduite à Achradina et à Ortigia, tint encore en échec toutes les forces romaines. Les chefs syracusains, Millon et Hippocrate, étaient campés avec une partie de leurs forces sur l'Anapus. Secourus par les Carthaginois, ils attaquent de tous côtés les Romains, mais sans succès. Ce fut le dernier grand effort tenté par eux. Les maladies causées par le voisinage des marais portèrent leurs ravages dans l'armée de Syracuse, qui vit mourir ses principaux chefs.

Les Carthaginois amenaient de nouveaux renforts quand la flotte romaine alla à leur rencontre et les força à se retirer. Alors, désespérant de prolonger davantage la résistance, Épicide se retira à Agrigente, et les Syracusains entrèrent en négociation avec les Romains.

Les soldats étrangers, mécontents de la convention, se révoltent, égorgent les préteurs, et résolus à se défendre encore, se donnent de nouveaux chefs; mais les Romains, introduits par trahison, tombent sur les révoltés et en font un affreux carnage. Alors

Syracusains se rendent en demandant seulement la vie sauve. La ville est saccagée, et malgré les ordres de Marcellus, le grand Archimède tombe frappé au milieu de cette confusion. La défense de Syracuse avait duré trois années.

Telle fut la fin de cette ville et en même temps de la gloire, de la prospérité et de la puissance de la Sicile.

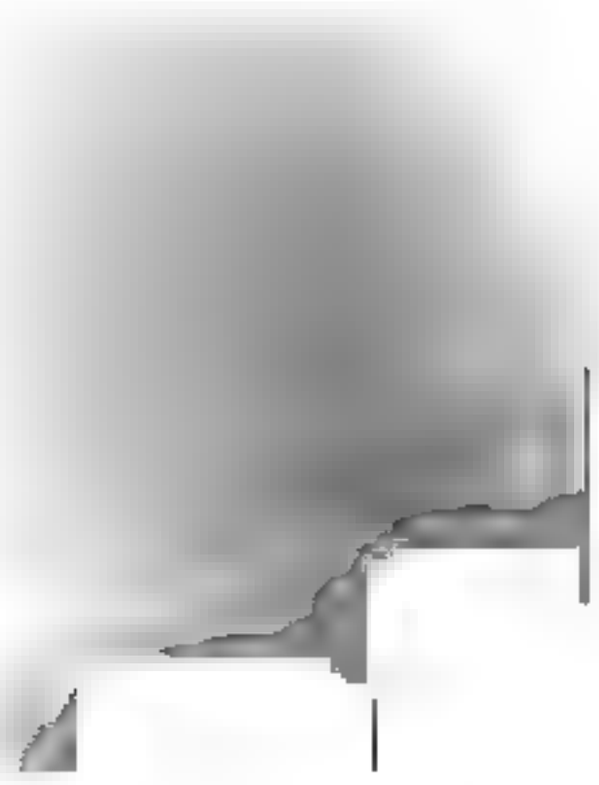

Aujourd'hui Syracuse compte seize mille habitants. Bornée à l'île, formant l'ancien emplacement d'Ortigia, elle est entourée d'une bonne enceinte. Des ouvrages multipliés la couvrent du côté de terre et gardent le débouché en avant des ponts. Commencés par Philippe II, roi d'Espagne, ils ont été terminés par Charles III. Dominés à trois cents toises et entièrement à découvert, ils auraient besoin, si cette ville reprenait quelque importance maritime, d'être précédés par un fort bâti sur le plateau.

Dans son enceinte actuelle on retrouve la fontaine Aréthuse, célébrée par les poëtes. Elle continue à couler avec abondance. Autrefois divinité, plus modeste aujourd'hui, elle ne sert plus qu'aux usages les plus obscurs et les plus vulgaires. Mais la succession des siècles n'empêche pas les noms de la Fable de l'Olympe d'être encore vivants en Sicile.

Au milieu des eaux de la mer, à peu de distance du rivage, surgit une autre fontaine d'eau douce appelée vulgairement *l'œil de Zillica*. Les poètes l'avaient aussi divinisée et la supposaient le fleuve Alphée venant mystérieusement des montagnes d'Arcadie pour se joindre à sa bien-aimée Aréthuse.

Syracuse est peu riche en antiquités, elle donne cependant par l'ensemble de ses ruines et les bouleversements de son sol étendu une idée de ce qu'elle a pu être. Une multitude d'excavations ont été pratiquées sous l'ancien emplacement de la ville pour se procurer les matériaux nécessaires aux constructions; mais plusieurs de ces cavernes ont des proportions si vastes qu'elles sont évidemment l'ouvrage de la nature. Syracuse a donc été bâtie en partie sur un sol creux. Les plus remarquables de ces cavernes servaient de prisons.

L'une, située à l'ouest, est [illegible] sous le nom d'*Oreille de Denis* [illegible] cilement l'étymologie de ce nom [illegible] que effet d'acoustique [illegible] s'y disait à une grande distance [illegible] à cent pieds de hauteur [illegible] supérieure par un fort [illegible] écho s'y fait entendre [illegible] l'effet d'une grande [illegible]

A peu de distance [illegible] l'emplacement de [illegible]

et ouvert en face de la mer, est un ancien théâtre découvert en partie : taillé dans le rocher ainsi que les gradins, comme celui de Taormina, il n'a eu besoin, pour servir, que de constructions inférieures d'assez peu d'importance ; sa capacité, calculée pour quinze mille spectateurs, ne correspondait pas à l'immensité supposée de la population de la ville : probablement chaque quartier avait son théâtre. A peu de distance de ce lieu, en se rapprochant d'Ortigia et toujours sur l'emplacement de l'antique Néapolis, était un amphithéâtre dont on reconnaît encore quelques restes.

En marchant vers l'est et le centre de la ville, sur l'emplacement de Tica et d'Achradina, le plateau, couvert de débris, est encore sillonné par d'anciennes carrières devenues des catacombes et qui servaient autrefois de sépulture. On retrouve des tombeaux ornés d'architecture, mais vides et déserts ; on place de ce côté, au commencement de l'emplacement de Tica, celui d'Archimède deux simples pilastres taillés dans le roc en marquent l'entrée. Longtemps ignoré, quoique l'objet de recherches fréquentes, Cicéron eut, dit-on, la gloire de le découvrir et d'indiquer le lieu regardé aujourd'hui comme ayant reçu les restes de ce grand homme ; une sphère inscrite dans un cylindre rappelant une de ses découvertes et sculptée sur la porte du tombeau, servit à le faire reconnaître

A peu de distance est située l'église de Saint-Martial ; au-dessous sont des catacombes qui renferment une autre église souterraine, la plus ancienne de la Sicile ; mais c'est tout à fait à l'est que sont placées les grandes prisons de Denis, connues aussi sous le nom de Latomies (carrières) : elles sont si remarquables qu'il est convenable de les décrire.

Au-dessus et à leur entrée est aujourd'hui bâti le couvent des capucins. Un chemin étroit, en pente régulière, ouvert dans le rocher, conduit à un vaste espace environné de rochers à pic et comme taillés au ciseau ; la forme variée de leurs contours divise le terrain qu'ils enferment en parties plus ou moins grandes, mais dont la réunion compose plusieurs arpents. L'élévation des rochers est au moins de cent pieds ; le sol est une terre végétale abondante, la culture et les arbres nombreux qui y croissent en ont fait un très-beau jardin : on y voit peu le soleil, et cependant les fruits y mûrissent. Diverses grottes y aboutissent et servaient sans doute de logements aux prisonniers en même temps que l'espace découvert pouvait leur être abandonné sans que l'on eût à craindre leur évasion ; ainsi les prisonniers recevaient quelques adoucissements à leur triste sort. C'est là probablement que furent déposés et détenus les sept ou huit mille Athéniens qui survécurent aux désastres de l'armée de Nicias et de Démosthènes.

Nous naviguâmes quelques moments dans la ra[illegible] et après l'avoir traversée, nous entrâmes dans u[illegible] rivière de très-bonne eau douce ; elle a droit à u[illegible] mention particulière. Ses sources sont très-voisin[illegible] et deux affluents s'y réunissent : celui de gauche s[illegible] nomme Anapo, celui de droite Cyané. Sur le bor[illegible] de ce dernier on trouve en grande quantité le papy[illegible] rus, dont on se servait avant l'invention du pap[illegible] Le papyrus de Syracuse était employé de préféren[illegible] par les anciens : on en prépare encore comme ch[illegible] de curiosité. La partie inférieure de la tige se d[illegible] longitudinalement en bandes extrêmement min[illegible] que l'on assemble en les collant avec de l'amido[illegible] unes à côté des autres, et sur lesquelles on en p[illegible] d'autres en croix pour assurer leur cohésion. L[illegible] fois sèches, on peut écrire sur ces feuilles [illegible] aucune difficulté.

Près du lieu où nous nous trouvions était [illegible] le magnifique temple de Jupiter Olympien : d[illegible] colonnes indiquent son emplacement. Un peu [illegible] loin, de ce côté et sur le fleuve Asinare, [illegible] encore debout une colonne élevée pour perpét[illegible] la mémoire de la destruction de l'armée athénien[illegible]

Nous revînmes en ville pour en visiter l'i[illegible] rieur. Les seuls monuments anciens dignes d[illegible] tention qu'elle renferme sont le temple de Mine[illegible] devenu la cathédrale : quarante colonnes du st[illegible] dorique, liées par des murs modernes, en [illegible]

ment l'enceinte ; un portail, appliqué à l'entrée de l'édifice, lui a fait subir la transformation nécessaire à sa destination actuelle ; et un musée destiné à recevoir les objets trouvés à Syracuse, à peu près vide encore, et qui renferme cependant une assez belle statue de Vénus sortant du bain, vantée beaucoup, mais mutilée et privée de la tête et du bras droit.

Après vingt-quatre heures passées à Syracuse, nous repartîmes pour Catania. Voyageant de jour cette fois, nous pûmes en passant jeter un coup d'œil sur Augusta, dont la situation, sous les rapports maritimes, est superbe. Un enfoncement de huit ou dix milles forme une immense rade parfaitement sûre et qui pourrait contenir tous les vaisseaux de l'Europe. La passe est large; cependant un phare en signale l'entrée à cause des bas-fonds situés en avant de la presqu'île sur laquelle Augusta est bâtie. Les fortifications de la ville sont peu de chose, mais le port est défendu par de bons forts placés dans l'eau et couvrant le mouillage intérieur. Augusta s'élève sur les ruines d'une ancienne ville nommée Mégare, fondée par une colonie de Mégariens, chassée de Tapsos.

Dans la cinquante-septième olympiade (cinq cent

quarante-huit ans avant Jésus-Christ), Théognis de Mégare donnait des leçons de sagesse en très beaux vers élégiaques. Lors de la guerre entre Athènes et Syracuse, Mégare resta neutre ; les Romains la laissèrent à Hiéron par le traité qu'ils firent avec lui : elle fut constamment depuis sous la domination de Syracuse, jusqu'au moment où, dans la cent quarantième olympiade, Marcellus la prit d'assaut.

De retour à Catania dans la nuit, nous nous mîmes en route de bonne heure pour l'intérieur de la Sicile.

Une bonne route praticable aux voitures et récemment construite nouvellement conduit de Catania à Palerme ; nous la suivîmes pour aller à Caltagirone, d'où nous avions l'intention de nous rendre à Girgenti, l'ancienne Agrigentum, et ensuite à Palerme en visitant les ruines de Sélinonte et le temple de Ségeste.

En partant de Catania, nous continuâmes à contourner l'Etna. Dominateur majestueux de la Sicile, ce géant est vu de partout ; mais ici nous rampions à ses pieds. Nous traversâmes les bourgs de Paterno et de Biancavilla : prévenus de notre passage, les habitants voulaient nous retenir et nous fêter, mais nous ne nous arrêtâmes pas, et après avoir fait vingt-cinq milles, nous arrivâmes à Aderno, où nous nous reposâmes. Au milieu de ce pays, qui doit sa création à l'Etna, et voyage toujours au milieu des laves, car les éruptions s'y sont succédées sans relâche, et l'on se demande, sans pouvoir l'expliquer autrement que par le fait, comment des hommes peuvent se soumettre volontairement à vivre sur le sol toujours prêt à trembler, à s'ouvrir, à s'enflammer. Mais l'homme est l'esclave de l'habitude ; le temps familiarise avec les plus grands périls, et le

imposant, si terrible qu'il soit, un spectacle renouvelé tous les jours cesse de nous émouvoir : c'est le danger nouveau qui intimide, c'est la chose imprévue, ignorée, qui frappe l'esprit de la multitude; l'imagination nous crée une vie idéale dont les rêves ont souvent bien plus de puissance sur nous que la réalité elle-même. Les hommes sont avides de sensations, et on les conduit plus aisément par l'étonnement qu'on leur cause que par le bien qu'on leur fait. Étrange mystère que l'homme! Nos désirs, nos facultés, tout ce qui nous environne est un mystère.

A partir d'Aderno, on s'éloigne de l'Etna; et dès lors on tourne constamment le dos à cette montagne. Nous descendîmes dans une vallée étroite et nous traversâmes le Giavetto, rivière peu considérable et torrentueuse comme toutes les rivières de la Sicile. Des montagnes toutes de terre, mais privées d'arbres, forment cette vallée; les montagnes supérieures, sèches et dépouillées, présentent le paysage le plus triste et donnent une teinte grise à tous les alentours. Cependant la culture dont elles sont susceptibles pourrait les embellir; mais faute de bras, elles produisent seulement des herbes, que l'ardeur du soleil a bientôt réduites en poussière. Le partage des eaux étant constamment au nord, les montagnes traversées par la route se composent de contre-forts confus et tourmentés qui

sont séparés par des ravins profonds, ouverts au midi, et destinés à donner issue aux eaux dans la saison des pluies et au moment de la fonte des neiges.

En quatre heures et demie, d'Aderno nous allâmes à Régalbuto : même nature de pays et solitude désolante ; aucun troupeau n'anime le paysage, la rencontre d'aucun voyageur ne lui donne de la vie. Régalbuto, comme tous les bourgs de la Sicile, est adossé à une montagne et situé aux trois quarts de son élévation. Un vieux château en occupe le sommet, circonstance qui rappelle la féodalité et les guerres du moyen âge : ces forts multipliés maîtrisaient les populations et en même temps les défendaient contre leurs ennemis. L'agglomération des habitants date de cette époque de désordre ou lui est encore antérieure. Là point de villages à la maniere du continent; mais aussi, excepté les villes maritimes, point de cités comme les nôtres ; et par les mœurs de ceux qui y vivent et la nature de leurs habitations, on peut indifféremment et à sa volonté

leur donner ces deux noms : les villes sont de gros villages ou les villages sont de petites villes.

En traversant les populations, nous étions frappés de la variété qui existe dans l'habillement des femmes : il rappelle leurs diverses origines et les différentes races dont descendent les habitants de la Sicile. Mais le costume des hommes, presque partout le même, offre aux yeux un disparate choquant avec celui des femmes : sévère et triste, il est rendu ridicule par la coiffure générale. Le vulgaire, le trivial bonnet de coton blanc, dont l'usage en France a pour limites l'enceinte de l'hôpital et de la cuisine, est universel dans les campagnes ; partout on le retrouve avec sa longueur démesurée, qui en fait retomber l'extrémité sur l'épaule, et le cavalier comme le piéton le portent sans éprouver le besoin de se garantir la vue de l'action d'une lumière vive et éclatante. Rien de moins poétique assurément, et ce pays est pourtant le berceau de la poésie.

N'ayant pas trouvé de maison logeable à Régalbuto, nous continuâmes notre route et marchâmes encore trois heures et demie pour arriver à Saint-Philippe d'Argiro, bourg à peu près semblable à Régalbuto par sa grandeur et sa position. Arrivés à onze heures du soir, les autorités ne négligèrent rien pour nous trouver un asile. On nous ouvrit une assez chétive maison, mais la discorde y régnait dans toute sa fureur : le petit nombre de pièces dont la

composait l'habitation était divisé par le milieu, barricadé, et les maîtres de chacune des parties semblaient disposés à soutenir un siége. C'étaient deux frères ennemis! A notre aspect et dans notre intérêt, les barrières tombèrent, une trêve fut conclue et sa durée fixée au temps de notre séjour.

A cinq heures du matin nous continuâmes notre route. Nous pûmes voir de nouveau que le manque de population est un des grands malheurs de la Sicile. La terre, riche et féconde, comble de biens les hommes après le moindre travail. Les habitants de Saint-Philippe cultivent les environs de leur ville, dont la beauté est ravissante; mais bientôt on retrouve le désert, des collines arides, des rivières sans eau et des vallées pareilles à de profondes ornières. Une petite ville qu'on traverse, Léonforte, située à trois lieues, coupe un peu cette monotonie, et quatre heures après nous étions en vue de Castrogiovanni. Placée sur un plateau élevé et isolé dont la sommité est en partie occupée par un vieux château, une superbe végétation et de magnifiques arbres environnent de tous les côtés cette ville : c'est l'ancienne Enna, où les poëtes font naître Cérès. Le froment y venait, dit-on, spontanément et sans culture. Ce devait être la patrie de la déesse des moissons.

Les Syracusains fondèrent Enna dans la quatrième année de la vingt-huitième olympiade. Ses médailles portent le même type que celles de Syracuse, et le Pégase dont elles sont empreintes indique son origine corinthienne. Dans la soixante et quinzième olympiade, Gélon y fit élever un temple à Cérès. La statue de la déesse était déjà placée dans le sanctuaire quand la mort de Gélon interrompit les travaux et empêcha l'achèvement du temple. Enna se révolta contre Denis l'Ancien; mais après la paix faite avec les Carthaginois, elle retomba sous son pouvoir. Revenue sous la domination de Carthage, Timoléon l'en délivra dans la cent dixième olympiade (trois cent trente-six ans avant Jésus-Christ). Dans la cent dix-septième (trois cent huit ans avant Jésus-Christ), réunie aux Agrigentins et aux habitants de Géla et de Léontium, elle tenta, en l'absence d'Ag-

thocles, alors occupé en Afrique, de rétablir la liberté dans les villes de Sicile. Lors de la lutte des Romains et des Carthaginois, elle se rangea d'abord du côté de ceux-ci, mais elle finit, dans la cent trente et unième olympiade (trois cent cinquante-deux ans avant Jésus-Christ), par se donner volontairement aux Romains, auxquels elle demeura fidèle.

En face de Castrogiovanni est un autre monticule d'une hauteur pareille à celui sur lequel repose ce village. Couronné aussi par des fortifications du moyen âge et couvert d'habitations et de jardins sur la pente nord, il présente le même coup d'œil pittoresque, la même végétation. C'est la petite ville de Calataseibetta. Un étroit intervalle forme comme une trouée entre les deux positions qui se correspondent et au milieu desquelles passe la route ; c'est un des rares points de l'intérieur de la Sicile qui me semblerait mériter d'être dessiné.

GIRGENTI.

Après quelques heures de repos, nous continuâmes notre route, et avant la fin du jour nous traversâmes une autre bourgade appelée Villa-Rosa. Il faut toujours parcourir une espèce de désert pour atteindre un lieu habité. Les environs de celui-ci sont charmants à cause des soins particuliers qu'on y donne à la culture. On retombe ensuite dans le même désert ; mais bientôt, en approchant de Calcanisetta, chef-lieu de province, le pays s'embellit d'une riche végétation.

Cette ville est à quatre heures de marche de Villa-Rosa. Nous y arrivâmes tard; heureusement le baron Rigelefi, intendant, et le colonel Luigi Gioja, commandant, ainsi que les principales autorités, nous attendaient, et nous pûmes nous reposer avec

délices des fatigues d'une longue journée de voyage que la chaleur avait rendue encore plus pénible. Comme il n'y a que peu de choses à voir à Calcanisetta, dès le lendemain matin nous nous mîmes en route pour Girgenti. Le chemin étant impraticable aux voitures, nous montâmes à cheval. Nous traversâmes un pays ouvert, coupé par des collines qui se dirigent en général vers la mer : aride et inhabité, il devient encore plus triste, car les sommets des hauteurs sont rocailleux. Au-dessous on trouve des mines de soufre très-riches : nous en visitâmes plusieurs en pleine exploitation et dans lesquelles nous descendîmes par une galerie de vingt toises environ de profondeur. Le minerai, dont la gangue est calcaire, rend seize pour cent. On le place, pour en extraire le soufre, dans des fourneaux à ciel ouvert, creusés dans la terre, profonds de deux pieds et de quatre à cinq de diamètre. Le soufre, mis en fusion au moyen d'un feu de sarments entretenu pendant douze heures, s'écoule par un petit canal pratiqué à la partie inférieure et que l'on tient bouché pendant la combustion. Cette industrie, très-faible autrefois, a pris un grand développement depuis un petit nombre d'années : elle a aujourd'hui pour résultat une exportation annuelle, en France et en Angleterre, de sept cent mille quintaux de soufre destinés à faire de l'acide sulfurique pour la fabrication de la soude artificielle. Les procédés pour la production du

soufre ont été fort améliorés par les soins d'un Français établi près de Palerme : opérant dans des vases clos, il obtient une économie de moitié dans la quantité du minerai employé et meilleure qualité dans les produits.

Jusqu'à Canigatti ; on rencontre çà et là quelques surfaces cultivées, semblables à des oasis, qui annoncent ordinairement la présence de l'eau. Quatre localités, depuis Calcanisetta, donnent un faible filet d'eau, mais on ressent les effets d'un sol brûlant ; toutes les sources ont une température de vingt degrés centigrades. Un torrent, presque à sec en été, passe à Canigatti : ce village, situé sur le penchant d'un rocher nu et brûlé, me rappela ceux de la Syrie.

En approchant de Girgenti, le pays prend un nouvel aspect. Le plateau étant occupé par des ravins parallèles à la mer, les intervalles relevés forment une ceinture qui suit le rivage et, s'abaissant ensuite, présente à l'œil un amphithéâtre verdoyant et cultivé dont la mer baigne le pied ; des oliviers, des amandiers, des figuiers, placés çà et là au milieu des vastes champs de blé, embellissent le paysage.

L'intendant, voulant nous recevoir dans les règles, avait envoyé à notre rencontre le lieutenant de la compagnie d'armes pour diriger notre marche par le grand chemin nouvellement ouvert ; malheureu-

sement cet officier ne nous rejoignit que dans le voisinage de la ville : sous divers prétextes, il nous fit rétrograder, et nous arrivâmes une heure plus tard, chose fort triste pour des voyageurs ; enfin à onze heures nous entrâmes à Girgenti.

Une colonie de Géla, d'origine dorienne, fonda Agrigente dans la quarante-neuvième olympiade (cinq cent quatre-vingts ans avant Jésus-Christ). Gouvernée pendant longtemps par une oligarchie puissante, elle tomba sous le pouvoir de Phalaris, et fut soumise à une tyrannie dont le souvenir est venu jusqu'à nous, empreint du caractère d'une cruauté particulière. Dans la première année de la soixante et treizième olympiade (quatre cent quatre-vingt-quatre ans avant Jésus-Christ), Théron s'empara du pouvoir et l'exerça pour le bonheur et la gloire des Agrigentins. Contemporain et ami de Gélon, souverain de Syracuse, l'un et l'autre, unis dans leurs efforts, élevèrent la Sicile à un état de prospérité inconnu jusqu'alors. Après la mort de Théron, l'anarchie régna à Syracuse, et vainement Empédocle essaya d'y fonder un gouvernement composé tout à la fois d'éléments aristocratiques et démocratiques : les premiers prévalurent bientôt.

Agrigente fit momentanément la guerre à Syracuse, mais elle resta neutre lors de la grande expédition des Athéniens. Dans la quatre-vingt-treizième olympiade (quatre cent quatre ans avant Jésus-

Christ). Agrigente était la ville la plus opulente de la Grèce. Attaquée par les Carthaginois, elle est secourue par les Syracusains ; mais un revers maritime, la discorde et la trahison surviennent, et les Agrigentins, abandonnés à eux-mêmes, manquant de subsistances, sortent de nuit de la ville et se retirent à Géla, leur patrie primitive. Les Carthaginois s'emparent de la ville presque déserte, massacrent le petit nombre d'habitants qui s'y trouvent encore, et après avoir enlevé d'immenses richesses, ils la détruisent. Relevée dans la cent dixième olympiade (trois cent trente-six ans avant Jésus-Christ), quand Timoléon eut rétabli l'ordre en Sicile, elle fut repeuplée par Mégalus et Sériste, avec des habitants de la Grèce. Dès la cent seizième olympiade (trois cent douze ans avant Jésus-Christ), elle s'allie aux ennemis de Syracuse et lui fait la guerre, puis tombe de nouveau au pouvoir de Carthage. Prise par les Romains, commandés par les consuls [illegible] Mégillus et Mannillus, dans la cent [illegible] olympiade, tous les habitants sont [illegible]. Enfin les Carthaginois [illegible] dans la cent quarante [illegible] gente, excitée par [illegible] résiste encore aux [illegible] emparent et [illegible] Sicile.

Aujourd'hui [illegible]

phithéâtre : son emplacement est celui de l'Acropolis de la ville grecque. Bornée et défendue au nord par des escarpements, la ville ancienne était enveloppée, des autres côtés, par des remparts. Dans la partie méridionale, au bas de l'amphithéâtre, et parallèlement à la mer, ces remparts existent encore, parfaitement conservés, sur une étendue d'un mille de longueur en ligne droite; ils sont ornés de plusieurs temples placés à la suite les uns des autres; trois surtout sont remarquables : vus de la mer, ces édifices devaient offrir un magnifique coup d'œil.

Le premier temple est celui de Jupiter Olympien. Selon Diodore, il était le plus grand de la Grèce. Déjà nous avons vu que celui de Junon à Samos, d'après Hérodote, jouissait de la même réputation. Sans prétendre porter de jugement sur ces prétentions rivales, on peut en conclure que ces deux temples étaient fort vastes; et effectivement celui d'Agrigente, dont on reconnaît tous les contours, embrassait une très-grande surface : il était décoré de colosses formés de plusieurs parties. Un antiquaire, M. Politi, en a reconstruit un qui reste couché dans le temple où jadis il se dressait : il est fort grand sans doute, mais c'est un pygmée comparé aux moindres colosses de Thèbes.

Après le temple de Jupiter, dont il ne reste que les soubassements et des débris épars et qui, dit-on, fut détruit par les Carthaginois, on trouve ce

d'Hercule, dont il n'y a plus qu'une seule colonne intacte ; puis vient le temple de la Concorde, merveilleusement conservé, et qui le doit à sa consécration pendant longtemps au culte chrétien. Toute l'Italie fournit des exemples pareils : une croix ou les besoins de la sûreté personnelle y ont sauvé beaucoup de monuments de l'antiquité.

A Rome, le Panthéon, le temple de Minerve et un grand nombre d'autres édifices devinrent des églises : le Colisée fut la place d'armes des Frangipani ; le théâtre de Marcel, la citadelle des Orsini ; les Thermes de Constantin, la forteresse des Colonna. Ce qui ne fut pas protégé par un sentiment religieux ou par les intérêts privés des familles puissantes du moyen âge a été anéanti.

Le temple de la Concorde à Girgenti, échappé à la destruction que tant d'autres monuments ont subie, est donc resté debout jusqu'à l'époque actuelle ; toutes les colonnes sont entières et à leur place. Les constructions qui ont été faites pour l'adapter à sa nouvelle destination, l'ont bien quelque peu dégradé, mais elles n'empêchent pas de reconnaître le monument ancien, et si on les détruisait, il reparaîtrait tel qu'il était autrefois. Il rappelle, par son étendue et par son architecture, le temple de Neptune à Pæstum. Ce dernier même, encore plus intact, produisit sur moi, quand je le vis, une plus vive sensation.

Après le temple de la Concorde, et ayant une grande ressemblance avec lui, est le temple de Junon-Lucine, mais il n'en existe plus que la moitié.

En dehors des murs se trouvent d'autres temples, et parmi eux celui d'Esculape, qui était d'une petite dimension. Dans l'intérieur, dans la ville, on voit converti en chapelle catholique le tombeau de Phalaris, ce tyran d'Agrigente, si célèbre par sa cruauté, qui persécuta et accabla de supplices les patriciens, mais qui protégea les savants et les gens de lettres.

Nous visitâmes la cathédrale, bâtie par le roi Roger. Ses ornements contournés, tourmentés et d'un goût barbare, sont, dit-on, du style français. Je ne connais pas de style qui nous soit propre en architecture, et c'est bien le cas ici de protester contre cette dénomination. Le vaisseau est grand et de belles proportions; il renferme un sarcophage orné d'un bas-relief assez mal dessiné qui représente l'histoire de Phèdre et d'Hippolyte.

Il y a dans cette église un singulier effet d'acoustique : d'une de ses extrémités, à huit ou dix pieds du mur d'enceinte, en parlant très-bas, on est entendu à une assez grande élévation, à l'extrémité opposée, auprès de l'orgue, au-dessus du maître-autel actuel. On prétend qu'un hasard singulier fit découvrir. Le sacristain de l'église, se trouvant près de l'orgue, fut mis, sans le vouloir, dans le secret de la confession de sa femme, et il en éprouva

une si violente colère qu'il ne put ni contenir son indignation ni cacher ce qu'il venait d'apprendre. Des effets semblables se produisent dans un grand nombre de lieux différents ; mais ce qui les rend particulièrement remarquables ici, c'est que les saillies considérables, bizarres et multipliées des parois de l'église n'y mettent aucun obstacle.

Nous allâmes voir une collection d'antiquités assez curieuse possédée par M. Politi, et après un excellent dîner chez l'intendant, le commandeur Danieli, qui avait réuni toutes les autorités, nous continuâmes notre route. En sept heures de marche nous arrivâmes à Ribeira, située à trente milles, où nous devions coucher.

En sortant de Girgenti, et à peu de distance, on passe au pied du Monte-Rosso, lieu du campement des Carthaginois quand ils assiégeaient Agrigente, et l'on rencontre après un pays couvert, riche et fertile : les terres y rendent de douze jusqu'à trente pour un de la semence en froment. Une plus grande quantité d'arbres et une agriculture mieux entendue, voilà ce qui lui manque ; on ne connaît ni les troupeaux ni les engrais.

Nous fîmes une station d'une heure dans un village appelé Montalègre, dont la situation, au milieu de rochers, est tout à fait pittoresque. Nous avions traversé plusieurs rivières que les soins de l'administration ont forcé d'éloigner au moins de trois

milles de toute habitation afin d'éviter les maladies causées ordinairement par leur voisinage. Les sources de ces contrées ont une température constante de vingt degrés centigrades. On ne peut rien voir de plus beau que la vallée de Platani, où l'on entre ensuite : la rivière, belle mais guéable en cette saison, est quelquefois très-forte, attendu que, sortant de montagnes boisées, elle ne cesse jamais d'être alimentée par des sources abondantes. Chose singulière, dans ce pays dont l'agriculture est barbare, j'ai vu des essais qui m'ont étonné, et quelques arpents de terre cultivés en blé qui avait été planté au lieu d'être semé.

SCIACCA.

Le 9 au matin nous partîmes de Ribeira, et après trois heures de marche à travers un pays montueux et presque entièrement inculte, nous arrivâmes à Sciacca. La chaîne de montagnes à droite, constamment pelée, rappelle la basse Provence. Depuis Messine, tout est calcaire. Près de Sciacca il existe des eaux thermales très-efficaces : une chapelle remplie de béquilles et d'*ex-voto*, atteste leurs effets salutaires; elles sortent de deux sources voisines l'une et l'autre, et cependant très-différentes : l'une est sulfureuse et a une température de cinquante-six degrés; la seconde est saline et marque trente-deux degrés. Beaucoup de malades viennent y chercher leur guérison. Ces bains, célèbres dans l'antiquité, avaient donné leur nom à la ville : on la nommait

vant sur la surface de la mer à soixante brasses de haut, dans une circonférence de presque deux cents pas : la fumée répandit une forte odeur de soufre, et on entendit souvent gronder le tonnerre. Le jour d'avant, il avait vu dans le golfe des Trois-Fontaines au-dessus de Sciacca, une grande quantité de poissons morts et des scories noires, légères comme des pierres ponces, flottant sur l'eau ou rejetées sur la plage.

Le 12, la fumée continuait à sortir, et le 13, elle se dirigeait en trois colonnes distinctes, mais toujours accompagnées de feu. Le même jour, à Sciacca, on sentit une forte odeur de soufre et on aperçut pour la première fois la colonne de fumée : l'émanation du gaz acide sulfurique était si intense que les objets d'argent exposés à l'air libre devenaient noirs. On remarqua dans les eaux des bains dits de Saint-Calogero, auprès de Sciacca, aucune variation sensible.

Le 14, la colonne de fumée se montra plus grande et sous la forme d'un arbre de pin ; la nuit on commença à voir au milieu de la fumée de fréquents éclairs et des zigzags lumineux. Il en fut de même les soirées suivantes, et de plus le tonnerre se fit entendre presque continuellement.

Le 16, on s'approcha à cent pas du lieu du phénomène, et on observa un bouillonnement dans la mer et une éruption de scories ardentes poussées à une grande hauteur avec un bruit sourd et sec in-

odeur de soufre, et pendant la nuit des lignes de feu semblables à celles que trace la foudre quand elle déchire les nues.

Le 17, on vit non-seulement la fumée, mais les premières explosions volcaniques s'établirent.

Le 18, le capitaine Swinburne, commandant le bâtiment anglais *le Rapide*, envoyé par le vice-amiral Hohtan pour observer le phenomène, vit une grande colonne de fumée noire au milieu de laquelle on apercevait par moments de la flamme. Dans la nuit les éruptions accompagnées d'éclairs continuèrent avec des irruptions irrégulieres toutes les demi-heures. A l'aube du jour, la fumée ayant disparu, le capitaine Swinburne découvrit une petite ile, élevée de peu de pieds au-dessus de la mer et que tout de suite de nouvelles éruptions arrosaient. Le volcan était dans une grande activité ; l'explosion du matin avait été accompagnée d'un grand bruit et la mer rendue trouble par une grande quantité de cendre et de petites scories légères jusqu'à une distance de deux milles. A un mille de l'ile, au nord, la sonde trouva le fond à cent trente pas ; du côté du couchant, on ne le rencontra point, excepté à un seul endroit, fort près de l'ile, où la profondeur était de dix-huit pas. Le cratère était formé de cendres mouillées et mêlées avec des scories brunes ; au dedans du cratère on voyait dans l'intervalle des explosions, du côté N.-O., une quantité d'eau boueuse

qui se déversait dans la mer et salissait ses eaux, dont la température n'était augmentée que d'un seul degré. L'île paraissait avoir deux cent dix à deux cent quarante brasses de diamètre extérieur et trente dans sa plus grande hauteur, qui décroissait jusqu'à dix. Le capitaine Swinburne fixa sa latitude à trente-sept degrés dix minutes environ, et sa longitude à douze degrés quarante et une minutes E. du méridien de Londres.

Le 22, l'île fut observée par un autre capitaine anglais dont les observations diffèrent très-peu de celles-ci, excepté sur la circonférence de l'île, qu'il fait de trois quarts de mille, et de la plus grande hauteur au N.-O. qu'il porte à quatre-vingts pieds. Alors l'ouverture du cratère était au S.-E.

Le 24, le professeur Hoffman, de Hall, remarque que l'île était formée seulement de scories et de cendres, et qu'on ne voyait de la lave nulle part. Le vent et la fumée ne lui permirent pas de faire le tour. Il s'arrêta du côté de l'ouest et en fit différents dessins, mais il dit qu'il était impossible de peindre ni par le crayon ni par la plume la majesté et la beauté des éruptions. Il eut le spectacle d'une éruption qui dura huit minutes et qui, après s'être élevée à une hauteur de six cents pieds, fut suivie par une vapeur blanche comme la neige tournoyant dans les airs. Les éruptions ne faisaient aucun bruit. M. Hoffman ne vit pas de feu, même pendant la nuit, et les ex-

ries ne lui parurent pas ardentes ; mais il observa plusieurs fois des détonations d'électricité.

Le capitaine anglais Senhouse prétend avoir débarqué dans l'île le 2 août et avoir trouvé le terrain solide : il l'appela une île permanente, y planta un pavillon anglais et voulut lui donner le nom de Graham.

Le 7 du même mois, un autre Anglais visita le volcan et le trouva en action continuelle et versant ses matières du côté de l'E. Lui aussi avait apporté un drapeau pour l'arborer sur l'île, mais la fureur du volcan l'empêcha d'aborder, et il ne s'en approcha qu'à un mille.

Le 10, le docteur Charles Gemmellaro, de Catane, partit de Sciacca et se dirigea vers la Secca del Corallo, éloignée de trente-cinq milles de Sciacca. Quoiqu'il prêtât une grande attention, il n'entendit dans la nuit aucun bruit, excepté quelques éclats d'électricité, et le père Pallo, son compagnon, lui ayant dit que dans les autres nuits on entendait à Sciacca même le mugissement du volcan, il lui fit observer que le bruit du tonnerre pouvait être pris à cette distance pour celui du volcan. Le vent était O.-N.-O. ; à dix milles du volcan, il remarqua un bouillonnement et un mouvement dans les eaux de la mer accompagnés d'une odeur de soufre : il supposa qu'ils pouvaient provenir d'une petite issue du foyer volcanique ; mais en dépassant ce point, la

mer était tranquille, et il poursuivit le voyage.

A l'aube du jour, quand il fut à un mille de l'île, les grandes explosions du volcan commencèrent. Un rocher calcaire sous-marin se trouve, dit-il, étendu circulairement entre Girgenti et Sciacca, depuis Mazzara jusqu'au Cap-Blanc : différentes pointes de ce rocher, qui se trouvent à la profondeur de trente à vingt-quatre et même de douze pas, ont été nommées Secca del Corallo, Secca di Terra, Secca di Ponente, Secca di Capo-Bianco, etc. A côté du rocher, la mer est profonde, et c'est comme une chaîne de montagnes sous-marines ; c'est sur une de ces sommités, la Secca del Corallo, que le nouveau volcan s'est ouvert. Ce jour, l'île avait une figure presque circulaire, excepté du côté du N.-O., où un bras se prolongeait vers le S.-S.-O. en faisant un léger arc de cercle avec le reste de l'île. Peut-être était-ce le premier cratère observé par les Anglais ; mais alors il était devenu un petit promontoire de scories et de cendres amassées. La partie la plus haute de l'île était du côté de l'E., et la plus basse du côté du S. ; mais au nord, le cratère n'était fermé à la surface de la mer que par de faibles amas interrompus de cendres et de scories noires, qui s'élevaient sur la mer comme autant d'îlots. Les matières composant l'île provenaient d'un rocher trachytique, et la mer les a transportées jusqu'en Sicile, comme on l'observa depuis Sciacca jusqu'à Terra-

[illegible]. Sa plus grande hauteur parut au docteur [illegible]mellaro de cent dix brasses (il l'observait à la [illegible]ance d'une portée de fusil) et son diamètre [illegible] à l'O. neuf cents brasses. Les sondes à la [illegible]me distance ont donné à l'O. vingt-trois pas de [illegible]fondeur ; au N.-O. cinquante, sable et cendre [illegible]anique, au N.-N.-O. quatre-vingt-dix, cendre [illegible]anique, au N., on ne trouvait plus le fond. La [illegible]pérature de la mer était dans tous les points la [illegible]e (soixante-six degrés Fabr.).

La figure de l'île et sa formation variaient suivant [illegible]antité des matières tombées et la direction du [illegible]. Il observa que les éruptions se succédaient [illegible] les deux ou trois minutes. On voyait du côté [illegible] se soulever, dans l'intérieur du cratère, une [illegible] de masse d'eau trouble et bouillonnante poussée [illegible] une grande force à sortir du cratère, qui [illegible] dans la mer. [illegible]

sécurité aux étincelles que produisent les feux d'artifice. Lorsque les premiers globes de vapeur s'élevaient et que les suivants les approchaient, alors avait lieu une violente décharge électrique, suivie par le coup de tonnerre qu'on a d'abord confondu avec le bruit du volcan. M. Gemmellaro observa que si les éruptions avaient toujours été aussi vives que celles dont il avait été le témoin de fort près pendant deux heures, et pendant quatre jours de plus loin, personne n'aurait pu approcher davantage du cratère. A son retour il en fit l'explication scientifique, et il donna à la nouvelle île le nom de l'île de Ferdinand II.

Le 20 août elle fut visitée encore. L'éruption avait cessé, et on voyait dans le cratère de l'eau bouillante d'où sortait de la fumée fortement imprégnée de l'odeur de soufre. Le cratère s'élevait au centre à deux cents pieds de hauteur, et dans la partie la plus basse à trente pieds au-dessus de la surface de la mer. On pouvait débarquer aisément sur l'île du côté du S.-O. La fumée sortait de la mer aux alentours.

Le 24 on trouva deux cratères déjà éteints, l'un beaucoup plus grand que l'autre, et qui formaient deux lacs contenant, le premier de l'eau jaune sulfureuse, et le second de l'eau jaune rosacée. Les eaux sortaient en ébullition ; les bouillons s'élevaient à la hauteur de quatre brasses et donnaient aux

fumée légère. Du côté de Sciacca il y avait une fente dans la montagne d'où la vapeur sortait sous la forme d'une colonne, et il semblait que là seulement le volcan n'était pas encore éteint.

En quittant Sciacca, nous continuâmes notre route pour Castel-Vetrano, distant de vingt-quatre milles. On marche d'abord sur la plage et près du bord de la mer ; ensuite, prenant dans l'intérieur des terres, on traverse quelquefois des terrains incultes, mais plus souvent des plaines riches et fertiles, qui alors étaient couvertes de moissons superbes. La vallée de Madiani est surtout magnifique. La rivière étant encaissée, on la passe sur un pont : c'était la première fois que chose pareille nous arrivait depuis notre entrée en Sicile.

Nous nous détournâmes de la route pour aller visiter les ruines de Sélinonte. Bouleversées de fond en comble, on dirait qu'elles ont dû leur destruction à la rage des hommes. Trois temples d'ordre dorique, parallèles entre eux et en vue de la mer, étaient placés les uns au-devant des autres. Le premier est le plus petit. Le second, celui du milieu, avait quatorze colonnes cannelées du diamètre de quatre pieds et demi ; sa façade avait cent quatre-vingts pieds, et sa profondeur était de quatre-vingts. La façade du grand temple, placé le plus en arrière, était de trois cents pieds, et sa profondeur de cent soixante. On y voit des colonnes sans ornements du diamètre de huit pieds et demi, d'un pied et demi de moins que les grandes colonnes de la salle hypostyle du palais de Carnac à Thèbes.

Une colonie de Mégare, partie de l'Attique sous

la conduite de Pammilus, arriva en Sicile et s'arrêta près de l'embouchure du fleuve Selinus (aujourd'hui Madiani). Séduite par sa position avantageuse pour le commerce et le voisinage de l'Afrique, elle y bâtit une ville dans la cinquantième olympiade (cinq cent soixante et seize ans avant Jesus-Christ), et l'appela Sélinonte, du nom du fleuve; cette ville prospéra rapidement et devint l'une des plus riches de la Sicile. La stagnation des eaux rendait son séjour malsain. Empédocle d'Agrigente, réfugié à Sélinonte, l'ayant assainie en exécutant des travaux pour faciliter l'écoulement, les habitants reconnaissants décrétèrent des honneurs divins pour lui.,

La magnificence des ruines de Sélinonte, le trésor envoyé par cette ville à Olympie, où entre autres choses précieuses, au dire de Pausanias, il se trouvait une superbe statue de Bacchus, dont la tête, les mains et les pieds étaient d'ivoire, et une admirable statue de Jupiter, élevée dans l'agora de Sélinonte, prouvent suffisamment l'état de cette ville autrefois.

Lors de la guerre des Carthaginois dans la soixante et quinzième olympiade, les habitants de Sélinonte furent les seuls Grecs de Sicile qui se déclarèrent pour eux contre Gélon. Après la bataille d'Hymère, où les Carthaginois furent défaits, les Sélinontains donnèrent refuge à Giscon, fils d'Amilcar, banni de Carthage pour avoir été battu.

Les Sélinontains secoururent Syracuse dans la

soixante et dix-huitième olympiade et délivrèrent cette ville du tyran Thrasybule, successeur d'Hiéron son frère, dont il ne possédait pas les vertus.

Dans la quatre-vingt-treizième olympiade, attaquée par les Carthaginois, commandés par Annibal, fils de Giscon, elle fut prise après neuf jours de siége, saccagée et rasée ; seize mille de ses habitants périrent par le feu, six cents furent réduits en esclavage et deux mille six cents se sauvèrent à Agrigente. Tel fut le prix de l'hospitalité donnée au père du vainqueur. Quelques années plus tard, ceux qui avaient échappé au désastre de leur patrie vinrent s'établir au milieu de ses ruines, sous le commandement d'Hermocrate, exilé de Syracuse. Il se fortifia dans une partie de la ville et fit des courses contre les Carthaginois, ce qui le rendit populaire en Sicile.

Sélinonte exista encore pendant un siècle et demi, mais dans une situation modeste et alternativement soumise aux Carthaginois et à leurs ennemis, jusqu'au moment où les premiers, obligés, l'an quatre de la cent vingt-deuxième olympiade, de concentrer leurs forces à Lilybæum (Marsalla), y transportèrent les habitants de Sélinonte et détruisirent de nouveau cette ville. Elle avait donné naissance à Teleste, un des plus grands poëtes de la Grèce.

Sélinonte offre une particularité singulière pour l'histoire des beaux-arts : fondée dans la cinquan-

tième olympiade, détruite dans la quatre-vingt-douzième, son commencement correspond à l'époque où les arts étaient dans leur enfance et tels que les Grecs les avaient reçus des Égyptiens, et sa fin à l'époque de Phidias. Ainsi Sélinonte renfermait des objets correspondant au commencement, aux progrès successifs et à la perfection des beaux-arts.

En continuant à suivre la côte nous aurions visité Marsalla (l'ancienne Lilybæum), aujourd'hui célèbre à cause des vins admirables que produit son territoire, autrefois place d'armes des Carthaginois dans leurs guerres en Sicile ; mais aucun vestige ne lui donne un caractère particulier. Plus loin, nous aurions vu Trapani (l'ancienne Drepanum), où, dit-on, Énée avec ses Troyens débarqua quand il fuyait sa patrie réduite en cendres. La tradition veut que son père Anchise y soit mort et que ses restes y aient reçu la sépulture, mais aucun monument ne l'indique, et l'intérêt de ce lieu, sous le rapport de l'antiquité, ne consiste que dans des souvenirs fugitifs d'événements incertains dont aucune circonstance ne démontre la réalité. Nous abrégeâmes notre chemin en prenant la route directe de Ségeste

et de Palerme, et nous allâmes coucher à Castel-Vetrano.

Pendant notre voyage la moisson se faisait partout en Sicile ; mais chose singulière, elle venait de se terminer à Messine à notre arrivée, et elle commençait à peine alors dans le sud de l'île : il y avait près de quinze jours de différence, et il aurait semblé que la différence des époques aurait dû être en sens inverse, car la hauteur est la même et l'exposition plus favorable. Sans doute un sol plus léger dans l'Est est cause de ce phénomène apparent.

Les travaux de la moisson en Sicile présentent un spectacle curieux. C'est le plus souvent en chantant que les moissonneurs accomplissent leur tâche ; leur musique est monotone et rappelle celle des Arabes, et, comme chez les Arabes, cette mélodie cadencée ajoute à l'énergie de leurs facultés. Beaucoup de rapports rapprochent les deux peuples: la prononciation des Siciliens est gutturale comme celle des Arabes, même pour les mots italiens et indépendamment des mots arabes introduits dans leur langage ; les danses populaires connues sous le nom de tarentelle, par la musique qui les règle, les figures qui les constituent et l'usage de faire danser ensemble des individus du même sexe, rappellent complétement les danses des almées en Égypte, sauf quelques gestes indécents et lascifs que celles-ci se per-

mettent; en voyant ces danses, on se croit presque transporté en Afrique, on reconnaît le voisinage de ce pays.

Nous partîmes de Castel-Vetrano le 10 au matin pour Catalafimi. Jusqu'à Salemi, le pays est triste et désert : c'est une plaine sans culture, mais susceptible de devenir fertile, car tout peut produire en Sicile, le travail seul y fait faute.

Salemi, ainsi que toutes les petites villes de ce pays, a ses maisons groupées sous un pic occupé par un vieux fort : on dirait des nids d'aigles. Le versant du nord, riche et bien cultivé, offre un parfait contraste : on suit pendant longtemps une vallée charmante arrosée par une jolie rivière dont les bords sont d'une fraîcheur extrême. Arrivés à Catalafimi, nous nous empressâmes d'aller voir les ruines d'Égeste, ville de la plus haute antiquité et située à peu de distance.

Une illustre Troyenne, bannie de Troie avec son père et ses frères pour avoir encouru la haine du roi Laomédon, se retira en Sicile. Suivie par un jeune Troyen qui par amour se fit comprendre dans sa proscription, elle donna le jour à Égestus. Lors du siége de Troie, Égestus, autorisé par le roi Priam, accourt pour défendre la patrie de ses parents. Après la chute d'Ilion, revenu en Sicile, Égestus, associé à un prince illustre, Élym, reçoit des Sicules des terres sur la rivière Crimisus. Ils bâtissent ensemble les villes d'Égeste et d'Élyme. Énée les y rencontre et s'y arrête avant de se rendre en Italie. Le gouvernement républicain prospère à Égeste et rend cette ville puissante.

Dans la cinquantième olympiade (cinq cent soixante et seize ans avant Jésus-Christ), les Égestains remportent une victoire signalée sur les Séli-

nontains et leurs alliés. Dans la soixante-septième (cinq cent huit ans avant Jésus-Christ), les Égestains et les Phéniciens sont vainqueurs et Doricus, fils d'Anexandricle, roi de Sparte, qui, ne voulant pas vivre sous le pouvoir de son frère utérin Cléomène, était venu en Sicile revendiquer l'héritage des Héraclides. Cette victoire fut le prétexte de la guerre que leur fit Gélon dans la soixante et treizième olympiade (quatre cent quatre-vingt-quatre ans avant Jésus-Christ). Souvent en hostilité avec les habitants de Sélinonte à cause de la différence de leur origine et de la proximité de leur territoire, ils sont défaits, cherchent inutilement des alliés en Sicile et sont réduits à en demander à l'Afrique. Secourus aussi à prix d'argent par les Athéniens, et, après la catastrophe de ceux-ci, en guerre avec toute la Sicile, sur laquelle ils avaient appelé tant de maux, ils se jettent dans les bras des Carthaginois.

Égeste, dévastée, presque détruite par Agathocle, et repeuplée par lui, retourne aux Carthaginois, puis se donne à Pyrrhus. Reprise par les Carthaginois, qui lui enlevèrent le reste de ses richesses, et entre autres choses précieuses une statue de Diane renommée, elle se donne enfin, dans la cent vingt-neuvième olympiade, aux Romains, sous le consulat de M. Atacillus et M. Valérius, et leur reste fidèle. Son origine troyenne la fait distinguer par les

Romains. Admise à la condition des Latins, elle reçoit de grands priviléges, de grandes immunités. D'après Paul, diacre, les Sarrasins la détruisirent, et on doit le croire, car les Normands n'en faisant pas mention, il est probable qu'elle n'existait plus à l'époque de leur conquête

Le temple de Ségeste, monument unique, encore dans son entier, n'a subi aucune dégradation. Trente-six colonnes d'ordre dorique, dont les grands côtés prennent chacun quatorze pieds, en font le développement; les colonnes ont six pieds trois pouces de diamètre, le vide est égal au plein; ainsi le temple a cent soixante-neuf pieds de longueur et soixante-neuf de largeur. Aucune autre construction n'existe dans l'intérieur et nulle indication ne donne à penser qu'il en ait existé jamais. On en doit inférer que ce temple n'a jamais été achevé, et une circonstance semble d'ailleurs en apporter la preuve. A la base des colonnes subsiste encore une saillie dont l'objet ne pouvait être que de servir de point d'appui et d'attache aux cordes employées à élever les pierres, et ces saillies eussent été sans doute détruites une fois l'édifice terminé.

On montre une ouverture pratiquée dans une colonne et l'on suppose qu'elle était destinée à recevoir la corde avec laquelle on liait les victimes. Ce temple était dédié à Cérès, déesse révérée particulièrement dans ce canton tout agricole et divinité

spéciale de la Sicile, qui n'a pas encore perdu sa considération et son empire sous le christianisme et dans le temps présent, ainsi que je le dirai bientôt.

La ville, d'une étendue assez peu considérable, était placée sur la hauteur voisine. Toutes les villes dans l'antiquité étaient sans exception bâties sur des hauteurs : le premier motif de l'agglomération des habitations ayant été de pourvoir à leur sûreté et d'assurer leur défense, il devait en être ainsi. On y voit un théâtre nouvellement mis à découvert : sa conservation est parfaite, et tout s'y trouve, la scène exceptée ; sa dimension, fort petite, montre qu'il ne pouvait contenir que deux mille cinq cents spectateurs.

Après cette course de Ségeste, nous retournâmes à Catalafimi, distant d'une lieue, où de bonnes voitures qu'on nous avait envoyées de Palerme nous attendaient. En huit heures de marche nous arrivâmes dans cette ville, en traversant un pays charmant et suivant une vallée couverte de culture et de plantations. La route constamment bonne, un pays ouvert et de nombreuses habitations dénotent sa civilisation et sa richesse.

PALERME.

Palerme, située au milieu d'un large bassin, a tous les caractères d'une belle capitale. La plaine qui l'environne est fertile et bien cultivée : le flanc des montagnes est couvert d'une riche végétation, mais leur sommet est aride et laisse les rochers à nu. De nombreuses maisons de campagne et des villages florissants sont à de petites distances et annoncent la ville : c'est le propre d'une capitale, car née des besoins de la société, elle date ordinairement de plusieurs siècles, tandis qu'une résidence, comme il en existe en Europe, bâtie par la volonté d'un homme, par des motifs de convenance particulière, quelque belle qu'elle soit, quelque régularité que l'on remarque dans le plan suivi, est ordinairement isolée et porte ainsi le cachet de son origine.

La fondation de Palerme remonte aux Phéniciens. Au moment où les Grecs affluèrent en Sicile, les Phéniciens, répandus sur les côtes, se concentrèrent sur trois points, à Motye (île de Saint-Pantaléon), à Soloïs (sur le mont Estaffano), à Panormus (Palerme). Cette dernière ville, précieuse pour leur commerce à cause de la sûreté de son port et de sa position en face de l'Italie, acquit entre leurs mains une grande importance.

Les Carthaginois rassemblèrent près de deux cents mille hommes, et s'en étant emparés, elle devint un de leurs points d'appui dans leurs guerres de Sicile. Amilcar, après y avoir conduit une grande flotte et une nombreuse armée, en sortit pour assiéger Hymère; mais défait par Gélon, venu de Syracuse au secours de cette ville, la paix fut faite, et un de ses articles imposa aux Carthaginois l'obligation d'élever un temple à Panormus pour perpétuer la mémoire de ce traité qui leur interdisait à l'avenir les sacrifices humains.

Ces événements se passaient au moment même où Thémistocle battait les Perses à Salamine.

Dans la guerre contre Denis, c'est de Palerme que les Carthaginois partirent pour aller le combattre. Pendant la première guerre punique, les consuls Aulus Atticus et Caïus Sulpicius tentèrent vainement de s'en emparer, et après cet échec, les Romains, imitant Agathocles, portèrent sous le commandement

de Régulus la guerre en Afrique. On sait quels furent les désastres de cette expédition et la grandeur d'âme que ce consul eut occasion de déployer. Plus tard, sous les consuls Aulus Atticus et Caïus Cornélius, Panormus tomba entre les mains des Romains : elle était alors divisée en deux parties, Paléopolis et Néapolis, et celle-ci ayant été prise de vive force, l'autre capitula et se rendit à des conditions déterminées.

Asdrubal, général des Cathaginois, instruit du départ du consul Manlius pour l'Italie avec une partie de l'armée romaine, marcha sur Panormus dans l'espérance de s'en emparer ; mais le consul Métellus, l'ayant laissé s'avancer jusque sous les murs de la ville, l'attaqua, détruisit son armée, tua vingt mille Carthaginois et prit soixante éléphants qui furent envoyés à Rome, où ils ornèrent le triomphe du consul : c'étaient les premiers que voyaient les Romains.

Dans le moyen âge, Palerme devint le séjour favori et habituel des rois de Sicile de la dynastie normande.

En entrant à Palerme, on est frappé de la beauté des édifices. Ville étendue et peuplée, elle conserve le caractère de sa grandeur passée. Une aristocratie, autrefois riche et puissante, y possède encore de magnifiques palais ; mais à quelques exceptions près, n'étant plus en rapport avec les fortunes actuelles,

diminuées d'une manière irrémédiable par diverses causes, ces splendides demeures sont désertes aujourd'hui. Un mouvement intérieur donne cependant à Palerme l'apparence de la vie et d'une sorte de prospérité concentrées uniquement dans les quatre villes principales où sont réunis l'industrie et le commerce de toute l'île.

Quoique vaste, la ville est très-facile à connaître. Divisée en quatre grandes parties par deux rues placées en croix et qui se coupent à angle droit, en quelques heures un étranger peut la parcourir entière sans craindre de s'égarer.

La rue principale, appelée le Corso, est en même temps la rue marchande et celle du plaisir, car, ainsi que son nom l'indique, elle est consacrée aux promenades en voiture ; c'est également la rue des monuments publics, car elle aboutit au palais du roi, à l'archevêché, à la cathédrale. Elle réunit aussi un grand nombre de couvents de religieuses que n'entourent ni le silence ni le recueillement.

Ces couvents sont certainement les seuls de leur genre : placés au troisième ou quatrième étage des maisons ordinaires, les religieuses passent les jours appendues aux fenêtres grillées de leurs appartements, à repaître leurs yeux du spectacle d'une vie à laquelle elles ont renoncé et promis de rester étrangères. Je doute que leur bonheur y trouve son compte. Les avantages du cloître sont dans le repos

le calme de l'esprit et la paix du cœur : ici tout est agitation, tout est mouvement, et sans doute tout est impuissants désirs. On entre dans ces couvents par un escalier pratiqué dans une tour, et quand le nombre des religieuses oblige à étendre le local qu'elles habitent, les étages supérieurs des maisons contiguës sont mis en communication avec ceux de la première au moyen d'une autre tour avec son escalier, et d'un souterrain qui les unit. Quatre-vingts établissements semblables renfermant deux mille quatre cents religieuses sont répandus dans les rues les plus vivantes et les plus passantes.

Arrivés au moment des fêtes de sainte Rosalie, cérémonie religieuse renommée dans toute l'Italie et qui est accompagnée de grandes réjouissances, nous trouvâmes toute la bonne compagnie de la Sicile rassemblée, fort civilisée et très-serviable, les jeunes femmes aussi gracieuses que belles. Nous devions donc faire à Palerme un séjour agréable et capable de laisser dans l'esprit de doux souvenirs.

Les autorités, là comme partout, nous comblèrent de soins et d'égards, et dès la veille de notre arrivée, le lieutenant du roi, M. le prince de Campo-Franco, était venu me chercher au logement qui m'était préparé. Un très-aimable Napolitain, le duc de Casserano, venu à Palerme pour ses affaires et son plaisir, avait bien voulu se charger de tous les

arrangements de notre séjour ; enfin un des ministres du roi, le prince de Cassaro, que je connaissais déjà, voulut bien nous introduire dans sa nombreuse famille, qui fait l'ornement et les délices de Palerme, et tout se disposa pour nous faire goûter amplement les plaisirs que nous nous étions promis : ils se composèrent de la visite des choses remarquables que renferment la ville et le pays, du spectacle des fêtes de sainte Rosalie, qui sont si bizarres et si extraordinaires, et des charmes d'une société polie et spirituelle. Il y avait temps pour tout. Les fêtes de sainte Rosalie durent six jours et ne commencent jamais qu'à six heures du soir à cause de la grande chaleur : les matinées pouvaient être employées aux courses de curiosité, et pour la société, on sait que dans les climats brûlants les nuits seulement y sont consacrées.

La procession de sainte Rosalie date de cent quatre-vingts ans. Une peste horrible désolait la Sicile : on découvrit les restes de sainte Rosalie dans le Monte-Pellegrino, et le fléau ayant cessé, on attribua la fin des maux publics aux mérites de la sainte et à sa puissante intervention. Une fête solennelle fut instituée en son honneur pour perpétuer le souvenir du service qu'elle avait rendu : on y mit un grand éclat ; la fête devint extrêmement populaire et fut tout à la fois religieuse et nationale.

Le 11, premier jour de la fête, espèce de répétition de la cérémonie du lendemain, un char, construit d'avance et portant un immense échafaudage, décoré avec beaucoup de luxe et haut de soixante pieds au moins, est conduit en plein jour de l'extrémité du Corso voisine de la marine à l'extrémité opposée. De nombreux personnages allégoriques sont

placés à différentes hauteurs sur l'appareil porté par le char. Au-devant, à la partie inférieure, est un homme assis, la couronne en tête, ayant un aigle à son côté; il représente la ville de Palerme, tandis qu'une femme debout, une couronne d'épis sur le front, figure Cérès. On y voit encore des anges et des chérubins, et au sommet sainte Rosalie, l'heroïne de la fête. La religion est ainsi mêlée et confondue avec les souvenirs du paganisme. Vingt paires de bœufs traînent lentement cet appareil, qui arrive après une heure de marche en face de l'archevêché.

La nuit venue, une brillante illumination éclaire toute la ville et en particulier le jardin public, rempli de transparents tous à l'honneur de la sainte. Ce jour-là les réjouissances se terminèrent par un feu d'artifice tiré sur le bord de la mer, en face du palais Buttera, appartenant au prince de Scordia, préteur, magistrat municipal et chef de la ville. Des transparents placés en arrière du feu représentaient l'histoire de sainte Rosalie : d'un côté c'étaient la peste et tous ses ravages, de l'autre la découverte des restes de la sainte et son triomphe. Le feu toujours vif et soutenu dura une demi-heure, et des fusées et diverses pièces d'artifice tirées sur l'eau et dans les barques en augmentaient l'effet. Ce genre de fête est inconnu en France; je n'ai jamais rien vu de semblable à Paris, et un magnifique feu d'artifice tiré à Moscou il y a douze ans, à l'occasion du couron-

nement de l'empereur, est seul dans mes souvenirs supérieur à celui-là.

Toute la bonne compagnie de Palerme, tous les étrangers étaient réunis chez le préteur, et la princesse de Scordia, très-jeune femme, charmante de figure et de manières, faisait les honneurs du palais avec une grâce enchanteresse.

Le lendemain 12, la fête recommença, suivant l'habitude, à six heures. Des courses de chevaux en liberté, appelés *barbari*, qui sont en usage dans toute l'Italie, en firent l'ouverture. Une grande population remplissait le Corso, mais des mesures de police bien prises prévinrent tout accident. Ce spectacle serait beaucoup trop payé s'il devait faire quelques victimes : rien n'est moins curieux, excepté peut-être l'instant du départ, où des chevaux impatients et fougueux s'élancent impétueusement dans l'arène au signal donné et souvent renversent les conducteurs qui les retiennent et franchissent la corde qui leur barre encore le passage.

La nuit venue, le char de sainte Rosalie reparut sur la scène, mais cette fois éclairé par un nombre prodigieux de flambeaux ; sa marche triomphale était accompagnée par la musique de soixante instruments placés aux divers gradins de ce paradis olympien et saluée par les acclamations d'une population immense qui lui servait de cortége. Arrivé au point du départ de la veille et les lumières éteintes, le char, la sainte

et ses acolytes disparurent comme tant de grandeurs éphémères sur la terre.

Le 13 il y eut repos, mais encore des illuminations et un feu d'artifice peut-être plus beau que le premier.

Le 14 les courses de chevaux recommencèrent, et la nuit venue, un spectacle d'un autre genre nous fut offert : la cathédrale, éclairée par les feux de sept mille bougies, réunit toutes les autorités ecclésiastiques, civiles et militaires ; les prières d'usage furent faites solennellement et la bénédiction donnée par le cardinal archevêque.

Le 15 nous vîmes le lieutenant du roi en fonction ecclésiastique. Une messe solennelle fut dite à la cathédrale. Le prince de Campo-Franco occupait près de l'autel la première place. Les rois de Sicile investis par le pape Urbain II, et depuis Roger Ier. des honneurs de légat *à latere* du saint-siége, les transmettent à ceux qui les représentent, et une hiérarchie unique dans toute la chrétienté est observée d'une manière éclatante.

Le soir du 15 était le dernier jour de cette fête, la plus longue sans doute qui existe. Elle se termine par la procession de la châsse de la sainte, accompagnée de tout ce qui peut lui faire cortége et l'embellir.

A huit heures la procession commença. La garde du préteur, corps municipal à cheval soldé, ouvrait

la marche avec tambours, trompettes et musique. Venaient ensuite tous les corps de métiers, bannières déployées, portant l'image du saint qu'ils reconnaissent pour leur patron, et dont chaque membre tenait un cierge à la main. Une heure fut employée à leur passage. Aux artisans succédèrent les moines. Chaque congrégation marchait à son rang, les mendiants en tête, d'abord les capucins. Un *bar*, échafaudage porté à bras et représentant un objet de piété, selon le goût de chaque ordre, lui sert comme d'étendard. Le bar des capucins, construction gigantesque de plus de trente pieds, renfermait un grand nombre de saints assis. Soixante-quatre hommes étaient employés à le soutenir; des stations fréquentes se succédaient soit pour allumer les cierges éteints par le vent, soit pour accorder un peu de repos aux porteurs à qui l'on apportait à profusion, des maisons voisines, des rafraîchissements de tout genre.

Deux saints nés à Palerme, objets d'une dévotion particulière, saint Cosme et saint Damien, parurent ensuite : tous les deux frères et tous les deux médecins, ils vivaient à l'époque de la peste et conservèrent la vie à beaucoup de malades. On suppose que les guérisons qu'ils opérèrent étaient un effet de leur sainteté et un don de la grâce. Afin d'étendre davantage leurs bienfaits, c'était en courant qu'ils allaient voir leurs malades. En commémora-

tion de cette circonstance, à chaque lieu de repos on fait faire à leurs statues, qui sont d'argent massif et réunies ensemble à la procession, une vingtaine de tours sur elles-mêmes, et l'on convertit ainsi en une danse profane leur marche religieuse et solennelle.

Après les moines venait le clergé séculier : d'abord les paroisses, ensuite le chapitre en avant de la châsse de la sainte. Celle-ci, éclairée avec profusion et portée par cent hommes, marchait légèrement en se balançant avec un mouvement gracieux et cadencé. Derrière et la suivant immédiatement, on voyait le cardinal archevêque, puis une foule immense faisant retentir l'air des cris incessants de *Vive sainte Rosalie !*

La procession, après avoir circulé pendant toute la nuit dans les rues de Palerme, rentra au jour à la cathédrale, et ainsi finit cette suite de fêtes, objet d'une véritable passion pour les habitants de Palerme et qui rappelle tout ce que le paganisme et ensuite le moyen âge avaient de plus bizarre.

Ces réjouissances méritent leur réputation à cause de ce qu'elles ont d'extraordinaire, et elles éveillent la curiosité des étrangers par les contrastes qu'elles leur présentent avec leurs mœurs. Pendant le temps qu'elles durent, le peuple vaque dans la journée à ses affaires ordinaires, et le soir tout est consacré au plaisir et à la joie sans qu'il en résulte jamais aucun désordre et une seule rixe : sur toutes les

figures on pouvait remarquer les signes d'une satisfaction pieuse et calme.

Maintenant je rendrai compte du résultat de nos courses dans la ville de Palerme.

L'université, établissement nouveau où cependant toutes les branches des sciences physiques et morales sont enseignées avec succès. Un comité nommé par le roi a la direction de l'enseignement et nomme les professeurs. Un musée renfermant principalement des objets tirés des ruines de Sélinonte s'augmente chaque jour ; rien de plus précieux pour l'histoire des arts que les objets qu'il renferme. M. le duc de Serra di Falco, antiquaire profond, homme d'un esprit supérieur, l'a fondé et le dirige. La conversation de ce savant aimable offre le plus vif intérêt ; le choix éclairé qu'il a fait de divers débris indique les progrès successifs des Grecs dans les beaux-arts et instruit en un moment par des exemples qui ne permettent ni contestation ni discussion. Un admirable ouvrage sur les antiquités de la Sicile, en partie publié, place M. le duc de Serra di Falco au nombre des archéologues les plus distingués.

Le musée contient aussi un petit nombre de tableaux d'une beauté médiocre attribués, je crois, à tort, à de grands maîtres ; mais il en est un qu'on ne saurait oublier, il représente le crucifiement de Notre-Seigneur, assisté de deux capucins dont l'un tient un saint sacrement.

La cathédrale a été bâtie dans le XIIe siècle : son style est de la plus rare élégance et d'accord avec celui de l'archevêché, situé dans son voisinage. Cette extrémité du Corso est sans contredit la partie de Palerme qui frappe le plus un étranger. L'intérieur de l'église avait autrefois de la légèreté et de l'élégance : une suite de colonnes de granit, formant faisceaux, soutient la voûte et sert d'appui aux soubassements ; mais une crainte peut-être peu motivée sur l'insuffisance de leur force a déterminé à les englober dans un massif de maçonnerie, et leur ensemble forme ainsi d'informes et grossiers piliers. Une chapelle très-riche, qui renferme la châsse de sainte Rosalie, est un de ses principaux ornements : mais les tombeaux des rois normands, placés dans une partie retirée de l'église, offrent des ouvrages bien plus curieux sous le rapport de l'art. Tous de granit rouge, ils sont du travail et du goût le plus exquis. Celui du prince le plus illustre, de Roger, est le moins beau. On trouve aussi là le tombeau de Constance, la dernière des princesses normandes, épouse de Henri, fils de Frédéric Barberousse Ier.

L'église de Saint-Joseph, appartenant au couvent des Théatins, est d'une grande et belle proportion. elle n'a point de piliers, mais des colonnes de marbre de Sicile gris d'un seul morceau.

L'autel, couvert d'agates et de pierres dures, est d'une extrême richesse. Une église souterraine,

placée au-dessous et qui est consacrée à la Vierge, renferme les caveaux des principales familles de la Sicile.

L'église des Jésuites, moins vaste que celle de Saint-Joseph, est beaucoup plus riche par les matériaux employés à son édification : entièrement revêtue de marbres de Sicile, sa décoration de mauvais goût rappelle ce qu'il y a de pire en ce genre et date de cent cinquante ans. On y voit deux beaux tableaux de Montéréalès, le plus grand peintre de la Sicile, né à Montréal.

L'Albergo dei Poveri, magnifique établissement de bienfaisance fondé par Charles III, réclama nos regards et notre attention.

Tout ce qu'il y a de bon et de grand en constructions publiques modernes, tout ce qui est utile ou sert à embellir le pays, en Sicile, à Naples ou en Espagne, est de ce souverain, grand roi qui savait bien choisir ses ministres et les conserver. Son administration était sans doute excellente, car elle lui a donné le moyen de dépenser en travaux publics des sommes immenses sans endetter ses royaumes.

L'Albergo dei Poveri se compose de trois corps de logis, ayant chacun une grande cour, avec une colonnade en marbre de Sicile, qui donne le moyen de communiquer partout à couvert. Destiné à servir d'hospice à des vieillards des deux sexes, il a été

modifié dans les derniers temps. Aujourd'hui il renferme deux cents hommes et autant de femmes hors d'état de travailler, et quatre cents hommes et filles dans la force de l'âge et quelques enfants. Ces derniers, employés dans des ateliers de divers genres ne peuvent sortir de la maison sans permission. On y file le coton et on y fabrique des toiles de diverses qualités; on travaille également la soie, on dévide les cocons et on fait des étoffes de soie et des gazes fort belles. Une fabrication de pâte et de macaroni est aussi établie: la consommation de ce comestible, si considérable dans le pays, la fait prospérer, et la culture du blé dur, si commun en Sicile, la favorise beaucoup.

Les filles employées dans cet établissement n'en sortent que pour se marier ou pour occuper une place qui assure leur existence: les précautions les plus louables sont prises pour la conservation de leurs mœurs. Une dotation de cinq mille onces (soixante mille francs) a été assurée à cet hospice par Charles III. Une somme de deux à trois mille onces lui est donnée en supplément chaque année par le gouvernement, et le terme moyen de l'entretien de ceux qui l'habitent est d'un franc par jour, somme considérable pour un semblable établissement. Des personnes recommandables de Palerme se chargent gratuitement de l'administration.

De l'Albergo dei Poveri nous allâmes à la mai-

des enfants trouvés, objet d'une charité bien entendue, mais ne s'appliquant qu'aux filles. Aucune dotation n'en garantit la conservation, il n'existe qu'au moyen de secours particuliers et d'allocations annuelles de la ville. D'abord élevés à la campagne, ces enfants sont admis à l'établissement à l'âge de cinq ans : le complet est de quatre cents. Tous les métiers propres aux femmes, et tous les talents leur sont enseignés ; aussi les ouvrages qui sortent de là sont-ils fort beaux. Filer, fabriquer de la toile, broder, faire des fleurs, des souliers, telles sont les diverses branches de leur industrie. On leur apprend encore la musique et à jouer de différents instruments, et il en est qui semblent peu en rapport avec leur sexe, comme la flûte et le violon. Le local resserré semble insuffisant. Un comité de bienfaisance, composé de femmes pieuses, dirige cette maison confiée aux soins de femmes à gages, séculières, mais habillées en religieuses, qui s'acquittent avec zèle de leurs fonctions. Le produit du travail, mis en réserve, sert à former une petite dot aux élèves pour le moment de leur sortie : elle se monte ordinairement pour chacune à trente onces ou environ trois cents francs.

Les enfants trouvés mâles, élevés à la campagne, sont envoyés à sept ans dans une institution militaire, d'où ils sortent ensuite pour entrer comme soldats dans l'armée.

L'observatoire réclamait de nous une visite : il est devenu célèbre par l'astronome qui le dirigea le premier après l'avoir fondé, l'abbé Piazzi. C'est du haut de son observatoire que cet illustre savant découvrit la huitième planète dont Keppler avait soupçonné l'existence, grande découverte qui en amena d'autres.

Nous vîmes son digne successeur et son élève M. Cacciatore, aujourd'hui chargé de la direction de cet établissement. Le matériel n'a rien de remarquable qu'un très-beau cercle de Ramsden qui permet tous les mouvements à la lunette dans les observations ; un autre instrument permet de déterminer la force et la direction des tremblements de terre au moyen d'un vase rempli de mercure, échancré par des ouvertures symétriques correspondant à autant de canaux extérieurs placés en rayons ; malheureusement on n'a que trop souvent l'occasion de constater les circonstances de ces convulsions de la terre ; enfin un autre instrument, de l'invention de M. Cacciatore, donne le moyen de déterminer à la fois la direction, la force et l'inclinaison des vents soufflant à l'horizon.

M. Cacciatore me fit cadeau de diverses publications de lui sur plusieurs objets scientifiques : un relatif à la température de Palerme comparée à celle d'autres villes, m'a paru d'un intérêt particulier, et j'en placerai un extrait à la fin de ce livre.

Nous allâmes voir les deux palais du prince Trabia.

les plus dignes sans doute d'être visités à Palerme. L'un, celui de sa famille, est fort riche en objets d'art. D'assez bons tableaux de différentes écoles et quelques-uns de grands maîtres y sont réunis. Une collection de pierres gravées et de camées d'une grande beauté, mais pas très-considérable, s'y trouve aussi. Une statue antique de Sénèque est dans le principal salon, triste ornement pour un pareil lieu : c'est Sénèque mourant, s'étant fait ouvrir les veines ; par les blessures il sort constamment de l'eau qui rafraîchit l'air. L'autre palais lui vient de la maison Buttera, dont il a épousé l'héritière. Ce palais, composé de trois maisons réunies et bâties l'une à la suite de l'autre, parallèlement au rivage, est immense : la terrasse, qui domine la mer, a 125 toises de longueur. C'est en face de cette terrasse qu'on place le feu d'artifice lors de la fête de sainte Rosalie. Les appartements, extrêmement vastes, d'une magnificence royale et d'un style ancien, sont d'un goût exquis. Ce palais donne une idée imposante de la grandeur de l'aristocratie sicilienne, de sa richesse passée et de son ancienne splendeur.

Nous allâmes nous promener au jardin botanique : il appartient à la ville et m'a paru fort complet. On a essayé, mais sans succès, d'y cultiver le café en pleine terre. Parmi les diverses choses remarquables que renferme ce jardin, se trouvent des bassins destinés aux plantes aquatiques : divisées en compartiments,

elles sont entretenues et classées avec un soin et une méthode que je n'ai vus nulle part ailleurs.

La *Favorite* est un pavillon chinois, bizarre mais joli, appartenant au roi ; il est situé au milieu d'un vaste jardin cultivé d'une manière utile et traversé par des allées droites et bien entretenues : ce jardin s'étend au-dessous du Monte-Pellegrino, qui domine Palerme et qui est célèbre pour avoir possédé les restes de sainte Rosalie.

Nous vîmes également quelques villas placées dans les faubourgs et appartenant au prince Buttera et au duc de Serra di Falco ; mais rien ne les rend très-remarquables, et elles le sont beaucoup moins qu'un château moresque, encore habité aujourd'hui, dont la conservation est parfaite et qui rappelle ce qu'il y a de plus beau en Orient.

Un objet digne d'admiration et de l'étude d'un ami de l'humanité est la maison des fous, dirigée par le baron Pisani, établissement unique en Europe et chef-d'œuvre d'une philanthropie éclairée. Le calme et un certain bien-être y règnent ; aucun moyen violent n'y est employé, et M. Pisani a créé une force morale qui lui suffit pour exercer l'empire nécessaire au maintien de l'ordre parmi les malheureux confiés à ses soins. Le travail les occupe et contribue à remettre de la rectitude dans leurs idées : il n'y en a presque aucun qui ne soit utile à la maison.

Les deux cinquièmes sont constamment guéris, proportion remarquable et qui dépasse, je crois, ce qui se voit ailleurs. Les mélancoliques seuls sont incurables : la vie chez eux semble avoir perdu toute espèce de ressort. Un moyen singulier, et mis en usage avec succès auprès des moins malades, consiste

à les employer comme surveillants d'autres [illegible]. On en laisse sortir deux pour une besogne déterminée, et chacun des deux est chargé de surveiller son compagnon, attendu, lui dit-on, que lui seul est raisonnable : chacun observe l'autre, et aucun des deux ne laisse voir son infirmité.

L'empire de l'éducation produit des effets semblables, et à force de répéter à un jeune homme ce qu'il vaut, ce qu'il doit valoir, ce que sa position lui impose, à moins d'avoir une organisation fausse, il s'élève à la hauteur de ses devoirs; on parle souvent à des troupes de ce qu'elles valent, on parvient à doubler leur courage; mais il est remarquable que ce procédé d'amélioration, employé comme moyen curatif contre l'aliénation mentale, produise des effets aussi salutaires.

L'établissement de Palerme, tout à fait exceptionnel, fondé sur de bons principes et sur un système rempli d'humanité, est un grand bienfait pour la société. Il serait désirable que l'on mît à profit ailleurs l'expérience qui y a été acquise, et les divers gouvernements de l'Europe devraient envoyer des hommes capables sur les lieux pour en étudier la marche et constater les phénomènes (1).

Un fonds de quatre mille ducati de revenu, [illegible]

(1) On trouvera à la suite de cet ouvrage la statistique numérale de la maison des aliénés de Palerme.

cent soixante mille francs, fourni par le gouvernement et augmenté des pensions privées, a fourni le moyen de donner à cet établissement une extension proportionnée à tous les besoins publics.

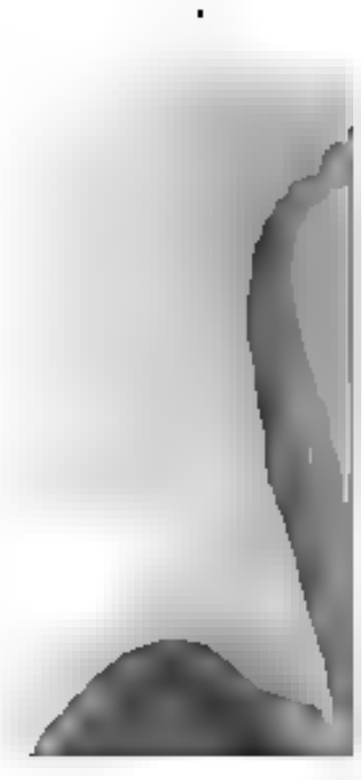

Une dernière course nous restait à faire dans les environs, celle du couvent de Saint-Martin et de Monreale : nous y consacrâmes presque une journée entière.

Le couvent de Saint-Martin, de l'ordre de Saint-Benoît, situé dans la montagne, à trois lieues de Palerme, est habité seulement par seize moines. Il possède de grandes richesses et jouit d'un revenu de quatre cent mille francs. La maison, quoique très-belle et en grande partie rebâtie il y a cinquante ans, est très-inférieure à celle de Catania. La bibliothèque, moins considérable, renferme cependant quelques manuscrits curieux : un misérable musée y est joint, mais il ne contient rien d'intéressant et devrait être fermé aux étrangers. Après une station de deux heures dans ce couvent, nous partîmes pour Monreale.

On raconte que sous Guillaume le Bon, quatrième roi de la dynastie normande, un trésor ayant été trouvé, ce prince en consacra la valeur à bâtir un monastère de bénédictins dans cette superbe position, d'où l'on découvre Palerme, la vallée et les bords de la mer à une grande distance. Rien de plus admirable, de plus magnifique que cette vue.

Le couvent de Monreale est très-vaste; il renferme un cloître unique en son genre : deux cent seize colonnes accouplées soutiennent les arceaux, et chaque côté a cinquante-deux colonnes doubles, toutes différemment ornées, et d'une telle variété que deux paires ne se ressemblent jamais; les unes sont simples, les autres chargées d'ornements avec des chapiteaux d'une riche sculpture. Si les personnages indiquent par l'imperfection du travail l'époque barbare où cette construction a été faite, il n'en est

pas de même pour les autres détails, et les animaux ainsi que les végétaux sont représentés avec une rare perfection.

L'archevêché, attenant au couvent, est de la plus grande beauté; les appartements en sont vastes et dignes. L'évêque, homme d'esprit, d'un extérieur imposant et d'une grande politesse, nous en fit les honneurs : venu à notre rencontre dans l'église, il nous la montra dans tous ses détails. Elle est grande, d'architecture byzantine et revêtue entièrement en mosaïque. Ses colonnes, toutes tirées de monuments anciens, sont de granit non poli; ayant appartenu à divers édifices, elles sont, comme dans presque toutes les églises du midi de l'Italie, de plusieurs styles et portent des chapiteaux dont les ornements sont différents. Elle n'est pas voûtée et son plafond est en bois. Détruite par un incendie il y a quelques années, tout est réparé aujourd'hui, et des mosaïques nouvelles, aussi belles que les anciennes, remplacent celles que le feu a consumées. Des portes de bronze, d'un magnifique travail, datent de l'époque de la construction de l'église. Alors l'Italie était barbare; mais la Sicile, dans ce temps, dépendait de Constantinople, où les arts s'étaient conservés et d'où ils sont venus plus tard vivifier l'Occident : les bas-reliefs dont les portes sont couvertes représentent des sujets tirés de la Bible.

Deux tombeaux des rois de Sicile sont placés dans

cette église : celui de Guillaume le Mauvais, en granit, a été endommagé par l'incendie ; l'autre, de Guillaume le Bon, monument élevé il y a quelques années par un évêque de Monreale, n'a éprouvé aucune altération.

Une superbe fresque, d'une correction de dessin extraordinaire de Monteréalès, le Raphaël de la Sicile, existe au-dessus du grand escalier du couvent.

Tel est l'aperçu succinct des choses remarquables que renferment Palerme et ses environs : je trouvai un grand intérêt à les visiter. Ce plaisir, ajouté à la nouveauté du spectacle donné par les cérémonies de la fête de sainte Rosalie et aux agréments d'une société charmante, embellit beaucoup pour nous le séjour de Palerme, et je ne crois pas indiscret de nommer ici plusieurs des personnes dont nous eûmes si fort à nous louer.

La princesse de Campo-Franco et sa fille la duchesse de Monteleone ; la famille du prince Cassaro ; la princesse Chimina, les marquises Jardinelli et Rodini ses filles, la marquise de Spacaforno sa belle-fille ; la princesse de Montévago, femme d'esprit et de manières distinguées, dont le père, le duc de Catolica, fut victime, il y a seize ans, des fureurs populaires : mariée au neveu de l'amiral Gravina, elle me montra avec orgueil un nécessaire d'armes donné à titre de récompense d'honneur à cet oncle illustre, par le premier consul ; la princesse Partana,

belle-fille de la duchesse de Floridia, femme de Ferdinand, aïeul du roi actuel, et la princesse de Scordia, épouse du préteur, femme jeune et charmante. Mais je terminerai ici cette liste de personnes distinguées, que cependant je pourrais encore augmenter beaucoup.

La haute société de Palerme est comparable par ses charmes et l'élégance de ses manières à celle des plus grandes capitales de l'Europe, et en la voyant on est loin de se croire aux confins de l'Europe et de la civilisation. Les maris passent pour peu fidèles, et on dit que les femmes se vengent quelquefois; on assure que les premiers ajoutent souvent la jalousie à leur infidélité et se livrent à des actes de violence : on m'en a cité un qui, déjà ancien, mérite cependant d'être raconté.

Le premier mari de la dernière princesse de B..... habitait une délicieuse maison de campagne à la Bagaria, à quelque distance de Palerme. La princesse en troublait la paix par ses amours. Un Grec nommé Aüdé, fort connu il y a quinze ou seize ans à Paris, où il a été tué en duel, rendait des soins à la princesse. Le mari, mécontent de cette liaison, employa pour la faire cesser un moyen que peu de personnes pourraient mettre en usage. Aüdé, après une visite mystérieuse du matin, s'était rendu dans le salon à l'heure du dîner. Le prince y était déjà à la vue d'Aüdé, il sent renaître sa colère ; il com-

mence par lui exprimer combien ses assiduités auprès de la princesse lui déplaisent, puis le saisissant d'une main ferme par le haut du corps (il était d'une force herculéenne), il le porte à travers l'appartement sur son balcon, le tient suspendu en dehors et le laisse ainsi quelques moments entre la vie et la mort. Après avoir achevé son allocution, il le remet sur ses pieds, en lui signifiant de ne jamais se présenter devant lui. Rempli d'effroi, Aüdé partit tout d'un trait : en deux minutes il avait quitté la maison, en quelques heures il était embarqué, et le lendemain il voguait vers le continent.

La princesse de B....., devenue veuve, se remaria. Un seul coup d'œil investigateur avait fixé sa résolution et son sort : elle épousa un jeune et séduisant officier, âgé de vingt-cinq ans, plus jeune qu'elle, et elle n'eut pas lieu de s'en repentir. A soixante ans, belle encore, elle est morte, dit-on, par suite des chagrins que lui avaient causés de nouvelles amours.

Pendant mon séjour à Palerme, je me rappelai naturellement le célèbre aventurier qui y a pris naissance, Cagliostro, dont l'éclat est contemporain des souvenirs de mon enfance. L'Europe entière s'est occupée de lui : beaucoup de gens d'esprit furent ses dupes, et la France devint particulièrement le théâtre de ses exploits. A ces divers titres, je cherchai à recueillir des renseignements sur son compte. Le nom de famille de Cagliostro était Joseph Balsamo. Issu de parents pauvres et d'une classe peu au-dessus du bas peuple, il eut pour père Pierre Balsamo, d'origine juive, pour mère Félicité Braconeri, et vint au monde en 1743. Une sœur à lui mariée à Jean-Baptiste Capitummino, eut trois enfants et perpétua sa famille. Un individu fort connu, existant aujourd'hui en Italie, remarquable par sa

grand esprit d'intrigue et d'une existence équivoque, en descend, à ce qu'on assure.

Joseph Balsamo, ayant été tenu sur les fonts de baptême par une grand'tante maternelle, Vincence Cagliostro, reçut ce second nom. Il prit dans sa jeunesse l'habit des frères de la Miséricorde, ordre consacré à soigner les malades, et montra une grande intelligence et une aptitude remarquable pour l'étude de la médecine; mais renvoyé bientôt pour son inconduite, il fit des dupes à Palerme, se donna pour sorcier et prétendit avoir le don de découvrir les trésors cachés. Faussaire habile et sachant merveilleusement contrefaire les écritures, il fabriqua des documents qui occasionnèrent des procès relatifs à la propriété de diverses terres. La chose découverte, Cagliostro fut poursuivi et mis en prison; mais il s'évada, se rendit sur le continent et arriva à Rome, où il se maria.

De Rome il retourna à Naples, sous le nom du marquis Pellegrini, et eut l'audace de revenir à Palerme. Reconnu et arrêté de nouveau, il fut mis en liberté par la protection efficace et les actes de violence inouïs du fils d'un des principaux princes de la Sicile, séduit par les charmes de dona Lorenza, femme de Cagliostro.

Le prétendu marquis quitta bientôt Palerme, se rendit sur le continent et fut une nouvelle suite d'impostures, d'intrigues et d'escroqueries qui

lui a valu sa célébrité et a fini par le conduire dans les prisons de Rome, où il termina ses jours en 1795.

Cette époque du siècle dernier semblait appartenir aux charlatans, et la France être le pays de leurs succès les plus assurés! Avides de sensations et de nouveautés, crédules au milieu d'une vaste instruction, les esprits d'alors étaient singulièrement disposés à se nourrir des conceptions les plus bizarres, à croire aux faits les plus étranges.

Peu de temps avant la venue de Cagliostro, un prétendu comte de Saint-Germain, son précurseur, avait été reçu à la cour de Versailles ; admis dans la meilleure compagnie de Paris, on l'écoutait tranquillement débiter les rêves de son imagination, on discutait froidement ses assertions les plus bizarres.

Mesmer, autre charlatan, parut aussi et obtint les mêmes succès. Après avoir déduit de quelques faits réels des conséquences immenses, qui bouleversaient les lois de la nature, il inspira d'autant plus d'enthousiasme à ses adeptes que ses assertions étaient en opposition plus manifeste avec la vraisemblance, la raison et la possibilité. Enfin, à la veille d'une désorganisation sociale dont le délire des esprits semblait être le symptôme, il n'était aucune doctrine absurde, aucune assertion extravagante qui ne trouvassent des partisans.

Les populations du Midi, d'une civilisation retardée, fournissaient presque toujours les aventuriers

qui parcouraient l'Europe autrefois : un esprit subtil, apanage de leur climat et développé par un état social mal réglé, leur donnait de grands avantages. Quand l'homme n'est protégé qu'imparfaitement par le pouvoir et les lois, il doit se suffire à lui-même : lorsque les lois veillent, les hommes se reposent sur elles, et si la civilisation est favorable au développement de la morale, à l'avancement des lumières et des sciences, la barbarie, mettant chaque homme aux prises avec la société, facilite singulièrement cette grande étude du cœur humain qui enseigne à l'homme doué de facultés supérieures à découvrir la faiblesse de ses semblables et à en tirer parti.

Une famille tout entière se livra, à la même époque, à cette industrie criminelle et l'exploita pendant longtemps avec un succès presque incroyable. Son histoire est si remarquable que, m'étant particulièrement connue et ayant vu souvent un de ceux qui y ont figuré, je ne puis résister au désir de la raconter.

Un nommé Zannovich, habitant aîné de Budua, petite ville de la province des Bouches de Cattaro. avait trois fils. Une grande différence d'âge existe entre les deux aînés et le cadet. Ceux-ci avaient reçu une assez bonne éducation. Le premier entra au service de la république de Venise dans le corps du génie; le second, sans prendre une carrière déterminée, se mit à voyager en Europe pour chercher fortune. Après avoir contracté des liaisons avec diverses personnes considérables du nord de l'Italie. il se rendit en Hollande; muni de lettres de recommandation, il se présente avec assurance, propose diverses affaires commerciales à des négociants de ce pays et entre autres à la maison Chomel et Jordan

Une maison de commerce d'Italie, supposée exister sous le nom de Nicolo Péovitch et faire le commerce des produits de la Dalmatie, fut présentée

par lui, et la séduction avec laquelle [illegible], Zannovich était celle-ci, sans vérification, les négociants hollandais lui donnèrent de l'argent et des diamants en échange de la cargaison d'un bâtiment richement chargé qui lui était expédié. Le navire fut censé avoir fait naufrage. La fraude découverte, Zannovich fut poursuivi, mais il avait quitté la Hollande. L'affaire conduite d'abord par les voies ordinaires, fut traitée ensuite diplomatiquement, et la guerre entre les Provinces-Unies et Venise fut au moment d'éclater à cette occasion. Le temps calma les esprits, mais les Hollandais en furent pour les sommes dont ils s'étaient mis imprudemment à découvert.

Zannovich s'était rendu en Allemagne, et présenté à diverses cours comme prince castriot, un des descendants de Scander-Bey (seigneur Alexandre dont nous avons fait Scanderberg), illustre avec raison pour avoir défendu avec succès contre toutes les forces des Ottomans la ville de Croia en Albanie, patrimoine de sa famille. Zannovich, reçu à ce titre partout, quoique la famille dont il se disait issu fût éteinte depuis quatre-vingts ans, réussit particulièrement à la cour de Saxe, où l'électeur le décora de son ordre. A Berlin, le grand Frédéric, [illegible] l'esprit, le traita avec une bienveillance [illegible] Il vécut aussi pendant des [illegible] grande figure [illegible] moyens qu'il employa [illegible]

En 1787, lors des troubles survenus en Hollande, le stathouder ayant besoin de troupes, le prétendu prince castriot lui offrit cinq mille Monténégrins qu'il se chargeait de lui faire venir, moyennant un subside : un traité fut signé ; mais l'entrée des Prussiens ayant terminé la question, et le stathouder n'ayant plus besoin de secours, décommanda les troupes auxiliaires et offrit une forte indemnité. Zannovich discutait la somme, disant que tous ses frais étaient faits et ses troupes embarquées, tandis que pas un seul homme n'avait été seulement demandé. Avec l'effronterie qui accompagne ordinairement cette nature d'homme, il se rend en Hollande pour défendre lui-même ses intérêts, mais reconnu pour le fripon qui, douze ou quinze ans auparavant, avait déjà figuré dans ce pays, il fut jeté en prison, où il se donna la mort.

Son frère, l'officier du génie, était allé en Russie où il s'était mis à fabriquer des billets de banque. Découvert et condamné comme faux monnayeur, il est renfermé dans une forteresse de la mer Baltique et y subissait sa peine quand cette forteresse fut assiégée par les Suédois. Le commandant, vieillard incapable, était au moment de se rendre ; son prisonnier lui démontre qu'il peut se défendre, il lui assure même un succès complet s'il veut suivre ses conseils : il prend la direction de la défense, et la place est sauvée.

Catherine II, tout à la fois reconnaissante du service rendu, mais prudente, le récompensa par une somme d'argent et lui rendit la liberté, mais le renvoya de ses États pour aller en jouir ailleurs. Il partit pour l'Inde, où, sans une mort prématurée, il aurait fait probablement une grande fortune.

Le père Zannovich, au désespoir de la mauvaise conduite de ses fils et du triste résultat de l'éducation qu'il leur avait donnée, voulut garder auprès de lui le dernier pour qu'il lui fermât les yeux, et afin de lui ôter le désir de voyager, il lui refuse toute espèce d'éducation, et tâche d'en faire un paysan ne sachant ni lire ni écrire. Le père le surprend un jour tenant un livre à la main (ce jeune homme avait alors dix-sept ans); il se moque de sa prétention, et le fils lui montre qu'elle est fondée : bien plus, il parle l'allemand et le français, qu'un sous-officier des troupes vénitiennes lui avait appris en secret. Le malheureux père, confondu, s'écria : « Celui-ci aussi est perdu! » Il se trompa de peu.

Le jeune homme disparut et pendant plusieurs années courut le monde, comme ses frères, en se créant des ressources par des moyens inconnus. Quand l'armée française entra à Venise, on le trouva au cachot sous les plombs. Renvoyé chez lui, il y demeura depuis, et il avait acquis une si grande influence dans son pays [illegible] surplus un [illegible]

de le comprendre dans le nombre des députés des provinces illyriennes, dont je fis choix pour aller complimenter l'empereur Napoléon en 1810.

De semblables faits ne peuvent plus se reproduire aujourd'hui. Les communications et les relations sont trop fréquentes et trop faciles entre les différents peuples de l'Europe : la société est devenue une grande famille, divisée en différentes branches, mais dont tous les individus sont à même de se connaître

Dans l'itinéraire qui précède, j'ai raconté ce que j'ai vu, mais je me résumerai en donnant un aperçu général sur la Sicile ; et je ferai connaître son bizarre et singulier état social.

D'immenses éléments de richesse sont sans doute renfermés en Sicile ; mais dans l'état actuel ils ne peuvent recevoir aucun développement. Une population inférieure de beaucoup à celle qui pourrait y vivre laisse les trois quarts du pays incultes et abandonnés. Excepté une partie du littoral, où plusieurs villes florissantes se rencontrent, tout le reste n'offre que misère et solitude. Un voyageur marche constamment quatre ou cinq heures sans apercevoir une ville, un village, une ferme, un habitant. Les montagnes produisent une abondante végétation : son unique effet est de favoriser une reproduction qui aussi à son tour sera sans utilité et sans emploi, car des pasteurs ne sont pas là pour y conduire les innombrables

troupeaux que cette végétation pourrait nourrir.

Le Sicilien est assez laborieux ; mais par suite de la sobriété propre aux habitants du Midi et du haut prix de la main-d'œuvre, résultat de la rareté des ouvriers, chaque homme a le moyen d'assurer en deux jours de travail sa subsistance pendant une semaine entière : grand encouragement au repos. Dans les districts où il y a mélange de culture, comme blé, vignes, oliviers, mûriers, l'aisance est plus générale, parce que le cultivateur a de l'occupation toute l'année et se trouve obligé à travailler. Il ne faut cependant pas s'abandonner aux illusions que font naître ces cultures réunies sur un même champ. Cette combinaison frappe l'étranger, plaît à l'imagination des poëtes ; elle sert sans doute les intérêts de la population, mais dans la réalité elle ne produit pas plus de richesses qu'une seule culture. Un calcul, fait avec soin, m'a démontré qu'un champ ainsi cultivé (les différentes cultures se portant réciproquement dommage) donne souvent des produits d'une moindre valeur qu'avec une seule, seulement les revenus sont plus réguliers, parce que les variations que les récoltes de diverses natures éprouvent dans leurs succès se compensent, et qu'un cultivateur qui se livre à des travaux successifs et récolte des fruits dans diverses saisons, peut suffire à tout avec le petit nombre de bras que lui fournit sa famille. Ainsi, pour la Sicile, les surfaces im-

mesures incultes ou abandonnées prouvent sa pauvreté, et les cultures combinées ne prouvent pas la richesse des produits; et la culture du blé, si ancienne, autrefois si fructueuse et si prospère, n'offre plus d'avantages aujourd'hui, parce que toute l'Europe regorge de produits de cette nature. Chaque nation, en perfectionnant son agriculture, est parvenue non-seulement à pourvoir à ses besoins, mais aussi à les dépasser, et la Sicile, comme tous les pays où le climat comporte des cultures plus riches, doit s'y livrer et laisser les cultures vulgaires à ceux moins favorisés de la nature.

Mais une richesse qui lui est propre et dont le développement a pris depuis quelques années seulement un grand accroissement et peut devenir, par de meilleurs procédés, beaucoup plus productive, est celle des mines de soufre. La fabrication de la soude artificielle, devenue une nécessité pour un grand nombre de manufactures en France et en Angleterre, leur assure un débouché certain.

L'exportation, ainsi que je l'ai déjà dit, se monte à sept cent mille quintaux chaque année et produit dans plusieurs cantons une aisance générale; et il y a cependant de grandes améliorations à apporter dans cette exploitation, améliorations qui augmenteraient la quantité et la qualité des produits en diminuant les frais. Un Français, établi à Palerme, en donne l'utile exemple.

Au surplus, la première cause des souffrances de la Sicile est son état social. Changé d'abord sous les rapports politiques, il a été bouleversé sous le rapport civil, et un mal déjà si grand s'accroît chaque jour davantage. Pour donner une juste idée de l'état de choses actuel, il faut remonter aux temps anciens, expliquer les principes d'après lesquels la Sicile était constituée, et indiquer les circonstances qui ont amené les changements survenus.

Les Normands, en conquérant la Sicile et y établissant leur pouvoir, apportèrent avec eux les mœurs, les usages et les lois de leur pays. Peu d'années auparavant, Guillaume, duc de Normandie (1), s'était emparé de l'Angleterre et y avait établi la féodalité : Roger en fit autant en Sicile. Après avoir divisé le royaume en fiefs, une partie fut donnée à un certain nombre de familles, une autre au clergé, et le surplus, composé de terres non concédées, forma le domaine de la couronne.

La hiérarchie féodale établit le lien social ; des devoirs et des priviléges en furent la conséquence, et l'obligation du service militaire, ainsi que le droit de siéger dans les assemblées de la nation, résultèrent de cette nouvelle organisation pour tous les possesseurs de fiefs.

(1) L invasion de Guillaume en Angleterre est de 1066, celle de Roger en Sicile est de 1071.

La nation se composant de Sarrasins, de Normands, de Grecs et d'indigènes, chaque fraction se gouvernait, en ce qui n'était pas féodal, d'après les lois et les usages qui lui étaient particuliers. Les corvées, les impôts de diverses espèces variaient suivant les différents peuples dont se composait la nation. Ces contributions formaient une partie du patrimoine des barons. Mais aucun impôt direct ne put être exigé que dans des cas qui furent déterminés par la diète de Roncalia, origine du parlement et dont les actes ont servi de fondement au droit public.

D'abord le parlement ne fut composé que des barons, des prélats et de ceux que le roi trouvait bon d'y appeler. Il n'avait ni durée ni périodes fixes: mais plus tard, ayant reçu une organisation plus régulière, il restreignit et régla le pouvoir des barons, et sous le roi Frédéric d'Aragon, il prit une haute importance qui ne cessa de s'accroître sous ses successeurs. Depuis, le besoin d'argent se faisant sentir sous Ferdinand d'Aragon et sous Charles-Quint, le parlement fut assemblé fréquemment pour en obtenir les sommes nécessaires aux besoins de la couronne (1).

(1) Le plus ancien parlement dont les actes réguliers aient été conservés est de 1446.

C'est sous le règne de Charles-Quint que fut fondée la banque de Palerme et établie la milice bourgeoise, composée de douze mille hommes, dont deux mille de cavalerie. On construisit aussi

Le parlement était composé de trois chambres, appelées *bras*, nom indiquant sans doute la force de l'État et en présentant l'image. Les bras ecclésiastique, baronial et domanial délibéraient séparément, et une députation de neuf membres, choisis à raison de trois par chaque bras, surveillait l'emploi des sommes votées et en même temps l'exécution des lois et des franchises du royaume.

Dans les derniers temps, le parlement s'assemblait régulièrement tous les trois ans pour voter les subsides et réclamer du roi ce qu'il croyait utile au bien du pays : deux cent trente et un membres le composaient ; soixante et un prélats, évêques, etc., formaient le bras ecclésiastique, présidé par l'archevêque de Palerme ; cent vingt-quatre barons, présidés par le plus ancien baron du royaume, le bras baronial ; et quarante-six députés des quarante-six villes appartenant au domaine royal, présidés par le préteur de Palerme, chef municipal de la ville, nommé par élection, formaient le bras domanial. Les fiefs représentant la propriété, le baron qui en possédait plusieurs réunissait un nombre de voix égal à celui de ses fiefs, et à ce titre le prince Buttera en avait dix-huit dans le bras baronial. Chaque bras délibérait sur les questions proposées, et

à la même époque les phares et tours servant aux signaux pour avertir promptement et sur toute la côte de la présence des Barbaresques.

ils communiquaient entre eux par des commissaires.

Toutes les fortunes étaient constituées en majorats et en fidéicommis et possédées par les chefs de famille; mais des dots et des légitimes étaient dues aux filles et aux cadets.

Le commencement du règne de Ferdinand fut signalé par des restrictions importantes dans les droits féodaux, l'expulsion des jésuites, la réduction des couvents, la défense faite aux mainmortables d'acquérir de nouveaux biens et les encouragements donnés à l'agriculture.

Les événements de la révolution et les conquêtes de l'empire survinrent, et deux fois la cour fut obligée de se réfugier en Sicile. La présence du souverain pouvait être un grand bienfait pour la Sicile, un ordre de choses salutaire pouvait en résulter, car un des plus grands malheurs de ce pays, une des causes de sa décadence résultait d'avoir été gouverné pendant trois cents ans presque toujours par des vice-rois.

Le parlement, convoqué à diverses époques, accorda les subsides demandés; mais en 1810 le bras baronial se roidit contre les exigences de la cour le parlement n'accorda qu'une partie des subsides réclamés, régularisa l'impôt et l'établit sur de meilleures bases, en le faisant supporter par toutes les propriétés sans distinction.

Un nouveau parlement convoqué persista dans les

[illegible] Alors [illegible] des [illegible] le gouvernement [illegible] par l'entremise de sir William Bentinck, tout à la fois [illegible] et un [illegible] dans l'île. [illegible] et le vicaire général [illegible] du pouvoir royal [illegible] son organisation. Alors [illegible] l'influence [illegible] mais au lieu de réformer ce que l'ordre [illegible] existant pouvait avoir de vicieux ou d'[illegible] dans la marche des affaires, [illegible] par des [illegible] vateurs et entre autres par un abbé [illegible] influent à cette époque et désireux de [illegible] nom parmi les législateurs célèbres, le [illegible] entreprend un ouvrage complet, il pose des [illegible] préliminaires sages que font bientôt perdre [illegible] des discussions amères. Le parlement, [illegible] convoqué dans les nouvelles formes, [illegible] de nouveau, rappelé plus tard, se rassembla deux fois en 1814; abandonné à lui-même par le départ des Anglais, conduit par des hommes peu habiles, une agonie de près d'une année conduisit à la destruction du nouvel ordre de choses.

La réunion en un seul royaume, de Naples et de la Sicile, décrétée par le roi, amena la suppression des institutions nouvelles et mit obstacle au rétablissement des anciennes. Ainsi les efforts faits au nom de la liberté, dans un temps dit de liberté [illegible]

nèrent en Sicile, comme dans beaucoup d'autres pays, la perte des franchises et des immunités du peuple et des garanties de ses droits.

Le parlement de Sicile avait supprimé la féodalité, mais conservé les fidéicommis et les majorats : bientôt un décret royal les supprima tous les deux.

Comme pour accroître la confusion, il introduisit, sans mesures préliminaires, le Code Napoléon. Mais la suppression des fidéicommis rendait exigibles les dettes dont les biens étaient frappés, et les dettes étaient immenses. La succession des siècles et des générations les avaient formées. La loi avait permis forcément que les dots et les légitimes fussent payées en rentes ; les rentes, non exigibles et non rachetables, hypothéquées sur les propriétés du chef de la famille, divisées par les partages, avaient créé une foule de créanciers et grevé les biens-fonds d'une masse de dettes énormes, encore accrue par des emprunts autorisés dans des circonstances déterminées pour faire face aux besoins propres des seigneurs, en sorte que ces immenses propriétés ne composaient plus en réalité que des fortunes apparentes dont les titulaires étaient seulement les administrateurs.

Telle famille ayant cent mille onces (douze cent mille francs) de revenu, devait quatre-vingt mille onces d'intérêts annuels et ne jouissait ainsi que du

cinquième de la fortune qu'elle semblait posséder et dont elle touchait les revenus.

Lorsqu'on entreprit la liquidation, on sentit l'impossibilité d'y parvenir : il était impossible que le pays fournît l'argent nécessaire à une pareille opération. La vente des propriétés devait indispensablement avoir lieu ; il ne se trouvait pas d'acheteurs pour y mettre un prix. Alors le roi Ferdinand détermina, par une cédule royale, que les payements s'effectueraient en nature et que chaque seigneur donnerait à son créancier un bien d'une valeur égale à la dette qu'il avait contractée envers lui. Mais là était une difficulté insurmontable.

La valeur d'un bien n'est pas fixe et appréciable comme celle d'une pièce de monnaie, dont le titre est connu et garanti par l'État. Le créancier et le débiteur ne purent jamais s'accorder sur la valeur des propriétés, et tout resta en litige et incertain. Les tribunaux chargés de prononcer, accablés d'un nombre de procès si prodigieux, n'essayèrent pas même d'entreprendre de les juger, et le gouvernement, en attendant la solution, leur ayant donné l'administration des terres en contestation, les juges eurent intérêt à la conserver et à rester dans un chaos dont eux seuls tiraient profit. Les débiteurs se crurent libérés, les créanciers ne se reconnurent pas remboursés, et les biens, abandonnés par ceux qui avaient intérêt à leur conservation, spoliés par ceux

entre les mains de qui ils étaient déposés, perdirent chaque année de leur valeur et aujourd'hui sont tombés à la moitié de celle qu'ils représentaient primitivement.

Le mal va constamment en augmentant, et l'on ne peut prévoir à quel terme il s'arrêtera. Il se complique de considérations politiques, de regrets pour une législation abolie; de répugnance pour celle légalement en vigueur; l'anarchie est dans les lois, dans la justice, et la propriété se constitue d'une manière systématique. Une pareille entreprise ne pouvait être menée à bien qu'avec le secours du temps et celui d'une puissance financière [illegible] d'intermédiaire entre les créanciers et le débiteur.

Si une banque territoriale, fondée par l'État [illegible] cet objet, pourvue d'un capital [illegible] été chargée de recevoir le montant [illegible] [illegible], au moyen d'engagements [illegible] [illegible] et se fut substituée [illegible] [illegible] de leurs dettes, et que chaque [illegible] [illegible] le [illegible] de capital [illegible]

la vente de la trentième partie des biens hypothéqués. l'opération aurait marché régulièrement : les créanciers eussent pu avoir de la banque des effets négociables dont le remboursement successif aurait cadré avec les ventes.

Les ventes, faites avec intelligence et discrétion par trentième sur tous les points de l'île à la fois, auraient conservé aux terres leur valeur en mettant à la portée de chacun celles qu'il pouvait vouloir acquérir. Les effets donnés par la banque eussent trouvé un emploi facile, puisqu'on les aurait reçus en payement des propriétés. Celui qui recevait un remboursement pouvait choisir une propriété à sa convenance, et on aurait évité l'inconvénient de le forcer à accepter des biens qui ne lui offrent pas d'avantages. Les biens destinés à être vendus seraient restés dans les mains de leurs propriétaires jusqu'au moment de la vente, et ceux-ci, intéressés à les voir vendus le plus cher possible, leur auraient conservé par leurs soins toute leur valeur.

Une marche régulière aurait amené une liquidation universelle, dont le mouvement aurait pu être beaucoup accéléré par les premiers succès obtenus et dans tous les cas aurait opéré sans secousse le changement de mains des propriétés. Mais le mode adopté a jeté dans un labyrinthe inextricable dont on ne peut entrevoir l'issue. Peut-être le mode indiqué plus haut serait-il encore le seul à suivre, mais il y

a une horrible complication causée par la détérioration des propriétés désignées depuis le moment où la mesure a été prise : alors, conservées et recevant un emploi prudent et habile, elles pouvaient payer les dettes ; aujourd'hui elles n'en représentent pas la moitié.

On voit, par ce qui précède, que l'anarchie a été mise dans la propriété, mais elle l'est aussi dans la législation.

Au régime des fidéicommis on a substitué celui des partages égaux, et en même temps on a adopté pour toute la Sicile le Code Napoléon, très-légèrement modifié. Mais ces lois, loin d'être populaires, sont repoussées par l'opinion, et les juges répugnent à les appliquer. D'un autre côté, les anciennes lois qu'ils regrettent ne sont plus en vigueur. Pour mettre en harmonie ces divers sentiments, les juges s'abstiennent de juger, et l'anarchie se trouve ainsi dans les lois.

Enfin une dernière circonstance contribue, mais à tort, au mauvais esprit des Siciliens : une pauvreté générale, résultant du bas prix du blé, les afflige ; mais cette condition est celle de toute l'Europe comme de tous les peuples qui ne modifient pas leur culture suivant les temps, les circonstances et les besoins.

L'agriculture ayant partout fait de grands progrès et la culture des solanées diminuant la consomma-

tion du blé, il y en a en surabondance partout; la paix établissant une libre navigation et des rapports faciles entre les pays les plus éloignés, ceux dont la fertilité est plus grande, où la main-d'œuvre est à vil prix, les pays nouveaux enfin, entrent depuis peu dans les combinaisons de l'Europe avec un avantage immense sur tous les vieux pays, et ceux-ci, en conservant leurs habitudes, doivent tomber dans une extrême misère, comme cela arrive partout où l'on ne s'élève pas à des calculs en rapport avec le temps présent.

La Sicile est précisément dans ce cas, et elle sent d'autant plus les effets de l'état de choses actuel, que pendant la guerre elle se trouvait dans des circonstances particulières, toutes favorables aux propriétaires et aux cultivateurs du blé. Séparée du continent, elle était hors de toute concurrence avec lui et fournissait à la consommation de l'Angleterre, une armée anglaise nourrie par elle versait plus de douze millions de francs chaque année dans le pays et enrichissait les habitants. Ils jouissaient donc alors d'une prospérité fort grande, mais due à des circonstances tout exceptionnelles et momentanées. Aucun effort, aucune combinaison ne peut jamais les faire renaître, et les Siciliens sont injustes quand ils accusent le gouvernement d'une misère qui résulte de la force des choses et aussi en partie de leur incurie.

Supposez les insulaires comme quelques-uns en éprouvent le désir, comme d'autres en conçoivent l'espérance, ils ne seront ni plus ni moins riches qu'à présent, car leurs denrées ne se vendront qu'au même prix.

Le Sicilien est spirituel, actif, brave, énergique et passionné; on peut appliquer ses facultés à des choses utiles. La passion, ce mobile nécessaire à l'homme, le principe du bien comme du mal, mais toujours indispensable pour les grandes choses, l'entraîne souvent dans de violents écarts : de nombreux assassinats sont commis par vengeance, rarement par intérêt.

Le nombre des condamnés placés dans les maisons de reclusion est prodigieux et dépasse le nombre de douze mille : eu égard à la population qui les fournit, la proportion est la même que si en France en avait deux cent trente mille, chiffre énorme et plaie épouvantable. On y porte remède en recrutant dans les prisons les deux régimens siciliens que le roi de Naples entretient dans son armée. La nature des crimes n'entraînant pas

déshonneur dans l'opinion, cette mesure est d'une exécution praticable, et cependant cette fleur d'honneur qui doit accompagner l'homme de guerre se trouve flétrie ici, et le beau nom de soldat est entaché par les circonstances de la vie antérieure de celui qui le porte. Une discipline sévère, terrible, nécessaire avec une pareille composition de troupes, n'empêche pas de nouveaux crimes de se commettre : le naturel prend le dessus, l'emporte sur la crainte, et alors la punition du sang est devenue indispensable est mise en usage.

On peut reconnaître, dans ce qui précède, les causes principales d'une souffrance universelle et d'un mécontentement général en Sicile qui frappent les yeux les moins exercés. Mais où sont les remèdes? La question politique ne peut sans doute être reproduite. Le sort de la Sicile de ce côté est fixé d'une manière irrévocable, et on ne peut ni revenir sur le passé ni rassembler des débris épars et peu propres à rien reconstruire ; mais les questions vitales, relatives à l'état de la propriété, à l'exécution des lois, doivent être résolues sans retard, il y va de la conservation de la société.

Il faut, après avoir pesé les avantages et les inconvénients des moyens à employer, mettre de la force et de la constance à les appliquer, et, pour y parvenir, rien assurément ne serait plus favorable que la présence pendant plusieurs mois, chaque année, du

souverain dans ce pays, digne d'un si grand intérêt : elle y établirait l'obéissance, y porterait la vie et fonderait une marche régulière, première garantie du bon ordre et du bien-être des sujets. Il faudrait enfin qu'une administration ferme et éclairée (et quand elle est telle ses résultats sont immenses) compensât par ses bienfaits tout ce que les Siciliens ont perdu.

Après un séjour de près d'un mois en Sicile, le bateau à vapeur *le Ferdinand* nous reprit et nous ramena sous les frais ombrages de Castellamare, où nous attendaient les douceurs d'un repos animé par le charme de l'amitié et celui d'une société agréable et choisie.

SUR LA

TEMPÉRATURE DE PALERME.

EXTRAIT D'UNE LETTRE PUBLIÉE PAR M. CACCIATORE, ASTRONOME, DIRECTEUR DE L'OBSERVATOIRE DE PALERME.

La réputation d'une excessive chaleur faite par les voyageurs au climat de Palerme a sans doute pris naissance dans l'action accidentelle du siroco; mais ce vent n'est ni fréquent ni continuel : il se passe des années entières sans qu'on le voie arriver, et lorsqu'il souffle ce n'est jamais pendant plus de soixante heures. Dans ce cas, il est vrai que l'atmosphère s'échauffe au delà du *maximum* ordinaire de température de la saison, mais il n'en résulte point de dommage pour la santé : on est obligé tout au plus à rester dans sa chambre avec les croisées fermées, et en prenant cette précaution, on jouit

d'une fraîcheur qui contraste agréablement avec la chaleur de l'air extérieur.

Si l'on compare entre elles les températures des principales villes de l'Europe pour chacun des mois de l'année, on trouvera que l'été de Palerme n'est pas aussi chaud que celui d'autres villes qui, à circonstances égales, ne jouissent pas tous les jours, comme celle-là, du bienfait d'un vent du nord-est qui s'élève à neuf heures du matin et ne finit qu'au coucher du soleil. Pour s'en convaincre, il suffit de dresser une table de la température moyenne répondant aux diverses latitudes.

M. Cacciatore établit en outre une théorie toute nouvelle sur la cause de la différence des climats, et il fait intervenir dans ses calculs un élément que personne jusqu'à présent n'avait soupçonné. Comme, sans me croire juge compétent en pareille matière, cette théorie me paraît susceptible de doute et de discussion, je n'en parlerai point non plus que de la formule qui l'exprime : je m'en tiendrai aux observations faites avec soin et d'une manière suivie dans plusieurs villes, et je réunirai leurs résultats dans les tables ci-après.

Pour plus de commodité, M. Cacciatore indique les températures en degrés du thermomètre météorologique, d'un usage plus facile : au niveau de la mer, cet instrument marque cent degrés à la glace fondante et deux cents à l'eau bouillante ; ainsi

M. Cacciatore évite l'inconvénient qui résulte de l'emploi des autres thermomètres, pour lesquels on est obligé de se servir du signe négatif *moins* (—) lorsque la température est au-dessous de la glace fondante; et du positif *plus* (+) lorsqu'elle est au-dessus; il y y réunit cependant les degrés correspondants de Réaumur.

Presque toutes ces températures sont déduites de plusieurs années d'observations. Celles de Palerme ont eu lieu pendant quarante-deux années; celles de Milan pendant cinquante-quatre; celles de Rome, de Vienne, de Paris et de Copenhague pendant douze ans; pour Naples seulement, M. Cacciatore n'a pu se procurer la température moyenne des mois que pour l'année 1811; il l'a tirée d'un mémoire du savant archidiacre Cagnazzi qui fait partie du premier volume des *Atti dell' Academia delle scienze.*

La première table donne les températures moyennes mensuelles.

La seconde, la moyenne mensuelle des *maxima.*

La troisième, la moyenne mensuelle des *minima.*

Elles ont été toutes calculées d'après la moyenne de la chaleur de chaque jour.

I

TABLE DE LA TEMPÉRATURE MOYENNE POUR CHACUN DES MOIS DE L'ANNÉE DANS LES VILLES DE PALERME, NAPLES, ROME ET MILAN.

MOIS.	PALERME. — Thermomèt.		NAPLES. — Thermomèt.		ROME. — Thermomèt.		MILAN. — Thermomèt.	
	météorologique.	Réaumur.	météorologique.	Réaumur.	météorologique.	Réaumur.	météorologique.	R.
Janvier.	110.8	8.6	108.3	6.6	107.8	6.3	100.7	
Février.	110.7	8.6	111.1	9.4	109.1	7.3	105.5	
Mars.	112.0	9.6	112.4	9.9	111.2	9.0	107.7	
Avril.	114.5	11.6	116.7	13.4	114.6	11.6	113.6	
Mai.	118.2	14.5	120.6	16.4	118.8	15 0	117.8	
Juin.	121.7	17.4	123.9	19.1	121.6	17.3	121.5	
Juillet.	124.0	19.2	123.4	18.7	124.3	19.4	123.7	
Août.	124.4	19.6	124.5	19.6	125.0	20.0	123.2	
Septemb.	122.4	18.0	122.4	18.0	121.4	17.1	119 1	
Octobre.	119.4	15.5	120.0	16.0	116.8	13.5	113.9	
Novemb.	115.5	12.2	115.2	12.1	112.4	9.9	108.4	
Décemb.	112.7	10.1	110.8	8.7	108.6	6.9	102.5	
Année moyenne.	117.2	13.7	117.4	13.9	115.9	12.7	113.8	

I

TABLE DE LA TEMPÉRATURE MOYENNE POUR CHACUN DES MOIS DE L'ANNÉE DANS LES VILLES DE VIENNE, PARIS, LONDRES ET COPENHAGUE.

MOIS.	VIENNE. — Thermomètre		PARIS. — Thermomèt.		LONDRES. — Thermomèt.		COPENHAGUE. — Thermomèt.	
	météorologique.	Réaumur.	météorologique.	Réaumur.	météorologique.	Réaumur.	météorologique.	Réaumur.
Janv.	97.4	— 2.1	103.4	2.7	102.6	2.1	100.1	0.1
Févr.	100.3	+ 0.2	105.0	4.0	105.2	4.2	100.7	1.4
Mars.	105.5	4.4	107.5	6.0	106.3	5.1	103.1	2.5
Avril.	111.4	9.2	111.9	9.4	109.1	7.2	107.6	5.4
Mai.	115.8	12.7	115.1	12.1	112.9	10.3	111.3	9.0
Juin.	119.3	15.5	118.3	14.7	115.9	12.7	114.9	11.9
Juillet	121.6	17.3	119.2	15.4	117.2	13.7	117.1	13.7
Août.	120.5	16.4	119.4	15.6	116.4	13.1	116.9	13.4
Sept.	116.2	12.9	116.8	13.5	115.5	12.4	113.7	11.0
Octob.	111.0	8.8	113.1	10.5	111.2	9.0	109.0	7.2
Nov.	105.3	4.3	107.7	6.2	107.1	5.6	104.6	3.7
Déc.	102.3	1.8	103.2	2.6	104.0	3.3	100.6	0.5
Année moyen.	110.5	8.4	111.7	9.4	110.3	10.2	108.4	6.7

II

TABLE DES MAXIMA DE LA TEMPÉRATURE MENSUELLE.

MOIS.	PALERME. — Thermomèt.		ROME. — Thermomèt.		NIMES. — Thermomèt.	
	météorologique.	Réaumur.	météorologique.	Réaumur.	météorologique.	Réaumur.
Janvier.	117.6	14.1	115.1	12.1	106.8	3.5
Février.	117.6	14.1	115.3	12.1	111.4	9.1
Mars..	120.9	16 7	118.6	14.9	116.1	12
Avril..	124.4	19.5	122.5	18.0	118.4	14
Mai.	127.3	21.8	126.7	21.4	123.7	20
Juin.	128.5	22.8	130.6	24.4	128.7	25
Juillet.	131.2	25.0	133.1	26.5	130.4	24
Août..	131.4	25.1	133.4	26.7	130.1	24.1
Septembre.	129.5	23.6	130.6	24.5	126.4	21.1
Octobre.	127.1	21.7	123.1	20.1	120.3	16.
Novembre.	122.5	18.0	120.1	16.1	114.0	11.
Décembre.	118.5	14.8	116.0	12.8	108.5	6.
Année moyenne...	124.7	19.9	123.9	19.1	119.7	13.

II

TABLE DES MAXIMA DE LA TEMPÉRATURE MENSUELLE.

MOIS.	VIENNE. Thermomèt.		PARIS. Thermomèt.		LONDRES. Thermomèt.		COPENHAGUE. Thermomèt.	
	météorologique.	Réaumur.	météorologique.	Réaumur.	météorologique.	Réaumur.	météorologique.	Réaumur.
Janvier.	107.0	5.6	104.7	3.8	108.5	6.8	106.7	5.4
Février.	111.1	8.9	106.9	5.5	111.2	8.9	109.3	7.4
Mars.	118.3	14.7	110.2	8.2	113.3	10.6	112.2	9.8
Avril.	124 7	19.8	114.7	11.8	116.7	13.4	118.1	14.5
Mai.	128.0	22.4	118.0	14.4	119.4	15.5	123.5	18.8
Juin.	131.3	25 0	121.2	17.0	122.7	18.2	126.6	21.3
Juillet.	134.0	27.2	122.0	17.7	122.8	18.3	128.5	22.9
Août.	131.6	25.3	122.4	18.0	121.4	18.2	128.4	22.8
Sept.	127.4	21.9	119.7	15.8	119.8	15.9	123.9	19.1
Octobre.	121.3	17.1	113.5	12.4	117.1	13.7	118.0	14.4
Nov.	114.3	11.5	109.6	7.7	112.9	10.3	111.5	9.2
Déc.	111.4	9.1	104.5	3.6	110.8	8.6	108.7	7.0
Année moyenne.	121.7	17.4	114.1	11.3	116.4	13.2	117.9	14.4

III

TABLE DES MINIMA DE LA TEMPÉRATURE MENSUELLE.

MOIS.	PALERME. — Thermomèt.		ROME. — Thermomèt.		[illegible] — Ther[illegible]	
	météorologique.	Réaumur.	météorologique.	Réaumur.	météorologique.	[illegible]
Janvier.	106.0	4.8	99.0	—0.8	93.9	—1.9
Février.	106.7	5.4	101.4	+1.1	96.2	—[illegible]
Mars.	107.0	5.6	103.7	2.9	100.7	[illegible]
Avril.	109.3	7.5	106.4	5.1	104.7	[illegible]
Mai.	112.9	10.3	111.4	9.2	109.9	[illegible]
Juin.	116.9	13.5	115.2	12.2	114.0	[illegible]
Juillet.	120.0	16.0	118.5	14.8	116.6	[illegible]
Août.	120.1	16.1	117.5	14.0	115.5	[illegible]
Septembre. . . .	117.5	13.8	113.4	10.7	112.1	[illegible]
Octobre.	114.0	11.2	107,9	6.4	106.5	[illegible]
Novembre.	109.4	7.6	103.0	2.4	100.4	[illegible]
Décembre.	107.1	5.6	99.8	0.1	95.9	—[illegible]
Année moyenne.	112.2	9.7	108.1	6.5	105.5	[illegible]

III

TABLE DES MINIMA DE LA TEMPÉRATURE MENSUELLE.

MOIS.	VIENNE. — Thermomèt.		PARIS. — Thermomèt		LONDRES. — Thermomèt.		COPENHAGUE. — Thermomèt.	
	météorologique.	Réaumur.	météorologique.	Réaumur.	météorologique.	Réaumur.	météorologique.	Réaumur.
Janv.	87.9	—9.7	102.0	1.6	96.0	—3.2	88.4	—9.3
Févr.	89.1	—8.7	103.1	2.5	99.0	—0.8	91.3	—6.9
Mars.	96.6	—2.7	104.7	3.8	106.2	+0.2	93.0	—5.6
Avril.	101.9	+1.5	109.2	7.1	103.2	2.5	95.8	—3.3
Mai.	106.4	5.1	112.2	9.7	107.5	6.0	99.5	—0.4
Juin.	108.1	6.5	115.5	12.4	110.5	8.4	103.5	—2.8
Juill.	112.6	10.1	116.4	13.1	112.6	10.2	105.9	+4.7
Août.	113.9	11.1	116.5	13.3	111.1	8.9	105.9	4.7
Sept.	107.9	26.4	113.9	11.2	109.1	7.2	101.7	1.4
Oct.	102.8	2.2	110.8	8.7	104.2	3.4	97.3	—2.2
Nov.	97.4	—2.1	105.8	4.7	99.0	—0.8	94.2	—4.6
Déc.	93.4	—5.2	101.9	1.5	96.9	—2.5	88.2	—9.4
Année moyen.	101.5	1.2	109.3	7.4	104.4	3.3	97.0	—2.3

Ces tables ne fournissent pas les *maxima* ou les *minima* de température, c'est-à-dire les points extrêmes de chaleur ou de froid auxquels le thermomètre parvient; mais la moyenne des *maxima* et des *minima* de la chaleur qui y sont notées suffisent pour donner une idée exacte des climats respectifs des villes dans lesquelles ont été faites les observations. On peut en tirer une foule de rapports utiles et curieux.

L'auteur choisit seulement ceux qui lui sont nécessaires pour démontrer sa proposition. Il en déduit les conséquences suivantes :

1° Qu'aux mois de juillet et d'août c'est à Rome que se fait ressentir la chaleur moyenne la plus forte et qu'à Naples elle est alors égale à celle de Palerme que dans le mois de juin elle est plus grande à Naples, et qu'à Rome elle est pareille à celle de Palerme.

2° Qu'en juillet et août on éprouve à Milan presque la même chaleur moyenne qu'à Palerme.

3° Que les mois de mai et d'octobre sont plus chauds à Naples qu'à Palerme.

4° Que dans les autres mois de l'année, Naples et Palerme ont la même température moyenne, excepté au mois de décembre et de janvier, pendant lesquels il fait moins froid à Palerme qu'à Naples.

5° Que la température de Vienne aux mois de juillet et d'août est la même que celle de Palerme en juin et en octobre; que les mois de juillet et d'août de Paris sont semblables sous ce rapport à ceux de juin et d'octobre à Palerme, et que juillet et août à Londres et à Copenhague ressemblent à mai et novembre à Palerme.

6° On voit dans la seconde table que, bien que les moyennes des *maxima* de chaleur à Palerme contiennent les hautes températures causées par les *sirocchi*, elles sont cependant plus faibles qu'à Rome au mois de juillet et d'août, d'où il y a à tirer cette conclusion que dans cette dernière ville les grandes chaleurs de ces deux mois sont plus prolongées qu'à Palerme.

L'astronome de Palerme n'a pu établir des comparaisons avec Naples parce que la table de M. Cagnazzi ne renferme pas les températures *maxima* et *minima*.

7° Il résulte de la troisième table que pendant les

mois de novembre, décembre, janvier et février. et lorsque dans les autres villes la température est au-dessous de la glace, à Palerme on jouit de la température qu'on a à Milan, à Vienne et à Paris aux mois d'avril, mai et octobre, et que par conséquent les hivers les plus froids de Palerme sont comme les printemps de Milan, de Vienne et de Paris.

Enfin pour offrir ces résultats de manière à les faire embrasser d'un seul coup d'œil, M. Cacciatore donne la table synoptique suivante.

TABLE SYNOPTIQUE.

TABLE SYNOPTIQUE.

DEGRÉS de TEMPÉRATURE.	96.	100.	104.	108.	112.	116.	120.	124.
Janvier.	Vienne.	Milan. Copenh.	Paris. Londres.	Naples. Rome.	Palerme.			
Février.	. . . . .	Vienne. Copenh.	Milan. Paris. Londres.	Rome.	Palerme. Naples.			
Mars.	. . . . .	. . . . .	Vienne. Copenh.	Milan. Paris. Londres.	Palerme. Naples. Rome.			
Avril.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Londres. Copenh.	Milan. Vienne. Paris.	Palerme. Naples. Rome.		
Mai.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Londres. Copenh.	Milan. Vienne. Paris.	Palerme. Naples. Rome.	
							Palerme.	

Août.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Londres. Copenh.	Vienne. Milan.	Palerme. Naples. Rome. Milan.
Septembre.. . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Vienne. Paris. Londres. Copenh.	Rome.	Palerme. Naples.
Octobre.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Milan. Vienne. Paris. Londres. Copenh.	Rome.	Palerme. Naples.	
Novembre. . . .	. . . . .	. . . . .	Vienne.	Milan. Paris. Londres. Copenh.				
Décembre. . . .	. . . . .	Copenh.	Milan. Vienne. Paris. Londres.	. . . . .	Palerme.			

Ainsi une personne qui voudrait se trouver toujours dans les villes où l'on ne souffre ni beaucoup du froid ni beaucoup de la chaleur, c'est-à-dire jouir constamment d'une température de cent degrés du thermomètre météorologique, devrait passer à Palerme le mois de janvier, ceux de février et de mars à Palerme ou à Naples; elle pourrait également habiter Rome en mars; dans le mois d'avril il faudrait qu'elle se rendît à Milan, à Vienne ou à Paris, au mois de mai à Londres ou à Copenhague pour y rester pendant les mois de juin, de juillet et d'août; en septembre elle irait à Vienne ou à Paris et en octobre à Milan; mais au mois de novembre elle devrait retourner à Rome ou à Naples, et en décembre revenir à Palerme pour y demeurer jusqu'à ce que le changement de la température l'obligeât à recommencer ses courses.

La longue durée des chaleurs de l'été à Palerme fait seule croire que cette saison n'y est point supportable. Comme pendant quatre mois la température s'y maintient très-élevée, ceux qui sont accoutumés aux climats du Nord, où les grandes chaleurs ont une plus courte durée, craignent de ne pouvoir pas résister à leur continuité ; mais on voit, par les tables précédentes, qu'à Naples et à Rome les chaleurs sont également continues, qu'à Rome la chaleur moyenne est même plus grande qu'à Palerme, enfin que cette chaleur si redoutée n'est pas plus forte à Palerme que dans d'autres villes où elle est seulement moins prolongée.

SUR LE

SIROCO DE PALERME.

EXTRAIT D'UNE SECONDE LETTRE DE M. CACCIATORI

Pendant une période de quarante-trois ans, [illegible] fois seulement le vent de sirocco a fait élever à Palerme la température de l'atmosphère au delà trente degrés de Réaumur, qui répondent à quatre-vingt-dix-neuf degrés cinq dixièmes de Fahrenheit et à cent trente-sept degrés cinq dixièmes du thermomètre météorologique ; toutes les autres fois le thermomètre est resté au-dessous de ce point.

J'ai indiqué dans les tableaux synoptiques [illegible] suivent les circonstances et les effets du sirocco pendant le temps qu'il a soufflé, et marqué d'un [illegible]

iques (*) le petit nombre de cas où le thermomètre
a dépassé le degré météorologique cent trente-sept,
afin que l'on remarque facilement pendant combien
peu d'heures l'atmosphère est demeurée à une tem-
pérature aussi haute. On trouvera indiqué dans les
tables à côté des degrés du thermomètre météorolo-
gique les degrés correspondants de Réaumur.

Le thermomètre était exposé à l'air libre, à l'om-
bre et à l'abri des rayons du soleil tant directs que
réfléchis.

SIROCO AU MOIS D'AOUT 1805.

Il commença à souffler le soir du 31 juillet ... finit dans la nuit du 2 au 3 août.

Le baromètre, qui d'abord était à la hau... moyenne, s'éleva un peu pendant la durée du ... roco.

Les tourbillons de vent étaient sans force ; ils ... sèrent un peu de brouillard durant le jour, ... pendant les nuits le ciel fut clair et les étoiles ... lèrent au point que les observations astronomi... eurent lieu comme à l'ordinaire.

MOIS.	JOURS.	HEURES des OBSERVATIONS.	THERMOMÈTRE météorolo-gique.	THERMOM... de Réaum...
Juillet.	31	7 du soir	122° 8.	18° 2...
		10 1/2 du soir. .	128. 4.	22. 7...
		—	—	—
Août.	1	7 du matin. . .	131. 8.	25. 4...
		midi.	138. 6.	30. 4...
		2 1/2 après-midi.	131. 9.	25. 3...
		11 3/4 du soir. .	127. 8.	22. 2...
		—	—	—
	2	8 du matin. . .	133. 6.	26. 4...
		midi.	139. 2.	31. 3...
		9 1/2 du soir . .	128. 0.	22. 4...
		11 1/2 du soir. .	125. 4.	20. 3...

SIROCO AU MOIS DE JUILLET 1808.

Il a commencé le matin du 28 juillet, et fini e 30 au soir.

Le baromètre se maintint très-peu au-dessus de a hauteur moyenne.

Les tourbillons de vent furent faibles ; le ciel de- ieura presque toujours clair, de manière qu'on put aire les observations astronomiques d'usage.

MOIS.	JOURS.	HEURES des OBSERVATIONS.	THERMOMÈTRE météorolo- gique.	THERMOMÈTRE de Réaumur.
uillet.	28	7 1/2 du matin.	125° 5.	20° 4.
		midi.	137. 2.	29. 76.
		9 1/4 du soir . .	130. 1.	24. 08.
		11 3/4 du soir. .	131. 9.	25. 52.
		—	—	—
	29	7 3/4 du matin.	130. 2.	24. 16.
		midi.	128. 6.	22. 88.
		9 1/2 du soir . .	125. 8.	20. 64.
		11 3/4 du soir. .	124. 4.	19. 52.
		—	—	—
	30	7 1/2 du matin.	126. 7.	21. 36.
		midi.	128. 3.	22. 64.
		8 1/4 du soir . .	121. 7.	17. 36.

SIROCO EN JUILLET 1809.

Il commença le soir du 6 et finit le matin du 7. Celui-ci a été le plus chaud de tous ceux que j'ai éprouvés pendant l'espace de quarante-trois ans.

Le baromètre resta toujours à sa hauteur moyenne.

Les tourbillons de vent furent très-forts du matin au soir du 7.

Le ciel étant continuellement obscurci par brouillards, on ne put faire aucune espèce d'observations astronomiques.

MOIS.	JOURS.	HEURES des OBSERVATIONS.	THERMOMÈTRE météorologique.	THERMOM. de Réaum.
Juillet.	6	9 1/2 du soir . .	129° 5.	22° 9
		minuit.	133. 0.	23. 4
		—	—	—
	7	7 1/2 du matin.	135. 3.	24. 24
		10 du matin. . .	136. 7°	25. 9.
		midi	139. 7°	26. 7
		2 1/4 après-midi.	139. 7°	26. 7
		4 1/2 après-midi.	137. 4°	25. 0
		minuit	132. 9.	23. 32
		—	—	—
	8	7 3/4 du matin.	126. 7.	21. 3
		midi	129. 4.	23. 3
		10 du soir. . . .	127. 7.	22. 1
		11 1/4 du soir. .	127. 8.	22. 44
		—	—	—
	9	7 3/4 du matin.	126. 3.	21. 0
		midi	127. 7.	22. 1

SIROCO EN JUILLET 1828.

Il commença le soir du 20 et finit le soir du 22.

Le baromètre se tint sans variations un peu au-dessus de la hauteur moyenne.

Les tourbillons de vent furent très-légers et appréciables seulement par la sensation de chaleur qu'ils produisaient.

Le ciel resta toujours brumeux.

MOIS.	JOURS.	HEURES des OBSERVATIONS.	THERMOMÈTRE météorologique.	THERMOMÈTRE de Réaumur.
Juillet.	20	7 1/2 du matin.	129° 6.	23° 68.
		midi	138. 6.	30. 88.
		2 après-midi . .	134. 4.	27. 52.
		8 3/4 du soir . .	130. 9.	24. 72.
		—	—	—
	21	6 3/4 du matin.	128. 1.	22. 48.
		7 du matin. . .	127. 8.	22. 24.
		midi.	130. 0.	24. 00.
		8 3/4 du soir. .	126. 9.	21. 60.
		—	—	—
	22	6 1/2 du matin.	127. 0.	21. 60.
		8 1/4 du matin.	129. 2.	23. 36.
		midi	132. 2.	25. 76.
		2 après-midi . .	131. 9.	25. 52.
		8 1/2 du soir . .	127. 8.	22. 24.

SIROCO AU MOIS D'AOUT 1831.

Il commença le matin du 20 et finit le s[illegible] du 22.

Le baromètre, qui au commencement était [illegible] peu au-dessus de la hauteur moyenne, descendit [illegible] peu au-dessous de celle-ci.

Les tourbillons de vent, très-légers au commen[illegible]ment, devinrent forts et fatigants le 21, mais ap[illegible] ils diminuèrent.

Le ciel fut toujours brumeux.

MOIS.	JOURS.	HEURES des OBSERVATIONS.	THERMOMÈTRE météorolo-gique.	THERMOMÈTRE de Réaumur
Août.	20	7 3/4 du matin.	125° 8.	20° 64.
		midi.	128. 3.	22. 64
		7 1/4 du soir . .	127. 6.	22. [illegible]
		minuit	127. 0.	21. [illegible]
		—	—	—
	21	8 du matin . . .	127. 8.	22. 24
		midi.	138. 1°	30. [illegible]
		2 après-midi. .	138. 8°	31. [illegible]
		2 3/4 après-midi.	134. 0.	27. [illegible]
		7 1/4 du soir . .	128. 1.	22. [illegible]
		minuit	127. 0.	21. [illegible]
		—	—	—
	22	7 3/4 du matin.	126. 9.	21. [illegible]
		midi.	129. 1.	23. [illegible]
		7 3/4 du soir . .	125. 2.	20. [illegible]

SIROCO DU MOIS D'AOUT 1833.

Il commença le matin du 18 et finit le soir du 20.

Le baromètre demeura constamment vers sa hauteur moyenne.

Les tourbillons de vent, peu sensibles le 18, prirent une force notable pendant la nuit et toute la journée du 19 ; ils faiblirent vers le soir et devinrent presque nuls ensuite.

Le ciel resta toujours brumeux.

MOIS.	JOURS.	HEURES des OBSERVATIONS.	THERMOMÈTRE météorologique.	THERMOMÈTRE de Réaumur.
Août.	18	9 du matin . . .	128° 8.	23° 24.
		midi.	137. 8*	30. 24.
		2 après-midi. .	138. 1*	30. 48.
		9 du soir	134. 0.	27. 20.
		minuit	133. 3.	26. 64.
		—	—	—
	19	9 du matin . . .	135. 5.	28. 40.
		midi.	138. 5*	30. 80.
		4 après-midi . .	137. 2.	29. 76.
		7 3/4 du soir . .	127. 8.	22. 24.
		minuit	127. 2.	21. 76.
		—	—	—
	20	8 3/4 du matin.	128. 0.	22. 40.
		midi.	126. 3.	21. 04.
		6 après-midi . .	125. 7.	20. 38.

Il résulte de ces observations :

1° Que le vrai siroco de Palerme ne se prolonge pas au delà de soixante heures.

2° Que rarement le siroco élève à Palerme la température de l'atmosphère au delà de cent trente-sept degrés météorologiques.

3° Que le thermomètre ne reste pas à cette hauteur pendant toute la durée du vent, mais seulement pendant peu d'heures et vers midi.

4° Qu'à l'exception de ce court intervalle la chaleur rentre dans les limites de température que l'on a souvent à Naples et à Rome, et que pendant la plus grande partie du temps que le siroco a soufflé, le thermomètre est demeuré au-dessous de cent trente-deux degrés météorologiques.

5° Qu'il est très-rare que le vent de siroco s'

fort incommode par sa violence. Il soulève tout au plus un peu de poussière sèche et très-chaude qu'on évite en se tenant renfermé.

6° Que le baromètre se maintient à peu près à sa hauteur moyenne, ce qui indique que le poids de l'atmosphère ne subit aucune altération notable, et par conséquent que le corps humain ne peut pas souffrir des effets du siroco. Les vents qui sont contraires à la santé sont ceux qui font descendre ou monter brusquement le baromètre, car les déplacements soudains qu'ils opèrent dans l'élément qui pèse sur nos poumons, influent de telle sorte sur nos corps, qu'il n'y a que peu d'individus qui n'en éprouvent point des conséquences funestes. Tels sont surtout les vents du sud-ouest et du nord-ouest lorsqu'ils alternent entre eux. Les rhumes, les rhumatismes, les ruptures des vaisseaux, les morts subites, sont la suite fatale du changement rapide qui s'opère dans le poids de l'atmosphère, et que ces deux vents amènent plus souvent que les autres. Le siroco n'a jamais eu et ne peut pas avoir de semblables résultats. De l'ennui, de la chaleur et un léger sentiment de faiblesse physique sont les seuls inconvénients que produise ce vent.

7° Les arbres, les fruits, et la végétation en général ne souffrent pas beaucoup du vrai siroco; les légumes seuls se flétrissent quelque peu. Le véritable siroco n'est pas violent; ses tourbillons sont

plus sensibles par leur chaleur que par leur impétuosité. Les vents très-forts, ceux qui portent le ravage dans les champs, arrivent d'un autre côté ; c'est surtout du sud-ouest qu'ils viennent, leurs rafales sont de toutes les saisons et nuisent bien plus aux récoltes pendant l'été, par leur force que par leur chaleur.

8° Il faut distinguer les vents du sud-est ou siroco de ceux du sud-ouest, que l'on confond généralement avec eux. Ceux-ci sont aussi très-chauds, quoiqu'ils n'aient pas la température élevée du siroco ; mais ils sont souvent très-violents et causent de grands dommages.

9° Peut-être le siroco est-il le dernier terme du terrible *sum* ou *kamsin* de l'Égypte, qu'on appelle en Afrique *simoom* ou *samiel*. Le peu de vitesse et de force qu'a le vrai siroco ; sa durée, qui ne dépasse pas soixante heures ; sa rareté, la poussière très-fine qu'il dépose sur les feuilles des arbres et sur le verre et qui a été reconnue différer complétement du sable et de la terre de Sicile ; la chaleur aride qu'il produit dans l'air, l'ont fait soupçonner à M. Cacciatore, ainsi qu'on peut le voir dans son ouvrage *Del real Observatorio* (1 vol. in-fol., Palermo 1827), page 46 de l'appendice. Les colonnes primitives, si violentes et mortelles dans les déserts où elles prennent leur origine, peuvent par la force de l'impulsion qu'elles ont reçue, passer au-dessus

de la mer qui sépare l'Afrique de la Sicile. Le calorique, dont elles sont fortement saturées, doit dans ce cas amener une grande évaporation à la surface de la mer, et ces vapeurs doivent rester supendues dans les courants inférieurs des colonnes anciennes. Elles sont donc humides et brumeuses, mais toujours très-chaudes lorsqu'elles arrivent immédiatement de la mer et qu'elles envahissent le littoral de la Sicile méridionale, de la Calabre et de la province d'Otrante, etc. Mais en suivant leur cours sur la terre elles vont se heurter à des champs fortement échauffés par le soleil, sur qui elles abandonnent les vapeurs qu'elles tenaient suspendues, et après la précipitation desquelles elles rentrent dans leur état constitutif. Dépouillées alors des vapeurs qu'elles avaient enlevées à la mer, elles apportent à Palerme et dans les parties nord de l'île un vent aride et brûlant et par conséquent un courant d'air mêlé d'une poussière sèche, un peu incommode à la respiration, mais entièrement purgée des qualités pernicieuses qui à son point de départ sont si fatales aux hommes et aux animaux.

Aussi, loin que le siroco soit un objet de crainte à Palerme, il est désiré non-seulement par quelques Siciliens, mais encore par des étrangers. Il l'était surtout par un médecin anglais qui s'y était établi, et qui y mourut : le docteur Thompson, qui avait été professeur à Oxford ou à Édimbourg, homme

très-savant, fort instruit surtout en anatomie et en histoire naturelle, venu à Palerme pour la première fois en 1799, à la suite de l'ambassadeur de Russie. il en repartit avec celui-ci, et au premier retour de la cour à Naples, il revint à Palerme. Des observations particulières lui avaient appris à prévenir l'approche du siroco. Dès que le vent se faisait sentir, le docteur Thompson se renfermait chez lui et gardait la chambre pendant toute sa durée. Là, quittant tous ses habits et entièrement nu, il se couchait par terre sur un épais tapis, la tête posée sur un coussin. Près de lui il tenait d'un côté un vase rempli d'eau et une grande éponge que de temps à autre il passait imbibée sur toutes les parties de son corps qu'avec une autre éponge il essuyait légèrement. De l'autre côté il faisait placer un bol de punch dont il buvait de petites quantités. Il assurait que dans cet état, les sensations que le siroco lui procurait étaient si agréables qu'elles surpassaient les délices que les disciples de Mahomet peuvent se promettre entre les bras des houris.

STATISTIQUE MÉDICALE

DE LA

MAISON ROYALE DES ALIÉNÉS

A PALERME,

Extraite et traduite d'un ouvrage publié par le docteur Antoine GRÉCO, médecin de cet établissement.

Pour mettre plus de clarté dans ce travail, je le diviserai en différents tableaux auxquels j'ajouterai des observations qui seront comme autant de corollaires des faits établis par les chiffres de leurs colonnes.

Ces tables indiqueront le nombre total des malades, les individus guéris et ceux morts.

Avant l'année 1825, l'hospice n'était pas exclusivement destiné aux aliénés. Au mois de juillet 1824,

les autres malades en furent retirés, et on y laissa seulement cinquante-huit fous des deux sexes.

Depuis lors la réputation de cet établissement encouragea tellement les familles à y faire traiter [illegible] de leurs membres atteints de folie qu'on y amena un grand nombre de malades, de tous les points de l'île.

Au commencement de 1825, il y avait à Palerme soixante-sept aliénés, desquels il faut déduire d'après les calculs quarante-quatre incurables qui s'y trouvaient longtemps avant la nouvelle organisation de la maison.

Les observations ne doivent donc porter que sur vingt-trois individus existant à l'hospice dans le courant de l'année 1824 et sur quatre cent quatre-vingt-un autres, reçus jusqu'à la fin de l'année 1825. Le total : cinq cent quatre.

I.

TABLE DU MOUVEMENT TOTAL DANS L'ESPACE DE DIX ANS.

	HOMMES.	FEMMES.	TOTAUX.
Guéris	111	49	160
Sortis sur la demande de leurs parents	36	21	57
Congédiés, n'étant pas fous.	30	16	46
Décédés	85	46	131
S'y trouvant au 1er janvier 1835.	74	36	110
TOTAUX. . .	336	168	504

On voit qu'en Sicile la différence de nombre ntre les aliénés des deux sexes est à l'avantage des mmes, dans la proportion de un à deux, tandis u'en France et en Angleterre le nombre des folles rpasse d'un tiers celui des fous. Dans quelques arties d'Allemagne, en Pensylvanie et dans l'établissement d'Aversa, on a obtenu des résultats anagues à ceux constatés à Palerme. L'éducation des mmes, qui, dans certains pays, tend à exalter ur imagination, serait peut-être la cause de cette fférence.

Dans les tables qui suivent, on n'a pas compris dans le nombre des admis à l'hospice quarante-six individus qui n'étaient pas atteints de folie, et le mouvement ne sera compté par conséquent que pour quatre cent cinquante-huit.

II.

TABLE INDIQUANT LES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE FOLIE.

		HOMMES.	FEMMES.	TOTAUX.	
Manie. .	simple.	164	62	226	257
	avec épilepsie.	23	12	35	
	avec hystérie..	»	32	32	
Monomanie		70	19		89
Démence	simple. . . .	33	14	47	70
	avec épilepsie	12	6	18	
	avec hystérie.	»	5	5	
Idiotisme.		4	2	»	
Totaux. . .		308	152		460

L'opinion du docteur Esquirol, que la manie est en raison des progrès de la civilisation, et que l'idiotisme dépend du climat, se trouve confirmée ici. Il existe d'ailleurs à Palerme une maison spéciale pour les personnes atteintes de démence et pour les imbéciles, ce qui explique aussi le petit nombre d'individus appartenant à ces classes dans l'établissement dont il est question.

En général, il serait à désirer qu'on réservât les maisons de fous uniquement pour les aliénés qui offrent les chances d'une guérison possible, et qu'on gardât dans des hospices particuliers et séparés les idiots et les maniaques incurables.

TABLE DES SAISONS.

MOIS.	ANNÉES 1824	1825	1826	1827	1828	1829	1830	1831	1832	1833	1834	TOTAUX.	
Mars.	1	2	1	1	5	»	3	5	7	6	5	36	263
Avril.	1	5	3	7	4	4	5	1	3	5	2	38	
Mai.	»	1	4	8	3	5	4	3	5	2	7	42	
Juin.	2	6	5	5	3	2	4	4	4	3	7	45	
Juillet.	5	4	8	5	7	4	»	6	8	7	5	59	
Août.	3	8	3	6	3	1	5	6	4	3	1	43	
Septembre. . .	1	1	3	4	2	2	1	1	2	5	4	27	195
Octobre.	»	4	5	6	2	4	4	5	4	7	2	43	
Novembre. . .	4	3	4	5	3	3	5	1	1	6	1	36	
Décembre. . .	3	»	2	5	2	6	5	2	3	2	2	30	
Janvier.	3	2	»	4	5	4	2	4	2	6	2	37	
Février.	»	2	»	4	5	2	2	2	2	1	2	22	
Totaux. .	23	38	38	60	47	37	37	40	45	53	40		458

Cette Table a copiée et elle même

AGE.

En général la jeunesse est sujette à la manie; la monomanie appartient à l'âge mûr; la démence s'empare de la vieillesse; l'idiotisme se développe pendant l'enfance.

Les cas de manie sont très-rares chez les enfants; parmi le petit nombre qu'on a observé, on peut citer celui de Joseph Safina, de Viliabate, entré à l'hôpital de Palerme le 4 juin 1830, à l'âge de sept ans. Ce pauvre malheureux, fils d'un apothicaire, était devenu maniaque furieux à l'âge de deux ans et demi, à la suite de la petite vérole naturelle. Il était dans un état permanent de frénésie, accompagné d'une agitation extraordinaire. Il balbutiait

continuellement des sons articulés qui n'étaient cependant pas des paroles complètes, puisqu'il n'avait pas eu le temps d'apprendre à parler. Il n'était toutefois ni sourd ni muet, car il entendait lorsqu'on l'appelait par son nom, et il prononçait quelquefois machinalement les mots *café*, *mamma*.

Il existe plusieurs aliénés au-dessous de quinze ans, mais parmi eux point de maniaques proprement dits, tous sont imbéciles ou atteints de démence.

IV

TABLE DES AGES.

AGES.	HOMMES.	FEMMES.
7 ans.	1	»
15 »	18	9
20 »	84	44
30 »	90	39
40 »	62	4
50 »	33	29
60 »	18	7
Totaux. . . .	307	152

D'après la table ci-dessus, c'est entre vingt et quarante ans que les cas de folie sont plus fréquents parmi les hommes, et chez les femmes entre vingt et trente. En revanche, il y a très-peu d'hommes qui deviennent fous passé l'âge de soixante ans, tandis qu'au même âge il y a un nombre proportionnel plus grand de femmes atteintes d'aliénation mentale. On peut donc établir que les hommes sont plus disposés à la folie dans l'âge mûr, et les femmes aux deux extrémités de la vie.

V

TABLE DES PROFESSIONS.

HOMMES.		FEMMES.	
Négociants.	14	Domestiques. . . .	2.
Militaires.	27		
Marins.	2		
Prêtres et moines.	27	Paysannes.	3
Étudiants.	9		
Médecins.	4		
Hommes de loi. . .	16	Ouvrières.	3
Propriétaires nobles	6		
Propriétaires bourgeois et rentiers.	20	Nobles.	2
Employés et comptables.	23		
Bourgeois livrés à l'industrie. . . .	30	Bourgeoises.	3.
Paysans.	44		
Domestiques. . . .	3	Religieuses.	6
Artisans.	33		
Mendiants.	3		
Revendeurs publics	13	Pauvres de la basse	
Détenus.	10	classe.	1
Total.	306	Total.	138

Cette table ne fournit pas de documents desquels on puisse tirer des conclusions précises, car si l'on y rencontre, par exemple, seize hommes de loi [illegible]

quatre médecins, il faudrait pouvoir indiquer le nombre total des individus qui exercent ces professions.

Dans la classe des domestiques, on remarque qu'il y a seulement trois hommes pour vingt-cinq femmes. C'est une différence énorme qui ne peut s'expliquer que par la circonstance qu'en Sicile le nombre des femmes employées comme domestiques est beaucoup plus considérable que celui des hommes, et ensuite parce que les femmes, dans cette condition, ont plus à souffrir des insultes et des humiliations, et moins de moyens de défense à y opposer.

On remarque encore que les mélancoliques appartiennent ordinairement aux classes aisées, tandis que les individus atteints de manie et de démence abondent dans les classes ouvrières et pauvres. Il faut sans doute attribuer cette variété dans la maladie au genre de vie de ces différentes classes. Les premières, exposées à de grands revers de fortune et aux passions violentes, sont sujettes à la monomanie furieuse qui finit ordinairement par une aliénation calme et tranquille; d'un autre côté, la vie monotone des classes laborieuses ne prête pas à l'exaltation; mais l'ardeur du soleil, les variations de l'atmosphère, les maladies de la peau, mal traitées ou rentrées, d'autres misères qui pèsent plus particulièrement sur cette portion de l'humanité, sont

autant de causes de la manie et de la démence.

Les causes sont difficiles à reconnaître avec certitude. Ne pouvant obtenir à ce sujet des renseignements des malades eux-mêmes, c'est auprès de leurs parents seulement que l'on peut s'en instruire, et ceux-ci, n'ayant point remarqué l'origine de la maladie, indiquent souvent comme sa cause ce qui n'en est que le premier effet.

Toutefois, à l'exemple des auteurs qui se sont occupés de pareilles recherches, je donnerai une table des causes probables tant physiques que morales.

VI

TABLE DES CAUSES.

CAUSES PHYSIQUES.	HOMMES.	FEMMES.	CAUSES MORALES.	HOMMES.	FEMMES.
A la suite d'héritages. . . .	20	14	Chagrins domestiques.	39	19
Onanisme. . . .	15	8	Misère.	30	13
Coups de soleil.	8	2	Revers de fortune.		
Abus des liq^{rs} spiritueuses..	19	2	Amour contrarié..	22	23
Éjac... rentrées.	7	5	Jalousie.		
Fièvres.	11	4	Fanatisme. . . .	23	4
Épilepsie. . . .	35	18	Superstition.. .		
Siphilis.	10	1	Ambition. . . .	8	2
Abus du mercure	3	»	Amour-propre offensé. . . .	5	1
Vieillesse. . . .	13	2	Excès d'études.	4	»
Grossesses. . . .	»	6	Épouvante. . . .	13	10
Désordres de la menstruation.	»	5	Colère.	5	2
Suites de couches.	»	7	Perte de parents	9	4
. . . . .	»	»	Persécutions. . .	7	»
Totaux. . .	141	74	Totaux. . .	165	78

En général, on est d'accord pour attribuer un plus grand nombre de cas de folie à des causes morales qu'à des motifs physiques. Ici les résultats donnent

deux cent quarante-trois appartenant à la première classe et deux cent quinze à la seconde. Les causes physiques sont très-variées, et parmi les maladies qui amènent l'aliénation, il faut mettre en première ligne l'épilepsie et toutes celles dont le siége est dans le système nerveux. Les causes morales les plus communes sont les chagrins domestiques ; et parmi ceux-ci les peines causées par l'amour.

VII

TABLE DE L'ORIGINE DES MALADES.

ORIGINES.	HOMMES.	FEMMES.	TOTAUX.
Palerme.	134	92	226
Ses environs.	34	3	37
Messine.	11	6	17
Catana.	8	»	8
Trapani.	10	1	11
Autres regnicoles.	89	44	133
Napolitains.	19	3	22
Étrangers.	1	3	4
Totaux.	306	152	458

La disproportion entre le nombre des aliénés d

Palerme et celui fourni par le reste de la population s'explique parce que diverses causes concourent à empêcher d'envoyer à Palerme tous les malades qui se trouvent en Sicile.

STATISTIQUE

DES GUÉRISONS OBTENUES EN DIX ANS.

On a retranché du calcul des tables ci-après cinquante-sept individus réclamés par leurs parents avant la fin du traitement qui aurait pu amener la guérison.

TABLE DES GUÉRISONS OBTENUES.

ANNÉES de L'ADMISSION des MALADES.	NOMBRE des MALADES en TRAITEMENT.	NOMBRE DES MALADES GUÉRIS. — ANNÉES 1825	1826	1827	1828	1829	1830	1831	1832	1833	1834	TOTAUX.
1824	22	7	1	»	»	3	4	2	»	»	»	17
1825	33	12	5	2	»	»	»	»	»	»	»	19
1826	32		9	5	»	1	1	»	»	»	»	16
1827	34			»	2	2	4	»	1	»	»	20
1828	41				10	2	1	»	»	»	»	13
1829	33					7	3	2	1	»	»	13
1830	32						5	4	»	»	»	10
1831	34							10	3	»	»	13
1832	36								12	5	»	17
1833	48									8	8	16
1834	36										6	6
Total.	401										Tot.	160

Dans ce nombre de cent soixante malades guéris ne sont point comptés les individus qui n'ont pas entièrement recouvré la raison, ainsi que les cas de rechute. Dans les autres pays, ces deux dernières classes grossissent ordinairement le chiffre des cures heureuses, et on établit de cette manière un calcul erroné. M. Esquirol lui-même assure qu'il n'y a guéri plus d'un tiers des fous qui guérissent; à Palerme les résultats donnent les deux cinquièmes.

IX

TABLE DES [illegible], RELATIVEMENT A LA DURÉE DU TRAITEMENT.

ÉPOQUES DES ADMISSIONS.	NOMBRE.	TOTAUX
Premier et second mois. .	43	
Troisième.	33	
Quatrième.		
Cinquième.	18	107
Sixième.		
Septième.	13	
Huitième.		
Dans le cours de la seconde année.	30	
Dans le cours de la troisième année.	7	44
Dans le cours des années subséquentes.	16	

On voit par la table ci-dessus que les fous qui ne sont pas guéris dans les premiers huit mois de leur maladie ont peu de chances pour leur guérison ultérieure. Les deux premiers mois sont le temps le plus favorable.

X

TABLE DES GUÉRISONS RELATIVEMENT AUX SAISONS.

SAISONS.	MOIS.	GUÉRIS.	
Printemps. . .	Mars.	8	22
	Avril.	9	
	Mai.	5	
Été.	Juin.	10	37
	Juillet.	11	
	Août.	16	
Automne. . . .	Septembre	12	64
	Octobre.	27	
	Novembre.	25	
Hiver	Décembre.	18	37
	Janvier	6	
	Février.	13	

Il résulte de cette table que la saison la plus favorable pour la guérison de la folie est l'automne, et le printemps celle qui l'est le moins. Ces résultats dérivent d'ailleurs de la combinaison de ceux qui ont été fournis par les tables III et IX. Il faut seulement ajouter que l'usage des bains froids administrés pendant les grandes chaleurs de l'été contribue aus-

à préparer le plus grand nombre des guérisons pour l'automne suivante.

La guérison des maniaques s'opère plus facilement en automne, tandis que celle des monomanes s'obtient plus aisément au printemps.

On a supposé à tort que l'été est plus nuisible aux aliénés que l'hiver : quand un de ces malheureux, abandonné à lui-même, s'expose à l'ardeur du soleil d'été, il éprouve des accès de fureur ; mais il n'en est pas ainsi dans un établissement où les malades sont soigneusement protégés contre l'action des rayons ardents du soleil. Ils se trouvent plutôt soulagés pendant l'été à Palerme qu'en hiver, où il est difficile de les garantir des effets du froid, si fâcheux dans toutes les maladies nerveuses.

XI

TABLE DES GUÉRISONS PAR RAPPORT A L'AGE

AGES.	HOMMES.	FEMMES
15 ans.	13	3
20 »	27	24
30 »	29	9
40 »	26	6
50 »	11	7
60 »	5	0
Totaux. . . .	111	49

Pour les hommes, l'âge le plus favorable aux guérisons est entre vingt et quarante ans, pour les **femmes, c'est seulement** vers la vingtième année **qu'on obtient de fréquentes guérisons. Il faut cependant combiner cette** observation avec celle de la **table IV.**

STATISTIQUE

DE LA MORTALITÉ.

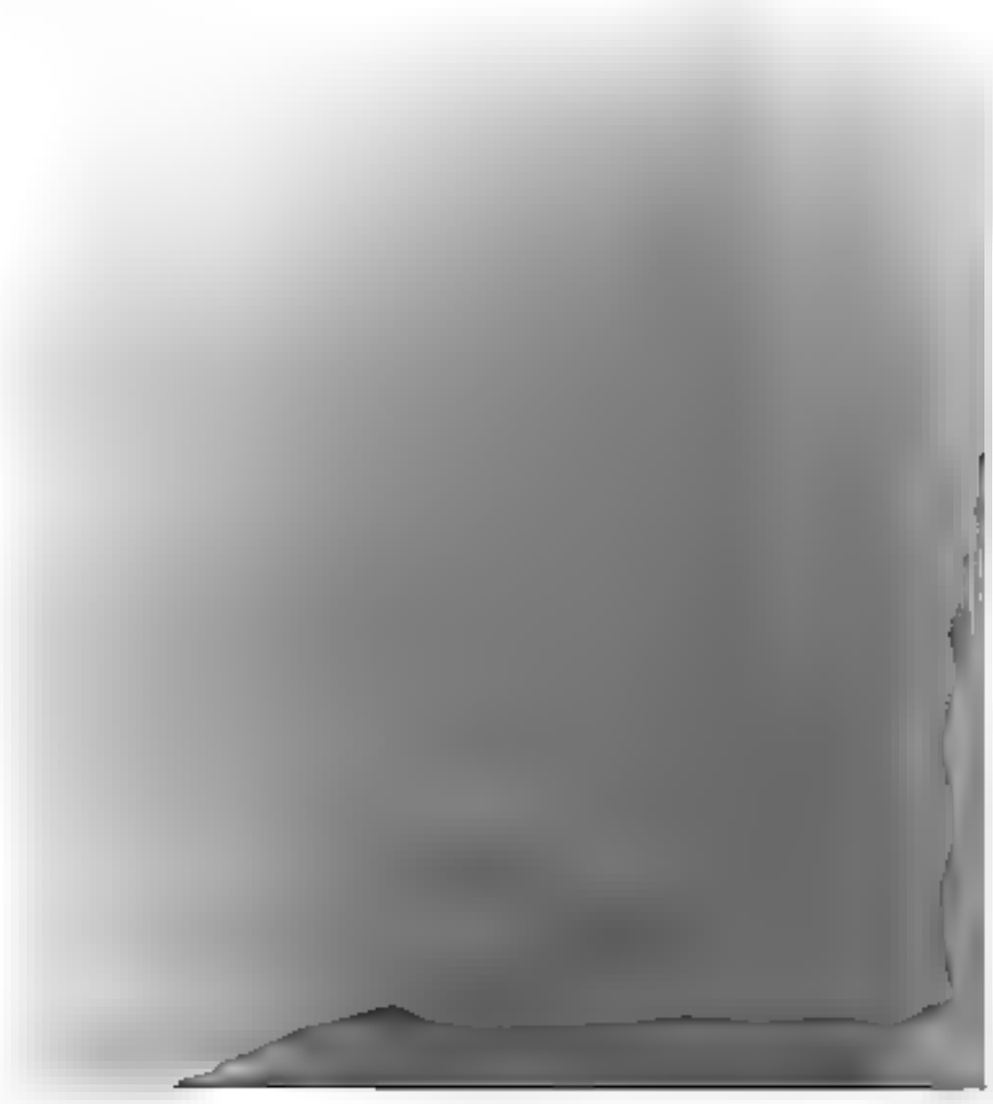

TABLE DE LA MORTALITÉ.

ANNÉES.	NOMBRE D'ADMISSIONS.	MORTS. — ANNÉES 1825	1826	1827	1828	1829	1830	1831	1832	1833	1834	TOTAUX.
1824	23	»	1	»	»	2	1	»	»	»	1	5
1825	47	2	2	2	»	»	»	»	3	2	»	11
1826	41		2	2	»	»	»	2	3	»	»	9
1827	62			6	3	2	»	3	»	3	1	18
1828	49				5	7	2	2	2	»	4	22
1829	42					6	3	1	1	1	»	12
1830	47						6	4	2	»	1	13
1831	42							4	2	2	2	10
1832	47								5	11	2	10
1833	57										2	13
1834	47										8	8
Total.	506										Tot.	131

Dans une période de dix ans il est donc mort à peu près vingt-six malades sur cent : cette proportion est plus satisfaisante que celle obtenue à Paris, à la Salpêtrière, où la mortalité est de plus de vingt-huit pour cent.

XIII

TABLE DES ÉPOQUES DE LA MORTALITÉ.

ÉPOQUES DES ADMISSIONS.	MORTS.	
Dans le cours de la première semaine. . .	10	
— de la sconde.	8	38
— des troisième et quatrième. .	4	
— du second mois	16	
— du troisième.		16
— du quatrième.		
— du cinquième		7
— du sixième.		
— du septième.		6
— du huitième.		
— du neuvième.		4
— du dixième.		
— de la seconde année.		24
Dans les années subséquentes		36

C'est dans les premiers mois et surtout dans les deux premiers mois que les décès sont plus fréquents.

XIV

TABLE DE LA MORTALITÉ, CONSIDÉRÉE PAR RAPPORT AUX DIFFÉRENTES ESPÈCES DE FOLIE.

ADMISSIONS.				MORTS.	
DIFFÉRENTES ESPÈCES DE FOLIE.		VARIÉTÉS DE LA MALADIE.		MORTS.	PROPORTION
Manie. . . .	293	simple. . . .	226	46	20/100,
		avec épileps.	35	16	45/100,
		avec hystérie.	32	12	37/100
Monomanie.	89	. . . . .	. .	17	. . .
Démence. .	70	simple	47	24	51/100,
		avec épileps.	18	10	55/100,
		avec hystérie.	5	2	40/100,
Idiotisme. .	6	. . . . .	. .	4	. . .

La manie et la monomanie étant plus faciles à guérir, la mortalité est moindre chez les malades de ces deux catégories.

La cinquième partie des morts avait été frappée de paralysie générale deux mois avant leur décès. Dès que cette complication survient, la mort est inévitable.

Le docteur Esquirol affirme que la moitié des aliénés qui périssent a été atteinte de paralysie. Les proportions ne sont pas aussi fortes.

XV

TABLE DE LA MORTALITÉ RELATIVEMENT AUX SAISONS.

SAISONS.	MOIS.	MORTS.			
		HOMMES.		FEMMES.	
Printemps,	Mars.	4	13	1	4
	Avril.	5		2	
	Mai.	4		1	
Été.	Juin.	7	14	3	5
	Juillet.	5		1	
	Août.	2		1	
Automne.	Septembre.	3	21	8	21
	Octobre.	4		6	
	Novembre.	14		7	
Hiver.	Décembre.	14	37	8	16
	Janvier.	16		4	
	Février.	7		1	

Cette table démontre que la mortalité est plus forte en hiver parmi les hommes, et en automne parmi les femmes.

XVI

TABLE DE LA MORTALITÉ SOUS LE RAPPORT DE L'AGE.

AGES.	HOMMES.	FEMMES.
15 ans.	1	2
20 »	13	8
30 »	30	10
40 »	18	15
50 »	18	6
60 »	4	4
70 »	1	1

L'époque la plus fatale pour les deux sexes
donc entre la trentième et la quarantième an
pour les femmes la vingtième et la soixantième
assez funestes, tandis que pour les hommes,
décès sont assez rares à ces deux époques de la

XVI

TABLE DES CAUSES DES DÉCÈS.

MALADIES.	MORTS.		TOTAUX.
	HOMMES.	FEMMES.	
Phthisie pulmonaire et mésentérique.	15	21	36
Marasme et fièvre tonique.	5	7	12
Apoplexie.	20	3	23
Épilepsie.	13	4	17
Inflammation de divers organes.	12	2	14
Hydropisie.	9	7	16
Gangrène.	3	1	4
Maladies chirurgicales. . . .	8	1	9
TOTAUX. . . .	85	46	131

On voit par cette dernière table que, parmi les hommes, la maladie sous les coups de laquelle ils succombent le plus fréquemment est l'apoplexie; près viennent l'étisie et l'épilepsie; mais le plus grand nombre des femmes meurt par suite d'étisie.

XI

TABLE DES GUÉRISONS PAR RAPPORT A L'AGE.

AGES.	HOMMES.	FEMMES.
15 ans.	13	3
20 »	27	24
30 »	29	9
40 »	26	6
50 »	11	7
60 »	5	»
Totaux. . . .	111	49

Pour les hommes, l'âge le plus favorable aux guérisons est entre vingt et quarante ans ; pour les femmes, c'est seulement vers la vingtième année qu'on obtient de fréquentes guérisons. Il faut cependant combiner cette observation avec celles de la table IV.

NOTE

SUR LES DERNIERS MOMENTS DE MURAT (1).

Depuis la bataille de Waterloo, on avait répandu beaucoup de bruits différents sur la destinée du roi Joachim. Les uns le disaient à Tunis, les autres en Amérique; d'après une troisième version, il se tenait caché en France, ou fuyait à l'aventure pour échapper à ses persécuteurs. Mais

(1) Extrait de l'*Histoire du royaume de Naples*, 4 volumes, par le général Colletta. Pour donner toute la valeur que doit avoir cette note, nous donnons au lecteur l'opinion du *Journal des Débats* sur cet ouvrage.

« Il y a fort longtemps qu'aucun livre n'a eu autant de succès en Italie que l'*Histoire de Naples* du général Colletta. Ce succès a été d'autant plus grand, que dans presque tous les États italiens la censure en a interdit la publicité. Le général Colletta, ministre de la guerre pendant la révolution de 1820, a écrit dans l'exil, mais avec une impartialité admirable.

« Son histoire commence à l'avénement des Bourbons, en 1734. Le règne de Charles VII est raconté succinctement comme une

on apprit subitement qu'il s'était présenté en Corse avec l'appareil d'un roi, et puis qu'il avait fait une descente sur les côtes de Calabre en ennemi. C'était là que l'attendait la fortune pour donner au monde un nouvel exemple de son inconstance et montrer encore une fois comment elle humilie les grandeurs qu'elle a élevées et se plaît à faire succéder le comble du malheur aux plus éclatantes prospérités.

J'ai rapporté les revers de Murat dans la guerre de 1815, comment, après être resté un jour dans l'île d'Ischia, s'était embarqué sur un petit vaisseau qui faisait voile pour la France. En traversant le golfe de Gaëte, il vit encore flotter son drapeau sur les remparts de la forteresse, et à la pensée que ses enfants étaient renfermés dans l'enceinte de ses murs, poussé par son impétuosité naturelle il voulut pénétrer dans la ville et y combattre encore en désespéré, car il savait bien que sa couronne était perdue. Mais une escadre ennemie, forte de plusieurs voiles, défendait l'entrée du port, et il lui fallut continuer en frémissant son voyage vers les côtes de France.

sorte d'introduction. Le règne de Ferdinand IV et les événements contemporains sont le véritable sujet de l'ouvrage. Il est aussi remarquable sous le rapport littéraire que sous le rapport politique. Colletta, qui était déjà connu par quelques écrits, a fait une étude particulière du style de Tacite et en reproduit heureusement la manière; il a une fermeté d'opinion, une raison élevée et énergique, un jugement calme, qui ne sont point choses communes en Italie, où l'esprit de parti est encore livré à l'exagération et à l'illusion. Le talent du récit, la peinture des personnages, sont aussi remarquables que les réflexions et les résumés généraux. L'histoire de Naples a été si souvent mêlée aux événements de notre propre histoire : ce royaume gouverné par des princes de la maison de France, puis par des rois de la famille de Napoléon, a tellement reçu nos influences, et en y a laissé des traces si profondes que l'ouvrage du général Colletta est vraiment un épisode de nos annales contemporaines; il aura autant d'intérêt pour la France que pour l'Italie. »

Le 28 mai, il arrivait à Fréjus et abordait sur le même rivage où le prisonnier de l'île d'Elbe avait débarqué, plus heureux que lui, deux mois auparavant. Sur la terre de France, mille pensées et mille souvenirs différents assiégeaient son esprit : ses premières armes, ses premiers exploits, ses travaux, sa fortune, un diadème, son nom ; mais il se représentait en même temps les événements qui avaient suivi la campagne de Russie, la colère de Napoléon. L'adversité avait abattu la fierté de son caractère ; la crainte l'emporta sur la confiance, et n'osant pas se rendre à Paris, il s'arrêta dans la ville de Toulon.

Il écrivit de là au ministre Fouché, son ami dans la prospérité, des lettres où il lui disait : « Vous connaissez les motifs et toutes les circonstances de la guerre d'Italie. Maintenant que je suis en France, j'offre mon bras à l'empereur, et j'espère que le ciel voudra bien réparer les malheurs du souverain par les succès du général. » Fouché présenta la lettre à Napoléon, qui lui demanda s'il avait signé un traité avec le roi de Naples depuis la guerre de 1814 : c'était rappeler ses torts et s'en venger. Joachim resta donc à Toulon, vénéré de toute la population de cette ville, soit par un sentiment de compassion pour ses infortunes, soit par respect pour son ancienne grandeur, soit enfin qu'on le crût encore réservé à de hautes destinées.

Mais l'ex-roi de Naples se vit troublé dans ce repos, qui lui était à charge, après la catastrophe de Waterloo. Les fureurs de l'esprit de parti et du fanatisme religieux ensanglantèrent Toulon, Nîmes, Marseille. Les partisans de l'empereur furent massacrés, et leurs ennemis se partageaient leurs dépouilles. Joachim se cacha, et de sa retraite il écrivit de nouveau à Fouché, qui, peu avant ministre de Bonaparte, l'était alors de Louis XVIII, et qui, au milieu des révolutions et de la ruine des empires, avait su conserver sa puissance sous deux monarques ennemis. Joachim lui demandait un passe-port pour l'Angleterre, où il promettait de vivre en

simple particulier, soumis aux lois du royaume; il écrivit la même chose à Maceroni, son officier d'ordonnance pendant qu'il régnait à Naples, et qui lui était resté fidèle, militaire connu des souverains alliés par le hasard des circonstances et par des talents qui l'avaient fait distinguer. Mais Fouché ne répondit pas, et Maceroni, devenu suspect à la police française, fut mis en prison.

La situation du malheureux Murat s'aggravait de jour en jour. Traqué par les bourreaux de Toulon, environné d'embûches par le marquis de Rivière, qui avait autrefois été redevable de la vie à son intercession et qui le récompensait maintenant de sa bienveillance en le faisant chercher pour le livrer à la mort, il écrivit au roi de France sans orgueil et sans bassesse, mais comme un roi errant et malheureux, et fit passer sa lettre par l'intermédiaire de Fouché, qu'il priait de vouloir bien la remettre entre les mains de Louis XVIII. La lettre adressée au roi ne portait pas d'indication de lieu, afin de ne pas découvrir son asile et de ne pas donner une fausse résidence; celle pour Fouché portait simplement : « Du fond de ma prison (*dall' oscuro abisso del mio carcere*), » et c'était la seule expression de ce genre, l'honneur du nom royal interdisant tout autre appel à la pitié. Murat n'obtint rien par ces prières, auxquelles Fouché ne fit pas de réponse, et le roi garda le même silence. Dans son désespoir, il résolut de se rendre à Paris et d'y confier son sort à la décision des souverains alliés. Peut-être se souviendraient-ils de la couronne qu'il avait portée comme eux, de la guerre et de ses droits entre amis et ennemis, de leurs entretiens familiers, des mille témoignages de confiance et d'amitié mutuelle qu'ils s'étaient donnés; enfin il espérait d'eux un noble accueil et une entière sécurité. Pour éviter la route encore souillée du sang du maréchal Brune, il ne voulut pas voyager par terre; mais il fit noliser un petit navire qui devait le transporter au Havre, d'où il gagnerait facilement la capitale sans danger

On choisit pour l'embarquement une plage écartée et une heure avancée de la nuit ; mais, par malentendu ou par effet du hasard, le navire se rendit sur un autre point de la côte, et Murat, après l'avoir longtemps attendu et cherché, voyant poindre les premières lueurs du jour, se retira et se mit à errer dans les bois et les vignes. Il trouva heureusement un autre asile, échappa à de nouvelles embûches, et enfin sortit de France sur un petit vaisseau qui fit voile pour la Corse, île hospitalière, patrie d'un grand nombre d'hommes qu'il avait eus pour compagnons d'armes et de gloire. Après deux jours de navigation, il s'éleva une tempête soudaine qui força le capitaine de carguer la petite et unique voile latine de son bâtiment et de courir trente heures au gré des flots. Cependant la tempête se calma, et ce fut très-heureux, car le navire, fort maltraité en plusieurs endroits, ne pouvait plus faire une longue résistance. Ils découvrirent alors un autre vaisseau plus grand qui se dirigeait du côté de la France, et quand ils l'eurent atteint, une des trois personnes de la suite de Murat demanda au capitaine s'il voulait les recevoir et les conduire en Corse, moyennant une somme considérable d'argent. Celui-ci, soit dureté de cœur, soit crainte de quelque piége ou de la peste, repoussa dédaigneusement leurs prières et leurs offres. Mais la fortune voulut que peu après le paquebot chargé de la correspondance entre Marseille et Bastia, et qui fait continuellement ce trajet, consentit à les recueillir. Cette fois, Murat, se montrant à visage découvert, dit son nom à l'équipage, en ajoutant : « Français, je parle à des Français, et menacé de faire naufrage, je demande assistance à qui navigue sans danger. » On le reçut à bord du paquebot et on lui rendit les honneurs dus à un roi.

Le lendemain il débarquait à Bastia. La Corse était, à cette époque, bouleversée par les discordes civiles et déchirée par les royalistes, les bonapartistes et les indépendants. Le premier de ces trois partis était faible et peu nombreux; les deux

autres, qui avaient plus d'importance, fondèrent sur Joach.m l'espoir d'une révolution. Aussi les autorités de la Corse furent-elles alarmées de son débarquement. Leurs soupçons forcèrent même Murat, par prudence et pour se mettre en sûreté, de passer à Vescovado, et puis à Ajaccio, toujours poursuivi par leurs agents, et toujours défendu par les populations, qui se soulevaient au nom de Joachim Murat. Cet accueil populaire lui rendait les illusions de la dignité royale, et il semblait que la fortune recommençât à lui sourire. Aussi disait-il souvent : « Si des hommes qui ne me connaissent pas prennent les armes pour moi, que ne feront pas les Napolitains ? j'en accepte l'augure. » C'est alors qu'il forma, sans le révéler à d'autres qu'à ses plus sûrs et plus anciens amis, le projet de débarquer à Salerne, où se trouvaient réunis et dans l'inaction trois mille hommes de son armée, qui savait mécontents du gouvernement des Bourbons. De Salerne, il passerait à Avellino ; son armée se grossirait sur la route de ses partisans et de ses anciens soldats. Il gagnerait trois jours de marche dans la Basilicate sur les troupes autrichiennes qui de Naples s'avanceraient probablement à sa rencontre pour l'arrêter et le combattre. Le bruit de son nom et le souvenir de sa gloire se répandraient aussi dans tout le royaume ; il ne se presserait pas de marcher sur la capitale avant que la renommée de ses succès n'eût désorganisé le gouvernement et que dans son trouble le vieux roi eût de nouveau pris la fuite. Il ne prévoyait pas de malheurs et se souciait peu des dangers, grâce à son stupidité naturelle, à sa longue habitude de la guerre et à sa confiance dans la fortune. En se livrant à ces calculs, il rassembla une petite troupe de deux cent cinquante Corses, hommes déterminés et d'un dévouement éprouvé à sa personne, et loua six barques pour se transporter avec eux sur les côtes du royaume de Naples.

Le jour du départ était déjà fixé ; mais, un peu avant de se mettre en mer, Joachim reçu de Macerata une

écrite de Calvi, par laquelle cet officier lui annonçait qu'il partait pour Ajaccio avec de bonnes nouvelles. Murat voulut l'attendre, et le vit arriver le lendemain. Maceroni lui raconta en peu de mots ses aventures et lui remit une lettre française qui portait :

« S. M. l'empereur d'Autriche accorde un asile au roi Joachim, sous les conditions suivantes :

« 1° Le roi prendra le nom d'un simple particulier. La reine ayant adopté celui de comtesse de Lipano, il semble que le roi pourrait le prendre pour lui-même.

« 2° Le roi pourra établir sa résidence dans une ville de la Bohême, de la Moravie ou de l'Autriche supérieure ; il pourra également à son choix habiter une campagne dans les mêmes provinces.

« 3° Il s'engagera sur l'honneur à ne pas quitter les États autrichiens sans le consentement exprès de l'Empereur, et d'y vivre en simple particulier soumis aux lois de la monarchie autrichienne.

« Donné à Paris, le 1er septembre 1815.

« Par ordre de S. M. I. R. A.

« LE PRINCE DE METTERNICH »

« C'est donc une prison qu'on m'offre pour asile ! s'écria Joachim après avoir lu cette lettre; une prison, c'est un tombeau ! Un souverain déchu de sa grandeur n'a plus qu'à mourir en soldat. Vous arrivez trop tard, Maceroni. Ma résolution est prise; mon sort est fixé. J'ai attendu pendant trois mois la décision des rois alliés. Ceux qui naguère ambitionnaient mon alliance et recherchaient mon amitié m'ont abandonné ensuite à la vengeance de mes ennemis. Je vais conquérir mon royaume ; je pars avec confiance et sous heureux auspices. La malheureuse guerre d'Italie ne m'a

autres, qui avaient plus d'importance, fondèrent sur Joachim l'espoir d'une révolution. Aussi les autorités de la Corse furent-elles alarmées de son débarquement. Leurs soupçons forcèrent même Murat, par prudence et pour se mettre en sûreté, de passer à Vescovado, et puis à Ajaccio, toujours poursuivi par leurs agents, et toujours défendu par les populations, qui se soulevaient au nom de Joachim Murat. Cet accueil populaire lui rendait les illusions de la dignité royale, et il semblait que la fortune recommençât à lui sourire. Aussi disait-il souvent : « Si des hommes qui ne me connaissent pas prennent les armes pour moi, que ne feront pas les Napolitains ? j'en accepte l'augure. » C'est alors qu'il forma, sans le révéler à d'autres qu'à ses plus sûrs et fidèles amis, le projet de débarquer à Salerne, où se trouvaient réunis et dans l'inaction trois mille hommes de son armée, qu'il savait mécontents du gouvernement des Bourbons. De Salerne, il passerait à Avellino ; son armée se grossirait sur la route de ses partisans et de ses anciens soldats. Il gagnerait trois jours de marche dans la Basilicate sur les troupes autrichiennes qui de Naples s'avanceraient probablement à sa rencontre pour l'arrêter et le combattre. Le bruit de son nom et le souvenir de sa gloire se répandraient aussi dans tout le royaume ; il ne se presserait pas de marcher sur la capitale avant que la renommée de ses succès n'eût désorganisé le gouvernement et que dans son trouble le vieux roi eût de nouveau pris la fuite. Il ne prévoyait pas les malheurs et se souciait peu des dangers, grâce à son intrépidité naturelle, à sa longue habitude de la guerre et à sa confiance dans la fortune. En se livrant à ces calculs, il rassembla une petite troupe de deux cent cinquante Corses, hommes déterminés et d'un dévouement éprouvé à sa personne, et loua six barques pour se transporter avec eux sur les côtes du royaume de Naples.

Le jour du départ était déjà fixé ; mais, un peu avant de se mettre en mer, Joachim reçu de Macerone une lettre

écrite de Calvi, par laquelle cet officier lui annonçait qu'il partait pour Ajaccio avec de bonnes nouvelles. Murat voulut l'attendre, et le vit arriver le lendemain. Maceroni lui raconta en peu de mots ses aventures et lui remit une lettre française qui portait :

« S. M. l'empereur d'Autriche accorde un asile au roi Joachim, sous les conditions suivantes :

« 1° Le roi prendra le nom d'un simple particulier. La reine ayant adopté celui de comtesse de Lipano, il semble que le roi pourrait le prendre pour lui-même.

« 2° Le roi pourra établir sa résidence dans une ville de la Bohême, de la Moravie ou de l'Autriche supérieure ; il pourra également à son choix habiter une campagne dans les mêmes provinces.

« 3° Il s'engagera sur l'honneur à ne pas quitter les États autrichiens sans le consentement exprès de l'Empereur, et d'y vivre en simple particulier soumis aux lois de la monarchie autrichienne.

« Donné à Paris, le 1er septembre 1815.

« Par ordre de S. M. I. R. A.

« Le prince de Metternich »

« C'est donc une prison qu'on m'offre pour asile ! s'écria Joachim après avoir lu cette lettre; une prison, c'est un tombeau ! Un souverain déchu de sa grandeur n'a plus qu'à mourir en soldat. Vous arrivez trop tard, Maceroni. Ma résolution est prise; mon sort est fixé. J'ai attendu pendant trois mois la décision des rois alliés. Ceux qui naguère ambitionnaient mon alliance et recherchaient mon amitié m'ont abandonné ensuite à la vengeance de mes ennemis. Je vais reconquérir mon royaume ; je pars avec confiance et sous d'heureux auspices. La malheureuse guerre d'Italie ne m'a

rien fait perdre de mes droits. Les couronnes se perdent et se gagnent par les armes; les droits une fois acquis ne changent pas, et les rois tombés du trône y remontent au gré de la fortune, instrument de la Providence. Si mon entreprise échoue et que je sois fait prisonnier, la nécessité me servira de justification et d'excuse ; mais je ne chercherai jamais, esclave volontaire de lois barbares, à conserver dans la captivité un misérable reste d'existence. Bonaparte avait renoncé à la couronne de France : il l'a momentanément reconquise de la même manière que je vais le tenter. Battu à Waterloo, le voilà prisonnier. Pour moi, je n'ai pas renoncé au royaume de Naples. Mes droits sont intacts. La loi des nations ne permettrait pas qu'on me punît autrement que par la privation de ma liberté; mais rassurez-vous: mon île Sainte-Hélène, ce sera Naples. »

Dans la nuit qui suivit immédiatement cet entretien le 28 septembre, la petite expédition partit d'Ajaccio. Le ciel était pur, la mer tranquille, le vent propice, la suite du roi pleine de courage et d'ardeur, le roi lui-même heureux et plein d'espoir. Promesses trompeuses de la fortune ! La cour de Naples était instruite des mouvements de Joachim, et voici comment. Aussitôt qu'elle le sut en Corse, elle chercha un homme pour espionner ses démarches, et à cet effet se présenta aux autorités, pour cette ignoble mission, ou leur fut recommandé par sa réputation en ce genre, un certain Carabelli, Corse d'origine, employé autrefois par Joachim pendant son règne, homme habile et fin, prêt à tout faire et incapable de reconnaissance. Ce misérable vint en Corse et se fit introduire sans peine auprès de Murat, qui ne se défiait pas de lui. Cependant, quoique ennemi et envoyé par des ennemis, les conseils qu'il lui donna étaient bons. Sous l'apparence d'un grand dévouement à ses intérêts, il cherchait à le détourner de son dessein, fidèle aux instructions du gouvernement des Deux-Siciles, qui ne se dissimulait pas les dangers que lui ferait courir une des-

cente de Joachim dans le royaume. En même temps, Carabelli informait la cour de Naples des projets de Murat, de ses espérances, de ses préparatifs et de toutes ses démarches; mais elle ne prenait aucune mesure de défense, ne sachant où l'ex-roi avait intention de débarquer, et craignant, si elle manifestait ses craintes, de divulguer les desseins de Murat dans le royaume, où ses partisans étaient nombreux et déterminés, ceux des Bourbons timides et en petit nombre, et où déjà l'on commençait à revenir des espérances que les esprits crédules et sans expérience des restaurations avaient fondées sur le rétablissement de l'ancienne dynastie.

La petite flotte de Murat eut six jours de navigation heureuse; ensuite elle fut dispersée par une tempête qui dura trois jours. Deux bâtiments, sur l'un desquels se trouvait l'ex-roi, erraient au hasard dans le golfe de Sainte-Euphémie, deux autres en vue de Policastro, un cinquième dans les parages de la Sicile et le sixième à l'aventure très-loin des autres. La Providence voulut (et c'est un grand bienfait) que le débarquement projeté à Salerne ne pût avoir lieu; je dis que c'est un grand bienfait du ciel, car les troupes réunies sur ce point, et sur le concours desquelles Joachim avait compté, trop peu considérables pour lui assurer un succès décidé, et trop fortes pour être écrasées du premier coup, auraient livré le royaume aux fureurs de la discorde et d'une guerre civile qui eût occasionné plus tard des réactions sanglantes et fait répandre bien des larmes. Joachim hésita quelque temps, et puis, ranimé par le désespoir, il prit la résolution hardie de descendre sur la plage de Pizzo et de marcher avec vingt-huit soldats à la conquête d'un royaume.

C'était le 8 octobre, un jour de fête, et les milices urbaines étaient rangées sur la place, où elles faisaient l'exercice, quand arrivèrent Murat et les siens, enseignes déployées. A la vue des habitants, ils crièrent aussitôt : « Vive le roi Murat! » A ce cri, la population reste muette, pré-

voyant le funeste dénoûment de cette entreprise téméraire. La froideur de cet accueil détermine Murat à précipiter sa marche vers Monteleone, grande ville et capitale de la province qu'il espérait trouver amie, ne la croyant pas ingrate. Mais il y avait à Pizzo un capitaine Trentacapilli et un agent du duc de l'Infantado, dévoués tous deux à la maison de Bourbon, l'un par opinion et par sentiment, l'autre par de vieux services et des atrocités commises sous son nom. Ils réunissent en toute hâte des hommes de leur parti, se mettent à la poursuite de Joachim, l'atteignent et font sur sa petite troupe et sur lui une décharge de coups de fusil. Murat s'arrête, et au lieu de leur répondre sur le même ton les salue pour les attirer sous son drapeau. Mais cette généreuse indulgence donne du cœur aux plus lâches; une nouvelle décharge tue le capitaine Moltedo et blesse le lieutenant Pernice; les autres se disposent à combattre, mais le roi le leur défend et relève de sa main leurs armes dirigées sur l'ennemi.

Cependant la foule augmentait; des gens armés couvraient la campagne et barraient le chemin. Nulle retraite possible que par la mer, et encore fallait-il passer par-dessus des crêtes de montagnes. Cependant Murat s'élance de cheval et arrive sur le rivage; mais il voit le navire qui l'avait apporté gagner le large. Alors il appela de toutes ses forces « Barbarà, Barbarà! » (c'était le nom du capitaine). Celui-ci l'entend, mais s'éloigne au plus vite pour rester en possession des sommes considérables et autres richesses que contenait le navire : c'était à la fois un vol et une ingratitude. Joachim régnant à Naples avait tiré ce misérable de l'infamie de son métier de corsaire, et, quoique Malte l'avait fait entrer dans sa marine et en peu de temps élevé au rang de capitaine de frégate, avec les titres successifs de chevalier et de baron. Privé de cette ressource et sans espoir du côté de Barbarà, il essaye de pousser dans la mer une petite barque laissée sur la plage; mais la force lui manque;

à lui et à ses compagnons, et pendant qu'il s'épuise en vains efforts, survient Trentacapilli avec la foule d'hommes armés qui l'avaient suivi; ils entourent Murat, se saisissent de lui, lui arrachent les bijoux qu'il portait sur son chapeau et sur sa poitrine, le blessent au visage, l'accablent d'outrages et de mauvais traitements. Ce fut le moment le plus cruel de sa vie et la plus grande rigueur de la fortune : car les insultes d'une vile populace sont pires que la mort. Ils l'emmenèrent dans cet état et l'incarcérèrent dans le petit château de Pizzo avec ceux de ses compagnons qu'ils avaient faits prisonniers et maltraités de la même manière.

La renommée d'abord et puis des lettres écrites de Pizzo annoncèrent cet événement aux autorités de la province, qui refusaient d'y ajouter foi. Le général Nunziante, commandant des Calabres, envoya aussitôt sur les lieux le capitaine Stratti et quelques soldats. Arrivé à Pizzo, Stratti se rendit au château et se mit en devoir de dresser la liste des prisonniers, ne croyant pas lui-même que Joachim fût du nombre. Après avoir inscrit deux noms, il passa au troisième prisonnier et lui demanda le sien : celui-ci répondit : « Joachim Murat, roi de Naples. » Ces mots frappèrent le capitaine Stratti d'étonnement et de respect. Il baissa les yeux, invita celui qui les avait prononcés à passer dans un appartement plus convenable, eut des attentions bienveillantes, et en s'adressant au prisonnier l'appela *majesté*, dernière faveur ou dernière ironie de la fortune. Nunziante, qui l'avait suivi de près, arriva sur ces entrefaites, salua respectueusement Joachim et fit pourvoir à tous ses besoins. Ce général sut concilier (chose difficile) pendant la courte captivité de Joachim ses devoirs de fidélité envers le souverain de la maison de Bourbon avec le respect que commandait la haute infortune du roi Murat.

Le gouvernement reçut par le télégraphe et par un courrier les nouvelles de Pizzo. Le roi et ses ministres frémirent à l'idée du danger qu'ils avaient couru et triomphèrent d'y

avoir échappé ; mais il restait des soupçons et des inquiétudes. A ces premiers sentiments se mêlèrent aussitôt de vieilles haines qui se ranimaient, le désir de la vengeance, des pensées atroces. On voulait jeter en prison les muratistes les plus connus et les plus importants; mais on n'eut pas le courage de le faire. Des soldats se mirent en mouvement dans les provinces, et l'on envoya en Calabre avec des pouvoirs illimités le prince de Canosa, instrument éprouvé de tyrannie et de féroce vengeance; on doubla les gardes du palais et on prit toutes sortes de précautions. Les inquiétudes qu'on pouvait conserver ne survivraient pas à la mort de Murat, on le savait bien, et on prit la résolution de le faire mourir. L'ordre en fut transmis par le télégraphe et par courrier. Un tribunal militaire devait le juger comme ennemi public. Pendant que ces ordres volaient avec la rapidité de l'éclair, Murat, dans le château de Pizzo, était d'une sérénité parfaite : il passait le temps et dormait aussi paisiblement que les heureux du monde, soignait sa personne comme à son ordinaire, causait avec Nunziante comme un roi avec un général étranger, et, le jour d'avant sa mort, lui disait qu'un arrangement n'était pas difficile entre Ferdinand et lui; que Ferdinand n'avait qu'à lui céder le royaume de Naples et qu'il lui abandonnerait de son côté ses droits sur la Sicile. Les idées et le caractère de Murat perçaient dans ces propos téméraires.

Mais l'ordre fatal arrive. C'était dans la nuit du 12 octobre que la résolution avait été prise. On nomme sept juges, trois desquels, ainsi que le procureur du roi étaient de ceux que Murat, pendant son règne, avait tirés de la poussière et qu'il avait comblés de grâces et d'honneurs. S'ils avaient refusé le cruel office de juges, peut-être en auraient-ils été punis, selon la rigueur des lois, par une destitution et trois mois de prison ; mais ils auraient acheté à bon marché un nom glorieux dans l'histoire. Ils préférèrent le déshonneur et acceptèrent tous, en remerciant celui qui les nommait.

pour leur avoir, disaient-ils, fourni l'occasion de prouver leur fidélité au nouveau roi : c'était de la cruauté à l'antique, et ils espéraient cacher sous le masque d'une seule vertu l'horreur de leur ingratitude. Cet infâme tribunal se réunit dans une salle du château.

Joachim dormait dans une autre salle le dernier sommeil de la vie. Il était déjà grand jour quand Nunziante entra, mais par compassion il ne voulut pas l'éveiller et attendit auprès de son lit. Murat ouvrit enfin les yeux, et alors le général lui dit, d'un air affligé, que le gouvernement avait donné l'ordre de le faire juger par un tribunal militaire : « Eh bien ! répondit Murat, je suis perdu ; cet ordre de me faire juger est un arrêt de mort. » Une larme obscurcit alors ses yeux ; mais, rougissant de sa faiblesse, il la dévora et demanda si on lui permettrait d'écrire à sa femme. Nunziante, trop ému et incapable de prononcer un mot, lui répondit par un signe affirmatif. Sur quoi Murat écrivit en français, et d'une main ferme, la lettre suivante :

« Ma chère Caroline, ma dernière heure est arrivée. Dans quelques instants j'aurai cessé de vivre ; dans quelques instants tu n'auras plus d'époux. Ne m'oublie jamais. Je meurs innocent ; ma vie ne fut tachée d'aucune injustice. Adieu, mon Achille ; adieu, ma Létitia ; adieu, mon Lucien ; adieu, ma Louise : montrez-vous au monde dignes de moi. Je vous laisse sans royaume et sans biens, au milieu de mes nombreux ennemis... Soyez constamment unis ; montrez-vous supérieurs à l'infortune ; pensez à ce que vous êtes et à ce que vous avez été, et Dieu vous bénira. Ne maudissez point ma mémoire. Sachez que ma plus grande peine, dans les derniers moments de ma vie, est de mourir loin de mes enfants. Recevez la bénédiction paternelle ; recevez mes embrassements et mes larmes. Ayez toujours présent à votre mémoire votre malheureux père.

« Pizzo 13 octobre 1815. »

Après avoir écrit cette lettre, le roi coupa quelques boucles de ses cheveux et les enferma dans le papier qu'il remit et recommanda au général Nunziante.

Le capitaine Starace, nommé son défenseur, se présenta au malheureux prisonnier pour lui annoncer le douloureux office dont on l'avait chargé auprès de ses juges. « Mes juges ! répondit Murat, ils ne sont pas mes juges, ils sont mes sujets. Les rois ne sont point justiciables des simples particuliers. Les autres rois n'ont pas davantage le droit de les juger, parce que tous les rois sont égaux entre eux. Les rois n'ont d'autres juges que les peuples et Dieu. Si l'on me veut considérer comme maréchal de France, il faut un conseil de maréchaux pour me juger ; comme général, un conseil de généraux. Avant que je puisse m'abaisser jusqu'à reconnaître des juges dans ceux qu'on a choisis, il faudra t arracher bien des pages de l'histoire de l'Europe. Ce tribunal est incompétent ; j'en rougis. » Cependant Starace insistait pour qu'il se laissât défendre. Joachim reprit d'un air déterminé : « Vous ne pouvez pas sauver ma vie ; faites au moins que je sauve mon honneur de roi. Il n'est pas ici question de me juger, mais de me condamner. Ceux qu'on appelle mes juges ne sont que mes bourreaux. Vous ne parlerez pas pour ma défense ; je ne le veux pas. »

Le défenseur se retira tristement et laissa entrer le juge chargé de l'instruction du procès. Celui-ci demanda, comme c'est l'usage, le nom du prisonnier et allait ajouter quelque chose ; mais Joachim lui coupa brusquement la parole, en disant : « Je suis Joachim Murat, roi des Deux-Siciles et le vôtre. Sortez, délivrez-moi de votre présence. » Resté seul, la tête inclinée vers la terre et les bras croisés sur la poitrine, il avait les yeux fixés sur les portraits de sa famille et ne pouvait les en détacher. A ses fréquents soupirs, à sa profonde tristesse, on sentait qu'une pensée affreuse pesait sur son cœur. Le capitaine Stratti, son bienveillant gardien le trouva dans cette attitude et n'osait lui adresser la parole.

mais Joachim lui dit : « A Pizzo, on se réjouit de mes malheurs (il le savait ou le supposait) ; et qu'ai-je donc fait aux Napolitains pour avoir en eux des ennemis ? J'ai sacrifié dans leur intérêt tout le fruit de mes travaux et de mes longues années de guerre, et je laisse une famille pauvre. Tout ce qu'il y a de liberté dans leurs codes, ils me le doivent. S'il y a une armée napolitaine connue dans le monde, si la nation a pris rang parmi les plus puissantes de l'Europe, c'est mon ouvrage. C'est pour les Napolitains que j'ai renoncé à toute autre affection et que j'ai été ingrat envers la France qui m'avait élevé sur le trône d'où je descends aujourd'hui sans crainte et sans remords. Je n'ai pas pris part à la tragédie du duc d'Enghien, que le roi Ferdinand venge maintenant par une autre tragédie ; je n'y ai pas pris part : je le jure devant le Dieu en présence duquel je vais bientôt comparaître. » Ces mots furent suivis de quelques instants de silence. « Capitaine Stratti, reprit-il ensuite, j'ai besoin d'être seul. Je vous remercie de l'affection que vous me montrez dans mon malheur, et je ne puis vous en témoigner autrement ma reconnaissance. Soyez heureux. » Joachim se tut, et le capitaine Stratti s'éloigna les larmes aux yeux pour le laisser seul.

Murat ne connaissait pas encore son arrêt, quand le prêtre Masdea entra peu après dans sa chambre : « Sire, lui dit cet ecclésiastique, c'est la seconde fois que je parle à Votre Majesté. Lorsqu'elle est venue à Pizzo, il y a cinq ans, je lui demandai un secours pour terminer les constructions de notre église, et Votre Majesté m'a donné plus que je n'avais osé espérer. Ma voix n'est donc pas malheureuse auprès d'elle, et aujourd'hui j'ai l'assurance qu'elle écoutera mes prières, qui n'ont d'autre but que le repos éternel de son âme. » Joachim accomplit avec une résignation philosophique tous les devoirs du chrétien mourant, et, sur la demande de Masdea, écrivit en français : « Je déclare mourir en bon chrétien. » « J. M. »

Tandis que ces scènes touchantes se passaient dans une pièce du château, dans une autre salle le tribunal militaire accomplissait sa cruelle mission, en déclarant : « Que Joachim Murat, replacé par la fortune des armes dans la condition de simple particulier où il était né, avait formé, avec vingt-huit complices, une entreprise téméraire, comptant, non plus sur la guerre, mais sur la sédition ; qu'il avait excité le peuple à la révolte, attaqué le souverain légitime, tenté de bouleverser le royaume et l'Italie ; qu'à ces causes, ennemi public, il était condamné à mort, en vertu d'une loi rendue pendant l'occupation décennale et maintenue en vigueur. » Il semblait que la fortune voulût mettre le comble à cette sanglante ironie. C'était Murat qui avait rendu lui-même, sept ans auparavant, cette loi invoquée contre lui et devenue l'instrument de sa mort, mais dont il avait, par clémence, suspendu l'application en plusieurs circonstances.

Le prisonnier entendit froidement et dédaigneusement la lecture de sa sentence. Conduit aussitôt dans une petite cour du château, il y trouva une compagnie de soldats en ligne sur deux rangs. On voulait lui bander les yeux, il s'y refusa, envisagea d'un œil serein tout cet appareil de mort, se mit en position, présenta sa poitrine aux coups et dit aux soldats : « Épargnez le visage, tirez au cœur. » A peine avait-il prononcé ces mots, qu'une décharge se fit entendre, et celui qui avait été le roi des Deux-Siciles tomba mort, tenant serrés dans la main les portraits de sa famille : on les ensevelit avec ses malheureux restes, sans les arracher du temple que son amour leur avait élevé. Ceux qui crurent à la mort de Joachim Murat le pleurèrent amèrement ; mais la plupart des Napolitains trompèrent leur douleur par de vaines illusions et se persuadèrent que les événements de Pizzo étaient un mensonge de la cour.

C'est ainsi que périt Joachim Murat, dans la quarante-huitième année de son âge et la septième de son règne.

(*Note de l'éditeur.*)

TABLE SOMMAIRE

DU CINQUIÈME VOLUME.

INTRODUCTION.

Page 1. Aspect de Rome.— Le Colisée, le Panthéon, Saint-Pierre. — Parallèle entre Rome et Jérusalem. — Rome moderne. — Naples. — Antiquités de Naples. — Herculanum. — Pompeïa. — Ameublements, ustensiles provenant des fouilles. — Le Vésuve vu la nuit. — La Sicile.

ESSAI HISTORIQUE SUR LA SICILE.

Page 11. Ses premiers noms. — Son symbole. — La Sicile habitée par les dieux. — Origine de ses premiers habitants. — Siculus lui donne le nom de Sicile. — Sa population.— Des colonies grecques viennent s'y établir. — Surnoms des Siciliens. — État florissant des colonies. — Illustrations de la Sicile. — La Sicile au pouvoir de Carthage. — Elle est nommée la nourrice de Rome. — Elle tombe au pouvoir des barbares. — Les Normands s'en emparent aussi, sous la conduite de Roger, dernier fils de Tancrède. — Roger II son fils est nommé roi de Sicile par l'antipape Anaclet. — Le pape Innocent II plus tard lui reconnaît ce titre. — Conquête de Corfou et

d'Athènes par Roger II. — Il introduit en Sicile les vers à soie.— Il détruit Tripoli.— Sa flotte brûle les faubourgs de Constantinople. — Il délivre Louis le Jeune, roi de France, fait prisonnier par Manuel, empereur grec.— Sa mort. — Importations des cannes à sucre.— Le trône de Sicile passe à la maison de Souabe.— Vêpres siciliennes. — La Sicile passe à la maison d'Aragon.— En 1516 elle tombe dans le domaine de la maison d'Autriche. — En 1735 un traité en fait l'apanage de la branche cadette de la maison de Bourbon.

VOYAGE EN SICILE.

Page 23. Rencontre du comte de Biancourt. — Départ pour Messine sur le bateau à vapeur *le Ferdinand*.— Golfe de Naples. — Les Syrènes. — Séjour de Murat dans les Syrènes. — Amalfi. — Sa position. — Sa population. — République d'Amalfi. — Invention de la boussole par Giorja, citoyen d'Amalfi. — Les Pandectes de Justinien perdues sont retrouvées à Amalfi.— Lois d'Amalfi.— Les chevaliers de Malte.

Page 27. Golfe de Salerne. Tombeau de Grégoire VII — Ruines de Pæstum. — Terre des Calabres. — Vue de Pizzo.

Page 29. Iles Éoliennes. Le Stromboli. — Générosité de Timosithée. — Reconnaissance des Romains.

Page 31. Messine. Charybde et Scylla.— Situation de Messine.— Accueil fait à Messine.— La citadelle.— Le port. — Expédition tentée par Murat. — Diverses fortunes de Messine.— La cathédrale.— Richesse de l'autel.— Départ de Messine pour Taormina. — Beauté de la route et des campagnes.

Page 39. Taormina. Son élévation au-dessus de la mer. — Ruines d'un théâtre. — Église principale. — Conquête de

la Sicile. — Taormina reste libre. — En 909 elle est surprise et saccagée. — Nicolosi.

Page 42. L'Etna. Cratères du volcan. — Éruption. — Duché de Bronto. — Le lever du soleil. — Maison des Anglais. — Description de l'Etna. — Panorama vu des sommets de l'Etna.

Page 47. Catania. Ses fabriques. — Récolte de la soie. — Commerce de l'ambre et du corail. — Antiquités. — Le théâtre. — Les bains. — Cathédrale bâtie dans le douzième siècle. — L'université. — Nombre des élèves. — Couvent des bénédictins. — Orgue fait à Catania. — Revenus du couvent. — Usage singulier établi. — Bibliothèque et jardin du couvent. — Cabinet du chevalier de Giné. — Musée du prince Bischer. — Carondas, législateur de Catania. — Tombeau d'Hiéron.

Page 57. — Syracuse. Voyage par mer. — Beauté de la rade. — Accueil des autorités. — Syracuse fondée par Archias. — Camarina fondée par une colonie de Syracuse. — Géla. — Liste des rois de Syracuse. — Mort de Gélon. — Poëtes et sculpteurs. — Mort de Tindarus. — Guerre du Péloponèse. — Développement de Syracuse. — Son territoire. — Guerre des Athéniens. — Législation de Dioclès. — Denis sauve Syracuse de la conquête des Carthaginois. — Agathocles menace Carthage et prend le titre de roi d'Afrique. — Sa mort. — Paix entre Syracuse et Carthage.

Page 72. Guerres puniques. — Partie de la Sicile devenue province romaine. — Mort d'Hiéronimus. — Mort d'Archimède. — Fin de la gloire de Syracuse.

Page 76. Population de Syracuse. — Sa position. — La Fontaine Aréthuse. — *L'œil de Zillica*. — Antiquités de Syracuse. — Cavernes servant de prisons. — *L'oreille de Denis*. — Néapolis. — Tombeau d'Archimède. — Église Saint-Martial. — Catacombes. — Couvent des capucins. — Les deux fleuves Canapo et Cyane. — Le

Papyrus. — Temple de Jupiter Olympien. — Statue de Vénus. — Catania. — Augusta.

Page 84. L'Etna. Bourg de Paterno et de Biancavilla. — Séjour à Aderno. — Regalbuto. — Costumes. — Enna, patrie de Cérès. — Sa fondation, ses médailles. — Catalacibetta. — Setta.

Page 93. Girgenti. Villarosa. — Calcanisetta. — Arrivée à Girgenti. — Ses mines de soufre. — Sa fondation. — Sa position en amphithéâtre. — Temples de Jupiter, d'Hercule, de la Concorde, de Junon-Lucine, d'Esculape. — Tombeau de Phalaris. — Cathédrale bâtie par le roi Roger. — Effet d'acoustique. — Antiquités. — Ribera. — Village Montalègre. Beauté de la vallée de Platani.

Page 103. Sciacca. Arrivée à Sciacca. — Ses eaux thermales et ses bains. Sa fondation, sa population. — En 18.., formation d'un volcan et d'une île. — Marche et circonstance de cet événement. — Observations du capitaine Swinburne, du professeur Hoffmann, du capitaine Smythe, du docteur Gemmellaro. — Castelvedrani.

Page 114. Sélinonte. Ses trois temples. — Sa fondation. — Magnificence de ses ruines. — Statues de Bacchus et de Jupiter.

Page 118. Marsalla. Bonté de ses vins. — Trapani. — Sépulture d'Anchise. — Castelvedrano. — Travaux de la moisson en Sicile. — Chants des moissonneurs. — Castellafini. — Salemi.

Page 121. Ségeste. Sa fondation. — Elle est détruite par les Sarrasins. — Temple de Cérès. — Étendue et position de la ville. — Produit des fouilles.

Page 125. Palerme. Sa position. — Les maisons de campagne. Sa fondation. — Palerme. — Séjour des rois au moyen âge. — Beauté et ses édifices. — Le Corso. — Couvents singuliers à Palerme. — Fête de sainte Rosalie. — Réception des autorités. — Description de la fête de sainte Rosalie. — Feu d'artifice. — Société de Palerme

— La princesse de Scordia. — Courses de chevaux. — Barbari. — Cérémonie religieuse. — Procession de la châsse. — Saint Côme et saint Damien.

Page 137. Courses dans Palerme. — L'Université. — Le Musée. — La cathédrale. — Tombeau de Constance. — Église Saint-Joseph. — Richesse de l'autel. — Église des jésuites. — Le peintre Montéréalès.

Page 139. L'Albergo dei Poveri. — Travaux de l'hospice. — Fabrication de macaroni. — Hospice des enfants trouvés. — Leur nombre. — Leurs travaux. — L'Observatoire. — Découverte de la huitième planète. — M. Cacciatore.

Page 142. Palais du prince Trabia. — Sa beauté. — Collection de tableaux et de camées. — Statue de Sénèque. — Promenade au jardin botanique. — Le pavillon chinois. — Château moresque.

Page 145. Maison des fous. — Le baron Pisani directeur. — Moyen curatif. — Dotation de l'établissement. — Le couvent de Saint-Martin. — Sa bibliothèque. — Pauvreté de son Musée. — Couvent de Montréal. — Beauté de l'édifice. — Magnifique point de vue. — L'Archevêché. — Tombeau de Guillaume le Mauvais et de Guillaume le Bon. — Superbe fresque de Montéréalès.

Page 152. Société de Palerme. — Amours de la princesse de B. et du Grec Audé. — Vengeance du mari. — Mort du Grec Audé. — Nouvelles amours de la princesse de B. — Sa mort.

Page 154. Cagliostro. — Sa naissance. — Ses premiers faux. — Sa condamnation. — Son évasion. — Son mariage. — Séjour dans les prisons de Rome. — Sa mort. — Le comte de Saint-Germain. — Mesmer.

Page 158. Histoire des trois frères Zannovich. — Leurs vies et leurs morts.

Page 163. Mœurs de la Sicile. — Caractère du Sicilien. — Culture. — Mine de soufre. — Exportation. — Gouvernement de Sicile. — Ses parlements. — Ses fortunes. —

Réunion de Naples à la Sicile. — Liquidation de la dette — Projet de banque territoriale. — Anarchie de la propriété.

Page 180. Esprit du Sicilien. — Sa pauvreté. — Maison de reclusion. — Recrues prises dans les prisons. — Discipline sévère. — Retour à Castellamare.

Page 183. Sur la température de Palerme. — Notes de M. Cacciatore. — Tables de la température à Palerme, Naples, Rome, Milan, Vienne, Paris, Londres et Copenhague.

Page 195. Table synoptique.

Page 200. Sur le siroco de Palerme. — Tables des siroco.

Page 213. Statistique médicale de la maison des aliénés de Palerme. — Tableaux.

Page 228. Statistique des guérisons obtenues en dix ans. — Tableaux.

Page 235. Statistique de la mortalité. — Tableaux.

Page 243. Note sur les derniers moments de Murat.
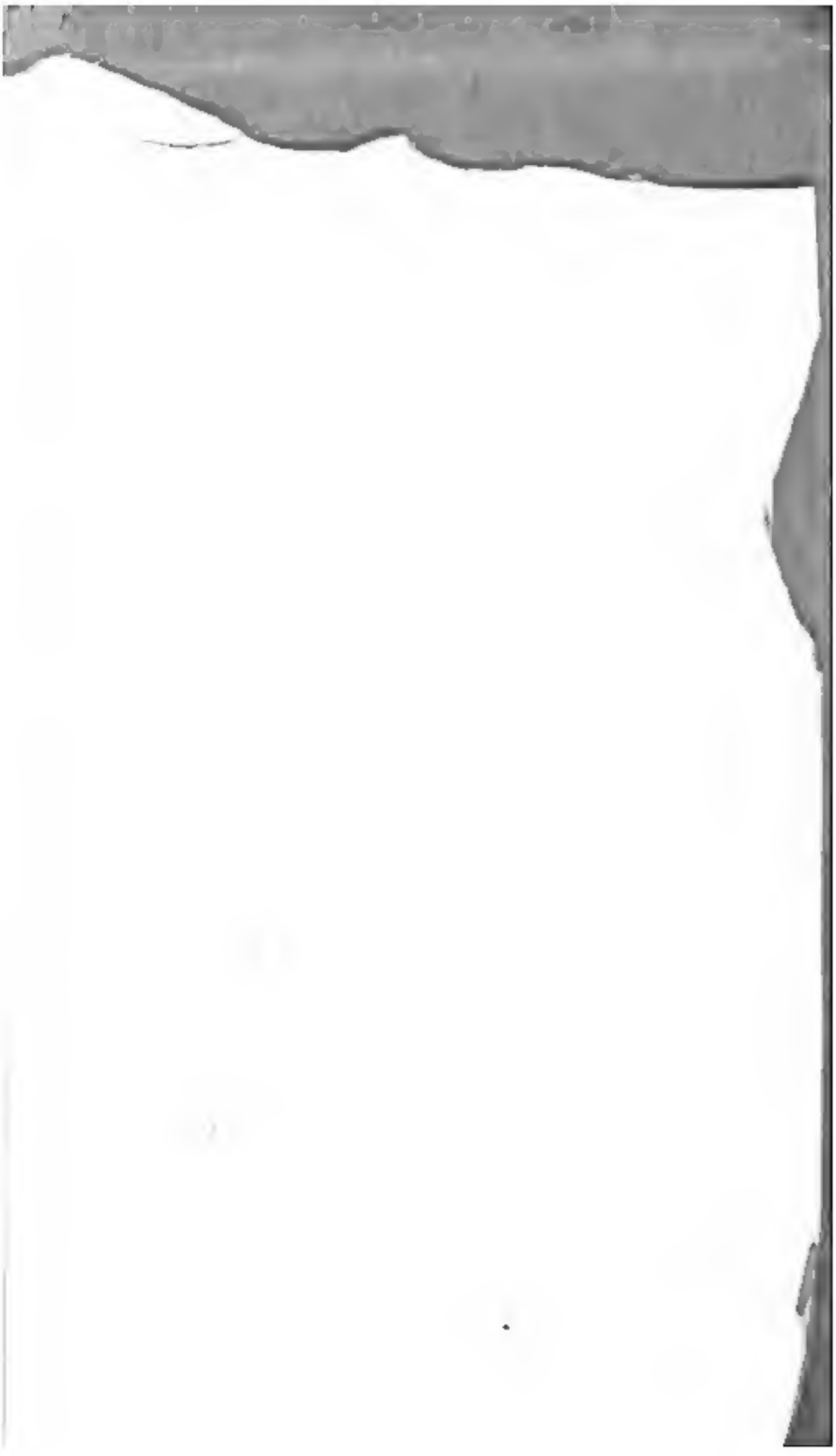
FIN DE LA TABLE.